



HAL
open science

Géographie socioculturelle

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Géographie socioculturelle. ADES. L'Harmattan, 288 p., 2011, Logiques sociales, Bruno Péquignot. hal-00773273

HAL Id: hal-00773273

<https://hal.science/hal-00773273>

Submitted on 17 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collection Logiques Sociales
Dir. Bruno Péquignot

Géographie socioculturelle

Yves Raibaud



Préface de Guy Di Méo

L'Harmattan – 2010

Ce livre résume les trois tomes du mémoire de l'habilitation à diriger les recherches, soutenue le 3 décembre 2009 à la Maison des Suds, Pessac (33), sous la présidence de Guy Di Méo, géographe, professeur des Universités, Bordeaux, et en présence de Jean-Pierre Augustin, géographe, professeur à l'université de Bordeaux, Sylvette Denèfle, sociologue, professeure à l'Université de Tours, Louis Dupont, géographe, professeur à l'Université de Paris Sorbonne, Raymonde Séchet, géographe, professeure à l'université de Rennes, Alain Vuilbeau, sociologue, professeur à l'université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Je remercie tout particulièrement Jean-Pierre Augustin pour son écoute et ses conseils, lui qui a su accompagner mon travail durant ces années de transition entre une première vie professionnelle et la carrière universitaire que je mène actuellement.

Crédit photos couverture et 4° de couverture : Yves Raibaud.

Préface

(Guy Di Méo)

Introduction

Géographe, enseignant dans un IUT Carrières sociales de l'Université de Bordeaux, je me suis souvent demandé si ce que j'y faisais était bien de la géographie. Certes j'ai obtenu une thèse et une habilitation à diriger des recherches dans cette discipline. Cependant, à la différence de la plupart de mes collègues, je ne suis arrivé à la géographie que tard, après un parcours professionnel varié dans le domaine de la culture (musicien, directeur d'un centre culturel puis d'une école municipale de musique et de danse) et du travail social (responsable d'un centre de formation, d'aide à l'emploi et d'insertion par l'économique). Mes objets de recherche sont donc apparus dans ma vie longtemps avant la géographie. Cela ne veut pas dire que je n'utilisais pas déjà, avec mes collègues engagés dans la vie locale, des références empruntées çà et là au langage de la géographie humaine, de l'aménagement du territoire ou de l'analyse spatiale. Comment ne pas parler de géographie lorsqu'on explique la musique irlandaise à un.e élève violoniste ou le chant gospel à une chorale ? Lorsqu'on essaie de convaincre les élu.e.s de l'intérêt d'un projet de pays en réinventant l'histoire régionale? Lorsqu'on travaille sur la mobilité de jeunes du milieu rural en les envoyant faire des stages professionnels à l'étranger grâce à des programmes européens?

Le décalage observé entre cette géographie "spontanée" et les représentations cartographiques sont toujours spectaculaires: la principale réalité géographique proposée pour l'Entre-deux-Mers bordelais où j'habitais n'était-elle pas un terroir viticole entre deux fleuves?... Au coeur d'une région Aquitaine partagée entre ruralité, tourisme et industrie de pointe ?... Dans une France tempérée, de culture majoritairement catholique ?... Au sein d'une Europe historique, s'arrêtant pile au Bosphore mais aux frontières floues du côté des plaines ukrainiennes ? Comment rendre compte d'un autre "réel" géographique, celui des associations et des petites entreprises, des migrant.e.s¹, des bals et des fêtes, de la violence sur les terrains de foot, de la démocratie locale auquel nous nous confrontons tous les jours ? Tel *Google Earth*, fondant sur son objectif par le miracle d'un clic de souris, la toute puissance du "géographeur" est parfois accablante pour le "géographié", qui peut avoir le sentiment qu'on lui dénie la capacité de connaître "réellement" son environnement.

¹ Dans la suite de ce texte le masculin sera utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes et à seule fin d'alléger le texte, sauf dans les cas où la distinction est rendue nécessaire par une référence possible aux études de genre.

J'hébergeais pour quelques temps un camerounais de Yaoundé venu faire ses études en France. Ma fille de 7 ans était venue l'interroger un soir, un livre sur l'Afrique destiné aux enfants à la main. Ce livre finissait par un "quizz" qu'elle avait décidé de faire passer à notre ami, assurée que la couleur de sa peau lui vaudrait une performance exceptionnelle. Une des questions était: "Combien de temps faut-il chaque jour à une femme africaine pour rapporter l'eau à sa famille ?". Ce à quoi Jean-Marie répondit que pour avoir l'eau, sa mère tournait le robinet de son évier, comme le reste de la famille qui, pour cela, n'avait pas besoin d'elle. " Tu as faux", dit la petite, "c'est 3 heures qu'il fallait répondre". Il est vrai que Yaoundé n'est pas vraiment l'Afrique, puisqu'il n'y a ni lion, ni éléphant...

Plus qu'une autre façon de représenter l'espace, c'est donc d'une autre manière de faire la géographie qu'il s'agit. Peut-être cela commence-t-il par un soupçon: à qui profite la géographie ? Le monde qu'elle prétend décrire ne serait-il pas le monde qu'elle entend construire ? Bien sûr il ne faut pas abuser du complot, mais un peu de critique est toujours salutaire...

Avant de proposer quelques pistes de réflexion sur le projet de "géographie socioculturelle", finalité de ce livre, il sera nécessaire de faire un retour sur l'histoire récente de la géographie. Alors qu'elle était en plein développement dans les années 1980, la géographie sociale (l'aile gauche de la géographie française de l'après 1968, adversaire autant d'une géographie "régionale" d'inspiration vidalienne que d'une modélisation excessive dans l'analyse spatiale des grands ensembles politiques et économiques) semble aujourd'hui marquer le pas. Victime de son succès, dû en grande partie aux nouveaux objets qu'elle y avait introduits (la pauvreté, l'école, les élections, les déchets), se serait-elle dissoute dans la géographie ? Aurait-elle été victime d'un "tournant culturel" de celle-ci ? Mais peut-être est-ce le monde qui change et pas seulement la façon de faire la géographie ?

Je me propose donc d'interroger ces courants dominants de la géographie française et étrangère (en particulier anglosaxonne) à partir de thèmes de recherche qui m'ont accompagné dans ma transition professionnelle vers l'université : la musique, le genre (les rapports de sexe), l'ethnicité. Ces sujets ne semblent pas relever d'emblée du domaine de la géographie, même sociale. Il est pourtant aisé de comprendre le rapport entre la production musicale de masse et la mondialisation ou entre le *flamenco* et les projets de développement local en Andalousie. Il n'est pas impossible d'imaginer une carte du monde des législations plus ou moins tolérantes à l'égard du mariage homosexuel ou l'avortement; de concevoir que la couleur de la peau, la barbe ou le voile continuent de créer des frontières au coeur des villes du XXIème siècle. Mais ces sujets ont aussi l'avantage d'introduire une autre façon d'aborder

la géographie, celle qui s'intéresse aux sens, à l'émotion, à l'intime, à l'identité. Les trajectoires des individus dans l'espace et les places qu'ils occupent sont orientées par des affects autant que par des contraintes extérieures, sociales, culturelles ou économiques. Quels sont les rêves des migrants qui s'embarquent vers l'Europe sur de fragiles embarcations ? Quelles peurs empêchent les femmes de circuler à partir d'une certaine heure dans les rues des grandes villes? Quels désirs poussent les vacanciers vers les plages, les jeunes mélomanes vers les festivals d'été ?

Redonner sa place à la "personne" dans ce projet géographique ne signifie pas refuser de comprendre comment les individus s'agrègent pour faire société et occuper collectivement l'espace. C'est donner acte à chacun de sa capacité à ressentir, comprendre et parfois choisir sa place dans le monde. C'est aussi instruire le procès d'une géographie surplombante et déterministe qui naturalise l'organisation de l'espace et ne considère l'individu que comme le produit du contexte et de l'environnement au sein desquels il évolue.

N'oublions pas le lourd passif de la géographie: science des conquêtes militaires, de la colonisation, de la mondialisation des modèles économiques, de l'aménagement du territoire "par le haut". Introduire de nouveaux objets dans la logique d'une science sérieuse, cartésienne, dominatrice, dont les objets centraux ont été et sont encore les grandes zones industrielles, la géopolitique, le climat, la démographie, participe du principe de sérendipité (Merton, 1949) : il s'agit de stimuler la créativité en poursuivant des objectifs qui semblent étrangers au champ scientifique initial. Cela permet tout d'abord de discuter le tri qui écarte de la recherche universitaire certains objets au profit d'autres qui apparaissent plus importants. Mais c'est se donner également la possibilité de revenir à ces objets "importants", "sérieux" avec d'autres modèles. La gigantesque réalité économique de la fête de Noël (des millions de sapin coupés, de dindes sacrifiées, des usines de jouets fonctionnant nuit et jour en Chine, des contrats de travail pour des milliers de pères Noëls intermittents du spectacle) ne peut pas faire l'économie de la légende qui la précède: un Saint Nicolas barbu qui apportait des friandises aux petits bavarois du 19^e siècle, devenu plus tard un père Noël américain aux couleurs de Coca-Cola... (Thrift et Olds, 2007).

Je montrerai également comment ces objets classés comme culturels (par exemple la création artistique, la sexualité, l'identité) se matérialisent sous des formes envisagées classiquement par la géographie sociale (l'inégalité de l'accès aux biens culturels, les violences conjugales, les discriminations ethniques). Cela nécessite d'interroger l'articulation théorique entre une "géographie de l'individu" et une "géographie du social". Il faudra pour cela faire un retour sur la question de la culture dans les sciences sociales et sur les

interprétations contradictoires qu'elles en donnent, entre anthropologie, sociologie de la culture, *cultural studies*... Les géographes ne choisiraient-ils pas la définition de la culture qui les arrange, en fonction de leur objet d'étude ? Mélangions les cartes : que se passe-t-il si l'on aborde l'aménagement du territoire avec les outils de l'anthropologie culturelle, les pratiques sportives à partir des études de genre, la géographie « tropicale » sous l'angle de la sociologie de la qualification et du bien culturel ?

Grâce à ces apports, j'expliquerai le choix du terme géographie socioculturelle. Celle-ci peut représenter une entrée intermédiaire (certes connotée, mais cela aussi se défend et s'explique) entre une géographie sociale s'intéressant aux faits de culture et une géographie culturelle expliquant par la culture les faits sociaux. Le rapport entre social et culturel est tout sauf dialectique, les objets géographiques présentés en exemple montrent une superposition constante des approches. On privilégiera donc une approche microgéographique et la description fine des objets et des faits observés plutôt que leur inscription préalable dans les "allants de soi" que représentent les théories en usage dans les sciences sociales ou la cartographie traditionnelle.

La géographie socioculturelle peut intégrer la prise en compte d'une géographie de l'individu tout en conservant l'héritage critique de la géographie sociale. Je m'intéresserai donc prioritairement au "milieu du champ" que représentent les processus d'agrégation des individus (couples, paires, familles, bandes, associations, petites entreprises, communes, réseaux...) et comment ils interviennent dans la "lutte des places" qui se joue dans un quartier, sur une plage, dans une rue commerçante. Entre individualisme méthodologique et constructivisme, cette posture pragmatique peut donner toute sa valeur aux phénomènes culturels sans les essentialiser. De cette façon je présenterai ce que l'approche socioculturelle en géographie induit comme méthode d'appréhension des objets et de construction-déconstruction des savoirs, mais aussi de pédagogie et de rapports avec l'action.

On peut souhaiter qu'une telle géographie socioculturelle, capable de proposer des méthodes d'analyse et des explications renouvelées aux événements "saillants" qui s'imposent et ponctuent l'histoire quotidienne des hommes et des femmes, contribue aussi à renouveler les modèles d'expertise pour une géographie opérationnelle. J'évoquerai ces possibilités à partir de mon expérience dans la recherche, l'expertise et la formation. L'approche socioculturelle des phénomènes spatiaux peut être une entrée concrète pour renouveler l'ingénierie des projets d'aménagement, d'animation et de développement durable des territoires.

Première partie : les métamorphoses de la géographie sociale

1. Genèse, questions, hypothèses

a) Dans la tradition de la géographie sociale

Le terme de géographie sociale apparaît pour la première fois sous la plume d'un sociologue (P. de Rousier) pour désigner l'œuvre d'Elisée Reclus (L. Cailly, in J. Lévy et M. Lussault, 2003). Le géographe girondin y est présenté par ses contemporains comme « empiriste » et « évolutionniste », il considère que la lutte des classes est une des lois du monde (les deux autres sont la recherche de l'équilibre et la souveraineté des individus). Il est un des premiers à s'intéresser à l'évolution des villes. Son œuvre s'oppose à la géographie de Paul Vidal de La Blache (plutôt science de lieux que sciences de hommes) et il n'est pas anodin qu'il soit réhabilité dans les années 1970 en pleine contestation de la géographie académique vidalienne. Historiquement la géographie sociale se définit en opposition aux autres écoles géographiques. Le principal reproche qui est fait à la géographie académique est d'avoir engagé la discipline « *sur la voie du naturalisme et de la dénégation du social (...) pour affirmer sa singularité face à la sociologie et à toutes les autres sciences sociales* » (L.Cailly in J. Lévy et M. Lussault, 2003, p. 853).

Genèse et déclin de la géographie sociale française 1970-2008,

(Guy Di Méo, 23/05/08)².

« Des auteurs tels que Sion ou Brunhes commencent à placer les sociétés avant les milieux, Georges propose une géographie sociale du monde, Rochefort couple une analyse sociologique du travail avec une situation géographique particulière (le travail en Sicile). Claval au début des années 1970 propose un ouvrage de géographie sociale qui n'est pas construit sur une base marxiste (c'est-à-dire sur une confrontation des groupes sociaux ou dans une perspective de lutte) mais à partir d'une réflexion sur les distances. Dans la France de l'Ouest, et notamment à Caen une école de géographie sociale se développe, puis se diffuse vers le Sud-Ouest, la région

² Guy Di Méo, notes prises lors d'une conférence à l'école des hautes études doctorales, 23/05/08, Paris (merci à C. Guieu et M. Pendaux pour les prises de notes. Pour G. Di Méo, voir bibliographie analytique).

lyonnaise et la région parisienne. Il s'agit d'enraciner le propos géographique dans les sciences de l'homme et de la société en s'attachant à la dimension spatiale de faits sociaux « importants », notamment ceux qui révèlent des inégalités (accès à l'école, quartiers défavorisés et phénomènes de banlieue, exclusion). Armand Frémont propose une nouvelle entrée structuraliste corrélant les rapports sociaux et les rapports spatiaux avec le concept d'espace vécu : l'espace se construit à travers les rapports sociaux, spatiaux, les pratiques et les représentations ».

« D'après le répertoire des géographes de langue française il existait en 1989 130 géographes se réclamant de la géographie sociale (10 % des géographes français). En 2002, 127 géographes sociaux mais seulement 6,5% des géographes. En 2007 : 59 géographes et 3 % des géographes français. Pour la géographie culturelle, c'est l'inverse : en 1989 une cinquantaine de géographes se réclament de la géographie culturelle (4% des géographes français). En 2007 : 264 géographes et 10 % des géographes français, et 23 géographes (1%) qui se réclament des deux disciplines ».

Une des cibles favorites des nouveaux géographes de ce qu'il est coutume aujourd'hui d'appeler « l'après 1968 » est Paul Vidal de La Blache dont on exhume certains textes anachroniques afin de bien montrer comment la géographie académique peut aboutir à des hypothèses géographiques délirantes : tels ces « *négritos* » du Sud-Est de l'Asie, dont la morphologie et les mœurs prouveraient qu'ils ne peuvent pas être un peuple de marins, ce qui accrédirait le fait que les territoires sur lesquels ils habitent faisaient autrefois partie d'un même continent (J. Lévy, 2001, p.104). Mais, dans les années 1960 et 1970, la critique marxiste de cette vision naturaliste et fixiste (voire raciste) des rapports entre l'homme et l'espace ne considère pas non plus le « social » (comme ensemble des phénomènes se produisant dans une société) comme une donnée importante puisqu'il s'agit d'analyser comment une société de classes fonctionne et comment elle va être remplacée (comment elle peut être remplacée) par une société sans classes.

La génération de l'après 1968, inspiré par les courants qu'on pourrait appeler structuralomarxistes (F. Dosse, 1992) mène donc le travail de critique de la géographie vidalienne (fortement installée comme discipline académique produisant de la science scolaire) à partir de revues telles que « Espace-temps » ou « Hérodote », ce qui permet l'émergence de nouvelles générations de géographes, en particulier ceux qui se se réclament de la géographie sociale.

Le « tournant géographique » (J. Lévy, 1999) ne viendra cependant pas d'une nouvelle génération qui, à son tour, produirait dans l'opposition une nouvelle critique d'un modèle, mais d'une forme de « révision déchirante » de la génération qui a vécu l'avant et l'après mur de Berlin et revisite son passé. Comme pour d'autres sciences sociales (la sociologie en particulier) le travail de critique de la géographie académique semble alors s'être reporté vers une interrogation sur les fondements même de cette pensée critique (notamment le marxisme et le structuralisme, J. Lévy, 1999).

La question de savoir si la géographie est une science sociale reste cependant centrale dans les discussions interdisciplinaires et détermine encore un peu plus sur un axe de « dureté » de la science géographique la position de la géographie physique (mais aussi de la géographie anciennement dite « tropicale »³), par crainte que la géographie ne se dissolve dans la sociologie ou l'anthropologie. On peut penser à l'inverse que la géographie sociale a participé au désenclavement de la géographie en faisant passer la géographie « *d'une analyse des paysages et de l'espace en général vers une analyse entre faits sociaux et faits spatiaux* ». (L. Cailly, id, p. 853)

Une autre position que prennent les géographes se réclamant de la géographie sociale est la distance avec « *les courants quantitativistes et l'analyse spatiale tant pour des raisons politiques – ils sont jugés trop proches du pouvoir et de l'ordre établi – que pour des raisons épistémologiques – ils manquent de considération pour les facteurs sociaux* » (id.). La construction logique de la géographie chorématique (R. Brunet) dresse des listes de structures spatiales élémentaires et propose une « langue des signes » géographiques qui affirme la cohérence intrinsèque des systèmes d'organisation spatiale. Si ce courant géographique partage avec la géographie sociale l'idée que l'espace est une œuvre humaine, en critiquant ceux qui comme P. Vidal de La Blache et F. Braudel « *plantent le décor naturel avant de passer aux choses sérieuses* » (R. Brunet, 1994, p.65), il n'évite pas à son tour la critique : celle d'une modélisation excessive donnant une vision caricaturalement surplombante de l'espace des sociétés. Les objets qui servent à construire cette modélisation (et plus encore à la diffuser, notamment dans les manuels scolaires) sont des « gros » objets économiques ou sociopolitiques : la région Champagne est schématisée dans l'orbite de Paris et aux confins de l'aire d'influence de l'Allemagne entre « France féconde », « Axe des reconversions », « Europe développée », « Diagonale déprimée ». S'il s'agit bien d'une géographie sociale, on peut douter qu'il s'agisse encore d'une géographie humaine (quoiqu'en dise Roger Brunet)

³ Une forme de géographie culturelle ? fondée sur la naturalité du rapport entre les hommes, les climats et les continents du « Sud » ?

tant le poids et la logique des structures pèsent sur la description de la répartition des hommes sur l'espace.

Cependant, en parallèle avec la montée en puissance de la géographie quantitative, l'analyse spatiale a en commun avec la géographie sociale la recherche des structures de l'espace géographique. Elle utilise pour cela des modèles conceptuels qui permettent de « penser » l'espace à partir d'une démarche logique, suivie d'une démarche de vérification inspirée de modèles mathématiques. Cela est nécessaire pour revaloriser une science géographique parfois bien « floue » au regard des exigences de la communauté scientifique : « *L'emploi d'expressions telles que 'la plupart des villages...', 'souvent, les paysans...', 'un grand nombre de citoyens...', '...en général, les montagnards...', 'les distances parcourues étaient immenses ...' tend implicitement à quantifier un fait ou un phénomène. (...) L'objectif de la géographie quantitative est d'abord de tenter de donner une dimension objective à cette partie implicite d'un discours dont certains auteurs ont parfois tendance à abuser* ». (F. Moriconi-Ebrard, 2003, p. 757). Avec les outils des méthodes quantitatives, la géographie sociale peut justifier son statut de « science » aussi bien vis à vis de la géographie physique que de celle d'une sociologie quantitative fondée sur la mise en place d'appareils lourds de mesures statistiques (INSEE).

Ce qui distingue la géographie sociale de ces autres « nouveaux courants géographiques » n'est pas une conception particulière des rapports de l'homme et de l'espace (sur laquelle nous reviendrons plus loin) mais plutôt les objets qu'elle a étudiés et qui ne l'avaient pas été avant par la géographie parce qu'ils semblaient mineurs : la scolarisation, les ségrégations, les élections, la pauvreté, les déchets. La prise en compte de ces objets n'est pas neutre « [elle] *constitue en soi une première forme d'engagement [déclinée] à travers différents mots-clés : l'utilité de la recherche (R. Séchet, 1998), l'approche critique, la responsabilité, les valeurs, l'implication du chercheur* » (R. Séchet et V. Veschambres, 2006, p. 17). Elle est sur ce plan proche des *cultural studies* anglaises (culture en moins, structures en plus), menées par des universitaires issus de classes populaires ou d'origine immigrée (tels que R. Hoggart et S. Hall) enseignant dans des universités technologiques périphériques. La démocratisation de l'université et la démographie étudiante permet en effet, en France comme en Angleterre, l'émergence de nouveaux chercheurs dans l'espace universitaire. On peut poser l'hypothèse que c'est par ces chercheurs que la géographie sociale participe au renouvellement de la géographie française. Les nouveaux objets géographiques qu'ils importent avec eux aident en effet à faire le tri des paradigmes propres à la géographie, entre

ceux qui étaient étroitement liés à une vision du monde, propre à une époque, et ceux qui perdurent ou émergent à la faveur des recompositions sociales et territoriales contemporaines.

La géographie sociale affirme donc le primat de la société sur l'espace. Lorsque ce courant de la géographie française s'institue lors du colloque de Lyon en 1982, c'est pour affirmer le « *renversement de l'ordre des facteurs* », la « *trame humaine* » devenant l'élément central de la compréhension de l'espace. « (...) *le géographe s'implique dans l'analyse du rôle de l'espace en tant qu'enjeu stratégique (pour la société) et tactique (pour les acteurs au quotidien) dans la reproduction des sociétés et les régulations sociales* » (R. Rochefort et R. Séchet, 2006, p.8). « *Ce qui apparaît premier est alors la société et non l'espace, ce sont les processus sociaux et sociétaux, le jeu des acteurs publics et privés, mais à l'évidence l'espace joue un rôle interactif négligé dans d'autres disciplines* » (J.-P. Augustin, 1995, p.5). Le territoire, « *réalité construite et reconstruite en fonction de conjonctures historiques [qui] reçoit son sens des processus sociaux qui s'expriment à travers lui* » (id) peut même être considéré comme une « option épistémologique », opposée à l'espace proprement géographique : « *Le 'territoire' correspond à l'espace socialisé, l'espace géographique à la construction qui permet de le penser* ». (J. Lévy, 2003, p. 907).

Cette position qui devient plus sociologique que marxiste au fil des années⁴ est proche, dans ses paradigmes comme dans son évolution, d'autres approches telles que celle de la géographie du sous-développement (Y. Lacoste) à travers notamment la revue « Hérodote », et celle de la revue « Espace-temps » dirigée par Jacques Lévy. Elle se rapproche aussi, par la critique de l'académisme universitaire et par la diversité des objets étudiés, de la géographie radicale américaine (A. Merrifield, W. Bunge, D. Harvey). Moins marxiste qu'anarchiste et non-violente au départ (1969 et la revue Antipode, en pleine guerre du Vietnam) la géographie radicale américaine questionne en effet la construction d'un savoir universel, interroge les méta-récits du point de vue des « autres » marginalisés, ceux qui sont traditionnellement exclus des pratiques intellectuelles. La théorie des savoirs situés et le récit des expéditions géographiques dans lesquelles W. Bunge théorise la coproduction des savoirs entre universitaires et exclus sur le site même de la recherche (les quartiers noirs de Detroit) illustrent cette posture critique (B. Collignon, 2001). La géographie anglo-saxonne, dans sa diversité sert aujourd'hui de référence pour légitimer de nouvelles postures inspirées des philosophes français de la fin du XXème siècle: l'interrogation sur les savoirs (M. Foucault), la déconstruction des méta-récits (J. Derrida), l'antisystème (G. Deleuze et F. Guattari).

⁴ L'affaiblissement de la perspective historique hégélo-marxiste rend de nouveau possible une approche synchronique des faits sociaux, comme par exemple dans la sociologie d'Alain Touraine.

Cette géographie devient d'autant plus influente en France qu'elle concilie le pragmatisme d'une géographie tournée vers des objets contemporains (le féminisme, l'économie de la culture, le post-colonialisme, l'ethnicité)⁵ et l'utilisation des concepts forgés par l'école française de la postmodernité (J.-F Lyotard, J. Baudrillard).

Si les mêmes effets produisent les mêmes causes (influence des tensions géopolitiques mondiales, mouvements sociaux, émergence de chercheurs issus des classes populaires) la manière d'étudier des objets géographiques semblables diffère cependant sensiblement entre ces courants de la géographie anglosaxonne et de la géographie française. L'opposition entre eux s'est cristallisée sur les accusations symétriques de « structuralisme » et de « culturalisme », où l'on montre par le suffixe « -isme » la volonté d'instrumentaliser la comparaison ! Les Etats-Unis ou le Canada sont montrés sous le jour de pays « ethnicistes » (notamment à cause des recensements ethniques), l'Angleterre est « communautariste », le concept de culture est donc suspecté *a priori* d'être « de droite » dans une conception républicaine rigide des droits de l'homme et du citoyen, surtout lorsqu'il est homme et citoyen français. J'aborderai plus loin, à partir du constat que les objets étudiés et la position des chercheurs en marge du système institutionnel sont les mêmes, comment on peut expliquer et éluder ces positionnement théoriques par une réflexion sur la complémentarité des approches culturelles des faits sociaux.

La formation sociospatiale du territoire

Dans son ouvrage « Géographie sociale et territoire » Guy Di Méo (1998) propose un outil et un modèle, la « formation sociospatiale », pour rendre compte de la complexité de la construction des territoires, en y intégrant en particulier la culture comme variable à part entière. Guy Di Méo fonde son raisonnement sur la conception kantienne de la coexistence de deux réalités (phénoménale et nouménale) et donc de deux espaces : celui qui a rapport avec le monde des phénomènes et des lois physiques, celui qui a rapport au monde des formes telles qu'elles apparaissent à l'homme et telles qu'il se les représente et les organise consciemment. L'espace géographique, comme écosystème et produit social, procéderait de ces deux réalités, ce qui lui permet d'être chronologiquement puis simultanément perçu, vécu, représenté et produit par l'homme. Cette approche phénoménologique attribuée à l'espace géographique, dans ses transformations successives, une essence et une accessibilité aux sens humains. L'accessibilité et la permanence de l'espace géographique en font un élément

⁵ B. Cooper, L. Mc Dowell, Thrift et Olds, D. Harvey, J. Jacobs, E. Soja.

central de la vie sociale des hommes, en particulier par sa capacité à accumuler les traces de l'activité humaine et à enregistrer la mémoire des sociétés.

A l'aide de cette double articulation, Guy Di Méo définit le territoire, décrit les structures élémentaires de la territorialité et propose un outil et un modèle, qu'il nomme la formation sociospatiale (FSS). La FSS est fondée sur l'expérience de la construction et la déconstruction permanente des territoires d'une part, sur la relativisation des analyses géographiques basées uniquement sur la géographie physique, la géographie économique ou la géographie politique d'autre part. Pour Guy Di Méo, le territoire est fondé et institué (se fonde et s'institue) à partir de deux couples d'instances: premièrement les instances géographiques et économiques, définies comme des infrastructures, deuxièmement les instances politiques et culturelles, définies comme des superstructures. Les combinaisons de ces quatre instances peuvent expliquer la plus grande partie des phénomènes observés sur les territoires.

La formation sociospatiale utilise également les échelles, puisqu'une large part est laissée à la représentation que se font les individus et les sociétés des espaces qu'ils occupent : « à la différence des 'idéal-types' géographiques, prisonniers d'échelles spécifiques, [la formation sociospatiale] ne connaît pas cette sorte de limite. (...) . Son utilisation peut être étendue à toute entité spatiale, depuis la localité la plus étroite (lieu-dit, commune, agglomération, 'pays' rural) jusqu'aux territoires des nations et des fédérations de pays, sans négliger des concrétions spatiales moins institutionnalisées : celles de la rébellion et de la dissidence, de la vie associative et sportive, etc. » (G. Di Méo, 1998, p.152 et 153).

Une question posée par la formation sociospatiale est de savoir s'il vaut mieux nommer la quatrième des instances qui organise la construction des territoires « instance culturelle » ou « instance idéologique » (G. Di Méo, 1998, p.229). Selon Paul Claval, la culture se définirait comme « l'ensemble des artefacts, des savoir-faire et des connaissances par lesquels les hommes médiatisent leurs relations avec le milieu naturel » (P. Claval, 1995 in G. Di Méo, 1998, p.230). A l'opposé de cette formulation, (qui suppose qu'on trouve une définition de ce qu'est le « milieu naturel »), Guy Di Méo propose l'idée que culture et idéologie (en tant que « système d'idées, ensemble structuré de représentations, de valeurs, de croyances » servent à « décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité » [(H. Gumuchian, 1991, in G. Di Méo, 1998, p.231)] sont étroitement liées dès lors qu'on les envisage sous l'angle d'instances engagées dans la construction des territoires.

C'est donc le « jeu dialectique des instances » qui permet la formation sociospatiale. Si les quatre instances peuvent séparément jouer de l'une vers l'autre (les combinaisons permettent presque toutes les explications possibles : poids économique de la « culture », collusion entre pouvoir économique et pouvoir politique, valorisation économique du patrimoine naturel, gestion culturelle des problèmes sociaux etc.), on peut distinguer une géographie des instances visibles (l'aspect matériel, concret des instances géographiques et économiques) et une géographie moins visible représentées par « *les valeurs abstraites de l'idéologie et des rapports d'autorité, de domination ou de dépendances qui se tissent entre les individus appartenant à des groupes spatialisés* » (G. Di Méo, 1998, p. 162).

La géographie sociale de Guy Di Méo apparaît à l'époque de la parution de « Géographie sociale et territoires » (et quelques années après « l'Homme, la société, l'Espace », 1991) comme une tentative de synthèse des différents courants de la géographie française, applicable à la plupart des objets traités par celle-ci, ce que démontre la variété des exemples pris dans l'ouvrage : espaces pastoraux du Niger, ville de Boston, Entre-deux-Mers (Gironde, France), circuit insulaire de la Kula, au large de la Nouvelle Guinée, ville antique de Millet etc. Son « application pratique » dans les études de cas réalisées méthodiquement par les géographes Jean-Claude Hinnewinkel sur les terroirs viticoles bordelais ou Luc Greffier sur les villages vacances montre l'efficacité et l'ampleur de la méthode.

Cependant, et de l'aveu propre de ses promoteurs, la géographie sociale (et la formation sociospatiale en partie) est débordée par le tournant culturel de la géographie. A cela Guy Di Méo donne plusieurs raisons :

Un échec de la géographie sociale ? Guy DiMéo, 23/05/08⁶

« L'échec de la géographie sociale ? On peut lui trouver de multiples raisons, [en particulier celles qui seraient liées] à des grands paradigmes scientifiques, à l'évolution de la connaissance. On parle d'un « tournant culturel » dans les sciences sociales? N'est-il pas pour quelque chose dans le succès indéniable de la géographie culturelle ? Alain Touraine (Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui, 2006) donne plusieurs clés à ce tournant culturel. L'auteur parle d'un déclin du paradigme social et de la nécessité de remplacer le paradigme social par un paradigme culturel. Selon lui, ce paradigme se substituerait à celui d'une société

⁶ Guy Di Méo, notes prises lors d'une conférence à l'école des hautes études doctorales, 23/05/08, Paris.

défunte, sapée par la mondialisation, devenue étrangère aux catégories classiques (celles des classes sociales, du prolétariat, de la bourgeoisie, des inégalités). Le nouveau paradigme culturel se situerait entre deux pôles : premièrement celui des forces impersonnelles, le marché, la violence, la mondialisation ; deuxièmement le sujet : affirmation de la liberté et de la capacité des être humains à se créer et de transformer individuellement et collectivement. Il n'y aurait donc plus de place pour les catégories et ce vide serait comblé par le culturel. De nombreux auteurs se réclament de ce tournant culturel. En général, cela s'accompagne d'une évacuation des structures, des organisations, des positions sociales. Devant l'incertitude concernant le concept de classes sociales, devant les catégorisations, les classements, il y a une sorte d'abandon de ce que pourraient être les marquages sociaux. Nombre de travaux mettent l'accent sur ce point. Devant cette situation, on se prend à rêver à une géographie qui serait à double dimension, à la fois sociale et culturelle : une géographie qui tiendrait compte de ce que l'espace géographique doit aux rapports sociaux mais aussi aux éléments de culture, mais une culture qui ne serait pas considérée comme surplombant les sociétés (...) mais produites dans les interactions sociales, en élaboration permanente, dont le champ social serait à la fois l'expression et le creuset. Cette vision d'une géographie sociale et culturelle serait à promouvoir. Il s'agit d'affirmer une certaine co-substantialité du social et du culturel en géographie ».

C'est à présent autour de ces constats que nous allons organiser la réflexion.

b) Le tournant culturel de la géographie

Le mot "tournant géographique" est du au philosophe Marcel Gauchet. Il est repris en titre de l'ouvrage du même nom par Jacques Lévy (1999) : penser l'espace des sociétés, ce n'est pas (seulement) penser les liens entre sociétés et espaces mais penser l'espace comme une condition première de l'organisation sociale. A l'image des passagers qui remplissent la rame de métro en choisissant méthodiquement la place la plus éloignée possible de l'« Autre » - à moins que la place de chacun ne soit déjà bornée par une limite « de classe » (première ou deuxième classe) ou « de race » (l'apartheid dans les bus aux Etats-Unis avant le

Civic Right Act de 1964)⁷ - l'histoire des sociétés et des hommes est indissociable des rapports (contacts, écarts) qu'ils entretiennent entre eux dans leur environnement immédiat. La réintégration dans la pensée géographique de la « dimension cachée » (E. Hall) qui interroge les limites de la promiscuité entre les hommes, de l'interactionnisme (E. Goffman) ou de l'ethnométhodologie (H. Garfinkel) fait progressivement apparaître une vision de l'espace renouvelée, plus fluide et moins déterministe, dans laquelle l'individu est crédité d'une certaine autonomie.

Les propositions de Michel Lussault dans son livre « L'homme spatial » (M. Lussault, 2007) tendent à restaurer un peu plus encore le statut de la géographie parmi les autres sciences sociales en montrant que la répartition des hommes dans l'espace est, plus que toute autre phénomène observable, le fondement des sociétés humaines. L'homme spatial se construit dans et par l'espace, en même temps qu'il fait société. La politique est spatiale depuis qu'il y a des hommes engagés dans une " lutte des places " qui pèse, aujourd'hui comme hier, sur la plupart des grandes politiques publiques : urbanisme, sécurité, logement, immigration, questions scolaires... Une des plus importantes activités humaines ne consiste-t-elle pas, pour chaque individu, à s'extraire de ses contingences spatiales ? La « lutte des places » n'est-elle pas un des fondements des conflits sociaux ? La démocratie, c'est la distance choisie ; la terreur totalitaire, l'écrasement des individus dans le collectif, dont le symbole ultime est le camp (H. Arendt). D'autres éléments posés comme des paradigmes proposent un changement profond dans la manière d'appréhender l'espace des sociétés, même si aucun d'eux, séparément, n'avait été vraiment ignoré par les géographes contemporains. Michel Lussault (citant B. Latour, 1991) pose comme hypothèse que la « nature » est un artifice, nécessaire à la compréhension du monde par les individus et à l'acceptation du contrat qui les lie entre eux : « *Chaque société construit artificiellement ses états de nature qui assurent une partition, une répartition et un régime de relation légitimes (acceptées par le plus grand nombre) entre l'humain et le non-humain, entre le naturel et le social* » (M. Lussault, 2007, p. 20). Ensuite, en décrivant « un système spatial complexe » (citant E. Morin, 1990) il montre que les premières échelles spatiales auxquelles est confronté l'individu sont celles imposées par les limites du corps, par les couples et les « cellules » familiales et que celles-ci se connectent avec de multiples autres formes sociales plus ou moins élaborées ou médiatisées. Enfin en réaffirmant l'hypothèse que l'espace fonde la coexistence, il se réfère à la lecture philosophique de P. Sloterdijk pour proposer une philosophie de l'espace « systémique, relativiste et hyper-relationnelle » montrant « *l'indispensable et inlassable*

⁷ M. Lussault, 2007.

activité des êtres humains avec la distance et les places » (...) « Ainsi, à rebours de toutes les théories qui font de l'espace un simple reflet de la société et invalident, de ce fait même, et son caractère d'objet de science et la discipline chargée de son étude, il convient d'affirmer le rôle de l'espace humain dans l'organisation et le fonctionnement des sociétés » (M. Lussault, 2007, p.37). Michel Lussault inverse donc la pensée des géographes sociaux en organisant la dialectique de l'individu et du monde préalablement à l'observation des dimensions du système sociétal.

Ce positionnement innovant s'inscrit dans ce qu'Alain Touraine (2005) annonce comme l'apparition de nouveaux paradigmes, sans introduire cependant l'idée que dans les interstices laissés par l'émiettement des structures (Alain Touraine ne va pas jusqu'à envisager la relativité des structures) pourraient se constituer de façon importante une dimension culturelle nécessaire à la cohésion sociale⁸. Michel Lussault et Jacques Lévy, en énumérant les « dimensions » qui s'articulent au sein de « toute société » « ... à savoir : l'économique, la sociologique, la politique, la spatiale, la temporelle, l'individuelle, la naturelle » (J. Lévy, 1994, in M. Lussault, 2007, p.39) réintroduisent néanmoins mais *a posteriori* les systèmes de classement du social en précisant leur aspect d'artifice scientifique nécessaire *a minima* pour analyser des situations complexes. La dimension culturelle n'apparaît pas, ou alors elle est considérée comme contingente.

Michel Lussault élude l'apport de la sociologie critique dans la géographie sociale en connectant les caractères propres de la grammaire géographique (métrique, échelles, lieu, aire, réseau...) et une définition de l'identité spatiale comme « ensemble de valeurs fixées sur un espace (que ce soit un lieu, une aire ou un réseau) qui constitue une référence utilisée par un et/ou des acteurs qui le pratiquent pour se définir en se distinguant des autres acteurs » (M. Lussault, 2007, p.93). Si la référence à l'individualisme méthodologique n'est pas explicite, le recours à l'ethnométhodologie ou à l'interactionnisme l'est davantage. L'espace des sociétés se construit dans les interactions entre les individus ou les groupes et leur environnement, par « l'épreuve spatiale » et « le compromis ». La référence à la sociologie de la justification (L. Boltanski et D. Thévenot, 1991) et à la sociologie de l'innovation (B. Latour, 2001) montre cependant l'appartenance de la géographie aux « sciences sociales » mais s'oppose évidemment à la radicalisation de la géographie chorématique de Roger Brunet dans une application de règles appliquées à l'analyse spatiale (R. Brunet, 1990). L'exemple initial que

⁸ Dimension culturelle dont le retour en force semble être considéré par Alain Touraine comme contingent et apparaître « par défaut » lorsque les structures sociales liées aux systèmes économiques (ou technocratiques) de production s'affaiblissent (A. Touraine, 2005).

Michel Lussault donne pour étayer sa démonstration (le *Tsunami* du 24 décembre 2004 en Asie du Sud-Est) est d'une grande modernité : la description « épaisse » et pluridisciplinaire d'une catastrophe « naturelle » et de ses multiples conséquences économiques, sociales, médiatiques, géopolitiques donnent l'exemple de ce que pourraient être de nouveaux modes d'appréhension et d'explication majeurs de l'espace mondial des sociétés par leur capacité à synthétiser les nouveaux rapports, complexes, de l'individu et du monde. Mais n'est-ce pas aussi un effet des nouveaux modes de gouvernance mondiale ? Que pourrait nous dire du *Tsunami* une géographie postcoloniale ? une géographie sociale⁹ ? des *subaltern studies* ? C'est ce que nous essaierons de montrer un peu plus loin.

Pour Alain Touraine (2005) cette tension entre l'homme envisagé comme sujet et les phénomènes mondiaux tend à éliminer les catégories : le vide explicatif serait alors comblé par le culturel. Dans le paradigme culturel tel que le décrit A. Touraine le sujet compte sur lui-même, d'où sa propension à revendiquer un droit culturel : puisque l'on ne peut plus compter sur les idéaux collectifs pour construire, il faut que l'on ait les moyens de se construire des croyances. Devant l'incertitude concernant le concept de classes sociales, il y aurait une sorte d'abandon de ce que pourraient être les marquages sociaux.

Qu'en pense-t-on du côté de la géographie culturelle ? Les successeurs de Paul Claval participent globalement à l'option méthodologique qui met l'individu au cœur du processus de production de l'espace. Certes on a pu caricaturer la géographie culturelle de Paul Claval (P. Claval, 1995) et sa dérive culturaliste, régionaliste, relativiste etc. Ces critiques, d'après J.-F. Staszak¹⁰ sont infondées dès lors qu'on n'institue pas la culture comme une entité autonome et première, mais comme un ensemble des représentations possibles proposées à l'individu dans une société ou un groupe donné. Dans ces conditions, le géographe doit étudier les cultures qui déterminent les pratiques engagées dans la production d'espace : on peut dire que ce sont des pratiques et des représentations « géographiantes » : « *La géographie culturelle ne s'attache pas à un objet particulier : elle concerne aussi bien l'économique, le social, le politique etc. Elle se fonde sur une approche spécifique, qui peut relever de différents cadres épistémologiques, mais qui est attentive aux 'conditions de matérialité, d'historicité et de géographicité de tout fait humain et social'* (P. Claval, 1999), *et qui prend en compte la diversité humaine des groupes et des territoires ainsi que les*

⁹ Le sociologue Danilo Martucelli (notes de conférence, octobre 1996, Université de Bordeaux) explique la pérennité des classes sociales avec l'exemple du naufrage du Titanic : 90% de survivant en 1^o classe, 60% en seconde classe, 20% en troisième classe et aucun en quatrième classe... taux inversés, pour le Tsunami, du point de vue européen, puisque les victimes européennes faisaient part des classes aisées en vacances : mais on voit que les modèles d'explication ne sont pas caducs.

¹⁰ Conférence du 16/03/07, Maison des Suds, Pessac.

processus de communication qui les menacent ou les constituent ». (J.-F Staszak, 2003, p. 218).

Cette posture marque également une rupture théorique importante avec la géographie sociale : en affirmant que « le monde est un », Jean-François Staszak réfute l'opposition kantienne entre réalité objective et réalité subjective : « *Penser le Monde sous la forme de cette dichotomie est réducteur et conduit à une schizophrénie ontologique et épistémologique, peu compatible avec l'expérience. La dichotomie des deux mondes ne permet apparemment pas de rendre compte de l'unité de l'être, et particulièrement de l'être dans l'action. L'individu est à la fois dans le monde subjectif et dans le monde objectif, dit-on : pourtant l'un n'est pas contenu dans l'autre, et l'un et l'autre ne semblent pas superposables. Cette dichotomie ne rend pas justice à la nature de l'expérience que l'on a de la réalité* » (J.-F. Staszak, 1997, p.21). Deux références s'imposent à la lecture de l'ouvrage dirigé par J.-F. Staszak dont est tiré cet extrait. La première est la philosophie de Gilles Deleuze : la division entre le réel et sa représentation est un artifice (G. Deleuze, 1969) qui contraint la pensée et peut avoir comme conséquence de construire une science organisatrice et hégémonique, fondée sur une vision schizophrénique du monde (G. Deleuze et F. Guattari, 1980). La seconde, citée explicitement par J.-F. Staszak, est l'école de Paolo Alto et son constructivisme radical issu d'une critique de la psychanalyse : l'objectif scientifique que propose Paul Watzlawick (1978, 1981) est d'analyser les processus à travers lesquels nous créons des réalités, qu'elles soient individuelles, sociales, idéologiques ou scientifiques.

Trois conséquences découlent de ces positionnements théoriques de la géographie culturelle. La première est que l'individu, producteur d'espace, est crédité d'une intentionnalité dans ses choix (intentionnalité qui peut être considérée ou non comme « rationnelle » selon la définition qu'on donne de cet adjectif), même si cette affirmation est tempérée par le constat que les individus ont une autonomie variable selon les contextes ; l'expérience joue un rôle central dans ces processus de choix qui associent de façon itérative la connaissance et l'action. La deuxième est le postulat de l'efficacité des cultures et des pratiques qui y sont attachées dans la création d'espace, ce qui rapproche la géographie culturelle d'un corpus de références anthropologiques et philosophiques telles que la notion de « sphère idéale » proposée par M. Godelier¹¹ et plus encore de la notion de « performativité » que je développerai plus loin, la notion de culture dans sa complexité étant réintroduite au cœur des phénomènes sociospatiaux, notamment pour expliquer leur diversité.

¹¹ La sphère idéale (M. Godelier, 1992) est celle dans laquelle l'homme a la capacité de construire la matérialité du monde qui l'entoure avec des idées.

La troisième est réflexive : si l'on admet que les pratiques culturelles produisent de l'espace, il faut bien admettre que la géographie, en tant que pratique culturelle, est également productrice d'espace. Il n'y a pour s'en persuader que de considérer les continents, ces « gremlins de la pensée » (J. Lévy, 1999), mais mille autres exemples peuvent être mobilisés qui montrent l'arbitraire des représentations géographiques et les préjugés qu'elles cautionnent. Un des objectifs de la géographie culturelle contemporaine est de déconstruire ces représentations en considérant que les objets des sciences humaines et sociales sont des « objets culturels » puisqu'ils sont traversés par les normes ¹².

Dans un texte écrit à propos des Corses et des Alpains intitulé « Pourquoi les informateurs se contredisent-ils sans arrêt » Sergio Della Bernardina (in J.-F. Staszak, 1997) nous délivre une note de bas de page pleine d'humour qui indique comment la « déconstruction » peut être une démarche méthodologique sans pour cela devenir du « déconstructionnisme » : « *Serais-je en train de me livrer à un exercice déconstructionniste ? Pas du tout, je suis en pleine entreprise de reconstruction. (...) Avant de rentrer une nouvelle disquette dans l'ordinateur, désormais, on a l'habitude de la soumettre au contrôle d'un logiciel censé repérer les impuretés éventuelles. Eh bien, même lorsqu'on déteste l'approche pragmatique, lorsqu'on ne croit pas au caractère contingent, contractuel et utilitaire de toute production de sens, même lorsqu'on reste farouchement substantialiste, force est de s'ouvrir au caractère thérapeutique de cette approche critique et relativisante. L'application ponctuelle de ce qu'on appelle le déconstructionnisme peut rendre service même aux objectivistes les plus inoxydables (dont peut-être je fais partie), mais dans le sens de l'objectivisme radical évoqué par Pierre Bourdieu lorsqu'il écrit : « l'objectivation du rapport subjectif à l'objet fait partie des conditions de l'objectivité » (1979), ne serait-ce que comme un procédé d'hygiène épistémologique censé repérer, comme un scanner, les fausses évidences, susceptibles de gangrener, à terme, leur jolie créature ».* (S. Della Bernardina, 1997, p. 53).

c) Est-ce la façon de faire la géographie ou le monde qui change ?

Pour d'autres géographes cependant le changement de la géographie contemporaine se situe moins dans une déconstruction des modes de pensée antérieurs que dans les profonds et rapides changements qui affectent les rapports des hommes et de l'espace. Si la science

¹² On peut même affirmer que les objets des sciences sociales sont des normes (Denis Retailié, document préparatoire au contrat quadriennal ADES, 2009).

géographique a changé, dit en substance Jacques Lévy, c'est que l'espace des hommes change : les individus ne sont plus seulement déterminés par leur situation dans l'espace, ils ne sont plus « assignés à résidence » car « [ils] *disposent par leur mobilité et leurs choix d'habitat d'un véritable « capital spatial » et de marges de liberté inédites, ce qui leur donne de nouvelles responsabilités* » (J. Lévy, 1999, 4^o couverture).

Jean-Pierre Augustin part de ce même constat en distinguant cinq processus qui changent profondément l'organisation des hommes sur l'espace : « *celui de la mobilité accélérée qui favorise un changement d'échelle urbaine remettant en question la distance physique comme indice de la proximité sociale; celui de la rétraction du social qui correspond au délitement de l'organisation traditionnelle au profit d'un espace de parcours entre de multiples lieux; celui de la multiplication des moyens d'information et de communication qui agit dans l'espace social au détriment des relations personnelles directes; celui de la remise en cause de l'intégration par le travail qui a longtemps été un des fondements de l'organisation urbaine; et enfin celui de l'individuation qui devient un principe fondateur se distinguant de l'individualisme conçu comme un repli sur soi* ». (J.-P. Augustin, 1998, p.11 et p.12).

Les changements de mode de vie que ces processus provoquent font de plus apparaître d'autres objets géographiques (tourisme, sport, loisirs, fêtes, patrimoine...) sur de nouveaux espaces du temps libre (équipements sportifs et culturels, spots de surfs, chemins de randonnée, espaces éphémères des *raves-parties*). Dans une société où le travail n'occupe plus une place aussi centrale que celle qu'il avait au début du XX^e siècle, ces changements relativisent d'autres objets (industrie, agriculture, ports, matières premières) auxquels semblaient attachés de façon consubstantielle des conflits sociaux et territoriaux, eux-mêmes éléments structurants d'une pensée dialectique.

Du point de vue de la géographie sociale il faut donc examiner de façon attentive si ces conflits ont disparu avec leurs objets (exemple de l'industrie et de la classe ouvrière dans les pays développés, exemple de la décolonisation) pour laisser la place à une société dans laquelle les conflits sociaux se sont diffusés à la société toute entière, ou bien s'ils se sont déplacés. On peut d'ores et déjà poser l'hypothèse d'une certaine permanence des rapports sociaux conflictuels (sexe, âge, classe, race) se traduisant par de nouvelles organisations spatiales hiérarchisées, produisant et reproduisant à leur tour cultures et subcultures, ethnicité et paysages. Mais on peut également résister à la tentation qui consiste à affirmer de façon péremptoire la mort de la classe ouvrière, la fin du colonialisme ou la disparition du monde

rural¹³. Que signifie cet empressement à déclarer des catégories définitivement closes alors qu'elles existent encore ? Que sait-on de la capacité qu'auront les hommes de demain à mobiliser d'anciennes ressources culturelles familiales pour relancer une petite entreprise, une exploitation agricole ? Est-ce parce que la plupart des anciens pays colonisés sont aujourd'hui politiquement indépendants qu'il n'y a plus de colonialisme, d'impérialisme ?

Les critères proposés par Jean-Pierre Augustin peuvent être également interrogés sous l'angle de la justice spatiale : que signifient mobilité, rétraction du social, information et communication pour les quelques centaines de millions d'habitants qui vivent dans des sociétés rurales des pays pauvres, parfois sans électricité, sinon l'apparition de nouveaux partages de richesses et de nouvelles formes de discrimination ? La société de l'individu ne serait-elle pas un nouveau modèle culturel proposé comme universel par les sociétés dominantes ?

La ville au centre

Pour tous ces auteurs (parfois complémentaires, parfois en contradiction), il est un point de convergence qui s'appuie sur une réalité sociospatiale difficile à nier : quelles que soient les approches, économiques, sociales, culturelles, géopolitiques, la ville et les phénomènes de concentration urbaine apparaissent aujourd'hui déterminants dans la qualification et la requalification des espaces. La géographie du monde rural ou la géographie du développement, par exemple, peuvent difficilement considérer leurs objets autrement que périphériques aux grandes agglomérations urbaines qui concentrent aujourd'hui l'essentiel de la population et de l'économie mondiale. La géographie française a longtemps hésité à considérer la ville comme une réalité spatiale à part entière : « *la ville a longtemps été, en tant que concept, une sorte de secret de polichinelle pour la géographie, ce qui a créé un vide épistémologique : ce qui aurait du être le centre du dispositif d'étude de la ville faisait défaut (...) Au mieux, la ville a été traitée comme un milieu parmi d'autres* » (J. Lévy, 2003, p. 991). C'est la sociologie urbaine de l'école de Chicago qui lance probablement les études urbaines (E. Burgess, E.W Park), et l'on ne s'étonnera pas de retrouver la sociologie interactionniste à l'œuvre dans l'analyse de la coprésence, notamment dans les espaces publics (E. Goffman). En France, Jacques Lévy (id.) cite les écrits des auteurs novateurs qui ont pressenti le

¹³ Ou alors se souvenir du récit de Claude Lévi-Strauss (*Tristes tropiques*, 1955) à qui l'ambassadeur de France au Brésil, dans les années 1930, avait annoncé que s'il voulait voir des indiens en Amérique du Sud il fallait qu'il se dépêche parce qu'il n'y en avait presque plus...

changement de perspectives que provoque la métropolisation comme « *mouvement accusé de concentration de la population dans les métropoles* » (R. Brunet, 1992) : Manuel Castells, Henri Lefebvre, mais aussi Paul Claval. Il est en effet un des premiers (Théorie des villes, P. Claval, 1968) à proposer l'hypothèse que la ville est avant tout une organisation destinée à maximaliser l'interaction sociale, offrant à chacun la possibilité d'accéder au plus grand nombre de services en échappant aux contraintes dues à l'éloignement : « *La vie sociale implique l'aménagement de voies de circulation et d'espaces publics pour permettre aux uns et aux autres de vaquer à leurs occupations et de rencontrer les partenaires de leur choix. Elle mobilise des stades et des gymnases pour la pratique des sports, des églises ou des temples pour réunir les fidèles, des théâtres, des opéras ou des cinémas pour les spectacles, des cafés ou des restaurants pour les moments de détente, des édifices spécialisés pour l'exercice des fonctions administratives ou politiques* » (P. Claval, 1995, p. 245). La ville n'est plus seulement considérée comme un centre (une place centrale économique), ou comme le nœud d'un réseau territorial mais comme un mode d'organisation « en soi », producteur d'une sociabilité urbaine qui tend à se généraliser à la société tout entière.

L'approche sociale et culturelle proposée par Paul Claval trouve des échos dans le travail de recherche de Jean-Pierre Augustin : l'évolution des sociabilités urbaines ne doit plus être circonscrite au seul périmètre des agglomérations car elle est le symptôme d'une évolution générale de l'espace des sociétés. Étudiée au départ sous l'angle des loisirs des jeunes, une nouvelle définition de la ville apparaît dans ces travaux avec le concept de métropole culturelle. Façonnée par l'histoire, la ville porterait les traces de différentes époques : époque pré-industrielle présentant une configuration radio-concentrique ou en damier, favorisant l'interaction sociale; époque industrielle marquée par l'édification des usines et des cités ouvrières en périphérie des villes, puis par les propositions des urbanistes proposant de nouveaux modèles fonctionnels (habitat vertical, étalement de la banlieue). Plus que les excès des urbanistes, « *les effets de la métropolisation (...) qui débute dans les années cinquante ont aggravé l'étalement des villes et amené à reconsidérer leur classement en fonction d'un gradient d'urbanité. Certains parlent de métropoles pour souligner l'élargissement urbain et la dépendance d'espaces profondément hétérogènes et pas forcément contigus intégrés dans le fonctionnement quotidien d'une métropole* » (Augustin, 1998, p.11).

Ce pourrait être la naissance d'une troisième ville « postmoderne » ayant la capacité de réutiliser ce qui l'a précédée. Outre la transformation progressive des centres villes en espaces de loisirs, rues piétonnes, parcs, lieux de pratiques sportives urbaines au détriment des

anciennes fonctions commerçantes repoussées vers les périphéries, les équipements culturels (musées, cités des sciences, de la musique ...) ou sportifs (stades, vélodromes, patinoires) se développent vers un public plus large attiré par un nouveau type de consommation culturelle ; de grandes expositions, manifestations sportives, concerts, festivals de théâtre attirent dans les villes des millions de spectateurs ; le succès de la fête de la musique ou des nuits du patrimoine sont un indice de cette nouvelle configuration de la ville, mais aussi des nouveaux processus d'interaction sociale qui la construisent. Jean-Pierre Augustin constatant l'instrumentalisation de la culture dans ces processus emploie l'expression de métropole culturelle, dans laquelle la ville culture remplace peu à peu la ville machine et où c'est la ville toute entière qui devient équipement¹⁴.

Cette saillance de la ville comme modèle de description et d'explication du monde (qui a pour conséquence par exemple la transformation du statut des espaces ruraux ou désertiques en espaces périphériques des villes) connaît un grand succès chez les géographes français contemporains. Michel Lussault propose un changement de terme : l'urbain remplace la ville et devient l'horizon géographique du monde : « *L'urbanisation ne doit pas être pensée seulement en termes de mouvement, de développement démographique et d'expansion géographique des villes. Il s'agit d'un processus de remplacement d'un mode d'organisation sociale de la régulation de la distance (la ville, dont la diffusion fut planétaire) par un autre – l'urbain dont la diffusion contribue à la mondialisation et l'exprime.* » (M. Lussault, 2007, p. 303). Sans détailler ses « quinze propositions pour aborder l'urbain » on retiendra l'aspect radical de la proposition^o 2 : « *Le champ de l'urbain s'étend sans cesse jusqu'à quasi se confondre, dans certaines situations, avec le système sociétal dans son ensemble* ». On ne saurait mieux dire, mais relisons cette phrase. Qu'est-ce que le « champ de l'urbain » ? Quelle est cette généralisation de l'urbain qui recouvrirait sous un nom unique des millions de quartiers, des petites villes, des friches, des espaces cultivés, des déserts ? Comment peut-on généraliser une complexité annoncée par avance et réduite par principe ?

La prédiction d'une société totalement métropolisée doit aussi tenir compte, comme pour la disparition de la classe ouvrière, du fait que le monde paysan n'a pas encore tout à fait disparu. Que fait-on des immenses espaces agricoles des pays peuplés du Sud et d'Asie ? Des territoires ruraux recomposés à la faveur des migrations saisonnières, du tourisme ou de

¹⁴ Il faudrait cependant se poser la question de la validité du modèle historique décrit par J.-P. Augustin. D'une part peut-on généraliser le modèle urbain de « la » ville moderne ? (Les villes ne se ressemblent pas toutes). D'autre part la ville de l'époque industrielle ne représente-t-elle pas une période somme toute assez courte dans l'histoire des villes ? Babylone, Athènes ou Rome n'étaient-elles pas des « métropoles culturelles », tout en étant également des capitales économiques et politiques ?

l'essor des petites villes centre ? Est-ce finalement si nouveau que les espaces ruraux soient colonisés par les villes centres ?

La proposition faite d'un système sociétal confondu avec l'urbain dans un tout systémique a le défaut de tout modèle, pourtant combattu par ailleurs : la logique des densités, des métriques, des géotypes centraux et périphériques, des gradients d'urbanité instaure de nouveau au centre de la construction de l'espace géographique un modèle politique, économique, social et culturel dominant. L'urbain n'est-il pas « en soi » une construction idéologique ? A-t-il le même sens pour ceux qui peuvent se déplacer et pour ceux qui ne le peuvent pas ? Pour les hommes et pour les femmes ? L'urbain, aujourd'hui plus qu'hier, transforme-t-il les circulations, les évitements, les rencontres au regard des classes sociales, du genre, de l'âge, de la race ? Peut-être serait-il bon de regarder aussi le modèle urbain et ses principes non pas comme un système logique de placement des individus mais comme un modèle culturel dominant imposé par les anciennes villes impériales ? Laurent Viala, en questionnant ce « *caractère incontournable de l'adhésion métropolitaine* » puisqu'« *aucune autre alternative ne paraît envisageable* » soulève le côté fermé de la perspective : « *La métropole énonce une forme de vérité ultime, indépassable. L'affirmation métropolitaine de la ville est normative* » (L. Viala, 2006, p. 61), ce qui invite à approcher la production géographique sur la ville d'une façon critique.

2. Vers une géographie de l'individu

a) Individu, sujet, acteur ?

Avant de revenir sur l'influence qu'ont eue les théories postmodernes sur la géographie contemporaine, je rappellerai brièvement le débat intellectuel qui a eu lieu en France dans le dernier quart du XXème siècle autour de la question de l'individu dans les sciences humaines et sociales. Les manuels, traités et dictionnaires français de sociologie partagent *grosso modo* le point de vue des « quatre points cardinaux de la sociologie française ». Le premier, le structuralisme génétique, incarné par Pierre Bourdieu, prolonge et modernise le déterminisme « mécaniste » du structuralisme avec le concept d'habitus. Ce concept explique l'apparente facilité avec laquelle se reproduisent les rapports sociaux : la « violence symbolique » permet le maintien de la domination sociale et l'inégalité des rapports sociaux avec le consentement actif des agents. Le deuxième, représenté par Alain Touraine (l'actionnalisme ou l'école du mouvement social, A. Touraine, 1973) postule que les

sociétés post-industrielles se caractérisent par leur capacité d'agir sur elles-mêmes. La société se produit autant qu'elle se reproduit grâce à des acteurs qui se reconnaissent une identité commune dans leur opposition au modèle culturel dominant. Le troisième est le courant de l'individualisme méthodologique selon lequel les phénomènes sociaux doivent être abordés comme la résultante des actions d'individus doués de raison (R. Boudon, 1977). Les actions collectives sont donc le résultat de l'agrégation des choix rationnels faits par les individus. Le quatrième est le modèle stratégique : il existe des marges de liberté pour l'acteur s'il parvient à maîtriser les « zones d'incertitudes » qui ne sont pas prévues ou prévisibles dans le fonctionnement normal de l'organisation (M. Crozier et E. Friedberg, 1977).

Une des questions posées est la plus ou moins grande autonomie de l'individu : encore faudrait-il s'entendre sur les termes : individu ? sujet ? acteur ?

L'individu : on peut (pour simplifier cet immense débat !) postuler qu'il a toujours existé et dire qu'il émerge comme concept dès lors que se crée une opposition entre une société holiste (englobant l'individu) et une société individualiste (mettant au centre la liberté de l'individu). Cette distinction largement acceptée par les sciences sociales coïncide avec une vision historique du développement de l'individu (depuis la religion chrétienne jusqu'à la postmodernité, en passant par la Renaissance [Montaigne], les Lumières [Rousseau], le romantisme, l'existentialisme...) mais aussi avec une vision ethnogéographique du monde (par exemple la société européenne « judéo-chrétienne » vs la société indienne et le système de castes [L. Dumont, 1983]). La perspective postmoderne, qui se présente parfois pourtant comme anhistorique, peut ainsi analyser le fascisme, le nazisme ou plus récemment le communisme (voire l'islam radical) comme des régressions en ce qu'ils auraient apparemment en commun d'« écraser » l'individu dans le collectif. Quel que soit l'attachement que l'on peut avoir pour cette histoire de l'individu il faudra bien accepter l'idée qu'elle est ethnogéographiquement centrée sur l'homme blanc occidental en tant qu'acteur historique (maîtrisant l'historicité), producteur des modèles culturels dominants.

Le sujet : soumis ou dépendant du seigneur féodal il peut-être aussi un objet soumis à un processus de connaissance avant de devenir (depuis E. Kant) « celui qui parle, qui agit : l'acteur, l'auteur, moi » (R. Brunet, 1992, p. 470) et donc le sujet de lui-même. Non seulement l'individu évolue aujourd'hui souvent dans le cadre de sociétés démocratiques soumises à l'« impératif catégorique » de la liberté individuelle et de l'égalité des droits (ce qui peut être vécu comme une invitation à affirmer sa différence), mais il est contraint de devoir calculer son action, faire des choix, prévoir sa vie (habitat, carrière, famille) à l'aide d'une somme d'informations capitalisées pour améliorer sa réflexivité, qu'Anthony Giddens

définit comme « *l'examen et la révision constants des pratiques sociales, à la lumière des informations nouvelles concernant ces pratiques mêmes, ce qui altère considérablement leur caractère* » (A. Giddens, 1994, cité par X. Molenat, 2004, p. 33). L'individu devient sujet « *C'est un long processus complexe (...) Jusque là, l'individu de masse (c'est-à-dire pas seulement au sein de l'élite culturelle) était encore tenu par ce que François Dubet appelle le « programme institutionnel » : un Etat fort, des institutions lourdes, stables (...) qui donnaient à l'individu un cadre de pensée et d'action* » (J.-C. Kaufmann, entretien avec X. Molenat, 2004, p. 42). « *L'invention de soi* » (J.-C. Kaufmann, 2004) devient donc une « *machinerie incroyable, qui nous oblige à chaque instant à réfléchir, à prendre des décisions* » (id, p. 43). Ce travail de construction du sujet peut être étudié dans de multiples contextes. Ulrich Beck ([1986], 2001) dans son livre « la société du risque » théorise la construction du sujet à partir de l'analyse que chacun fait des risques qu'il court quotidiennement, en particulier face à un certain nombre de fléaux modernes qui n'apparaissent plus comme des fatalités naturelles mais comme des productions de la société : catastrophe nucléaire, manipulation du vivant, maladie de la vache folle (exemples cités par U. Beck, on pourrait y ajouter la grippe aviaire et l'épidémie de stras [M. Lussault, 2007], l'épidémie de grippe H1/N1 en 2009, le réchauffement climatique etc.). Mais on peut également penser la construction du sujet à partir de la société des loisirs et de la consommation. La « culture des individus » (B. Lahire, 2004) n'est plus réductible au capital culturel dont Pierre Bourdieu dote les individus (et qui les inscrit dans des rapports de force avec d'autres champs sociaux) elle est composée d'identités multiples. Aux triptyques « pastis, accordéon, pétanque » et « whisky, piano, golf » censés caractériser les cultures populaires et bourgeoises dans « La Distinction » (P. Bourdieu, 1979), Bernard Lahire oppose des biographies nombreuses et variées montrant l'éclectisme de goût d'individus, hommes et femmes de milieux et de niveaux d'instruction différents, ainsi qu'un certain affaiblissement des hiérarchies culturelles dans une société où la consommation culturelle devient chaque jour plus importante. Les loisirs et la culture apparaissent comme des éléments centraux dans les processus de « construction de soi », ce que nous avons déjà évoqué précédemment.

Le point de fuite de cette construction du sujet pourrait être le portrait tracé par Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) du sujet désirant, haïssant ce qu'on a fait de lui et dont l'action est conduite par l'envie qu'il a d'exprimer sa puissance d'agir. Au regard des positions structuralistes de l'époque (les années 1960-1980), on est paradoxalement très proche de la conception essentialiste du sujet telle qu'il pouvait être envisagé par les

philosophes chrétiens de la revue *Esprit* (E. Mounier, 1962) ou d'une autre façon par le courant existentialiste athée (Heidegger [1927], Sartre [1960]).

L'acteur : il est celui qui agit avec une marge d'interprétation sur le texte qui lui est donné, que ce soit dans le sens tourrainien de l'acteur collectif du mouvement social, dans le sens crozérien de l'acteur stratégique maîtrisant les zones d'incertitude ou dans le sens boudonien de l'acteur rationnel, calculateur dans ses choix. Il est aussi l'acteur du psychodrame et des jeux de rôles qui se trament dans l'interaction sociale (E. Goffman), rôles qui sont parfois prescrits (l'asile), parfois ouverts (l'espace public) par le « cadre de l'expérience ». Il n'est pas l'agent social aux marges de manœuvres limitées à son déplacement dans le champ social décrit par Pierre Bourdieu. Plus que toute autre la figure de l'acteur interroge les sciences sociales : est-il possible de guider sa vie ? De modifier son environnement ? De changer le monde ? La figure de l'acteur de théâtre est mobilisée par les sciences sociales comme l'image même du débat sur l'autonomie des conduites humaine que ce soit à un niveau symbolique (le mime [G. Deleuze], Hamlet [P. Waclawicz], Amphitryon [F. de Singly] ou idéaltypique (L'intermittent du spectacle comme incarnation possible du travailleur du futur [P.L. Menger], les comédiens comme images du management par projet [L. Boltanski et E. Chiapello])¹⁵.

Quelle géographie de l'individu ?

J'ai évoqué plus haut la modification des postures scientifiques de la géographie et les éléments objectifs qui avaient pu remettre en question les postulats de la géographie française du XXème siècle. Si l'on excepte l'hypothèse de la formation sociospatiale de Guy Di Méo qui permet une relative continuité théorique entre divers courants historiques de la géographie par la référence à une double réalité kantienne et la proposition d'un jeu souple des structures (en particulier par l'introduction de l'instance idéologique et/ou culturelle), les principaux autres géographes français cités (M. Lussault, J. Lévy, J.-F. Staszak, J.-P. Augustin) semblent pencher pour l'hypothèse d'un « tournant géographique ». L'espace des sociétés ne pourrait être aujourd'hui compris sans qu'il soit fait état d'une complexité accrue : premièrement par l'accroissement de l'autonomie des individus/sujets (mobilité, individuation, réflexivité, créativité subjective etc.), deuxièmement par le rôle central joué par la ville dans les phénomènes de requalification des espaces, troisièmement par les

¹⁵ C.F. bibliographie analytique.

phénomènes d'hyperréalisation qu'entraîne la diffusion mondiale et instantanée de messages culturels, leur consommation et l'impact qu'ils ont sur l'occupation de l'espace.

Etre soi, c'est être là (*sein et da sein*¹⁶), mais c'est être aussi « le même » en situation de mobilité à l'intérieur d'un tout systémique spatial : la figure de l'auditeur de musique sous casque dans le métro parisien, que nous proposerons dans la deuxième partie, illustre parfaitement cette proposition extrême de la géographie de l'individu. « *Si jadis, comme le rappelle Marcel Gauchet, 'être soi' consistait surtout à se fondre dans un idéal collectif, de nos jours 'être soi', c'est affirmer sa singularité culturelle, sociale, ethnique, sexuelle, éventuellement exiger des droits pour la faire reconnaître et toujours chercher les bonnes places pour la manifester (...)* Le monde contemporain est caractérisé par la multiplicité des espaces possibles d'affirmation de soi et de satisfaction de ses besoins et désirs. Il s'agit d'un des caractères majeurs de la mondialité » (M. Lussault, 2007, p. 32). Dans tous les cas l'individu apparaît premier, qu'il soit l'objet de processus d'individuation nécessaire à son adaptation à un environnement culturel mondialisé ou le sujet rayonnant au centre d'une multitude de choix.

On ne trouvera pas le même consensus si l'on place la discussion au niveau de l'action. Pour Michel Lussault, l'action spatiale est celle d'un individu agissant dans un contexte offrant une pluralité de choix. L'acteur spatial (Lussault, 2007, p. 181 et suivante) est mu par un intérêt stratégique et informé des valeurs spatiales par les processus de qualification auquel il a de près ou de loin participé. Si l'action collective existe, elle sera le produit de l'agrégation d'intérêts particuliers. Ensuite se mettent en œuvre les logiques spatiales dictées par les principes élémentaires de la distance et du contact et organisées par l'accumulation d'expériences humaines plus ou moins historiques dans des configurations telles que les lieux, les aires, les réseaux, le territoire.

Jean-François Staszak participe de la même définition de l'acteur (individualisme méthodologique), en prenant le parti d'affirmer que la production de la géographie est inscrite dans l'intentionnalité des hommes. Cependant cette intentionnalité peut être individuelle ou collective. La culture pourrait dans ce cas être l'ensemble des représentations qui permettent aux individus de passer à l'action collective, ce que dit autrement et dans un autre champ disciplinaire le sociologue Patrice Mann : « *S'il est vrai que les individus procèdent au calcul des coûts et avantages consécutifs à leur entrée dans l'action collective, il apparaît finalement qu'un tel calcul ne peut pas se faire sans la contribution symbolique et normative de la culture* » (P. Mann, 1991, 4° de couverture).

¹⁶ Heidegger, *Être et Temps* (Sein und Zeit, 1927).

Pour Jacques Lévy, l'individu est un concept difficilement appréciable « en soi » et doit être considéré d'abord comme un objet historique « (...) *quand à l'émergence de l'individu, elle est récente. Une pleiade d'auteurs (Ferdinand Tönnies, Georg Simmel, Max Weber, Emile Durkheim, Norbert Elias, Louis Dumont) ont montré l'affaiblissement des communautés et la montée en puissance de l'individu comme composante élémentaire du corps social (...) l'idée d'éthique qui paraît à certains constitutive d'un homme éternel, a une histoire et a pu servir de carburant essentiel à la construction de la subjectivité contemporaine* » (J. Lévy, 1999, p. 75 et 76). A l'inverse des propositions précédentes qui installent l'individu comme hypothèse méthodologique, c'est plutôt le doute qui prévaut ici, évoqué de biais par une interrogation sur l'historicité de son apparition. Si l'acteur se révèle par ses compétences (linguistiques, argumentatives, stratégiques), il n'est pas sûr qu'il le soit par la rationalité de ses choix singuliers. Une des preuves en est démontrée chaque jour par l'éclectisme de l'individu contemporain, l'homme pluriel que décrit Bernard Lahire dans son livre « La culture des individus » (1998). Chaque acteur n'émerge-t-il pas de façon permanente à plusieurs rôles ? Cela ne met-il pas un doute sur le fait que l'individu puisse être un acteur « singulier » ?

Le même doute apparaît dans la géographie sociale de Guy Di Méo (1998). Les territoires du passé et les communautés qui y vivaient apparaissent intrinsèquement liés: ils n'étaient probablement que les produits de processus permanent de déconstruction et de reconstruction sociales et territoriales en œuvre toujours et partout. Cette hypothèse introduit bien l'idée que le « territoire a ses acteurs ». Mais si de nouvelles sociabilités apparaissent, elles sont très probablement le fruit de « solidarités organiques » qui remplacent les « solidarités mécaniques » d'antan (E. Durkheim, in G. Di Méo, 1998, p. 10). Dans cette proposition explicitement inspirée de la sociologie durkheimienne et de l'école de Chicago (mais on pourrait y voir aussi la trace de la sociologie tourainienne), l'acteur est d'abord présenté comme un acteur collectif : il n'est identifié ensuite comme un acteur individuel qu'à travers les rôles qu'il peut jouer dans la « division du travail » de l'action collective : leader, opposant, travailleur, laissé pour compte... L'acteur individuel n'échappe donc pas ou peu à la logique des rapports sociaux qui sont déterminants dans la production des territoires : la référence au matérialisme dialectique (Hegel, Marx) est ici assumée, et avec elle une conception d'un acteur historique dont la marge d'autonomie est proportionnelle à la conscience qu'il a de participer aux processus de production de cette histoire¹⁷.

¹⁷ Ce qui peut revenir partiellement à nier la capacité de « sujet » ou d'« individus » à des êtres ayant une faible emprise sur leur environnement, comme par exemple les sans domiciles fixes décrits par D. Zeneidi (2005).

En conclusion de ce débat, on peut apprécier le souffle d'air frais qui passe sur la géographie avec les différentes hypothèses du « tournant géographique » car elles sont de nature à réfuter les lourdes évidences imposées par quelques décennies de structuralisme en replaçant l'individu, crédité d'une intentionnalité même limitée, au cœur de la production d'espace. C'est déjà un progrès : on croit l'individu lorsqu'on l'interroge, on peut même lui demander de participer à la création des savoirs ! D'évidence et toujours, cet individu lorsqu'on l'interroge semble être un « sujet spatial désirant » : il souhaite choisir son lieu de résidence, pouvoir se déplacer facilement, voyager, s'isoler de ses voisins tout en communiquant avec le monde entier etc. La télévision, l'école, internet (s'il habite dans une région du monde où il y a de l'électricité et un service public d'éducation) lui ont appris que ces besoins existaient, les ont valorisés comme des éléments distinctifs, synonymes d'épanouissement individuel et de réussite sociale, et il y croit.

Cependant le doute principal qui pèse sur le caractère universel d'une géographie de l'individu est, comme souvent, suggéré par son historicité. L'exemple donné par Michel Lussault (2007, p. 192-195) de la lutte des places lors des funérailles du Duc de Conti en 1709 (relatées dans les Mémoires de Saint Simon) met l'accent, probablement de façon involontaire, sur le caractère aristocratique de ces jeux de placements qui correspondent à l'estime qu'ont d'eux-mêmes les individus qui composent la société de cour. Mille exemples littéraires (par exemple « La Chartreuse de Parme » de Stendahl ou « A la Recherche du temps perdu » de Proust) pourraient illustrer le fait que cette lutte des places s'exacerbe dans les couches « supérieures » de la société. De même que la diffusion d'un savoir aristocratique a pu faire partie des dynamiques des démocraties modernes, la démocratisation de l'accès à l'espace est probablement un des enjeux majeurs des équilibres sociospatiaux mondiaux. Les nouvelles possibilités qui s'ouvrent à l'homme spatial du XXIème siècle sont inégalement réparties. Ainsi à niveau d'information égal sur l'intérêt de séjourner à Paris, il faudra 4 heures à un citoyen américain pour y venir avec un visa touristique et peut être un an à un migrant clandestin d'Afrique subsaharienne. Qui n'a pas vécu, travaillant, dans la grande banlieue de Paris, ne sait pas que la consommation culturelle si désirable du centre de la capitale lui est pratiquement fermée faute de temps et de moyens. Même si elles souhaitent s'y rendre, les femmes savent que des secteurs entiers des grandes villes leur sont interdits, si elles sont seules, à certaines heures de la journée et de la nuit. Qu'en est-il de cette « petite planète » que nous vantent les publicités de la firme Microsoft au regard de l'accès à internet (combien de milliards de personnes en sont exclues alors que disparaissent les services de

proximité) ? Se rappelle-t-on lorsqu'on parle de la civilisation des loisirs, que 30% de Français ne partent jamais en vacances, que 10 % seulement partent en vacances à l'étranger (dont Europe et pays limitrophes) ?

Nul besoin de faire un plaidoyer « social » pour comprendre que les nouvelles articulations entre l'homme et l'espace mises en lumière par la « société de l'individu » participent aussi (mais pas seulement) à une construction théorique du monde fondée sur une inégalité d'accès aux nouvelles ressources. Les paradigmes de la géographie sociale ont donc encore de beaux jours devant eux.

Les approches géographiques ne dépendent-elle pas des objets traités et de leur contexte ?

On peut se demander si les théories ne sont pas relatives aux objets et aux lieux qu'ils prennent en exemple. Parle-t-on du même individu/sujet/acteur dans le contexte de la société kabyle, de l'éducation, des règles de l'Art (P. Bourdieu), dans le contexte des grèves lycéennes, des mouvements féministes, régionalistes, antinucléaires (A. Touraine), des transports urbains, des stratégies scolaires (R. Boudon), des entreprises, de l'administration, de la technocratie (M. Crozier) ? De même peut-on imaginer un même « homme spatial » dans le contexte régional de l'Ardèche du milieu du XXème siècle (A. Siegfried), de l'Afrique au moment de la décolonisation (Y. Lacoste), des quartiers chinois de Vancouver (K.J. Anderson), du vote Front National à Paris en 1997 (J. Lévy) ?

D'autres questions se cachent derrière ces premières interrogations : y a-t-il en géographie des objets dont la "masse" ferait qu'ils sont plus importants que d'autres, rendant secondaire les problèmes de l'individu (L'Afrique, la vallée du Rhin, les matières premières, le réchauffement climatique) ? Comment la masse de ces objets peut-elle se combiner avec l'approche microgéographique que proposerait une géographie de l'individu ? La géographie est une science pragmatique, capable de prévision, apte à conseiller les décideurs ; les budgets alloués aux universités et aux centres de recherche indiquent des « directions » qu'il est fortement conseillé de suivre. On demande des cartes, de la prospectives, des outils d'aide à la décision... La géographie ne risque-t-elle pas de délaisser des objets émergents, porteurs de nouveaux regards sur les transformations du monde, les risques, les inégalités ?

Enfin les analyses géographiques ne dépendent-elles pas aussi du contexte historique de leurs objets, ou plutôt du contexte de l'apparition de ceux-ci ? L'idée que les objets géographiques s'inscrivent dans l'histoire et qu'ils participent à la complexité d'espaces

construits selon des temporalités différentes a été développée par de nombreux auteurs. « *L'espace géographique fonctionne sur une pluralité de temps,(...) [mais la démarche ne consiste pas] à reprendre les différentes temporalités des objets sociaux (familles, mentalités) ou économiques (cycle de production, localisation) en les projetant sur le territoire. Il s'agit au contraire de souligner que chaque structure spatiale possède sa propre périodisation, fonctionne selon son propre rythme et s'articule d'une certaine façon avec d'autres pour produire, selon les époques, des systèmes spatiaux ayant des configurations variées*» (B. Elissalde, in J.-M. Romagnan, 2001, p.60). Si l'on considère que la géographie est elle-même une activité culturelle potentiellement productrice d'espace, ne peut-on pas montrer une variation temporelle des interprétations des espaces et des objets à travers lesquels ils peuvent être appréhendés ?

b. Faire de la géographie autrement

Pour « faire de la géographie » autrement, pour tenter de faire évoluer ses paradigmes, il apparaît donc utile de renouveler les objets même de la géographie. Des pistes prometteuses ont été ouvertes en France mais elles ont été encore peu suivies, ce que dénotent les pourcentages de géographes se réclamant de la géographie sociale ou de la géographie culturelle (G. Di Méo, 2008). La difficulté qu'il peut y avoir lors des recrutements à coopter de « nouveaux géographes » montre l'arrachement qui est nécessaire pour que la géographie prenne ses distances avec son histoire, profondément marquée par la géographie physique, puis par la géographie académique régionale du début du XX^{ème} siècle (dont la géographie des terroirs et des paysages viticoles pourrait être d'une certaine manière l'héritière), enfin par la géographie "tropicale" (dont la géographie du développement est une des plus récentes évolutions). A cette première strate de la géographie, solidifiée dans la recherche et dans l'enseignement et s'autoreproduisant à l'intérieur du système universitaire, s'ajoute une deuxième histoire plus récente coïncidant avec l'apparition et le renforcement de la géographie économique, politique et démographique, et celle des sciences de l'aménagement. On pourrait aisément montrer comment à chaque époque, sédimentée dans cette construction culturelle qu'est la géographie académique française, correspondent des paradigmes distincts, des protocoles de recherche, une certaine façon de cartographier ou de schématiser les faits spatiaux.

Un des avantages qu'apporte le paradigme de la ville (de l'urbain, de la métropolisation) est qu'il peut facilement englober ces références et ces écoles (villes du Sud,

périurbanisation des zones rurales, poids économique et politique des mégapoles, métapoles culturelles, villes olympiques...) sans dénoncer de façon trop ouverte les articulations socioculturelles du « monde des géographes » en tant que producteur de connaissances. Introduire la ville comme élément de transformation de la « société swahili »¹⁸ est une forme de modernisation de la géographie tropicale qui ne remet pas centralement en cause les cadres théoriques de production de la connaissance (notamment ceux qui se fondent sur l'immanence et la reproduction des structures ethniques). La ville est le pain béni des géographes sociaux comme lieu historique de la concentration de la classe ouvrière ou terrain privilégié d'observation de l'exclusion et de la pauvreté. L'urbanisation apparaît comme époque charnière de l'exode rural et de la fin de la paysannerie (H. Lefebvre, 1970), elle génère de plus des territoires nouveaux, les périphéries urbaines, qu'il convient de décrire, répertorier, de classer, de cartographier en collaboration avec les sociologues contemporains. La ville intéresse au premier chef les géographes culturels comme lieu qui maximise les interactions sociales (Claval, 1981, 1995) et semble multiplier de ce fait les contacts, donc les impacts interindividuels (hors cadre socioculturel construit) porteurs de messages culturels. La ville délie l'individu et favorise sa déviance, constructrice à son tour de nouvelles normes morales et esthétiques (H. Becker, 1962). Elle est par conséquent également le lieu où se diffuse vers un large public une production culturelle constamment renouvelée et qui est à la fois objet de consommation, facteur d'intégration et productrice de normes (Y. Lamy, 1995).

La ville (l'urbain) n'est donc pas un objet, mais un paradigme, un « *modèle explicatif dominant au sein d'une discipline scientifique* » (T.-S. Kuhn, in J.-F. Dortier, 2004). On pourrait donc suspecter que l'apparition récente du paradigme de la ville est moins liée à la réalité croissante du phénomène urbain et des révolutions technologiques, sociales et culturelles qu'il apporte (ce que l'on redécouvre en étudiant sous l'angle des « études urbaines » les premières villes issues de la révolution néolithique, sumériennes, égyptiennes, grecques et romaines...) qu'à la nécessité de reconstruire des modèles explicatifs « englobants ». Comme tous les modèles, même s'il peut devenir consensuel au sein d'une discipline confrontée à son éparpillement, il n'est pas neutre et il suffit par exemple de lui accoler un adjectif, par exemple « ville impériale » (J.-M. Jacobs, in C. Hancock, 2001) pour que le paradigme apparaisse à son tour comme une construction culturelle ethnocentrée. Cependant, si la ville est un paradigme plus qu'un objet, on peut concevoir qu'elle soit depuis

¹⁸ Séminaire ADES du 13 mars 2008, Maison des Suds, Pessac.

son apparition à la fin de la « pré » histoire¹⁹ (et dans sa conception minimale de lieu de concentration la plus forte de la population, ce qui correspond à la première et plus simple mesure de « gradients d'urbanité » pour décrire la ville), le lieu favorisé de l'apparition des « nouveaux objets » géographiques.

Qu'est-ce qu'un « nouvel objet » ?

On pourrait penser en effet que c'est la multiplication des interactions sociales (proportionnelles à l'augmentation de la population mondiale, à sa concentration dans des villes, à la multiplication des déplacements, à l'augmentation des distances parcourues etc.) qui fait émerger de nouveaux objets : les loisirs, la grippe aviaire, internet, la violence urbaine, la carte scolaire... et leur étude dans une perspective géographique. D'une part ces objets émergeraient du fait de l'intérêt qu'ils suscitent et en particulier de l'importance qu'ils prennent dans les médias, tels l'exemple du *tsunami* de décembre 2004 décrit par Michel Lussault (2007) que nous avons cité plus haut. D'autre part, et sans qu'il y ait besoin d'évènement spectaculaire ou de catastrophe, le renouvellement des objets les plus « lourds » (la sidérurgie, les régions, les grands ensembles) par de plus « légers » (le sport, la musique, les vacances) pourrait être un effet dérivé de la dématérialisation des échanges sociaux et économiques et d'un déplacement des valeurs d'échanges, « *chaque société [construisant] artificiellement des biens pour assurer à la fois une partition, une répartition et un régime de relations légitimes entre les hommes* » (B. Latour, cité par M. Lussault, 2007, p. 20)²⁰.

Les nouveaux objets géographiques apparaissent souvent avec de nouveaux chercheurs. Pour qu'apparaisse un nouvel objet il faut en effet qu'il ait été apporté par un médiateur et par des pratiques médiatrices (au sens que leur donnent les théories de la communication). Dans l'université à laquelle j'appartiens, les nouveaux objets sont fréquemment introduits par les étudiants qui effectuent des recherches sur les sujets qui les intéressent ou qui font partie de leurs pratiques quotidiennes. Cependant la doctrine la plus communément appliquée pour aider à la construction de l'objet, librement choisi par l'étudiant, est la recherche d'une cohérence grâce à la mise à l'écart des pratiques médiatrices et la valorisation de ce que E. Da Lage appelle l'activité de collection. « *Cette mise à l'écart*

¹⁹ C'est-à-dire avant l'histoire qui commencerait avec les villes ? Qu'est-ce qui avait précédé l'apparition des villes ?

²⁰ Lourd, léger, ces mots accolés à sidérurgie et vacances peuvent aussi évidemment faire penser qu'il existe une science « sérieuse » et une science « riieuse », ce qu'il faudrait rapprocher d'autres dyades telles que « sciences dures », « sciences molles », voire à une conception masculine de la science, très explicite lorsqu'on rapproche des éléments tels que les objets de recherche et le sexe des chercheur.e.s (voir troisième partie).

peut s'effectuer de deux façons. La première [consiste à] couper l'objet collecté de ses conditions de collecte et de remplacer le lien qui l'unissait à son histoire par un lien qui le relie aux autres objets collectés au sein de la collection. Ainsi le processus même de production de la collection est peu à peu occulté. La seconde est de faire de l'objet collecté un objet d'études scientifiques. Dans ce cas, une partie du travail de collecte est mis en avant : celle du scientifique, avec ses gages de neutralité et d'objectivité » (E. Da Lage, 2008, p. 20).

Derrière cette description de la méthodologie de recherche perce l'idée que toute démarche scientifique comprend un enjeu d'appropriation. La « trahison » de l'objet fait partie du travail scientifique au prix d'une certaine culpabilité du chercheur par rapport aux objets traités. Ce processus d'objectivation « schizophrénique » (G. Deleuze et F. Guattari, 1980) est d'autant plus sensible lorsqu'il s'agit de sciences humaines et sociales dans lesquelles le matériau d'enquête a un rapport avec l'humain. L'image de la collection convient bien pour définir cette façon de « faire de la science » qui consiste pour le chercheur à réunir des objets sortis de leur contexte, à se les approprier et à leur donner un nouveau sens conforme aux enjeux de pouvoir de la centralité à laquelle il appartient.

Ce qui caractérise pourtant un certain nombre des nouveaux objets géographiques, c'est le fait qu'ils témoignent d'une certaine fraîcheur dans la chaîne de transmission, venant d'une distance réduite entre le chercheur et les médiateurs, voire entre le chercheur et l'objet lorsque celui-ci fait partie de sa vie quotidienne ou qu'il se situe « physiquement » dans la proximité de l'observateur. De ce point de vue la démocratisation de l'université et la multiplication de recherches de niveau master ou doctorat peut être un bon moyen d'élargir les terrains d'observation, en particulier sur les innovations et les changements sociaux. Stimuler le goût de la recherche et accepter une certaine créativité dans les méthodes seront évidemment préférables si l'on veut conserver la "saveur" des informations collectées, plutôt que leur mise aux normes de "collections" scientifiques.

Ce renouvellement des objets peut aller de pair avec leur qualification, pour peu qu'on les considère par hypothèse comme ayant une existence propre comme phénomènes, eux-mêmes matérialisés par les représentations que s'en fait le chercheur (et non comme produit seulement par des contextes). Ainsi la démarche qui consiste à décrire minutieusement un objet en multipliant les points de vue (voire les observateurs) apparaît féconde et limite les risques de construction préalable de l'objet. C'est l'option que je proposerai dans la deuxième partie de ce document consacrée à trois « nouveaux objets géographiques ».

c. Cinq ouvertures pour une géographie sociale et culturelle

Pour résumer ce premier chapitre voici cinq ouvertures à la fois théoriques et éthiques dans lesquelles pourraient s'inscrire les propositions d'une géographie à la fois sociale et culturelle.

Premièrement le tournant géographique : il a probablement eu lieu et avec lui la reconnaissance progressive d'un individu construisant son positionnement dans l'espace à partir d'une attitude réflexive, informée par une communication quasi-permanente des enjeux de sa situation spatiale.

Deuxièmement la ville : si l'on peut considérer que le monde tend à se confondre avec l'urbain, on peut aussi envisager que l'affirmation métropolitaine de la ville est normative. Les phénomènes de métropolisation et d'urbanisation ne sont-ils pas les conditions d'une mondialisation centrées sur des grands centres urbains (villes impériales) qui reproduisent les anciennes configurations de domination et de ségrégation sociospatiales ?

Troisièmement les rapports de domination : le constat que les rapports de domination (sexe, âge, classe, race)²¹ persistent à travers les pratiques sociales et culturelles émergentes est un argument fort pour maintenir la plus grande partie des paradigmes de la géographie sociale. Il faudra donc préciser quels sont les processus de socialisation qui permettent à ces rapports de domination d'être incorporés et comment ils participent à la construction des espaces.

Quatrièmement de nouveaux objets géographiques : on observe l'apparition de nouveaux objets géographiques correspondant à des pratiques sociales émergentes (en particulier de nombreux objets culturels à dimension politique et économique) qui permettent la compréhension des espaces et participent à leur construction, ce qui ne signifie pas que les systèmes de sens forgés sur les « anciens objets » soient caducs.

Cinquièmement la production de la géographie : la production de la géographie est un phénomène culturel et historique qui se superpose et parfois s'impose aux représentations géographiques de l'espace des individus, impliqués eux aussi de façon individuelle ou collective dans la production d'espace. Il se peut que la culture soit dans ce cas l'ensemble des

²¹ Proposition théorique faite par les féministes matérialistes américaines dans les années 1970 et adoptée par les auteur.e.s qui se reconnaissent dans les divers courants de la « sociologie de la domination » et qui s'intéressent à l'intersectionnalité des rapports sexe/race, sexe/classes sociales, race/classes sociales etc. Cette proposition consiste à penser que les rapports de domination fonctionnent de manière analogique (cf. C. Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, côté-femmes, 1992).

représentations qui permettent aux individus de passer à l'action collective dans la production d'espace.

L'hypothèse que la construction de l'individu se réalise au sein de rapports de domination dont la culture est, plus que jamais, le squelette et la chair s'impose. Cette réalité d'une superposition des constructions culturelles et sociales (par exemple dans la musique, dans le genre, dans l'ethnicité) renvoient aux différents corpus et approches scientifiques qui utilisent le mot culture : il faut à présent y revenir car du côté de la culture, dans le monde en général et en France en particulier, les chemins sont passablement embrouillés.

3. La place de la culture dans la géographie sociale

De la métaphore initiale (*cultura animae*) à la multitude des significations actuelles, peut-être est-il bon en effet de rappeler les quelques grandes catégories de sens du mot culture, du moins telles qu'elles sont utilisées de nos jours, pour éviter ambiguïtés et confusions. Je reprendrai classiquement les principales catégories de sens du mot culture proposées par Edgar Morin qui récapitule les termes de la « dispute » entre approches opposées de la culture²². « *Premièrement le sens anthropologique où culture s'oppose à nature et englobe tout ce qui n'est pas inné ; dans ce sens la culture est tout ce qui ne relève pas de l'instinct, c'est à dire tout ce qui relève de l'organisation, de la structuration, de la programmation sociale. Deuxièmement une autre définition ferait relever de la culture tout ce qui est pourvu de sens, et en particulier le langage: aussi largement que dans la première définition, la culture recouvre toutes les activités humaines. Troisièmement le sens ethnographique où le culturel s'opposerait au technologique et regrouperait croyances, rites, normes, valeurs, modèles de comportements etc. Quatrièmement le sens sociologique du mot culture qui enveloppe le domaine psychoaffectif, la personnalité, la sensibilité et leurs adhérences sociales ; ce sens se réduit parfois même à ce que nous appellerons la culture cultivée c'est à dire la conception qui centre la culture sur les humanités classiques et sur le goût littéraire-artistique* » (Morin, 1984 p.28).

Ce qu'Edgar Morin théorise comme une graduation des sens du mot culture, nécessaire à l'appréhension de la complexité des situations sociales, oppose symétriquement deux approches de la notion de culture : « *Ainsi on voit les deux grands courants de pensée contemporains, l'un réduire la culture à des structures organisatrices, l'autre la ramener à un*

²² Cette définition, discutable sur presque tous les termes (nature par exemple), reste cependant limpide pour expliquer les pôles d'usage du mot culture.

plasma existentiel. Chacun met toutefois l'accent sur une dimension essentielle de la culture, mais leur opposition répulsive disloque la problématique de la culture. S'il faut trouver un sens à la notion de culture, c'est bien celui qui lierait l'obscurité existentielle à la forme structurante » (Morin, id. p.28). Sans recenser l'ensemble des auteurs qui ont contribué depuis à ce débat, on peut tenter de résumer les références théoriques utiles pour une approche géographique à partir de quatre types d'écrits sur la culture émanant des sciences sociales. Je montrerai ensuite comment ces références ont pu glisser dans le champ de la géographie et colorer les différentes approches théoriques des objets traités par les géographes.

a. Culture et sciences sociales²³

« *L'homme est essentiellement un être de culture. Le long processus d'homínisation commencé il y a plus ou moins quinze millions d'années a consisté à passer d'une adaptation génétique à l'environnement naturel à une adaptation culturelle* » (D. Cuche, 1996, p.3). Ce constat de départ darwinien introduit d'entrée l'opposition entre « culture » et « nature » (la culture comme destin historique de l'homme pour s'arracher à la nature) et écrit l'histoire du concept scientifique de culture. E.-B Tylor (il y aurait une continuité entre les cultures primitives et les cultures de l'homme moderne) est traditionnellement opposés à F. Boas (penser la différence avant l'universel)²⁴. Ces deux conceptions sont ensuite discutées âprement sur fond de conflit de « civilisation » entre l'ethnologie anglosaxonne, mère de l'anthropologie culturelle (R. Benedict, M. Mead) et la sociologie et l'anthropologie structurale française (de M. Mauss à Cl. Lévi-Strauss), les uns dans une description minutieuse et comparative des modèles culturels (*pattern*) propres à chaque civilisation, les autres à la recherche des structures universelles de l'humain. La notion de culture est également utilisée par les sociologues de l'école de Chicago, sensibles à la dimension culturelle des rapports sociaux du fait que leurs recherches portent (entre autres) sur les relations entre les communautés et leurs quartiers dans la ville. L'adaptation de l'anthropologie américaine en France (R. Bastide) se fait à partir de l'idée que le culturel ne peut pas s'étudier indépendamment du social : les faits de syncrétisme, de métissage culturel, voire d'acculturation doivent être replacés dans leur cadre de structuration et de déstructuration sociale.

²³ Dans ce paragraphe, les noms cités renvoient globalement à la bibliographie analytique, fin du Volume III.

²⁴ Franz Boas s'oppose avant tout à l'anthropologie culturelle « génétique » de Joseph Vacher de Lapouge (les Aryens), à l'origine des théories racistes de Rosenberg et des nazis (note personnelles, séminaire ethnicité, Carole Le Mée, ADES, 29/05/08)

L'extension de cette approche anthropologique de la culture à la société contemporaine permet une discussion sur les rapports de domination culturelle qui peuvent exister entre groupes sociaux. Enfin l'approche scientifique de la notion de culture permet de « penser » la question de l'identité, devenue problématique dans les sociétés démocratiques qui s'appuient sur une conception universelle de l'individu et tendent à restreindre les possibilités d'expression pour les minorités, qu'elles soient religieuses, ethniques ou sexuelles.

La richesse de l'approche anthropologique plaît aux voyageurs, donc aux géographes : le déterminisme darwinien ou le fonctionnalisme sont contemporains de la naissance de la géographie moderne au XIX^{ème} siècle. Plus tard l'école de Chicago, décrivant la ville entre *Black Belt*, *China Town*, *Little Sicily* et ghetto juif pose un des fondements de la géographie urbaine. La méthode descriptive encourage l'émerveillement devant la diversité et gage que chaque peuple sur chaque territoire a sa « logique » propre et construit son « terroir » avec ses procédés toponymiques, ses modes d'orientation, ses représentations du sacré. Elle peut être guidée par le souci « d'enregistrer l'authentique » menacé par la mondialisation. Enfin la dialectique culture–nature « respecte l'environnement » et affirme le « toujours déjà-là » d'un « réel » dont les géographes ont du mal à se passer. Sur le plan méthodologique la géographie emprunte à l'anthropologie culturelle ses méthodes d'observation participante, d'entretiens et une approche compréhensive des faits de culture dans leur contexte.

Tout autre est l'approche synthétique proposée par Matthieu Béra et Yvon Lamy dans leur ouvrage « Sociologie de la culture ». Le parti pris consiste à « objectiver » la culture en l'étudiant sous la forme qu'elle prend à travers les biens culturels, les faits culturels, les acteurs culturels: « *Décrire et comprendre comment choses, activités et gens sont qualifiés de « culturel » consiste à analyser les processus et les mécanismes collectifs qui leurs confèrent une spécificité et une identité propres, puis à répertorier les différents effets sociaux qui en proviennent dans les sphères politique, économique et symbolique* » ((M. Béra et Y. Lamy, 2003, p. 3).

La question de l'autonomie ou de l'hétéronomie de la culture est posée, ce qui introduit l'idée de la possibilité d'une création culturelle et centre le propos sur la production de la culture. La qualification culturelle est l'ensemble des processus par lesquels un ensemble d'acteurs donne de la valeur au bien culturel : les auteurs mobilisent pour cette démonstration les apports de la phénoménologie (E. Husserl), de l'ethnométhodologie (H. Garfinkel) et de la sociologie de la qualification et de la justification (B. Latour, L. Boltanski et L. Thévenot). Cette démarche méthodologique permet d'analyser « ici et maintenant » les

effets sociaux du « culturel » : d'abord en considérant les biens culturels comme des biens économiques, objet d'un marché (F. Benhamou, R. Moulin) et leurs usagers comme des consommateurs ; ensuite en étudiant les professions de l'art et de la culture avec les outils de la sociologie du travail (P.-M. Menger, N. Heinich) ; enfin en analysant les politiques publiques de la culture dans le domaine de la protection du patrimoine (Y. Lamy), de la valorisation de la création artistique et de l'égalité de l'accès aux biens culturels (P. Urfalino).

Selon les auteurs trois paradigmes permettent de saisir l'ensemble de la question sociale que pose la culture : la culture comme marché, la culture comme champ et la culture comme monde. La culture comme marché (A. Marshall, J. Schumpeter, J.M. Keynes) comprend tout ce qui peut avoir une dimension économique dans les biens, faits et métiers de la culture. La culture comme champ interroge l'autonomie de l'acteur dans une économie des biens symboliques qui tend à la reproduction du social (P. Bourdieu). Enfin la culture comme monde (E. Goffman, H. Becker), regrouperait l'ensemble des discours, des activités, des interactions sociales qui forment la trame d'un fait social à dimension culturelle.

Cette approche, qui recoupe partiellement les approches anthropologiques les plus récentes, s'accorde avec les méthodes quantitatives et l'analyse spatiale. Premièrement la notion d'économie des biens culturels matérialise la distribution et le flux des biens sur l'espace, que ce soit dans une approche diffusionniste (exemple de la musique aux Etats-Unis, G. Carney) ou ethnogéographique (exemple de la carte des bals en France, D. Crozat 1998). Deuxièmement l'apport de l'ethnométhodologie est utilisée pour analyser les compromis qui aboutissent à la qualification culturelle des lieux, qu'ils soient des espaces restreints et/ou éphémère (les scènes rock, G. Guibert, 2002) ou des territoires dont la culture participe à la recomposition (pays et les parcs naturels, A. Langel et P. Teillet, 2004). Troisièmement le déploiement des politiques publiques de la culture construit un « paysage » institutionnel de la culture (équipements, événements, action culturelle) dont la logique est observable avec les outils de l'analyse chorématique (M. Favory) ou ceux, plus classiques, de l'aménagement planifié du territoire à partir du rayonnement des places centrales (F. Thiriot). Quatrièmement la professionnalisation des métiers de l'art et de la culture, en augmentant de façon exponentielle le volume de biens produits et en améliorant leur distribution, est analysée sous son aspect performatif de création et d'hyperréalisation d'espaces vécus (D. Crozat, 2007).

Pratiques culturelles

La sociologie des pratiques culturelles s'intéresse aux pratiques sociales dans le domaine des loisirs²⁵. Les pratiques culturelles sont par le mode même de la collecte des données en France (INSEE) considérées comme des marqueurs symboliques des identités sociales. Philippe Coulangeon (2005) inscrit clairement cette spécificité dans la mouvance de Pierre Bourdieu et de *La distinction* (1980) : les éléments du style de vie sont le produit de l'*habitus*, c'est-à-dire de l'ensemble des dispositions, des schèmes de perception et d'action incorporés aux différents stades de la socialisation et qui reflètent les caractéristiques de l'environnement des êtres humains. De cette façon l'étude des pratiques culturelles s'émancipe des critères de valeurs imposés par le marché de l'Art ou les politiques publiques de la culture et prétend recouvrir toutes les pratiques culturelles, valorisées ou non (télévision, musiques actuelles, danse de salon, lecture de bandes dessinées...). L'étude des pratiques culturelles peut avoir premièrement pour but de constater l'inégalité d'accès des individus aux cultures « légitimes » hautement valorisées et de préconiser des corrections nécessaires, en France, pour garantir l'égalité sociale et territoriale (O. Donnat, 1973 à 1997). Elle peut avoir deuxièmement pour but de participer à la reconnaissance des pratiques culturelles des individus et des groupes afin que celles-ci soient reconnues au titre de la « démocratie culturelle » (P. Coulangeon, 2005). Elles peuvent enfin être considérées du point de vue de l'amateur : les chorales, les harmonies, les troupes de théâtre ou les ateliers de danse peuvent être considérées comme des pratiques culturelles amateurs « ordinaires » même si elles peuvent être parfois savantes ou d'avant-garde, élévation du niveau culturel oblige. Antoine Hennion (A. Hennion, 1996) propose ainsi de reconsidérer les politiques culturelles à la lumière de cette école du goût que peuvent être les pratiques amateurs et dénonce une posture sociologique trop axée sur les déterminants socioéconomique de la consommation artistique et/ou culturelle: « *La sociologie du goût ne s'intéresse à (l'amateur) que pour le renvoyer à l'illusion de son goût personnel, en réalité reflet des mécanismes sociaux qui le déterminent à son insu (...) L'amateur (serait) refoulé par un discours pessimiste (...), l'industrie du disque étant prête à le transformer définitivement en consommateur manipulé, appuyant sur un bouton pour recevoir un programme uniforme* » (Hennion, 1996, p.41). Antoine Hennion considère, au contraire, qu'il n'y a pas d'amateur passif : l'amateur (ici le musicien) fait « *feu de tout bois pour recomposer sa musique avec tous les moyens disponibles et en compagnie*

²⁵ On peut se poser la question de savoir pourquoi séparer les pratiques culturelles d'autres pratiques de loisirs telles que les pratiques sportives, et ce qui ferait que des pratiques sportives comme la course landaise, la boule lyonnaise ou la gymnastique rythmique et sportive ne seraient pas des pratiques culturelles ? En France le simple fait d'un département de l'étude et de la prospective au Ministère de la Culture et de l'équivalent au Ministère de la Jeunesse et des Sports suffit probablement à expliquer la construction de catégories et leur séparation arbitraire.

d'autres amateurs » : la constitution du goût artistique n'est pas uniquement le fait d'une position sociale subie ou désirée du sujet mais peut venir de l'influence d'un groupe uni par une pratique commune.

Sous l'un ou l'autre de ces angles d'attaque sont étudiés la télévision (D. Pasquier, D. Wolton), la lecture (C. Baudelot), la musique (A. Hennion, P. Teillet), les sorties culturelles (M. Guy, P. Urfalino) mais aussi, sous forme de monographie, les pratiques minoritaires ou émergentes (TIC, cultures urbaines). Ces études riches en données sont un matériau peu exploité pour l'instant par les géographes, au contraire de celles réalisées dans le domaine sportif (J.-P. Augustin, 1995, 2003). Jean-Pierre Augustin propose le nom de démogéographie sportive pour étudier la distribution spatiale des populations sportives. Le travail réalisé autour des pratiques musicales par Claire Guiu et moi-même depuis 2006 avec la contribution de certains auteurs utilisant des éléments quantitatifs pour décrire les pratiques musicales productrices de territoires va probablement dans ce sens. Il faut aussi noter, toujours dans le domaine de la musique, les travaux de Joël Pailhé sur les amateurs de jazz (Pailhé, 2000) et de D. Crozat sur les bals (2000) et mes travaux sur les écoles de musique, les musiques amplifiées et les orchestres de bandas du Sud de la France. On peut définir ce travail comme une « géographie sociale de la culture » dans laquelle des pratiques sociales organisées, entre privé et public, sont engagées localement et de façon très diverses dans la production d'espace.

Cultural Studies

Les *Cultural Studies* sont nées en Angleterre au XXème siècle à partir d'une critique culturelle de la société bourgeoise menée par des universitaires issus de familles modestes ou immigrées (voir A. Mattelart et E. Neveu, 2003). Richard Hoggart et Raymond Williams sont des intellectuels issus de la classe ouvrière, Stuart Hall est d'origine jamaïcaine. Ils enseignent dans les dispositifs périphériques de l'université (formations pour adultes, « Polytechnics » [équivalents des IUT français]) et sont engagés dans des mouvements proches de la *New Left*, gauche marxiste non communiste dans les années 1960. Le projet des « études culturelles » est de montrer qu'il est possible de résister à l'ordre culturel industriel et aux idéologies qui lui sont attachées : d'une part parce qu'il existe des cultures populaires qui peuvent être parfois considérées comme des « cultures de résistance », d'autre part si l'on considère que les systèmes d'éducation et de communication peuvent être centraux dans les processus de changement. Un des aspects les plus remarquables de l'« école de Birmingham » à la fin des années 1960 est le souci de travailler sur des objets culturels oubliés par les sciences sociales

académiques : la télévision, les romans de gare, le rock et en général tout ce qui a trait aux cultures de masse. Entre une université productrice de culture légitime et une industrie culturelle de masse destinée au public populaire il est nécessaire d'une part de construire de nouveaux terrains de recherches sur de nouveaux objets, d'autre part de faciliter la restitution des savoirs en direction du « public ». Une autre caractéristique des *cultural studies* consiste à promouvoir un espace de recherche interdisciplinaire en élargissant les approches et les méthodes : la littérature, le cinéma, le théâtre sont considérés comme des sources scientifiques au même titre que les statistiques, les entretiens, les cartes géographiques. Enfin les *cultural studies* postulent qu'il n'y a pas de récepteur passif : « *la notion de décodage (chez S. Hall) invite à prendre au sérieux le fait que les récepteurs ont des statuts sociaux, des cultures et que voir ou entendre un même programme n'implique pas d'en tirer un sens ou un souvenir similaire* » (A. Mattelart et E. Neveu, 2003, p.35).

Les *cultural studies* font tâche d'huile à partir des années 1980 dans le monde anglophone et élargissent leurs sujets d'études aux *féminism* et *gender studies*, *postcolonialism studies*, *black studies*, *latino-american studies*, *subaltern studies* etc. Le fait que de « nouvelles altérités » (le genre, l'ethnicité) soient prises en compte pose le problème de l'identité et des « sous-cultures » et marque le retour du sujet : « *A mesure que la dynamique des travaux vient superposer aux classes sociales des variables comme la génération, le genre, l'ethnicité, la sexualité, c'est tout un questionnement sur le mode de constitution des collectifs, une attention croissante à la manière dont les individus structurent subjectivement leur identité qui vient occuper une place stratégique* » (id. p. 39). Plus généralement, derrière l'idée d'un « matérialisme culturel » (R. Williams) il y a l'idée d'une « *confrontation totale aux faits culturels (...) prenant en compte toutes les cultures et pas seulement celles des lettrés (...) pensant la culture comme univers de sens mais aussi comme assujettie à des processus de production et de circulation, comme capable d'exercer des effets dans les rapports de force sociaux* » (id).

Le *sense of place* est présent dès les premiers écrits de R. Hoggart (1973) sur l'accroissement de la mobilité spatiale et les concentrations urbaines, dans ceux de P. Cohen (1996) sur les opérations de rénovation urbaine en tant qu'elles détruisent les lieux de sociabilités ouvrières (*pubs*, jardins, cours), sur les villes nouvelles etc. Les espaces urbains sont des espaces mentaux, qui peuvent être appropriés et appréhendés comme des ressources par des groupes ethniques, des catégories d'âge, des communautés partageant la même identité sexuelle. Le « regard de touriste » qui « transforme la quotidienneté en rebus » (J. Urry, 1990), les relations entre culture et villes, les parcs Disney sont autant de sujets qui

croisent les approches de la géographie et celles des *cultural studies*. Enfin il faut mentionner l'important apport des *postcolonial studies* qui questionnent le *logos* occidental : si l'on affirme avec S. Hall la centralité de la culture dans la gestion des sociétés et dans la façon d'envisager la politique, on ne peut pas ignorer que la géographie est en soi une production culturelle, ni son ethnocentricité lorsqu'elle décrit à partir du Nord l'espace des sociétés du Sud, les migrations, les diasporas.

b. Géographie et culture

Si l'on pose comme préalable que la géographie, comme toute science, est une construction culturelle, il est intéressant de la confronter successivement à ces quatre approches de la culture.

Premièrement le concept scientifique de culture, illustré par la phrase citée plus haut: « *L'homme est essentiellement un être de culture. Le long processus d'hominisation commencé il y a plus ou moins quinze millions d'années a consisté à passer d'une adaptation génétique à l'environnement naturel à une adaptation culturelle* ». Pour la géographie qui s'en réclamerait, les fondements épistémologiques seraient d'abord le « toujours déjà-là » de la « nature », ensuite une conception darwinienne de l'évolution, enfin le remplacement progressif de la nature par la culture (éventuellement mesurable par l'approche comparative des "cultures"). Dans ces conditions la culture devient un mode d'explication du social, lui-même produit de l'histoire de l'adaptation des hommes à leur « environnement » : on peut dire que la culture est une forme de naturalisation du social. Prenons l'exemple de l'ethnicité : la comparaison des cartes ethniques réalisées dans les années 1960 et de la carte électorale du Cameroun et de la côte d'Ivoire en 2007, montrant une permanence des cultures ethniques sur les territoires dans un environnement économique, social et politique profondément modifié²⁶, prouverait la naturalité d'une culture forgée initialement dans l'adaptation à son environnement. La part culturelle de cette adaptation (langue, mœurs, coutumes) ne serait-elle pas, dans cette interprétation, la « nature » même de cette ethnie ? Autre exemple, la musique : est-on fondé de penser qu'il y a des caractères intrinsèques à la musique africaine (le rythme, l'improvisation, la transe) qui se seraient reproduits dans toutes les « musiques noires » d'Amérique ?²⁷ Sur la question du genre: n'y a-t-il pas une " naturalité " des cultures

²⁶ Conférence de C. Bouquet, Maison des Suds, 10 avril 2008, note de l'auteur.

²⁷ Voir Philippe Tagg, revue *Popular Music*, Cambridge, 1987, sur les fondements racistes de l'expression « musiques noires » (in Raibaud Y. [dir.], 2008).

masculines et féminines et de leur complémentarité, prouvées par leur permanence dans toutes les « cultures » ? Cette naturalité de l'hétérosexualité ne serait-elle pas confirmée par la naturalité et l'universalité des cultures minoritaires gays et lesbiennes ? On voit qu'il est possible d'être antiraciste, non sexiste et non homophobe tout en se fondant sur des approches scientifiques pétries de représentations normatives.

On constate également que la méthode descriptive, si elle n'est pas critique, participe à la reproduction de ces représentations, dont l'aspect normatif échappe à l'observateur scientifique lorsqu'il n'est pas lui-même dans une position « dominée », ou s'il n'adopte pas de façon systémique une position de questionnement sur la construction des savoirs. La géographie est sur ce plan une discipline particulièrement menacée par sa tradition descriptive et représentative (cartes, photographies, enregistrements).

Deuxièmement l'approche sociologique de la culture illustrée par la phrase suivante: « *Décrire et comprendre comment choses, activités et gens sont qualifiés de « culturel » consiste à analyser les processus et les mécanismes collectifs qui leurs confèrent une spécificité et une identité propres, puis à répertorier les différents effets sociaux qui en proviennent dans les sphères politique, économique et symbolique* ». Le parti pris sociologique de relativiser les contextes historiques et géographiques pour mieux cerner les mécanismes de production de la culture est stimulant pour les géographes car il permet de mettre à distance le « toujours déjà-là » de l'espace des sociétés pour s'interroger sur les conditions de sa production. Il évite de ce fait un des aspects réjouissants de la géographie culturelle (celui qui consiste à collectionner, inventorier et photographier les paysages et les cultures de l'Autre, cf l'exotisme) pour s'interroger, à partir de l'expérience austère de l' « ici et maintenant » sur les conditions de production de notre propre culture. Cependant le bénéfice de l'apport d'outils rationnels et structurés, permettant d'analyser les mécanismes du social, peut se doubler dans le même temps d'une amnésie sur les conditions socio-historiques de leur élaboration: peut-on expliquer l'espace des sociétés avec les outils du « monde occidental » sans que cela devienne une machine à construire un monde dominé par celui-ci ?

A travers ce premier couple d'approches de la notion de culture, on voit se dessiner l'opposition qu'il pourrait y avoir entre certaines formes de géographie culturelle et une géographie sociale de la culture : dans le premier cas les structures sont le produit des faits de culture (qui capitaliseraient et restitueraient l'expérience des sociétés), dans le second les faits de cultures sont le produit des structures mis en place par l'effet d'un contrat social constamment renégocié et intrinsèquement nécessaire au bon fonctionnement des sociétés.

Troisièmement la sociologie des pratiques culturelles : les pratiques culturelles seraient des marqueurs symboliques des identités sociales ; les éléments du style de vie seraient essentiellement le produit de l'*habitus*. Les notions d'*habitus* et de violence symbolique renversent à la fois le point de vue séquentiel (et dans une vision synchronique) d'une culture produite par l'adaptation progressive de l'homme à son environnement naturel et le point de vue ethnométhodologique (et dans une vision diachronique) d'une culture produite par la résolution des disputes par des compromis permettant la vie en société. Dans tous les cas il serait nécessaire d'étudier la culture des dominants et sa réception par les dominés d'une part, la culture des dominés et sa réception par les dominants d'autre part car ils sont les éléments pragmatiques qui permettraient d'interpréter finement les conflits sociaux et en partie de les résoudre (par les systèmes d'éducation et de communication par exemple).

L'approche pragmatique des pratiques culturelles comme pratiques sociales permet de comprendre par ricochet comment la consommation culturelle et le temps libre peuvent être également des pratiques spatiales, consommatrices d'espaces. Une partie de la géographie du sport et des loisirs repose sur ce constat, renforcé par le développement économique des activités de loisirs d'une part (équipements sportifs et culturels, aménagement d'anciens espaces « naturels » pour des activités de plein air, tourisme), l'intervention publique en vue de démocratiser l'accès aux activités culturelles et sportives d'autre part. Cette géographie sociale de la culture permet une analyse quantitative des effets sociaux de la culture sur l'espace (démogéographie du sport et des pratiques culturelles par exemple), mais aussi un diagnostic des inégalités dans l'accès aux "biens culturels " dans les pays démocratiques du Nord. Elle est plus difficilement exportable au « monde », à moins de ne considérer celui-ci que comme l'espace d'expansion de la civilisation européenne des loisirs : Hawaï est un spot de surf, le Brésil une grande nation de football, les îles du Cap-Vert le pays de la chanteuse Cesaria Evora, le Tibet un enjeu des Jeux Olympiques de Pékin, l'Afrique une réserve ethnologique etc. Elle permet faiblement de rendre compte du fait que les cultures du monde peuvent être un réservoir de « biodiversité culturelle », pas plus que de la créativité culturelle et sociale des individus et des groupes sociaux qui occupent l'ensemble des espaces habités.

Quatrièmement les *Cultural Studies* : l'approche géographique par les études culturelles ne serait-elle pas le versant éthique de la géographie culturelle ? Dans cette optique on poserait le postulat que la géographie n'est pas neutre, qu'elle est une production d'un monde occidental hégémonique et de l'ordre culturel industriel qui le caractérise. La production culturelle de masse produite par les grandes firmes internationales du cinéma et de la télévision (documentaires ou fictions qui vulgarisent une connaissance du monde centrée

sur le point de vue de l'Europe ou des Etats-Unis) devrait nous mettre « la puce à l'oreille ». L'idée que la notion de culture est centrale dans les différents modes de gestion de « notre société » introduit l'hypothèse que toute production géographique (films, photos, cartes, schémas, statistiques) est une production idéologique. La résistance possible à cet ordre culturel géographique (porté et maintenu par l'hégémonie des Universités du Nord, le recrutement élitiste de leurs cadres et l'académisme universitaire) est fondée sur le constat que le récepteur n'a qu'une attention relâchée pour les modèles qu'on lui propose et qu'il est capable de les détourner à son profit. Une géographie alternative pourrait donc se construire sur les « marges » de la production universitaire : premièrement par l'apport de nouveaux objets d'études, deuxièmement par le renouveau des méthodes et l'interdisciplinarité, troisièmement par la coproduction des connaissances avec les acteurs de la vie sociale et culturelle, quatrièmement par une entrée dans le champ universitaire de nouvelles « catégories » sociales et socioprofessionnelles.

Les études culturelles complètent les approches précédentes: si elles envisagent centralement la question de la culture (en dépassant le clivage social/culture), elles invitent aussi à dépasser l'aspect réductionniste de la seule « lutte des classes », historiquement très présentes dans les sciences sociales en France, pour envisager d'autres forme de domination telles que le genre ou la race (*gender studies, race studies*).

c. Géographie de l'individu, géographie sociale, géographie culturelle : synthèse et approche critique

La première proposition (la géographie de l'individu) constate que les différentes constructions théoriques de la géographie varient selon la plus ou moins grande autonomie qu'elle attribue à l'Homme dans ses rapports avec les espaces dans lequel il vit et au sein desquels il se déplace : sujet de sa vie, individu doué d'une grande autonomie, acteur dans les marges ou les « zones d'incertitudes », ou agent « agi » par son contexte, bénéficiant d'une autonomie limitée par les contraintes externes ou celles, internes, que lui imposent l'*habitus*. Les solutions pures ont des effets épistémologiques certains : on pense à la figure de l'agent "agi" dans le structuralisme génétique de Pierre Bourdieu ou à l'inverse la figure du sujet désirant de Gilles Deleuze et Félix Guattari. Cependant il est probable que les individus, égaux dans leur rêve de réaliser leur puissance, n'ont pas les mêmes possibilités face à la mobilité ou dans la lutte des places.

L'intérêt de cette graduation de l'autonomie présumée de l'individu (de sujet à agent) est qu'elle permet d'interroger la perception que les géographes ont eux-mêmes de l'autonomie des individus qu'ils observent. Ainsi ce n'est pas la réelle autonomie du sujet qui est en cause mais les représentations variables que le géographe peut avoir de celle-ci en fonction des objets qu'il examine. La construction de l'objet géographique n'est-il pas profondément orienté par une posture plutôt qu'une autre ? Certains objets déjà gorgés de sens ne suggèrent-ils pas de prime abord une réponse sur l'autonomie présumée des individus qu'ils concernent ? C'est l'hypothèse que j'ai développée dans les tableaux suivants, en précisant qu'ils n'ont qu'une valeur heuristique utile à la construction/déconstruction de mes propres objets d'études comme nous le verrons par la suite.

Figure n° 1 : Production de la géographie (a)
+ ou – grande autonomie présumée de l'individu

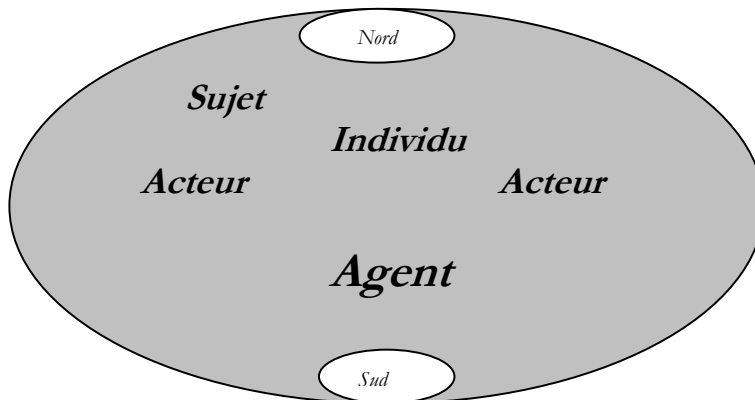
	Définition, caractéristiques	Thèmes et objets d'étude	Lieux
Sujet	Sujet désirant, capacité d'agir, créativité.	Plages, rues commerçantes, Art, cyberspace, mobilité.	Europe et monde « occidentalisé ».
Individu	Construction de l'individu, expérience, maîtrise de l'information, réflexivité	Consommation, loisirs, événements, urbanisme, tourisme international.	Espaces urbanisés du Nord à haut niveau de vie.
Acteur	Acteur social, zones d'incertitudes, conscience collective.	Aménagement du territoire, monde rural, économie, infrastructures et transports, environnement.	Villes et territoires ruraux du Nord et du Sud.
Agent	Agent/agi, habitus, stratégie limitée.	Crises sanitaires et sociales, ségrégation, sous-développement, risques et catastrophes, pauvreté.	Monde, Afrique et pays du Sud, périphéries urbaines.

La graduation de l'autonomie (ici formulée de sujet à agent, afin de reprendre les *corpus* proposés par les grands courants des sciences sociales contemporaines) permet de sortir de la binarité du couple « autonomie/hétéronomie ». La mise en relation avec les thèmes et les objets d'études ainsi que les lieux de leurs observations tend à montrer la relativité des interprétations généralisantes.

Cette première hypothèse qui interroge la production scientifique de la géographie et les visions du monde qui en découlent pourraient se décliner sur la planisphère (présentée, comme il se doit, de façon ethnocentrée) en interrogeant les gradients d'autonomie présumée de ses habitants (en précisant encore une fois qu'ils n'ont qu'une valeur heuristique utile à la construction/déconstruction des objets d'études).

Figure n° 2 : Production de la géographie (b)

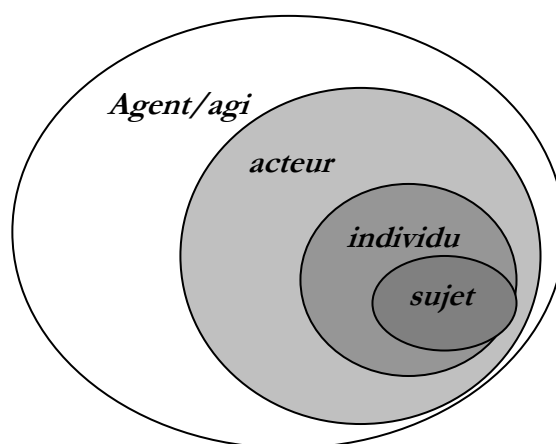
Planisphère « ethnocentrée », autonomie vs hétéronomie présumée des hommes sur l'espace



L'hypothèse posée ci-dessus est que la géographie accorderait un statut différent aux hommes selon leur position dans l'espace. Ainsi dans les productions géographiques sur l'Afrique l'homme ne serait-il pas plus souvent interrogé comme « agent » agi par son appartenance ethnique, son milieu, le contexte économique et géopolitique que comme sujet désirant (à moins qu'il ne soit un européen expatrié) ? Cette hypothèse pourrait se décliner (et se vérifier aussi) sur d'autres configurations géographiques idéal-typiques comme la ville de la façon suivante (figure n°3).

Figure n° 3 : Production de la géographie (c)

Ville, centre et périphéries : autonomie vs hétéronomie présumée des hommes sur l'espace



Le « sujet désirant », à forte capacité d'agir, créatif, n'est-il pas présumé habiter l'hypercentre (et même dans les hauteurs de l'hypercentre, comme le figure la ville du futur dans le film de Ridley Scott « *Blade Runner* » ? L'individu attentif à multiplier les expériences nécessaires à la construction de soi n'habiterait-il pas dans le centre patrimonial et culturel²⁸ ? Dotera-t-on *a priori* d'une grande autonomie le/la « banlieusard.e », père ou mère de jeunes enfants, aux prises avec les difficultés de logement et les transports urbains ? Les jeunes « en galère » des cités excentrées ?

Ces hypothèses et ces constats sont à double sens. D'une part il est probable que se reflètent dans la polarité autonomie/hétéronomie les nouveaux paysages des inégalités sociales et territoriales. D'autre part négliger de les interroger sous ce jour participe à une construction ethnocentrée des objets géographiques au risque de nier, de « naturaliser » ou de « culturiser » ces inégalités (ce qui revient au même).

Ces interrogations nous permettent également de poser la question de savoir comment est fabriquée la géographie en mettant en rapport la plus ou moins grande autonomie du « géographiant » et la plus ou moins grande autonomie du « géographié ». Une géographie « empathique » consistera par exemple, pour une étudiante géographe blanche européenne, à observer des règles de circulation et de placement des individus dans une rue commerçante d'une ville de province française (le shopping) et à en tirer des conclusions générales en prenant comme hypothèse une autonomie des individus observés égale à celle de

²⁸ Voir « les pratiques culturelles des français », DEP ministère de la culture : l'auteur, Olivier Donnat parle d'une « culture de sortie » des classes sociales aisées vivant en centre ville s'opposant à une « culture de réclusion » (télévision) des classes sociales les plus pauvres de la périphérie (O. Donnat, 1996)

la géographe. On peut imaginer que si la géographe avait eu l'habitude et les moyens de faire son shopping à Paris, Florence ou New-York, elle aurait doté les chalands de province d'une moindre autonomie. A l'inverse si la géographe avait été originaire d'un des pays les plus pauvres de la planète, elle aurait eu conscience elle-même de sa faible autonomie et observé avant toute chose les grandes inégalités entre consommateurs du Nord et du Sud, et peut-être aussi les inégalités des consommateurs des pays du Nord entre eux.

Dans le même registre (qui constitue à envisager que les savoirs sont situés), mais inversé, une géographie « distanciée » et « objective » peut consister pour un professeur des universités blanc, de sexe masculin, plutôt en fin de carrière (autonomie totale présumée) à décrire (avec l'aide de son équipe de jeunes chercheur.e.s précaires, faiblement autonomes) le destin des hommes et des femmes vivant dans une région d'Afrique d'après leur sexe, leur appartenance ethnoculturelle et les conditions sociopolitiques et économiques de leur environnement (hétéronomie totale présumée). L'analyse des structures géo-socio-ethno-historiques de ce travail de recherche peut l'amener à observer dans certains mouvements politiques ou sociaux, dans des associations, des coopératives la naissance d'un "acteur social" en induisant l'idée que « cela va dans le bon sens ». On pourra supposer que cette description, faite par un géographe appartenant aux sexe/âge/classe/race dominants, d'un agent/agi par son contexte, devenant potentiellement acteur du changement, est un récit qui tend à conforter la maîtrise de l'historicité des « centres » économiques, politiques et culturels qui sont également les lieux de la production du savoir²⁹.

A propos des approches culturelles en géographie

La seconde proposition confronte la géographie aux différentes approches culturelles. La géographie étant elle-même, comme toute science, une approche culturelle de la connaissance il était important de faire la généalogie des principales démarches scientifiques se réclamant de la culture dans les sciences sociales et de les rapprocher des objets, lieux et milieux qu'elles examinent. C'est l'hypothèse que j'ai développée dans le tableau ci-dessous (figure n° 4) en précisant (une nouvelle fois !) qu'il n'a qu'une valeur heuristique utile à la construction/déconstruction de mes propres objets d'études.

²⁹ On pourrait développer cette hypothèse en montrant que l'évolution sociétale de l'agent vers le sujet fait partie d'un récit sans cesse perpétué, fondé par les religions dominantes, recyclé dans les idéologies contemporaines et dont le but est de légitimer le modèle qui est attaché aux sexe, race et classe dominants. La relation géographeur/géographié est alors une des figures des rapports de domination.

**Figure n°4 : Production de la géographie (d)
Approches culturelles, principales influences**

	Définition simplifiée	Objets	Lieux et milieux
Anthropologie culturelle	Etudier les hommes, leur évolution et leur adaptation culturelle à leur milieu naturel.	Cultures régionales, ethniques, alimentation, arts et traditions populaires, religions.	Milieu rural, pays du Sud, classes populaires, groupes dominés ou discriminés.
Ethnométhodologie Sociologie de la qualification	Analyser les processus et les mécanismes collectifs qui confèrent de la valeur à un objet culturel.	Objets artistiques et patrimoniaux, politiques publiques de l'Art et de la culture.	Villes d'Europe et pays du Nord, autres pays.
Sociologie des pratiques	Etudier les pratiques culturelles en tant qu'elles sont considérées comme des marqueurs symboliques des identités et des hiérarchies sociales.	Pratiques culturelles, artistiques et sportives.	Villes d'Europe et des Pays du Nord
<i>Cultural studies</i>	Etudier pratiques sociales et pratiques culturelles à partir d'autres points de vue et d'autres objets que ceux de la science académique des nations dominantes (masculine, élitiste et ethnocentrée).	<i>Gender studies, postcolonial studies, black studies, subaltern studies...</i>	Périphéries urbaines, villes du Sud, marges.

La variation des approches culturelles permet de sortir du débat entre des interprétations étanches de la notion de culture qui viennent probablement (comme nous le verrons dans la troisième partie de cet ouvrage) des frontières disciplinaires entre sciences humaines et sociales. Ces variations participent à la création et au tri des objets, dont certains, les plus médiatisés, sont souvent déjà porteurs des systèmes de sens qui les désignent habituellement. L'objectif dans la deuxième partie de ce livre sera de les utiliser conjointement ou d'utiliser une démarche disciplinaire sur un objet qui ne lui est pas familier, ce dont je donnerai brièvement trois exemples méthodologiques.

Le premier exemple consisterait à examiner les lieux de pratiques sportives non pas sous l'angle de la géographie des pratiques sociales mais sous l'angle des *gender studies*. Le sport n'aurait-il pas pour principale fonction de maintenir la domination masculine en restaurant une différence physique fondée sur la force dans un monde où elle est de moins en moins nécessaire ? L'analyse quantitative des pratiques sportives ne montre-t-elle pas qu'elles sont pour les deux tiers des pratiques masculines ? L'analyse qualitative ne montre-t-elle pas

que les lieux de pratiques sportives masculines sont des lieux où se pratiquent une compétition entre hommes dont on peut poser l'hypothèse que l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine et des privilèges qui y sont attachés ?

Le deuxième exemple consisterait à examiner le volet culturel de la politique de la ville sous l'angle de l'anthropologie des classes dominantes. Le fait communautaire n'est-il pas aussi une caractéristique des quartiers les plus résidentiels ? Les décideurs politiques et les hauts fonctionnaires qui mettent en place la politique de la ville ne sont-ils pas majoritairement issus des classes sociales très aisées qui habitent ces quartiers ? Les usages et les mœurs de la classe sociale dominante (culture, éducation, loisirs) ne seraient-ils pas à l'origine d'une vision stigmatisante, voir ethnicisante, des quartiers dits sensibles ou fragiles ?

Le troisième exemple consisterait à envisager l'ethnicisation des classes sociales en Guyane française non pas par une approche anthropologique et/ou culturelle, mais en utilisant la sociologie du compromis : quelles négociations la départementalisation puis la régionalisation de la Guyane ont-elles entraîné entre l'élite administrative et économique métropolitaine et la population créole (et sa faible fraction autonomiste) d'une part, avec les « peuples premiers » à présent soutenus par les organisations continentales amérindiennes d'autre part, avec les ressortissants des pays voisins du Brésil et du Surinam enfin ? Comment se joue l'émergence d'une citoyenneté guyanaise à travers des dispositifs politiques et associatifs ?

Sans multiplier les exemples, on voit bien comment le fait de dénouer le lien organique qui existe souvent entre les objets et leurs systèmes d'interprétation peut être riche en ouverture scientifique. Dans le même temps, l'idée de conserver des champs conceptuels construits, aptes à dégager les principaux éléments structurants d'une analyse sociospatiale évite le procès qui peut toujours être fait à une approche culturelle trop descriptive et interprétative.

C'est ce que je vais essayer de mettre en œuvre à l'aide de trois études de cas sur de « nouveaux objets géographiques » dans la deuxième partie de ce document.

Deuxième partie : géographie sociale et/ou culturelle ? Trois études de cas

1. La musique comme objet géographique

« Les géographes avaient affûté leur regard. Ils se mettent aujourd'hui à l'écoute. La hausse des associations de riverains contre le « bruit », la prolifération des manifestations musicales et des équipements culturels sur les territoires, l'importance des manifestations musicales identitaires ou encore l'association lexicale de notions géographiques et d'éléments musicaux (...) sont autant de signaux qui éveillent les curiosités géographiques » (C. Guiu, 2007, p.1).

Ce petit texte de la géographe Claire Guiu est un bon point de départ pour explorer « les promesses de l'improbable, espace et musique », comme le suggérait Jacques Lévy dans son livre « Le tournant géographique » (J. Lévy, 1999). D'abord : "*Les géographes se mettent à l'écoute*", alors qu'ils avaient jusqu'ici privilégié le « visuel » pour décrire le monde, à l'aide de cartes et photos aériennes qui aplatissent et écrasent le réel en le surplombant, dessins, croquis et photos qui figent les réalités et recomposent des fictions. Le « sonore » ou la « musique » n'échappent pas entièrement à ce procès ; cependant l'ouïe peut offrir, comme les autres sens (le goût, l'odorat, le toucher) un relief supplémentaire dans l'appréhension de l'espace. Ensuite : mettre le "sonore" et même le "bruit" avant "la musique" pose la question de la distance, du contact, de l'écart. La position des individus dans l'espace par rapport au son précède méthodologiquement l'étude des émotions générées par "la musique". Enfin : les équipements, les festivals, les manifestations sont des "places", des "scènes" autour desquelles s'organise le monde des musiciens (amateurs, créateurs, producteurs, journalistes) et où ils produisent un discours sur le sens de ce qu'ils font en parlant de la musique qu'ils aiment et de la musique qu'ils font, des sources de leur musique préférée et des lieux légendaires qui les ont vu apparaître.

Le premier paragraphe de ce chapitre proposera une synthèse des travaux des géographes, sociologues, anthropologues, musicologues et ethnomusicologues, spécialistes de sciences de l'information et de la communication réunis lors de deux journées scientifique organisées à l'Université de Paris Sorbonne et à la Maison des Suds à Bordeaux.

Le deuxième paragraphe proposera, à partir d'une étude de cas (le festival de jazz, de Monségur), une approche conceptuelle des rapports entre individus, événements musicaux et

espace du politique à l'aide de concepts empruntés à la sociologie et à la philosophie : expérience, performativité et compromis. Tout en respectant la logique proposée d'une « géographie de l'individu », particulièrement adaptée au propos, la conclusion de ce paragraphe proposera une entrée structurante pour tenter d'analyser différentes fonctions de la musique dans ses rapports avec les territoires.

Dans le troisième paragraphe le propos s'élargira au concept de « musique du monde » et montrera comment, à travers l'histoire des musiques populaires, se retrouve les principales problématiques et articulations de la géographie contemporaine, et ce que la géographie de la musique peut dire sur la mondialisation et le postcolonialisme.

a. Musique et territoires: ce que la géographie peut en dire

D'après le recensement effectué par la géographe Claire Guiu (2007, 2009) les articles publiés sur les rapports entre géographie et musique se sont multipliés un peu partout dans le monde depuis 1970 : d'abord aux Etats-Unis avec les travaux pionniers de G.-O. Carney, puis dans plusieurs universités anglaises et australiennes, enfin dans le reste de l'Europe et en France depuis une décennie. L'étude de la diffusion des genres musicaux aux Etats-Unis et dans le monde a inauguré la recherche des relations entre espace et musique, mais c'est aussi à la même époque que sont nées les premières recherches sur les « paysages sonores » liées à une géographie de la perception et de l'expérience sensorielle. C'est aussi l'époque où le compositeur français Pierre Schaeffer tentait d'analyser les structures de l'environnement sonore urbain pour nourrir ses compositions, connues sous le nom de « musique concrète ».

La musique apparaît progressivement dans les publications géographiques comme un enjeu dans les processus de reconnaissance des groupes sociaux, en particulier des groupes dominés. Elle semble participer au jeu subtil d'appropriation-désappropriation des espaces, parfois accentué par l'industrie musicale, parfois corrigé par l'intervention des politiques publiques. Mais il faudra attendre le « tournant culturel » de la géographie (J. Lévy, 1999) pour que soit prise en compte la musique comme vecteur de représentations et les musiciens comme acteurs des processus de territorialisation.

Si les travaux anglo-saxons ont été influencés au départ par les *cultural studies*, la production de thèses et de mémoires en France enregistre aujourd'hui la montée en puissance d'une génération de jeunes chercheurs de toutes disciplines qui observent le développement

des pratiques musicales et leur inscription dans l'espace. Une journée scientifique³⁰ organisée en 2006 à Paris se proposait de considérer la musique « *comme un géo-indicateur des sentiments d'appartenance, des mobilités, des valeurs et comportements sociaux (...), un agent performatif dans la construction de territoires* » et notait qu'« *associée à un territoire* » elle pouvait contribuer « *au développement d'idéologies et d'imaginaires territoriaux* ». Ce travail s'est poursuivi lors d'un colloque scientifique organisée en 2007 à Bordeaux et intitulé « *Comment la musique vient-elle aux territoires ?* ». Le projet consistait à croiser l'approche culturelle en géographie, les nouveaux dispositifs régionaux d'évaluation des politiques publiques de la culture et une étude locale du " jeu des acteurs " capable de rendre compte des dynamiques spatiales à l'échelle des nouvelles entités territoriales.

Quelques questions préliminaires se posaient. La musique est-elle un « objet géographique »? Pour certains la musique est prise comme fil conducteur de la lecture d'un territoire (la musique dans la rue ou le métro, le chant Darkhad en Mongolie, les *bandas* du Sud-Ouest en France). Pour d'autres, un territoire est analysé à travers sa production musicale (*sega* et *maloya* dans l'île de la Réunion, la musique bretonne, le rap comme musique des banlieues). Dans tous les cas, la musique apparaît comme une réalité cognitive possible pour appréhender l'espace des sociétés, voire comme un principe d'organisation territoriale.

Face à une géographie « classique », cela ne pose-t-il pas le problème de l'immatérialité de l'objet musique ? Les publications en sciences sociales de la seconde moitié du XXème siècle montrent comment la musique a pris un statut d'objet social dès lors qu'elle s'est consolidée, à travers l'industrie culturelle, comme un bien matérialisé par la vente de disques, d'instruments, de places de concert. On pouvait alors appréhender la musique comme un élément structurant les sociétés par le biais du marché, par les distinctions que la musique opère entre individus consommateurs, par le risque que la mondialisation fait courir à des cultures inégalement armées face aux médias de masse. La plupart des travaux pionniers des géographes de la musique cartographient cette matérialité (diffusion des modes musicales à partir du recensement d'une activité économique).

Cependant l'immatérialité de la musique est patente lorsqu'elle apparaît comme un son, puis comme un langage et il était intéressant de faire le détour par la géographie sonore (géographie des sons de la ville, écoute au casque en situation de mobilité urbaine), puis d'interroger les structures du langage musical sur ce qu'elles nous disent des espaces. La

³⁰ « *Géographie et musiques : quelles perspectives?* » Laboratoire Espaces, Nature et Culture 8/06/2006, Université de Paris IV Sorbonne.

musique, en tant que langage, peut-elle avoir une certaine autonomie ? C'est la question que nous pose l'artiste créateur : s'il est porteur d'une culture collective et de ses significations sociospatiales, il peut aussi les transformer. On peut considérer sous cet angle que la musique fait partie de la sphère idéale (M. Godelier, 1992), celle dans laquelle l'homme a la capacité de construire la matérialité du monde qui l'entoure avec des idées et donc, par extension et pour ce qui nous concerne, avec un langage et des objets musicaux. A l'échelle d'un groupe, d'un peuple, d'une nation, elle peut devenir un métalangage concentrant sur des énoncés sensoriels les émotions collectives : l'expression de la *saudade* (nostalgie) dans les musiques portugaise ou brésilienne en est un exemple. Rien n'empêche alors que l'appropriation et la reconstruction des langages musicaux ne deviennent performatives, que ces langages ne se matérialisent à travers la production artistique, un marché, des politiques publiques, des aménagements territoriaux.

Entre la matérialité de la musique (comme bien culturel inscrit dans les représentations sociospatiales) et son idéalité (qui en ferait un principe actif de la construction des territoires) il existe une troisième dimension. La musique « brouille les cartes » : sa fluidité est adaptée à l'organisation en réseaux, aux connexions, aux branchements, la musique se démultiplie avec les technologies de l'information et de la communication. Il faut en tenir compte si l'on veut analyser les changements qui semblent parfois ne rien devoir aux structures héritées du passé : émergence de nouveaux territoires mondiaux (le rap des périphéries urbaines), transfert à l'échelle mondiale de référence d'un territoire d'origine (les *batucadas* brésiliennes), recomposition d'identités locales disparues par l'emprunt de cultures frontalières (les *bandas* du Sud-Ouest aquitain)...

Par quel bout fallait-il prendre l'objet « musique/espace » ? Nous avons choisi de l'aborder non pas comme le proposait la chronologie des recherches (c'est-à-dire en partant de la diffusion, puis des pratiques, puis du sens que les acteurs donnaient à ces pratiques) mais en l'envisageant comme un phénomène tel qu'il apparaît à chacun de nous dans sa singularité : le son et l'approche sensorielle.

Exemples d'approches sonores

Les travaux précurseurs du canadien Murray Schafer et du compositeur français Pierre Schaeffer montrent ce que peut être une expérience sensorielle de la ville, comment on peut graduer et classer les impacts sonores (bruits impersonnels, voix, musiques jouées ou diffusées, superposées) et proposer une lecture politique et

esthétique du quotidien sonore. Vincent Rouzé nous propose un reportage sonore au coeur d'une grande ville, dans le métro parisien.

Une autre approche (Anthony Pecqueux) montre des « auditeurs sous casques » empruntant les transports parisiens, et ce qu'ils nous donnent à voir de l'individu au sein d'espaces-temps collectifs. Cela peut nous aider, écrit-il, à comprendre comment musique, environnement social et territoire s'alimentent mutuellement et se modifient lors de l'expérience qu'en font les usagers les uns au contact des autres.

Dans ce types de travaux et d'autres (dont ceux réalisés par le laboratoire *Cresson* de l'Université de Grenoble), les questions d'environnement sonore et d'ambiance sont premières. Cela permet un rapprochement avec les sciences de l'aménagement et l'architecture, mais cela interroge aussi l'harmonisation des politiques publiques européennes en matière de bruit et d'aménagement sonore et musical de la ville. Des liens solides et profonds peuvent exister entre une ville, son architecture et « sa musique ». Vienne, Prague, Budapest maintiennent ainsi de façon permanente leur statut de « villes musicales » par l'encouragement à toute forme d'activité musicale dans les rues et à l'intérieur des monuments restaurés.

La musique à Berlin

Boris Grésillon décrit les étapes marquantes dans l'histoire de la capitale allemande au XXème siècle à travers sa production musicale : capitale impériale, devenue la « Germania » du 3° Reich, la ville est détruite en 1945, avant d'être séparée en deux par un mur durant quarante ans, tout en continuant à produire les éléments d'un rayonnement culturel international puisé aussi bien dans la culture classique que dans l'underground. Dans quelle mesure la « matière urbaine » de Berlin, pétrie par son histoire chaotique, influe-t-elle sur la « matière musicale » ? Il se pourrait que la forme urbaine et l'architecture spécifique de la ville façonnent les artistes et leurs choix artistiques, ou tout au moins que production urbaine et production artistique s'interpénètrent et se fécondent mutuellement.

L'histoire tragique de la capitale allemande se traduit par le doublement d'une production musicale prestigieuse par la compétition des deux villes (Berlin-Est et Berlin Ouest) après la guerre, accompagnée de pratiques amateurs exceptionnellement développées, mais aussi par un rayonnement des cultures *underground* de part et d'autre du mur. La

musique « revendique » : elle a des incidences dans la création et la construction d'identités nouvelles. L'émergence de discours protestataires portés par des courants musicaux est un thème central des musiques populaires du XX^{ème} siècle. De nombreux travaux sur le rock, le rap et la culture hip-hop procèdent de cette approche ; ils révèlent en particulier les effets de la globalisation sur les cultures locales et la manière dont les territoires urbains s'uniformisent et se différencient à la fois à travers les cultures qu'ils produisent.

Rap mondial, rap local

Fondé sur un discours de dénonciation commun, le rap connaît par sa diffusion mondiale et son succès économique de multiples hybridations avec les cultures locales, également revendiquées par les artistes (rap swahili, anglo-indien, turc, brésilien...). La dimension spatiale du rap est complexe, empruntant à la fois aux modèles véhiculés par la mondialisation et aux héritages locaux : en comparant les productions de chanteurs de rap dans trois contextes différents (Etats-Unis, France, Tanzanie) Claire Dubus montre les connexions et les articulations entre territoires mondiaux du rap, réseaux et identité locale. En Tanzanie, la modernité du rap ne s'oppose à l'africanité que dans le cadre local, celle-ci reprenant ses droits « à l'export » dans un contexte économique postcolonial. Dans un essai monographique sur le rap à Dakar, Sophie Moulard-Kouka précise ces articulations dans l'organisation spatiale de la ville : phénomène mondial approprié par les jeunes des quartiers, le rap devient un enjeu dans les compétitions entre ville-centre et périphérie, mais aussi entre quartiers. A travers la production de textes et de clips vidéos, les artistes originaires des quartiers rivalisent entre eux, participent à la création d'identités locales et complexifient (régénèrent) la création artistique sénégalaise dans le contexte du rap mondial.

Les auteurs qui écrivent sur ces sujets sont proches de la géographie radicale américaine. Le contexte postcolonial, l'appréhension de l'ethnicité (et même explicitement de la 'race' noire) comme élément discriminant apparaissent comme des fédérateurs du rap mondial. La production de connaissances par des entretiens, l'étude des textes et les musiques fournissent des matériaux nouveaux à la géographie. Les travaux questionnent l'ordre musical mondial et montrent sa capacité de récupération des émergences artistiques par le biais du marché.

D'autres travaux sur des sujets proches mettent en valeur le « jeu des acteurs » plutôt que le contexte dans la production d'espaces : groupes rock amateurs, créateurs de « scènes » locales, *batucadas* et *bandas* associatives, groupes « folkloriques » attachés à un terroir.

Pratiques musicales et territorialité : branchements et métissages

Marie Pendant explique le phénomène musical des orchestres de « bandas » du Sud-Ouest de la France comme un comblement du vide laissé lors de la disparition des cultures rurales gasconnes, par l'effet d'un branchement avec les cultures musicales de fête d'Espagne du Nord. Les sociabilités qui se développent dans les bandas, associées à d'autres marqueurs territoriaux tels que la tauromachie, la culture de fête et de façon moindre certains sports dominants tels que le rugby ont fait de cette expression musicale une culture locale à part entière en quelques décennies. Cette émergence est rendue possible par la relative stabilité des sociétés locales dans un contexte de mutation des territoires ruraux.

A cet idéal-type de relocalisation culturelle, l'article d'Anaïs Vaillant oppose la diffusion d'une mode musicale d'origine brésilienne (la batucada) par l'intermédiaire de groupes amateurs très actifs, répartis un peu partout en France et dans le monde. Bien que tous ces groupes se reconnaissent entre eux par leur empathie pour les percussions brésiennes et le folklore carnavalesque, ils adhèrent de façon variable aux modèles initiaux. Pour certains de ces musiciens le retour aux sources musicales s'impose et se concrétise par des voyages au Brésil dont le but est de participer à des carnivals, des stages, des rencontres avec des musiciens brésiliens. En faisant ce voyage aux sources de leurs musiques préférées, ils participent à leur tour à la relocalisation et au revivalisme de ces styles musicaux dans un contexte de développement du tourisme, sorte de valse de l'authenticité entre musiciens habitant d'un côté et de l'autre de l'Atlantique.

La production d'« espaces musiques » par des organisations infrapolitiques apporte une vision microgéographique de la construction des espaces vécus et de leurs imbrications dans les territoires mondiaux imaginaires. Cette production peut être aussi analysée au cœur

des représentations, par exemple en scrutant les caractères propres de la musique produite et en les rapportant aux différents contextes de leur adaptation ou de leur apparition.

Variations musicales et spatiales

Laurent Legrain observe à travers les variations de la technique du chant les changements qui se sont opérés dans le chant Darkhad en Mongolie en l'espace d'un siècle, notamment sous l'effet de cinquante ans de régime communiste. S'il note une permanence des associations entre chants traditionnels et espaces naturels/surnaturels régionaux, il montre ensuite comment ces associations, produites anciennement par les frontières politiques et religieuses entre lamaïsme et chamanisme, se sont reconfigurées sous l'effet de la collectivisation et de la laïcisation à l'époque communiste et comment elles tendent à se recomposer de nos jours.

Julie Mansion pose l'hypothèse que la vogue du ska-rock-festif chez les jeunes musiciens de Bordeaux puise ses sources à plusieurs échelles territoriales et peut, à brève échéance, devenir un marqueur identitaire. Cette hypothèse s'appuie sur une analyse musicologique du répertoire et de l'instrumentarium des groupes. L'association d'instruments, de rythmes, d'intervalles et de modulations dans la plupart des morceaux correspondrait à une agrégation d'influences musicales et aux territoires de références auxquels ils se réfèrent (Jamaïque, Espagne, rock urbain, musiques de l'Est) jusqu'à créer un « style » et son branchement sur une identité locale.

Chez d'autres auteurs le territoire est pris dans son acception la plus institutionnelle ainsi que les musiques qui s'y réfèrent explicitement : municipalité (Bordeaux), département (île de La Réunion), région (Bretagne), communauté autonome régionale (Andalousie). Dans certaines villes le hip-hop se « notabilise » et offre, à travers les chorégraphies de troupes sélectionnées, une version hautement valorisée de cette culture populaire, compatible avec les critères distinctifs des scènes culturelles subventionnées (Loïc Lafargue de Grangeneuve). Dans un registre proche et à une échelle régionale, Olivier Goré montre comment la musique bretonne a glissé de la sphère culturelle vers la sphère politique. Il met en correspondance les compromis territoriaux qui ont rendu cette évolution possible et les évolutions esthétiques,

économiques et territoriales qui en découlent. La comparaison entre ces deux exemples mériterait un long commentaire : dans un cas la cooptation et la valorisation symbolique d'une culture de marge, dans l'autre le glissement d'une culture populaire largement partagée vers une politique culturelle consensuelle ; dans un cas l'esthétisation d'un territoire discriminé, dans l'autre l'étalement d'une identité à une région entière, au prix parfois de la disparition de ses particularités locales.

Cette prise en compte de la musique dans les projets politiques apparaît de façon récurrente dans les projets de développement économique local lorsque les régions et les villes, en concurrence entre elles, cherchent à valoriser l'attractivité économique ou touristique de leur territoire.

Musique, identité et développement local

L'histoire du flamenco montre l'émergence d'une musique de marge, portée à l'origine par quelques familles gitanes sédentarisées à Jerez-de-la-Frontera, puis adoptée par toute l'Espagne comme une marque de l'identité nationale et enfin diffusée dans le monde entier. La popularité du flamenco entraîne progressivement sa relocalisation en Andalousie jusqu'à en faire un des éléments moteurs du développement social et économique de la ville de Jerez-de-la-Frontera (Nicolas Canova). Il ne s'agit plus uniquement d'un consensus social et politique autour d'une expression musicale : l'aspect performatif du flamenco à Jerez-de-la-Frontera se traduit par un projet de création d'infrastructures culturelles censées participer au développement économique de cette région d'Espagne autrefois enclavée, demain peut-être au cœur des échanges économiques entre Europe et Afrique.

A la recherche des fondements et des méthodes

A travers ces approches très diverses un consensus se dégage : la musique n'est pas essentialisée pas plus que son rapport avec le territoire. Les approches sont interdisciplinaires et, par principe, interculturelles. La musique mongole, le rap sénégalais et le ska-rock festif font bon ménage, les *bandas* amateurs côtoient les *batucadas* associatives, le *flamenco* comme la musique lyrique sont invités à participer au développement local. La juxtaposition

d'objets en apparence si différents invite à la comparaison, interroge l'ethnocentrisme, encourage l'analyse critique, confronte les méthodes.

Ainsi pour les géographes, la musique peut s'appréhender aussi bien par le biais de l'analyse spatiale (localisation des pratiques, diffusion des modes musicales, hiérarchies culturelles sur les territoires sociospatiaux, circulation des musiciens, liaisons global-local des pratiques amateurs), par le biais de la géographie des pratiques sociales (territoires du rap, « territoires du quotidien » rural, festivals, fêtes de la musique, *rave-parties*), par le biais de la géographie régionale (Réunion, Bretagne, Brésil), échelle où l'on peut observer les phénomènes de relocalisation, de métissage, d'émergence, et par le biais des études culturelles (les bruits de Paris, cinéma, la mobilité urbaine et l'écoute sous casque).

Quel est alors le « plus petit dénominateur commun » de ces approches ? La réponse est la suivante : les personnes citées ci-dessus ou ayant publié sur ce sujet sont à peu près d'accord pour affirmer que les musiques font partie des représentations communes à un groupe ou une société dans un temps et un lieu donné. Les pratiques musicales et les musiques, quelles qu'elles soient, produisent en conséquence du « social » et aussi du territoire, certains disent que ces pratiques et ces représentations sont « géographiantes ». S'il fallait définir les manières d'appréhender l'objet « musique/espace », je proposerais cinq entrées, tout en étant persuadé à l'avance des limites de cette conceptualisation.

Premièrement la musique apparaît comme un géo-indicateur, un élément de description et de décryptage des réalités sociospatiales, alternatif à l'image. Capter l'univers sonore des espaces permet d'échapper à la tyrannie de la carte et à la dictature des images. Un envers du décor se découvre, permettant de mettre en perspective les autres données : les reportages sonores (une rue à Naples, des musiciens dans le couloir du métro parisien, une ambiance musicale et sonore de grande surface, l'analyse de la bande son d'un film) produisent chez ceux qui les écoutent, à travers les émotions qu'ils procurent, la sensation immédiate des espaces imbriqués qui composent le paysage (ce qui est « caché » par les images).

Deuxièmement elle apparaît comme un vecteur de circulation entre les échelles territoriales. Ces échelles sont sensibles dans la structure même des compositions musicales qui font appel à des thèmes, des instrumentations et des traitements du son qui se réfèrent en même temps ou alternativement à tous les niveaux de compréhension (local/global, tradition/modernité...). Ainsi une musique bretonne actuelle peut utiliser le biniou breton, la cornemuse écossaise (devenue celtique), la guitare classique (espagnole), la basse électrique et une percussion africaine (djembé) pour jouer des mélodies dont les standards se référeront à

de multiples espaces/temps imaginaires... tout en imposant néanmoins un « paysage musical » lié à un territoire de référence.

Troisièmement elle apparaît comme un fixateur des adhésions territoriales. La musique peut être le support sensible d'attaches identifiées par d'autres marqueurs culturels et fonctionnant dans le long terme (association musicale régionale, paysage, langue, fête...) ou bien momentanée comme pour les *rave-parties* qui créent des conditions éphémères d'urbanité dans des « antimondes » destinés à maximaliser les relations sociales dans un temps court. Le processus d'adhésion à un lieu peut se transformer en processus d'addiction, tels ces mélomanes « accrochés » aux circuits du chant lyrique formés de salles d'opéra et de festivals, à moins que l'individu sensible à la musique ne soit de plusieurs lieux à la fois, goûtant le charme de retrouvailles plurielles et éclectiques avec ces lieux multiples qui forme le paysage intérieur de l'homme postmoderne.

Quatrièmement elle apparaît comme un constructeur des images territoriales. La musique est « performative » comme le montre la fête musicale dans la ville, simulacre qui gagne peu à peu une autonomie en construisant un réel plus satisfaisant. La régularité de sa répétition sur les mêmes lieux finit par inscrire sa trace matérielle : kiosques à musique, pistes de danse, salles de spectacles, théâtres de nature. Elle s'inscrit parfois lourdement dans le patrimoine régional et national, en particulier dans les pays dont une partie des ressources proviennent du tourisme : que serait un restaurant grec sans *bouzouki* et l'Andalousie sans flamenco ?

Cinquièmement elle apparaît comme un mode de gouvernance territoriale. Face à l'éloignement des citoyens de la politique, le territoire mis en scène par la musique apparaît comme une ressource. De même que la région de Catalogne impose la sardane comme musique nationale (C. Guiu, 2009), la politique de gestion des quartiers fragiles s'appuie partout en Europe sur les animateurs socioculturels pour développer des lieux de répétitions des « cultures urbaines » : rock, rap, hip-hop sont censés canaliser la violence des jeunes dans des espaces d'expression. Les fêtes musicales gratuites dans les centres villes patrimoniaux rénovés drainent des foules immenses et il n'est pas d'événement politique majeur (fête nationale, élection) qui ne soit accompagné aujourd'hui d'un concert gratuit.

Ces cinq « entrées » peuvent être utilisées séparément ou simultanément pour rendre compte d'un concert, de la production d'un groupe musical, d'un style musical, d'une ambiance sonore de quartier ou d'un centre commercial, d'une politique publique de la musique. La musique passe les murs, appelle au rassemblement, accompagne la déambulation, crée des univers. Elle prouve ainsi son efficacité dans les modes de régulation des hommes sur les espaces, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'individus postmodernes

constamment incités à adapter leur conduite à des situations multiples que leur impose une mobilité croissante.

Pour conclure on peut constater que les notions de territoire et d'espace des sociétés apparaissent chez tous les auteurs cités ci-dessus comme des éléments importants pour comprendre la permanence ou l'émergence de formes musicales, identifier les lieux et les frontières qui les séparent, interroger les représentations qui forment les imaginaires territoriaux, projeter sur l'espace les processus d'acculturation, de métissage, de branchement, d'hybridation. Leur dénominateur commun est d'avoir bien voulu considérer la musique comme un « *construit cognitif permettant d'appréhender un phénomène spatial* » (M. Lussault, 2003, p.675), ce qui peut nous permettre de poursuivre avec d'autres chercheurs de toutes disciplines des travaux communs autour de la musique comme objet géographique.

b. Fêtes musicales : expérience de la ville, performativité, compromis

Certains festivals musicaux, les fêtes de la musique, les animations musicales du patrimoine, en mettant en scène la ville proposent une expérience nouvelle de celle-ci et participent à la création de nouveaux imaginaires collectifs. Je me propose donc d'interroger les fêtes musicales à partir d'approches théoriques susceptibles d'apporter des éléments d'explication à ces événements qui connaissent partout un vif succès.

La première approche constate l'évolution d'une « *société (...) qui donnait une cohésion aux espaces urbains et assignait à chacun son statut et son rôle en dictant ses comportements et ses croyances (vers) une société (...) qui amène l'individu à chercher dans des groupes et des lieux divers un sens à son existence* » (J.-P. Augustin, 1998, p.12). La multiplication des lieux de fêtes et festivals où la musique a une importance est une aubaine pour le mélomane : musique classique, jazz, bandas, musiques du monde, chanson, rock sont à présents inscrits dans l'aménagement du territoire européen comme des éléments attractifs pour l'économie du temps libre, que ce soit sur les territoires autrefois ruraux, dans le cœur historique des métropoles ou dans leurs périphéries. L'espace géographique des fêtes musicales se présente ainsi comme une proposition culturelle variée dans le temps des loisirs. Leur succès, lié à la grande diversité de l'offre, est le reflet de l'éclectisme qui caractérise aujourd'hui la « culture des individus » (B. Lahire, 2004). On peut penser en effet que les fêtes musicales font partie de ces pratiques culturelles qui sont à l'œuvre dans les processus d'« invention de soi » (J.C. Kaufmann, 2004) : l'individualisation demandant un travail

permanent de construction de sens, l'individu nomade serait poussé à rechercher les situations émotionnelles variées nécessaires à la réalisation de soi.

La deuxième approche s'interroge sur l'aspect performatif de la culture (D. Crozat, 2006). L'hypothèse que chaque fête musicale dans la ville est une mise en scène construite sur un récit légendaire, interférant dans la sphère politique et porteuse de géographicit  est th oriquement fructueuse. En d construisant les fondements du discours culturel (et notamment en l'all geant des conceptions essentialistes qui fondent encore la plupart des politiques culturelles) on peut montrer comment la culture joue un r le central dans la construction de l'espace sans pour autant appara tre comme h g monique. La f te musicale est un langage qui d signe la ville, la ville en f te est un simulacre qui gagne peu   peu une autonomie en construisant un r el plus satisfaisant. Cet espace r el qui se donne l'apparence du naturel, de l' vidence se construit dans la r p tition saisonni re ou annuelle (force de l'acte initi  par allusion r p titive) et par l'it rativit  qui  tablit un va et vient entre les musiciens et le public et fonde dans la dur e le sentiment d'un r el partag , d'un espace communautaire appropri .

Il n'y a pas de performativit  sans autorit  : la f te musicale n' chappe pas   la politique et   son repositionnement face   une soci t  individualiste. Le discours des  lus refl te souvent leur impuissance : on ne ma trise plus vraiment le changement, droite et gauche gouvernent localement   peu pr s de la m me mani re, les contraintes r glementaires et budg taires annihilent toute cr ativit  politique. Cela produit une baisse de l gitimit  et de la perplexit  : que veulent les gens ? Comment les mobiliser et avec quels moyens ? Face   l' loignement des citoyens de la politique, le territoire mis en sc ne par la f te appara t comme une ressource, d'autant plus s'il provoque une mobilisation des acteurs locaux, r unis par une exp rience culturelle partag e, comme c'est le cas   Mons gur (Gironde) o  se d roule depuis 20 ans un festival de jazz r put .

Mons gur, petite bastide³¹ du milieu rural girondin, valorise un potentiel touristique par une manifestation culturelle populaire autour d'un style musical consensuel, le jazz. La ville renoue une semaine par an avec l'architecture d'une « bastide de hauteur » et de sa place centrale, lors d'un  v nement musical qui s'apparente   la fois   un march  et une f te locale. L'observation de cette f te, centr e sur la mise en sc ne de la ville, la circulation du public et ses modes de consommation culturelles, festives et alimentaires nous familiarise avec ces

³¹ Ville m di viale fortifi e dont l'architecture est caract ris e par la centralit  d'une place entour e d'arcades destin e au commerce et un trac  de rues en damier. Mons gur (mont s r) est une bastide de hauteur situ e au sommet d'une colline de l'est girondin (Entre-deux-Mers),   la limite du Lot-et-Garonne.

pratiques urbaines en plein développement, notamment dans un Sud-Ouest proche des traditions festives du piémont pyrénéen et de l'Espagne.

Le festival de jazz de Monségur

La manifestation se déroule in situ le premier week-end de juillet, mais elle s'étend dans l'espace et dans le temps avec les « concerts décentralisés » de Sainte-Foy-la-Grande, La Réole, Pellegrue, Saint-Macaire, Bazas (Gironde), Eymet et Duras (Lot-et-Garonne). Ce festival est uniquement musical et axé sur le jazz, plutôt un jazz classique et bon enfant (New-Orleans, Cajun, Rytm and Blues, gospel, jazz manouche). Le centre de la bastide est fermé à la circulation automobile, l'entrée est payante et donne accès à la place centrale, trois rues adjacentes et une autre grande place située au bout d'une de ces rues.

Dans cette enceinte, le public peut accéder librement aux nombreux lieux plus ou moins aménagés pour les concerts (terrasses des cafés, cinq petites scènes dans des coins de rue ou angles de place, grande scène sur la place des tilleuls, programmation permanente), excepté, au centre de la bastide, à la halle du marché couvert. L'accès aux « grands » concerts qui s'y déroulent impose le paiement d'un deuxième droit d'entrée. L'espace libéré par l'absence des voitures est occupé par des commerces divers - restaurants, buvettes, artisanat, vins et produits régionaux - d'une façon analogue à celui du marché hebdomadaire. Les parkings sont à l'extérieur, en bas de la bastide. Les barrières à l'entrée, le bouclage de la halle, l'occupation des lieux se calquent sur l'organisation ancienne: défensive à l'extérieur, marchande à l'intérieur puisque le centre de la ville n'est ni le château ni l'église, mais bien la halle. L'ouverture de la ville à un public extérieur nombreux (environ 5000 personnes chaque soir) est modérée par une faible entrée payante, le cœur de ville devient sûr pour tous, donc attractif. La halle qui n'est plus utilisée comme grand marché agricole devient un lieu de concerts prestigieux, dont le rapport symbolique rappelle celui du marché d'autrefois pour ce chef-lieu du canton.

Les musiciens de Monségur et leur public, expérimentant d'année en année un nouvel usage de la bastide à des fins ludiques et d'émotions partagées, redécouvrent les anciens contours des espaces. La ville piétonne où se déroule la fête musicale est d'abord privée de son : l'absence de voitures, de bruits industriels, de sonorisation commerciale ou privée ramène à l'essentiel la perception auditive de l'environnement urbain. L'appel sonore d'une voix ou d'un instrument déclenche la déambulation collective, la

« promenade », non plus liée à la fonctionnalité de trajets du domicile au travail ou d'un commerce à un espace public, mais d'une émotion à une autre. Le patrimoine devient un des acteurs du jeu et participe à la programmation de la fête en donnant des indications à chacun sur la manière dont il doit se comporter, ce qu'il doit consommer, les limites permises.

La fête musicale comme expérience

Le succès populaire de cette fête et l'intérêt que lui porte les élus locaux rappelle en premier lieu qu'elle est un lieu de consensus, un temps fort de cohésion sociale. Si cette fonction semble aller de soi dans une société traditionnelle, marquée par une faible dissociation entre organisation sociale, culture et territoire (J.-P. Callède, 2002) quel sens peut-elle avoir dans le contexte d'une société de l'individu qui consacre « *l'abandon des modes de vie de la société industrielle (classe, strate, rôle sexué, famille...)* pour ceux sur la base desquels les individus construisent, articulent et mettent en scène leur propre trajectoire personnelle » (U. Beck, 1998/2004, p.32) ? A Monségur, petite ville de 1500 habitants le public local est la minorité, les spectateurs viennent pour les deux tiers de l'agglomération bordelaise et pour le reste de France ou d'Europe. La cohésion sociale qui se met en scène lors de ces fêtes musicales ne peut donc pas être comparée à celles des anciennes fêtes locales et leur succès à la manifestation d'une société holiste consacrant l'adhésion de ses membres à la communauté.

La différence est notoire également avec les grands concerts rock ou les *raves parties* puisque le public ne vient pas pour une consommation collective ou cérémonielle, qui l'assimilerait durant quelques heures à un groupe homogène par son adhésion forte au message reçu. A Monségur, le public est composé d'individus confrontés à une offre multiple et simultanée, parmi laquelle ils peuvent choisir le concert qui leur plaît. On peut même dire qu'« ils doivent choisir » pour justifier le prix d'entrée et le long déplacement jusqu'à Monségur. Cependant l'offre culturelle multiple indique au spectateur qu'il n'y a pas une prescription valorisée par l'institution culturelle mais une invitation pour chacun de choisir selon ses goûts. L'observation du public montre cependant que les comportements des spectateurs ne sont pas identiques face aux propositions musicales, même si la déambulation ponctuée d'arrêts de la foule a toutes les apparences d'une pratique collective. Devant les scènes ouvertes sur l'espace public, on trouve presque partout une graduation du public par niveau d'assiduité, d'autres lieux de la fête (stands de produits locaux, bars, buvette et

restaurants) permettant d'autres pratiques. Quoi qu'il en soit et dans les deux cas cités la fête musicale se présente comme un événement qui ménage de multiples entrées pour des comportements individuels tout en sauvegardant l'image d'un moment fort de socialisation collective.

La fête musicale est performative

A Monségur l'identité de la ville ne va pas de soi. Si le patrimoine sauve l'apparence c'est que la vie économique et sociale s'en est allée progressivement tout au long du XX^{ème} siècle évitant la transformation de la ville. Mais au-delà de la logique à présent bien identifiée du rôle de la culture dans les recompositions territoriales, ce qui nous intéresse est de définir la fête musicale comme un énoncé performatif dont la répétition participe à la construction d'espaces. Les fêtes musicales génèrent une production de discours dont le corpus doit être pris au sérieux³². La mise en scène de la bastide par une fête est imitée des voisins de Monclar-en-Agenais³³ et trouve immédiatement ses arguments et ses appuis : développement touristique, distinction de la petite ville centre par un festival culturel, jazz identifié comme une musique populaire par les musiciens locaux (harmonie et école de musique), cohésion sociale... Les discours sur la fête façonnent d'année en année un récit fondé sur les succès précédents et sur les raisons de ces succès. Le public trouve peu à peu ses marques, il invente une circulation dans la ville et un mode d'emploi des lieux et des édifices, facilité par le contact direct entre les musiciens et le public. Le jazz favorise cette participation, l'improvisation musicale se prête à la création d'instantanés ludiques partagés par un groupe éphémère qui se reconstituera un peu plus loin. Des lieux se révèlent propices au concert, d'autres à la gastronomie. Les flux sont plus rapides dans certaines rues, la place des tilleuls et ses buvettes font recette les journées un peu chaudes, une belle maison illuminée impose son décor tard dans la nuit.

Ces événements minuscules écrivent la grammaire d'une nouvelle pratique de la ville qui impose peu à peu ses modifications. La halle est rénovée pour les grands concerts (elle avait failli être détruite). Des aménagements urbains (trottoirs et espaces piétons, éclairages publics, arbres et arbustes, circulations, parkings) sont réalisés pour accueillir le public chaque année plus nombreux. Le collège est aménagé pour recevoir une option jazz, soutenue par le

³² Argumentaires des dossiers de demande de subvention, journaux municipaux, presse locale, éditoriaux et « mots de l'élu » en première page des programmes.

³³ Les « Nuits du théâtre » de Monclar-en-Agenais organisé par Roger Louret et les Baladins en Agenais.

ministère de l'Education Nationale. Ces changements sont discutés par un « collectif » de plus en plus important. Outre les membres de l'association organisatrice l'événement mobilise le conseil municipal et les employés de la ville, les associations locales (buvettes, restauration) et les acteurs économiques locaux (viticulture, agroalimentaire, artisanat, commerce). Les quelques deux cents bénévoles, exposants et employés de la commune qui sont mobilisés à cette occasion recréent durant quelques jours³⁴ les conditions d'une communauté de travail comparable à celle qui se rassemblait autrefois autour des activités agricoles saisonnières. D'année en année, Monségur creuse ainsi le décalage entre la réalité vécue pendant le festival et celle des autres périodes qui sont marquées par un appauvrissement de l'offre, la fermeture progressive des services publics, la raréfaction de la production agricole et la diminution des emplois qui l'accompagnent. Dès lors, la ville en fête devient un simulacre qui acquiert peu à peu une autonomie attestée non seulement par la satisfaction du public (qui revient chaque année et ne connaît la ville que sous cet aspect) mais aussi par celle d'une partie de ses habitants qui attendent le retour de cette réalité excitante pour se réapproprier l'espace public et ressourcer leur territorialité³⁵. La force de la représentation annuelle finit par imposer l'image de Monségur en fête comme la principale réalité de la ville, d'autant plus réelle qu'elle est plus satisfaisante.

Ce basculement est progressif à Monségur car il se produit sans que le pivot central, patrimonial et sociétal, ne perde sensiblement sa consistance : la bastide s'embellit et se conforme au décor dicté par la fête en réemployant pierres et gens pour la représentation annuelle. L'activité économique elle-même suit le pas en remplaçant l'activité saisonnière agricole par une activité orientée vers la saison touristique. Ce mode de production économique marginale n'est cependant possible que grâce à la répartition de fonds publics (nationaux, européens) destinés à combler les déficits de la vie économique locale, tandis que les modes de vie des résidents sont à présent urbains.

c. Musiques du monde

Après avoir décrit généralement la musique et ses acteurs comme phénomène et objet géographique, puis analysé à partir d'une étude de cas les modes relationnels qui pouvaient exister entre des individus, la musique et une ville (et la territorialité que ces relations

³⁴ ...mais aussi à travers les réunions préparatoires et le bilan de l'après fête qui est l'occasion d'un repas offert par le comité d'organisation.

³⁵ Ce qui en fait un lieu idéal pour les retrouvailles de la « diaspora » monséguraise avec ceux qui sont restés au pays.

produisent), je propose dans le paragraphe qui suit une réflexion sur le phénomène des « musiques du monde » ou *World Music*. Le tournant géographique pose comme hypothèse le changement d'échelle entre une société locale et une société mondiale : cette idée nous est familière, les technologies de l'information et de la communication nous ont habitué depuis un siècle (début de la radio) à la mondialisation musicale. Il était intéressant de poser sur ce phénomène un regard inspiré sur le « temps long de l'histoire », ici l'histoire des musiques savantes et populaires, en prenant pour point de départ une hypothèse qui pourrait s'évoquer de la façon suivante.

« Sebseb, dans le Mzab, en Algérie. Un berger solitaire joue sur une flûte en roseau des airs immémoriaux qui se perdent dans la dune d'un grand erg ».

« Métro parisien, heure de pointe : le regard absent, un léger sourire aux lèvres, une jeune femme, les écouteurs de son MP3 sur les oreilles, semble ailleurs. Tout entière à « sa » musique, elle dodeline de la tête, murmure quelques syllabes, bouge très légèrement son corps. Quelle musique écoute-t-elle ? De la soul music, du reggae jamaïcain, du flamenco, de la musique yiddish, du rap ? Comme elle, à tout moment, nous avons cette possibilité de nous connecter à toutes les musiques du monde, savantes ou populaires, contemporaines ou anciennes. Chacun de nous peut vivre ce vertige du voyage dans le temps ou dans l'espace : il suffit d'amplifier les sons qui parviennent à nos oreilles et finissent par recouvrir ceux du monde extérieur. Des basses profondes, le grain d'une voix ethnique, le son d'un instrument exotique éveillent des sensations et fonctionnent comme des GPS sensibles, nous permettant à la fois d'identifier la provenance des signaux sonores et de nous situer géographiquement par rapport à eux. » (La Géographie n°6, octobre 2009)

Ainsi il y aurait un avant et un après. Avant la mondialisation : des peuples sédentaires ou nomades qui, en forgeant peu à peu leurs musiques et les instruments qui les interprètent, auraient signé leur adaptation à leur « milieu » géographique. Après la mondialisation : un individu postmoderne, mobile, appartenant à plusieurs lieux à la fois et capable de vérifier ses multiples identités en écoutant l'immense variété des musiques du monde. Mais est-ce si simple ?

La musique est présente dans toutes les civilisations passées, ce qu'attestent les instruments et les portraits de musiciens, gravés ou peints, retrouvés sur les lieux de fouilles. Première évidence : les mêmes instruments apparaissent partout, en même temps, dans des

fonctions identiques (fêtes, cérémonies, cultes). Dès la préhistoire on perce des os ou des roseaux pour en faire des flûtes, on pince et on frotte des cordes, on frappe sur des troncs, des Calebasses, des coquilles. Même si nous ne savons rien des musiques qui sortaient de ces instruments, l'apparition simultanée des mêmes techniques dans le monde est troublante. Y aurait-il un gène musical propre à l'humain ? Ou bien est-ce « l'esprit de Dieu », insufflé dans la glaise du premier homme ? L'hypothèse d'une diffusion mondiale des techniques est plus plausible. Elle se précise dès les premières grandes civilisations du Moyen-Orient. Entre Mésopotamie et Egypte, puis dans tout le bassin méditerranéen, les instruments circulent. De nombreuses fresques, frises et mosaïques représentent les mêmes harpes, cithares, trompettes, flûtes, hautbois doubles, psaltérions. Des liens très anciens entre la Chine et le monde méditerranéen semblent avérés par la parenté des instruments utilisés, tandis que subsistent de nombreux mystères sur les échanges musicaux avec l'Afrique subsaharienne et le continent américain de l'époque précolombienne. Mais on peut affirmer que dès que la musique paraît, elle se diffuse dans le monde entier avec le support des mêmes instruments.

Deuxième évidence : la mondialisation de la musique est une affaire politique, non seulement par le prestige symbolique qu'en retirent princes, pharaons ou empereurs, mais aussi parce qu'elle semble indissociable du gouvernement des hommes. Au début de l'ère chrétienne, voyant que chaque peuple adapte de façon fantaisiste la liturgie, Grégoire le Grand (pape de 590 à 604) envoie des missionnaires enseigner le chant d'église aux quatre coins du monde chrétien. Il fonde par la même occasion la notation musicale et le solfège : lignes indiquant la hauteur des sons, signes et espaces marquant la longueur des tenues (les neumes), le tout traduit par les chantres à l'aide d'une gestique sophistiquée, adaptée à un public analphabète saxon, franc, ibère ou german. Tous les dimanches à heure fixe, dans des églises de plus en plus semblables construites en croix et orientées vers Jérusalem, le monde chante les mêmes psaumes et litanies, inlassablement enseignés et répétés par les clercs de l'église. Le chant grégorien construit l'Europe chrétienne.

D'autres exemples musicaux montrent l'hégémonie des empires dans l'époque historique : la diffusion de l'échelle pentatonique de la musique chinoise dans tout le continent asiatique, les quarts de tons et « arabesques » de la musique persane dans l'aire de conquête de la religion musulmane etc. Quelques siècles plus tard la découverte de l'Amérique et des grandes voies maritimes par les navigateurs espagnols et portugais mondialise la musique baroque européenne. Au XVIII^{ème} siècle, à Pékin, un jésuite italien, Theodorico Pedrini, compose de la musique pour l'empereur de Chine. Au Pérou des

musiciens métis d'espagnols et d'indiens s'approprient les codes musicaux de la période baroque espagnole et produisent de nombreuses œuvres sacrées et profanes.

La musique mondiale, entre savant et populaire

L'histoire écrite avant la période contemporaine rapporte le souvenir des puissants et des grands de ce monde. Les musiques des peuples, comme la plus grande partie de leur histoire, ont disparu. L'archéologie du savoir ethnomusicologique consiste donc souvent à retrouver les traces des musiques populaires à travers les emprunts que leur ont fait les musiques savantes.

A l'époque de la Renaissance les branles, gavottes, et contredanses joués à la cour de François 1er sont des danses d'origine populaire. La passacaille, une forme musicale de la période baroque utilisée par Bach ou Haendel vient du *pasa calle*, passe rue des musiciens occitans lors des fêtes de village. Les nobles s'encanaillent en rejetant les codes musicaux trop stricts de l'église. Plus tard ils se détourneront aussi de ceux de l'Académie lorsqu'elle prétend régler toutes les innovations musicales sous la coupe du tyrannique Monsieur Lully, au temps de Louis XIV et du classicisme français.

A l'inverse, à toutes les époques et dans tous les lieux qui autorisent la mobilité sociale, les paysans et artisans enrichis singent l'aristocratie. La réussite sociale de Monsieur Jourdain, le bourgeois gentilhomme de Molière, passe par l'apprentissage du menuet. Monsieur Jourdain y montre sa volonté d'apprendre les codes de la haute société mais son corps s'empêtre dans cet exercice difficile. C'est le rire qui jaillit et non l'émotion musicale, tandis que s'exprime une certaine violence sociale : ce sera, de Figaro à Madame Butterfly, un thème récurrent de l'opéra.

L'opéra Carmen de Georges Bizet (1875), représente un sommet de ce que pourrait être la mondialisation musicale à la fin du XIXème siècle. La nouvelle de Prosper Mérimée (1852) met en scène une gitane espagnole, ouvrière dans une usine de tabac de Séville et victime de l'amour qu'elle inspire. Le public fait un accueil enthousiaste à la nouvelle, ce qui incite Georges Bizet à réaliser un opéra inspiré, truffé de références espagnoles, ce qu'on appellerait aujourd'hui des clichés : toreros, éventails, séguedilles dans une Andalousie de pacotille... Le succès immense que l'opéra remporte en France se poursuit par une tournée mondiale : Carmen est rejoué

plus de huit cents fois entre 1890 et 1900 au Brésil, en Russie, en Australie, au Japon, chaque fois traduit dans les langues des pays qui reçoivent la tournée...

La partition de Carmen est à la fois une musique savante et populaire qui ne cesse d'être rejouée, transformée, parodiée de toutes les manières. Mais si texte et musique ont été écrits en France pour des élites bourgeoises et aristocratiques friandes d'exotisme, puis adoptés par le monde entier, le plus spectaculaire est leur appropriation par les espagnols eux-mêmes. Carmen, la gitane de basse caste qui excite le désir des hommes de bonne famille, est devenue une référence artistique majeure en Andalousie. On peut penser qu'elle a participé à l'anoblissement et à la mondialisation de la danse et de la musique flamenco.

Les échanges entre savant et populaire sont permanents. L'aristocratie d'Europe centrale, au XVIIIème siècle, met à la mode les valse, les polkas (polonaises), les mazurkas (mazures), mais aussi les scottishs (écossaises) dont on dira plus tard qu'elles ont été ramenées en France pendant les guerres napoléoniennes. Ces danses de cour deviennent à la fois des danses populaires (pratiquées aujourd'hui en France dans les bals traditionnels) et des formes musicales illustrées par les compositeurs (par exemple les valse, polkas et mazurkas de Frédéric Chopin). Au XIXème siècle l'Europe des Nations s'empare des musiques populaires comme autant d'étendards brandis par des compositeurs géniaux : Brahms et Liszt composent, avant Dvorak et Bartok, des danses hongroises. Grieg en Norvège, Sibelius en Finlande, De Falla en Espagne « fabriquent » des musiques nationales pétries de références aux musiques populaires. En retour, des fragments épars de « grande musique » retombent vers le peuple, qui les fredonne ou les parodie : « Toréador prend ga-a-a-rde ! » chante le gardien de musée dans Tintin. Le jeune reporter croisera plus tard dans ses aventures Bianca Castafiore (le rossignol milanais) et le célèbre « Air des bijoux » du Faust de Gounod³⁶.

Les chansons courent dans les rues

*« Longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu
Leurs chansons, courent toujours dans les rues...
La foule les fredonne en ignorant le nom d' l'auteur*

³⁶ « L'oreille cassée » et « Le sceptre d'Ottokar », les aventures de Tintin, Hergé.

Sans savoir pour qui battait son cœur... » (Ch. Trenet)

La musique est un langage qui s'impose et circule sans cesse. Les mélodies sont apprises à la sauvette, transformées, oubliées, partiellement retrouvées : « *Parfois on retrouve, une phrase, un couplet et quand on est à court d'idées on chante.... La la la la la lé... »* (id). Qui n'a jamais été pris par une « scie », un refrain entêtant, venu on ne sait d'où ? Parfois quelques archives permettent de retrouver le fil, les origines de la mélodie, et alors que de surprises ! C'est le cas par exemple de la polka tchèque Rosamonde (*Rosamonde polka*) qui fut l'un des plus grands « tubes » de l'histoire du XXème siècle, en particulier pendant la seconde guerre mondiale.

La polka Rosamonde

Rosamonde est une partition de musique de bal écrite par un musicien tchèque dans les années 1930. Elle connaît un immense succès dans les bals populaires en Europe centrale puis devient un des « tubes » de la seconde guerre mondiale, diffusé aussi bien sur les radios allemandes qu'anglaises, américaines ou françaises sous l'occupation. Primo Levi, survivant des camps d'extermination nazis, décrit dans son livre « Se questo è un uomo » (Si c'est un homme) l'horreur qu'il avait de cette musique joyeuse et entraînante, jouée tous les matins à l'heure du départ pour les travaux forcés par une fanfare de musiciens juifs de l'orchestre de Berlin. Rosamonde disparaît après la guerre, puis réapparaît en France dans les années 1960 avec la chanteuse fantaisiste Annie Cordy qui interprète une « Frida Oumpapa » très « folies bergères ». Les bandas du Sud-Ouest aquitain reprennent le tube lors des fêtes, en particulier lors des premiers festivals de Condom (Gers) à la fin des années 1960, puis dans les stades de rugby que les bandas animent en musique chaque dimanche. L'animateur de télévision Patrick Sébastien, grand amateur de fêtes et de rugby, en fait le générique de son émission « Sébastien c'est fou ». La chanson migre ensuite à Marseille ou elle devient l'hymne des supporters de l'Olympique de Marseille avec ces paroles inoubliables (pour ceux qui aiment le foot, mais aussi pour ceux et celles qui le « supportent » à la maison) : « Ce soir on vous met..., ce soir on vous met le feu... ». Aujourd'hui un peu oubliée, la polka Rosamonde attend son heure pour une prochaine résurrection, mais où et quand ?

La musique populaire est remplie de ces refrains errants qui suivent les méandres de l'histoire des hommes et de leurs migrations. A la différence des musiques antiques l'origine de la plupart des musiques populaires actuelles est connue, comme l'histoire des instruments qui les transportent. Au XIXème les progrès de l'industrie permettent de construire des pièces tournées et alésées au millimètre près. La confection de pistons en métal est utile aussi bien pour les machines à vapeurs que pour les trompettes, trombones à pistons, saxhorns et tubas. Des clés, munies de minuscules ressorts métalliques, suppléent aux défaillances des doigts, des lames de cuivres ajustées vibrent au cœur des accordéons et des harmonicas. Le peuple, nouvel acteur historique, s'empare aussitôt de ces découvertes. Les italiens adoptent l'accordéon, issu des manufactures allemandes, et l'on suit sa trace au gré des tribulations de ce peuple de migrants : à Paris où l'accordéon dispute la vedette aux musettes³⁷ des auvergnats dans les guinguettes de la Belle Epoque, à New York et à Chicago dans les quartiers de la *Little Italy*, à Buenos Aires dans les bars et les bordels du port où naîtra le tango.

Les instruments issus de la Révolution industrielle se démocratisent car le peuple s'instruit : on apprend le solfège, nécessaire pour lire la musique des temps modernes que jouent les orchestres d'harmonie. En Europe on boude un temps les instruments à cordes frottées, un peu trop aristocratiques mais surtout pas assez sonores : la musique s'amplifie pour jouer dans la rue. Des kiosques à musique poussent dans les jardins et les places de la ville moderne, de Berlin à Manaus, de Vienne à La Nouvelle Orléans. La ville du baron Hausmann, percée de larges avenues et éclairée par des becs de gaz, est le décor des concerts du dimanche donnés par ces sociétés orphéoniques populaires qui mélangent les ouvertures de Rossini ou de Weber avec les fox-trots et les bostons sous lesquels perce un nouveau venu : le jazz, un retour d'Amérique. Là-bas une légende est née : les esclaves des Etats du Sud auraient emmené avec eux, dans les cales des navires négriers, les bases d'une révolution musicale faite de rythme, d'improvisation, d'étranges *bluenotes*³⁸. Louis Amstrong, Duke Ellington, Ella Fitzgerald, Sidney Bechet sont diffusés sur les ondes des premières radios européennes qui accélèrent le « temps » de l'histoire des modes musicales. La « musique noire » s'apprête à faire une entrée fracassante dans le XXème siècle.

³⁷ Instruments à anches, de la famille des binious. Le style « musette », très virtuose, se perpétuera ensuite dans les bals musette animés par les accordéonistes auvergnats (Nda)

³⁸ Il existe trois blue notes obtenue par l'abaissement de la tierce, de la quinte et de la septième note d'un accord majeur. Leur instabilité dans la mélodie est caractéristiques du *blues*, comme musique mélancolique de l'exil (Nda)

Peut-on parler de musique noire ?

Quelle est donc cette « musique noire » qui serait liée à la couleur de la peau ? Le musicologue Philippe Tagg (2008[1987]) démontre que la seule matérialité tangible de l'expression est la couleur de la peau, le reste n'est que construction. *Bluenotes*, syncopes, improvisation etc. qui, dans le sens commun, caractérisent la « musique noire » existent dans toutes les musiques populaires et savantes du monde. De plus ces éléments ne sont pas systématiquement présents dans les musiques populaires des régions du monde où vivent des populations à la peau noire ou foncée (régions d'Afrique, mais aussi d'Inde et d'Océanie). Enfin de nombreux musiciens à la peau noire ne jouent-ils pas aussi de la musique classique ou populaire européenne ?

La « musique » noire serait-elle une musique caractéristique des *Afran-Americans* ? Une expression artistique typiquement africaine (la percussion, la danse, la transe) transportée dans les cales des navires négriers se serait maintenue intacte dans les champs de coton, dans le Sud des Etats-Unis d'Amérique, puis se serait adaptée et métissée avec d'autres formes de culture européenne populaire, elles-mêmes apportées par des migrants de toute l'Europe. Mais quelle documentation avons-nous sur les musiques africaines importées par ceux et celles qui devenaient des esclaves ? Les esclaves originaires des royaumes de l'Ouest africain (Sénégal) avaient-ils la même expression artistique que ceux provenant du royaume du Dahomey ? Parlaient-ils la même langue, avaient-ils les mêmes coutumes, adoraient-ils les mêmes dieux ? A l'inverse, dans les formes initiales du jazz que le récit attribue à une « culture africaine », il est aisé de retrouver l'apport du colon : culture chrétienne dans le chant *gospel*, instruments européens dans le jazz-band, musique tempérée, harmonie issue de la musique classique occidentale etc. Ainsi dans l'analyse des structures de la « musique noire » américaine est-il plus facile de trouver les origines européennes que les origines africaines, qui restent pour la plupart mystérieuses et légendaires.

Si ces apports sont légendaires, quelle est la source de la légende ? Résumons : on n'est pas sûr des sources africaines de la musique noire ; on est un peu plus sûr des sources culturelles de la musique des colons blancs. On est tout à fait sûr, par contre, qu'il était nécessaire pour les colons propriétaires d'esclaves de les mettre à l'écart, de les déshumaniser et/ou de naturaliser cette déshumanisation par l'attribution de caractéristiques liées à la couleur de la peau. L'apparition des musiques 'nègres' est contemporaine de leur mise en

scène par les colons blancs, y compris lorsque les *minstrels*³⁹ se griment pour singer les ‘nègres’ en accentuant de façon excessive toutes les attitudes corporelles qui peuvent révéler leur supposée animalité : force physique, puissance sexuelle, exubérance, vulgarité. Mais les ‘nègres’ les singent à leur tour, soit de façon appliquée dans le cadre de l’église, soit de façon rebelle dans leurs fêtes communautaires où ils parodient à leur tour les danses des blancs⁴⁰. Enfin il faut se rappeler que cette émergence du jazz comme musique « métisse » se fait dans une société esclavagiste et coloniale. S’il y a mélange, il se passe dans un contexte où le « blanc » a toute autorité sur la production (chantée, dansée, diffusée, puis enregistrée et filmée plus tard par Hollywood) et détient *da capo al fine* la clef de la partition.

On est très loin d’une approche culturaliste de la musique qui verrait les populations noires africaines passer d’une adaptation génétique à leur environnement naturel à une adaptation culturelle, le substrat de la « nature » africaine se retrouvant miraculeusement intact dans le rythme, le swing, la créativité etc. La musique noire est donc au mieux une fiction, au pire un concept raciste.

Cependant cette proposition ne permet pas de réfléchir aux avantages que les personnes désignées ou se présentant elles-mêmes comme noires peuvent retirer d’un récit sur la naturalité de leurs performances musicales. Si le jazz et les musiques qui en sont dérivées sont profondément marquées dans le monde entier par la figure des musiciens noirs, de Louis Armstrong et Billie Holiday à Ray Charles ou Jimmy Hendrix, elles sont devenues en retour des musiques identitaires pour des hommes et femmes de couleur qui se les sont appropriées des deux côtés de ce que Paul Gilroy nomme l’Atlantique Noir (Paul Gilroy, 2003). C’est ainsi qu’aux sources du reggae jamaïcain de Bob Marley, on trouve le mythe d’une africanité originelle, d’une Babylone dont le prince serait le Négus d’Ethiopie. De l’autre côté de l’Atlantique, les musiciens s’emparent aussi de ce nouvel héritage : « *Musicalement, la rumba et les rythmes cubains, la soul, le rock, le funk sont décisifs dans les hybridations musicales africaines des années 1960 et 1970. Les voyages musicaux transatlantiques n’ont pas attendu la décolonisation bien sûr, mais ils seront assumés et revendiqués dans les constructions culturelles nationales* » (Emilia Da Lage, 2008, p. 27). Une intense production musicale africaine se développe au Zaïre, au Sénégal, au Mali, en Afrique du Sud, sous influence des musiques noires américaines ou caribéennes, et de nouvelles musiques africaines se diffusent dans le monde entier.

³⁹ Ménestrels, groupes de musiciens blancs aux visages noircis qui parodiaient les ‘nègres’ dans les soirées de la bourgeoisie blanche du Sud des Etats-Unis au XIXème siècle.

⁴⁰ La mazurka créole en Guyane et le zouk (diminutif de mazurka) aux Antilles sont des emprunts parodiques aux danses des colons.

Serait-ce la fin d'une histoire tragique qui se traduirait par une victoire musicale des pays décolonisés et des anciens peuples asservis ? Comment la géographie de la musique pourrait elle rendre compte de ce phénomène, alors que les populations noires restent globalement marginalisées, que ce soit dans les pays du Sud ou dans les quartiers ethniques des grandes villes du Nord ? Une musique noire dominante, des populations noires dominées ? Pour comprendre cela il faut mettre l'éclairage non plus sur le musicien mais sur l'auditeur, dans une vision historique mondiale éclairée par les études postcoloniales (*postcolonial studies*).

Géographie, musique et postcolonialisme

L'ethnomusicologie européenne, en s'intéressant aux musiques populaires d'une part, aux musiques extra occidentales d'autre part a ouvert la recherche vers d'autres objets que la musique classique occidentale. Mais ce qui aurait pu être considéré comme une ouverture, l'écoute de l'Autre, s'est trouvé dans de nombreux cas biaisé par le point de vue d'un auditeur urbain et occidental. La recherche de l'authentique en est un de ses principaux travers : l'auditeur occidental est fasciné par la pureté « originelle » des musiques populaires ou ethniques car il est souvent à la recherche d'une altérité radicale, associant paysages, sociétés et cultures.

Tout un pan de la géographie se fonde également sur cette ambiguïté. Le géographe, c'est d'abord le réalisateur des cartes impériales, celui qui nomme (débaptise) villes, fleuves et peuples, qui classe et organise les pays, les régions, les ethnies, qui propose et invente au final des lois « naturelles » expliquant les différences, justifiant les hégémonies et légitimant de façon implicite l'asservissement de certaines régions du monde aux autres. Le public de l'ethnomusicologie partage avec celui de la géographie le goût de l'exotisme tel qu'il s'affiche par exemple sur les couvertures des magazines⁴¹.

Cependant, il y a un avant et un après le colonialisme. L'appétit sans complexe du public occidental pour les cultures du monde (tel qu'il pouvait s'exprimer dans les expositions coloniales avec les « zoos humains ») a été malmené par la critique, venue dans un premier temps des luttes sociales et politiques internes à la société occidentale, dans un deuxième temps des luttes d'indépendances des pays colonisés, dans un troisième temps de l'émergence

⁴¹ Par exemple le « *National geographic* », dont les couvertures représentant des femmes africaines ou amazoniennes nues dans leur environnement « naturel » ont fait les délices de l'Amérique puritaine [« Voyeurs of imperialism : *The National Geographic* before World War Two », T. Rosenberg 1993, in C. Hancock (2001)]

d'une production culturelle renouvelée, abondante et « métisse » provenant aussi bien des pays pauvres eux-mêmes que des diasporas installées dans les périphéries des villes du Nord.

La mondialisation des sources de production et de diffusion de la musique peut ainsi faire penser que les rapports de l'Occident avec le reste du monde ont changé. La circulation des musiciens s'intensifie, chacun s'appropriant des matériaux musicaux et participant simultanément à leur transformation et à leur diffusion. L'irruption dans la vie musicale mondiale, à la fin du XX^{ème} siècle, d'une production musicale de masse, multiforme, constamment renouvelée, qui se réalise à travers une « sono mondiale », semble abolir les repères temporels et spatiaux. La musique classique occidentale, tout en restant la référence d'une culture des élites, ne représente plus à présent qu'un faible pourcentage de la production et de la consommation musicales dans le monde. A l'opposé le phénomène de la *World Music*⁴² semble participer à la création d'une sphère musicale utopique à l'intérieur de laquelle les diversités culturelles ne sont plus des frontières ou des obstacles mais des richesses partagées au sein d'une humanité plurielle. L'industrie musicale brouille les cartes, encourage le métissage, standardise les productions ethniques pour en faire des produits de masse. Les musiques africaines, indiennes ou des caraïbes sont mixées à Paris, Londres et New-York où vivent et se rencontrent les artistes venus du monde entier, les rayons *World Music* se multiplient dans tous les points de vente et sur les sites de téléchargement.

L'issue de cette mondialisation de l'industrie musicale serait-elle l'uniformisation du goût autour de standards apauvris ? Non, car le système génère ses contradictions : objet de consommation, la musique agit également comme producteur de normes et de valeurs nécessaires à la construction de l'individu et l'on voit les mélomanes des pays les plus consommateurs de musique hésiter entre une consommation culturelle de masse et le retour vers des productions socialement marquées comme « distinctives » (jazz, chanson à texte, musique électroacoustique) ou bien rebelles ou générationnelles (*funk, hard-core, metal*) mais aussi festives, planantes, de transe, offrant une multitude de choix musicaux, chacun hautement valorisé par ses « fans » et s'opposant à la production culturelle de masse. Les musiques du monde n'échappent pas à cette tendance. A l'affirmation que l'expression musicale est affaire de sincérité et d'énergie créatrice répond (toujours pour les mélomanes des pays les plus consommateurs de musique) le désir d'authenticité, puis le désir de revenir « aux sources » : sources du blues, du reggae, du samba qui sont déjà des musiques

⁴² Production de masse des musiques du monde (labels, festivals) par les circuits de distribution des musiques actuelles d'origine anglosaxonne (rock, pop, techno, rap). La *World Music* est indissociable d'une idéologie universaliste dont on peut situer l'origine récente aux grands concerts du Band'Aid (Bob Geldof, 1984) au profit de l'Ethiopie, symbolisés par la chanson « *We are the world* ». (Nda)

« métisses », sources du rythme en pays Dogon (Afrique), du chant primal au pays des Darkhad de Mongolie...

Les *postcolonial studies* sont essentielles, à ce niveau d'analyse, pour remettre en cause non pas la diversité culturelle ainsi acceptée et produite par les pays les plus consommateurs de musique, mais le fait que cette production et cette consommation participent à la construction d'un discours européen ou occidental sur le monde (C. Hancock, 2004). Les producteurs de musique du monde, ceux qui écoutent, sélectionnent et font le son de la *World Music* vivent pour la plupart dans les métropoles des pays du Nord et y travaillent pour le public occidental. La *World Music* ainsi produite à partir des représentations de ce public participe à la construction et à la reproduction de stéréotypes, eux-mêmes constructeurs de territoires : le Cap Vert devient le pays de la chanteuse Cesaria Evora, le Brésil celui de la samba, la banlieue une terre de rap, l'Afrique est tout entière vouée au rythme et à la percussion. La *World Music* produit ainsi la musique d'un monde hyperréel, souvent relayée par les images des clips vidéos, dans lequel chaque son, chaque artiste, chaque mélodie s'inscrit dans une représentation d'un espace du monde clairement identifié et stéréotypé.

A qui est destinée cette production ? On peut imaginer qu'il s'agit plutôt d'un homme blanc, muni d'un lecteur *MP3*, d'un *ipod*, d'un passeport international et d'une carte bleue, et dont le nomadisme consistera à aller vérifier que des bouts de pays « authentiques » (avec lesquels il a une empathie grâce aux musiques du monde) sont bien organisés (musique comprise) comme il est indiqué sur le guide ou le catalogue. A l'autre bout de la chaîne (par exemple à la réception du touriste), on est prié de ressembler à l'image qu'on se fait de vous.

Pour conclure il existe une grande continuité dans les modes de diffusion et les fonctions régulatrices de la musique depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, même si les échanges et les tensions qui en résultent se sont considérablement développés dans une période récente. Les musiques semblent avoir toujours été simultanément mondiales et locales, avoir servi les gouvernants, épousé les changements sociaux, accompagné les migrations, participé à la construction de nouveaux territoires, anticipé de nouvelles aires géographiques, de nouvelles frontières... tout en restant profondément un des modes d'expression de l'individu.

Conclusion

Le travail collectif mis en place depuis quelques années autour d'un réseau géographie et musique français illustre ce que peut être un travail innovant de recherche autour de nouveaux « objets géographiques » tels que nous l'avions proposé en première partie : interdisciplinarité, proximité des chercheurs et des objets, co-construction des savoirs, approches critiques.

L'objet musique appartient « de droit » à la géographie culturelle par l'approche géographique des faits de culture. Cependant l'objet musique appartient aussi de façon significative à la géographie sociale lorsqu'il est à la recherche des possibles structurations des phénomènes sur l'espace et de leurs régularités. La performativité de la musique sur les territoires, les modes de gouvernance utilisant la musique comme régulateurs des tensions sociales mais aussi l'aspect « prophétique » du rap mondial sont autant d'entrées possibles pour une « pure » géographie sociale... Un constructivisme « modéré » (pour reprendre l'expression de J.-F. Staszak) permet également, à partir de l'accumulation de matériaux divers sur la musique et les territoires, de glisser vers une approche critique des faits sociaux et spatiaux et de rejoindre le camp des chercheurs « engagés » avec l'apport de la sociologie de la domination et des études culturelles (ici postcoloniales).

Dans cette étude de cas sur l'objet « géographie et musique » on voit donc se superposer sans difficultés les paradigmes de la géographie culturelle et de la géographie sociale, mais aussi les variations d'approches de l'individu et des contextes, les perspectives postmoderne et postcoloniales etc. proposées en première partie et qui formeront le projet de « géographie socioculturelle » développée dans la troisième partie.

2. Le sexe et le genre comme objet géographique

Beaucoup de géographes aujourd'hui doutent qu'il existe un « milieu naturel » et nombreux sont ceux aujourd'hui qui imaginent la « nature » comme un simple construit, voire comme un processus permanent de construction. L'interrogation sur le sexe aboutit à peu près aux mêmes débats : à la constatation brute que la différence biologique entre hommes et femmes est réelle ne cesse de s'opposer le doute sur les fondements naturels des différences entre hommes et femmes dans les rôles sociaux, les humeurs, les modes de vie, les façons d'occuper l'espace. Ces différences apparaissent pour la plupart comme les conséquences d'apprentissages (repassage *vs* bricolage) mais la perception de ce qui est inné et acquis se brouille lorsqu'on se rapproche de fonctions symboliques qui apparaissent être plus proche de la « nature » de chaque sexe (soin des enfants *vs* travaux de force). Comme sur d'autres sujets

de recherche c'est le décentrement du point de vue de chercheur.e.s n'appartenant pas aux catégories dominantes (ici les chercheur.e.s féministes, puis homosexuel.le.s) qui fonde la critique en dénonçant d'une part les préjugés et les représentations normatives (en particulier l'hétéronormativité qui impose le couple hétérosexuel comme norme sociale), d'autre part la production de savoirs naturalisant les rapports sociaux de sexe et leur corollaire le plus fréquent, la domination masculine.

L'articulation entre sexe et genre qui paraît la plus simple définit le sexe comme une réalité biologique (les organes sexuels, la reproduction) et le genre comme un construit social (les habits, le mode de vie masculin ou féminin). Dans ce cas l'hétéronormativité est la volonté de faire coïncider sexe biologique et genre. Le refus par un individu de cette coïncidence – un homme qui s'habille en femme par exemple - est considéré « contre nature ». Selon les cas le.la déviant.e peut être toléré.e, ré-éduqué.e, soigné.e (M. Foucault, 1984) ou exclu.e si l'on considère qu'en assumant sa différence il.elle s'attaque au fondement du pacte social.

Les études de genre fondée sur cette séparation entre sexe (biologique) et genre (social) sont centrées sur la description des incidences de la variable sexe (entendue comme masculin-féminin) sur l'appréhension des phénomènes économiques, politiques, culturels, sociospatiaux ; éventuellement sur les discriminations et inégalités qu'elles révèlent entre hommes et femmes ; plus rarement sur la description de destins contrariés par la norme de sexe, montrant les bornes imposées par une société hétéronormative, le plus souvent patriarcale, virile ou homophobe.

Le sexe est-il seulement biologique ? La sexualité, l'érotisme, la pornographie, leurs interfaces sociétales (art, publicité, médias), les nouvelles formes de sociabilités sexuelles ludiques et récréatives (*chat*, sites de rencontres, plages, clubs et lieux de dragues) relèguent au niveau symbolique les fonctions physiologiques liées à la reproduction, même s'il va de soi que ceci concerne inégalement les communautés et les sociétés qui acceptent plus ou moins une autonomie de l'individu dans ce domaine. L'affirmation répétitive de la nature biologique du sexe et de sa bicatégorisation apparaît dans ces conditions comme un construit social produisant des croyances sur la naturalisation des rôles sexués (J. Butler, 1996).

Le genre est-il seulement social ? La révolution biologique qui commence avec la contraception, la maîtrise des flux hormonaux et les oestrogènes, les prothèses mammaires, greffes de pénis ou vaginoplasties importe à son tour le biologique dans le social. Sexe et genre, nature et culture, biologique et social sont donc en constante redéfinition avec au cœur de ces rapports la norme sociale instituée dans le champ politique.

Peut-on opposer une géographie du genre à une géographie du sexe ? La géographie du genre serait plutôt centrée sur les pratiques sociales, les rapports sociaux de sexe et les inégalités qui en découlent, par exemple sur la condition des femmes entre le Nord et le Sud, entre le centre et la périphérie des grandes villes ou la cartographie des législations plus ou moins tolérantes par rapport à l'homosexualité (C. Blindon, 2007). La géographie du sexe serait, elle, plus centrée sur les représentations sexuées des espaces en rapport avec la sexualité des individus et des groupes : lieux et territoires érotiques ou anxiogènes (peur du viol ou de l'agression sexuelle) pour les « hommes et femmes hétéros-lesbiennes-gays-bi-trans ou en questionnement »⁴³.

La géographie du genre serait alors plutôt une géographie sociale, la géographie du sexe une géographie culturelle, l'une fondée sur une approche plutôt constructiviste, l'autre une géographie des représentations plutôt fondée sur l'individualisme méthodologique. La proposition d'utiliser ces approches comme des polarités plutôt que de les opposer correspond, on l'a compris, à la démarche générale de ce travail.

a) Masculin, féminin et hétéronormativité sur les espaces

S'il existe une utopie dans le domaine de la géographie du genre et/ou du sexe, c'est bien celle de la *queer theory* (J. Butler, 2006) : un « espace-temps » imaginé à travers les rapports entre humains quels que soient leur sexe « *mais que, pour l'instant, on nomme encore les rapports hommes-femmes, hommes-hommes, femmes-femmes* » (D. Welzer-Lang, 2004, p.338). Même si cette utopie peut rester à la fois un horizon et un paradigme pour la recherche, la *queer theory* est trop radicale pour fonder en géographie une démarche descriptive qui tienne compte de la réalité des pratiques sociales de genre et/ou de sexe engagées ici et maintenant dans la production d'espaces. Il faut donc repartir des représentations qui organisent le schéma binaire masculin-féminin de la société traditionnelle (extérieur-intérieur, fort-faible, dessus-dessous, sec-mouillé...) mais cette sexuation des espaces montre assez rapidement ses limites. Les quartiers gays peuvent être masculins et décliner de multiples facettes de cette masculinité, cuir *vs* drag-queen par exemple. Différentes formes de féminité peuvent s'exprimer sur les lieux de pratiques sportives (de la gymnastique rythmique et sportive au foot et rugby féminin), les plages peuvent être plutôt

⁴³ LGBTQ, sigle qui permet d'éviter la marginalisation des homosexuels et de questionner l'hétérosexualité et les hétérosexuels : « êtes-vous vraiment hétérosexuels ou bien seulement soumis à une norme ? ». Cela correspond donc à une déconstruction des catégories (traditionnellement deux pour le genre !) en les multipliant à l'infini (par exemple transgenre et transsexuels).

féminines textiles ou hétéronaturistes ou lesbiennes/gays (E. Jaurand, 2005), séquencées par tronçons aux frontières poreuses, ce que nous verrons plus loin. Si le schéma masculin-féminin ne rend pas bien compte des espaces sexués, il ne prend pas plus en compte non plus les espaces où hommes et femmes (hétéros ou LGBTQ) se côtoient et se rencontrent.

Plus proche de la *queer theory* le concept d'hétéronormativité distingue les espaces selon leur plus ou moins grande conformité au modèle social hétérosexuel dominant fondé sur la naturalisation des rôles sociaux de sexe et par conséquent, sur l'homophobie (gayphobie, lesbophobie, biphobie, transphobie...). L'articulation de ces deux critères (masculin/féminin, hétéronormativité + et -) peut permettre de lire autrement les espaces ou en tous cas de ne pas les surconstruire dans l'hétéronormativité. Si l'on prend l'exemple du quartier du Marais à Paris, dire que c'est un quartier homosexuel ne rend pas compte de la continuité qu'il peut y avoir entre une vie homosexuelle et hétérosexuelle nocturne marquée par une libido masculine (R. Révenin, 2007). Dire que c'est un quartier masculin ne rend pas compte non plus de sa spécificité qui en fait un lieu d'accueil et de rencontre pour les homosexuels, ce que ne sont pas un stade de foot, un skate-parc ou un concert de hard-rock. Musées, médiathèques et centres équestres sont plutôt fréquentés par des femmes sans que ces lieux soient de façon caractéristique hétéronormatifs ce qui sera le cas d'une salle de danse ou d'un magasin de vêtements pour femmes dont les enjeux sont le façonnage du corps féminin et le travestissement nécessaire au rôle de sexe.

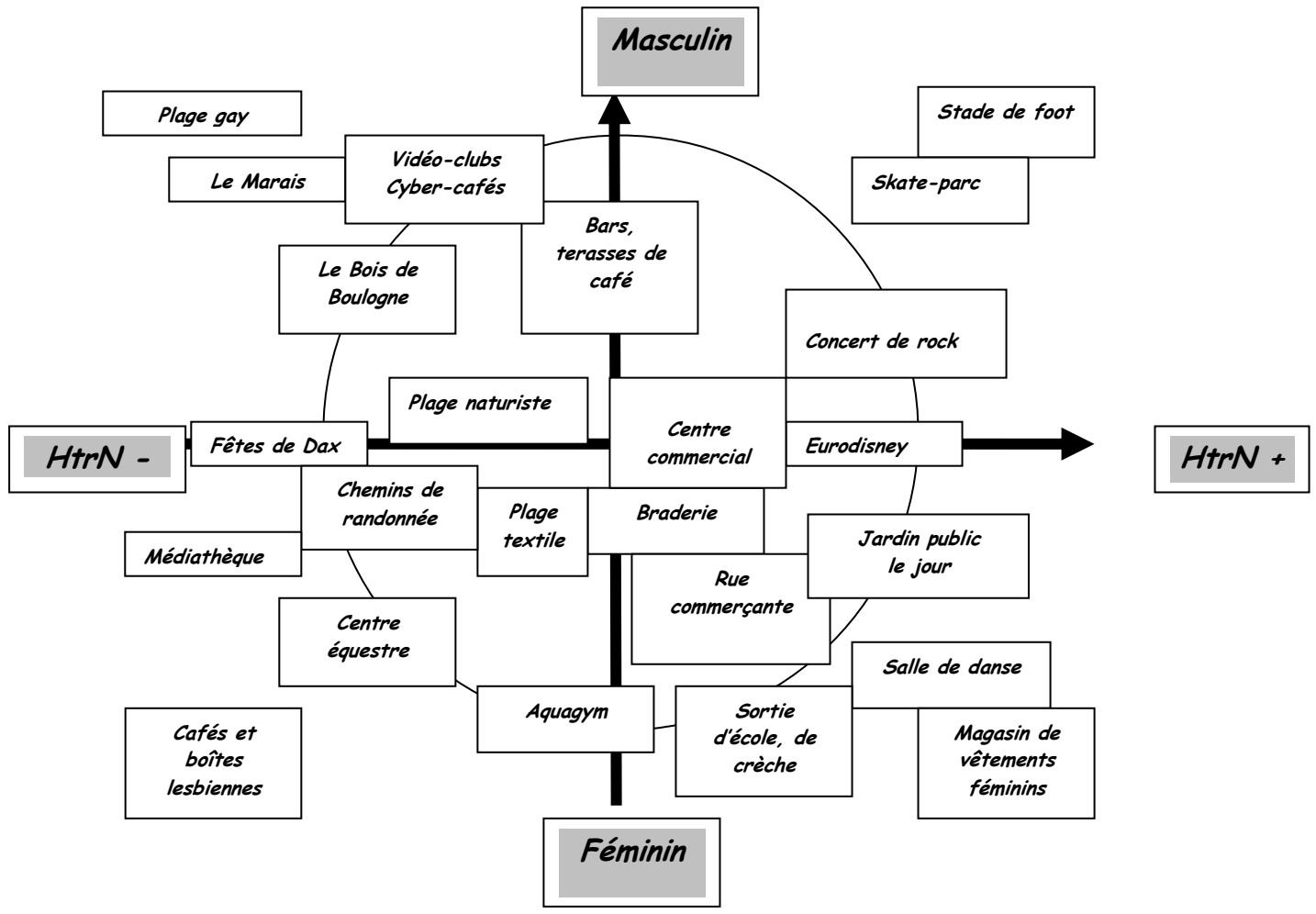
Cette double articulation pourrait s'exprimer sous une forme « bourdieusienne » (donc dans une vision assez constructiviste) sous la forme de la figure ci-dessous (figure n°5). Si je prends volontairement comme thème les espaces du « temps libre » (hors travail et temps physiologiques tels que repas et sommeil, J. Dumazedier, 1988), c'est pour y intégrer les caractéristiques des sociétés post-modernes (société du libre choix de l'individu, principe d'égalité) en ce qu'elles se sont éloignées de l'idéal-type de la société traditionnelle (la société kabyle) telle que décrite en préambule de « La domination masculine » (P. Bourdieu, 1998): une société hétéronormative partagée entre univers masculin et un univers féminin⁴⁴.

La mise en relief des rapports sociaux de sexe par le concept d'hétéronormativité déconstruit une catégorie structurante (le sexe) qui au pire était implicite, au mieux n'avait été

⁴⁴ La distance avec le « structuralisme génétique » de Pierre Bourdieu prise par Bernard Lahire dans « La culture des individus » donne deux indications pour relativiser les objets traités : d'une part les évaluer par rapport à leur plus ou moins grande proximité avec la postmodernité et la société de l'individu. D'autre part les remettre dans le contexte social, historique et géographique de leur apparition en tant que phénomène.

abordée que sous l'angle binaire masculin-féminin. Mais elle n'abandonne l'idée que le sexe est une catégorie structurante « en-soi ».

Figure 5 : Typologie des espaces sexués et genrés, par degré de masculinité/féminité et d'hétéronormativité (HtrN + et -) dans l'espace public et le temps des loisirs.



Géographie du sexe : érotisme et anxiété

Cependant rendre compte de l'espace uniquement par les pratiques sociales (fussent-elles sexuelles) réduit considérablement la compréhension de ce qui se trame sur ces espaces. Il est donc intéressant d'envisager la géographie du sexe telle que définie au début de cet article comme une géographie des représentations d'une part, une géographie culturelle d'autre part car ces représentations sont sans cesse informées, on pourrait presque dire saturées de messages sociaux plus ou moins explicites. J'emprunterai de façon très lointaine à

la psychanalyse freudienne la dialectique eros / thanatos pour organiser les représentations des territoires liés à la sexualité des individus. Si j'ai gardé l'idée d'érotisme comme « recherche variée de l'excitation sexuelle » je n'ai pas retenu l'idée de peur de la mort, trop forte à mon avis, mais celle d'anxiété comme « état psychique caractérisé par l'attente d'un danger imminent, accompagné de malaise, de peur et de sentiment d'impuissance » (Larousse, 1998). Celle-ci me semble mieux rendre des émotions qui se nouent dans les relations entre êtres humains sur les espaces privés et publics.

Prenons comme hypothèse « commode » l'évolution historique d'une société traditionnelle vers une société moderne puis postmoderne, et comme autre hypothèse le fait que ces trois modèles coexistent aujourd'hui sur la plupart des échelles géographiques. Au prix d'un contrôle fort des pulsions et des déviances, (qui peut être selon la force de l' *habitus* et/ou le degré d'autonomie de l'individu par rapport aux normes sociales parfaitement accepté ou source de grandes souffrances), on peut considérer que l'individu appartenant à une société traditionnelle idéal-typique (la société kabyle décrite par P. Bourdieu dans « la domination masculine ») est libéré d'une certaine angoisse⁴⁵. Les choix sexuels sont restreints ; le plaisir, canalisé dans un rôle reproductif, est principalement réservé aux hommes ; le territoire du choix sexuel est limité, même s'il existe au-delà de celui-ci des lieux fantasmés où les normes sont moins strictes: l'érotisme est réservé au déplacement en ville, à la visite à la famille éloignée lors d'un mariage ou au grand voyage (pèlerinage) qui peuvent tolérer une fois ou l'autre les écarts.

A l'opposé l'angoisse de l'individu moderne et postmoderne est structurelle. Le mariage d'amour, la possibilité du divorce, la dissociation de la sexualité et de la reproduction, l'injonction au plaisir sexuel partagé, la tolérance des sexualités différentes sont quelques unes des étapes qui ont jalonné la construction d'un individu dont une des tâches est la réalisation de soi. La vie urbaine multiplie les possibilités de connexions, devenues sans limites par le développement des technologies de l'information et de la communication. La mobilité est devenue une des conditions de la vie moderne, les voyages se sont routinisés, les loisirs se développent, les vacances sont un droit. La mise en concurrence des lieux de résidence et des destinations touristiques sur le marché participent à l'érotisation des déplacements : beaux quartiers, maisons de campagnes, stations de ski, îles, plages, carnivals et fiestas, vie nocturnes des métropoles touristiques, beautés créoles. Ces

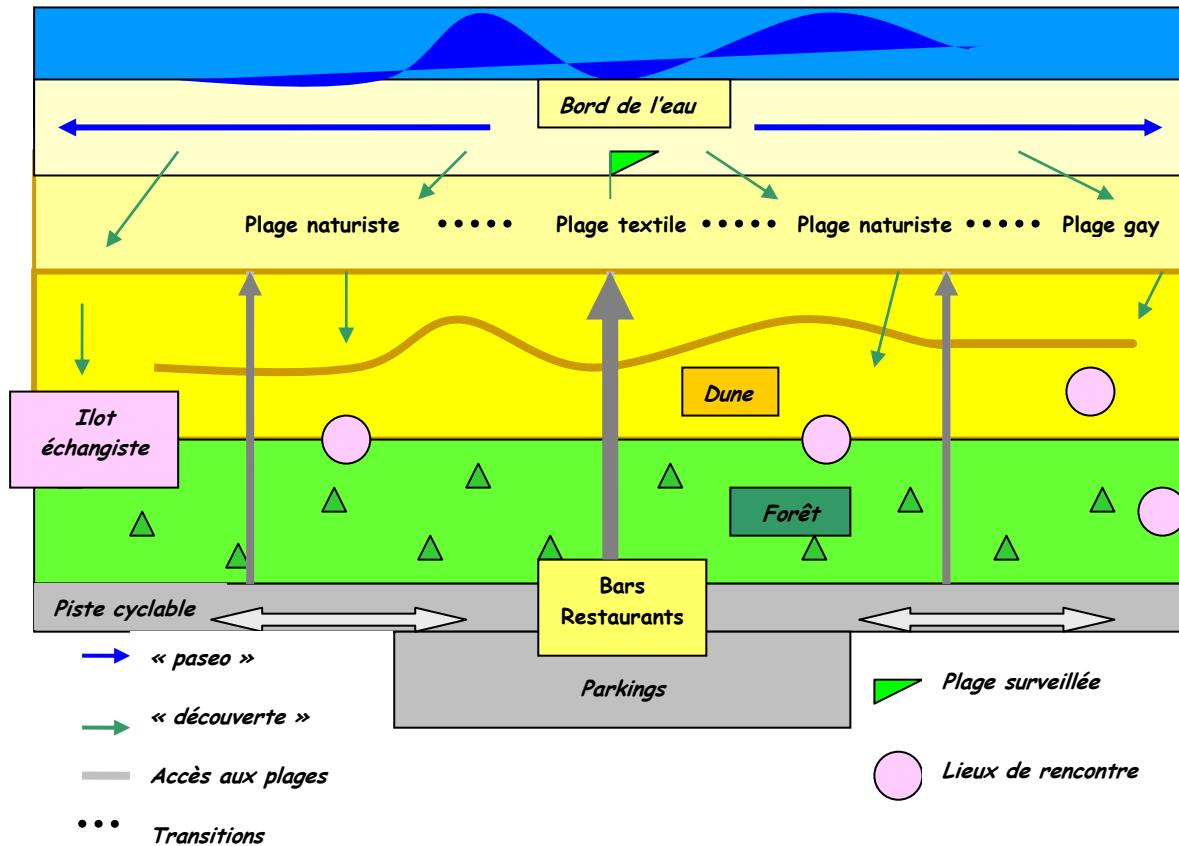
⁴⁵ On pourrait comparer ce sentiment au sentiment d'angoisse de « l'Homnivore » (Fischler, 1988) que le destin oblige à faire, chaque jour, le choix de sa nourriture, à moins que ce choix ne soit prescrit par des règles sociales très strictes (par exemple religieuses).

représentations largement diffusées et partagées par tous fonctionnent de façon itérative dans la hiérarchisation des territoires, creusant l'écart entre les espaces érotiques et les espaces anxiogènes, exacerbant les tensions entre ceux qui ont la possibilité de partir ou de choisir leur lieu de résidence et ceux qui ne l'ont pas ou peu. Les territoires érotiques ne sont pas un simple construit : ils s'érotisent par l'expérience répétée que les individus en font et les récits qu'ils construisent.

Territoires érotiques

La plage de P.(fig.2) sur la côte Atlantique en Aquitaine est une immense plage sauvage dans un site protégé, dont l'accès est facilité par la présence de parkings, d'une piste cyclable goudronnée parallèle à l'océan et de nombreux chemins aménagés qui traversent le cordon de dune. L'accès central où se trouvent les quelques commerces (cafés, restaurants, articles de plage) donne sur la plage surveillée dite « textile » (non naturiste), familiale et mixte. De chaque côté l'usage tend à organiser de façon discrète des espaces repérés dans les guides et revues spécialisées : naturisme, plages gays, zones échangistes. Plusieurs éléments facilitent cette organisation. Le premier est l'aspect rectiligne de la côte Aquitaine, favorisant en bord de mer une déambulation que j'ai nommée paseo par analogie avec les promenades de soirée dans les villes espagnoles. Le paseo peut être le support d'une activité discrète de voyeurisme/exhibitionnisme dont les règles ont été décrites (J.D. Urbain, 1995, J.C. Kaufmann, 1998). Il définit le mode de circulation des individus qui leur permet de repérer les espaces (textiles, naturistes, gays...) d'un point de vue extérieur avant d'oser une bifurcation de type « découverte ». Le deuxième est un cordon de dunes favorable à une installation plus discrète que sur le rivage. Le troisième est la présence d'une forêt assez dense (pins maritimes et buissons) où peuvent s'aménager des caches pour les rencontres. A cette organisation topologique en profondeur qui permet la graduation des conduites érotiques répond une organisation conventionnelle horizontale régie par l'usage et autorisant les transitions. De même que l'installation textile en zone naturiste ne dérange pas, la présence hétéro en zone gay est acceptée. Cependant l'installation dans la dune ou en forêt peut être considérée comme une affirmation et appeler la « drague ». Dans tous les cas il s'agit d'une économie des conventions n'impliquant pas d'obligation ni de rapport a priori violent ou forcé.

Figure n° 6 La Plage de P. (Gironde) sur la côte Aquitaine.



Cette organisation de l'espace favorisée par la faible densité de population montre d'une part une division faible entre espaces masculins et féminins et l'aspect poreux des espaces hétéronormatifs et non hétéronormatifs. Seule la plage surveillée est « textile », c'est-à-dire qu'on y cache les organes sexuels qui marquent les différences biologiques entre sexe⁴⁶. L'érotisme n'est pas uniquement virtuel ou fantasmé, il se nourrit des espaces de liberté qu'une minorité occupe aux alentours et qui sont potentiellement accessibles à tous. L'expérience possible de la plupart des sexualités fait de cette plage un lieu d'interrogation de l'identité sexuelle pour chaque individu.

La plage du P., de ce point de vue, montre bien ce que peut être la polarisation érotique extrême d'un territoire. Elle permet d'imaginer de cette façon l'attrait symbolique

⁴⁶ Ce qui contribue à souligner les différences de sexe par un travestissement symbolique hétéronormatif.

des rivages pour la population mondiale dans une transition de l'individu vers la postmodernité.

Territoires anxieux

On ne peut pas non plus réduire l'attrait de la côte Aquitaine au seul exemple de la plage de P. Certains segments du littoral sont portés socialement et économiquement par des activités moins explicitement érotiques et plus hétéronormatives comme les sports de glisse (*surf*, kayak de mer, *moorey*, *kitesurf*...), le nautisme, la pêche... Je poserai donc par hypothèse que la plage de P. est un espace idéal-typique dans la perspective d'un modèle de polarisation entre espace érotique et espace anxieux.

Toujours dans la recherche d'une articulation entre structures et cultures et afin d'y intégrer la dimension postmoderne de la géographie de l'individu, les descriptions qui suivent correspondent à des formes de polarisation d'espaces anxieux, en particulier pour la population féminine ou homosexuelle (LGBT).

Les deux exemples choisis sont le boulevard Victor Hugo dans la ville de Constantine (Algérie) et le skate-parc de G., banlieue de Bordeaux. Dans le premier cas, l'espace décrit, bien qu'hétéronormatif, n'est anxieux que pour les femmes et sur un segment de territoire. C'est d'autre part une rue ancienne dont le fonctionnement s'est organisé par segment entre tradition et modernité. Dans le second il est plutôt anxieux pour les femmes et pour les garçons qui ne montrent pas des signes extérieurs de virilité. Même s'il correspond à une mode diffusée par les médias et adoptée par les jeunes, le skate parc a été l'objet d'une étude d'urbanisme argumentée avant d'être construit récemment par la commune.

Le cours Victor Hugo à Constantine (d'après N. Redjel, 2008)

Constantine est une ville importante du Maghreb. Dans cette ville le cours Victor Hugo est une rue commerçante très animée dont l'histoire date de l'époque coloniale. Organisée par l'usage en plusieurs segments, elle est actuellement investie par les pratiques libérées des deux sexes. L'architecte Redjel Nadia a filmé les circulations sur plusieurs segments de la rue, puis interrogé les femmes.

Dans un premier segment, la rue commerçante est occupée par des commerces traditionnels (épiceries, boucheries, bazars...) et par de nombreux cafés à clientèle masculine dont les terrasses occupent la totalité des trottoirs. Les femmes sont voilées et marchent sur la rue pour les éviter (ni trop vite pour ne pas montrer la peur, ni trop lentement pour ne pas donner l'impression de vouloir attirer les hommes). Lorsqu'elles ne vont pas vers la deuxième partie de la rue, les jeunes femmes se font souvent accompagner par un petit frère ou une petite sœur pour faire croire qu'elles sont mariées.

Le deuxième segment est occupé par des boutiques de vêtements, de son, vidéo, multimédia, cinémas, bars « modernes ». Les jeunes y sont habillés à l'européenne, les femmes ne sont pas voilées et ont souvent les cheveux détachés. La transition entre les deux quartiers est progressive. Les jeunes femmes ôtent discrètement voiles et robes traditionnelles sous lesquelles elles sont habillées en jeans. Les jeunes garçons ont une attitude tolérante, la drague se fait dans les deux sens.

Le cours Victor Hugo est un espace hétéronormatif mixte qui propose deux versions des rapports hommes-femmes. Le premier segment est marqué par la prééminence des hommes dans l'espace public. Les femmes échappées de l'espace privé se travestissent avant de se montrer en public. Le regard des hommes, autorisé par la pudicité du costume des femmes, est insistant. Les femmes doivent y répondre par un comportement normé qui indique qu'elles ne sont pas « disponibles ». Elles racontent leur anxiété devant cette situation, au point de défendre l'utilité du voile comme protection. Les salons de thé et les magasins de vêtements marquent la transition vers le deuxième segment de la rue où les femmes dominent : elles s'exposent, lâchent leurs cheveux, s'affirment. Les garçons eux aussi changent de costumes et d'*habitus* car les règles de relations changent. Si les entretiens faits par R. Nadia montrent clairement le caractère anxiogène du premier segment et érotique du second segment pour les jeunes femmes, on peut supposer à un moindre degré que c'est l'inverse pour les jeunes hommes qui peuvent éprouver un sentiment de malaise et d'impuissance devant une inversion des rapports sociaux de sexe (mais aussi une ouverture vers les espaces fantasmés du Nord). L'homosexualité et les autres formes de sexualité sont invisibles et réservées à des lieux cachés ou clandestins⁴⁷.

⁴⁷ Voir également sur un sujet proche un texte de Gildas Coignet sur la ville d'Amman en Jordanie (G. Coignet, 2007)

Les skates parcs de G.

G. est une commune de la périphérie de Bordeaux marquée par des taux supérieurs à la moyenne en terme d'habitat social, chômage des jeunes, familles monoparentales, population étrangère. Ce n'est cependant pas une commune très marquée par la violence des jeunes et l'insécurité. On peut penser que cela est du au fait que les municipalités successives ont mis en place depuis des années des politiques d'animation et de prévention. L'idée qu'il convient de canaliser la violence des jeunes vers des activités positives est le credo de la mairie et des professionnels.

La création de skates parcs et de cités stades d'accès libre répond à ce souci et est plébiscitée par les jeunes. L'étude des skates parcs de G. (quels que soient les quartiers) montre qu'ils sont fréquentés presque exclusivement par des garçons. Les femmes contournent largement ce lieu, certaines jeunes filles y viennent avec leur copain attiré ou entre copines proches de la bande des garçons pour les regarder. Les filles qui pratiquent le skate (5%) sont bien acceptées car elles sont en général performantes et qu'elles ont adopté les tenues et les comportements des garçons. Draguer les filles qui sont assises sur les murets est mal vu car elles ne viennent en général que si elles sont déjà avec un garçon (celles qui viennent seules sont censées « chercher l'aventure »).

Le skate parc est constitué comme une « maison-des-hommes », c'est à dire comme « un espace monosexué dont l'enjeu est la production et la consolidation de l'identité masculine » (D. Welzer-Lang, 2004, p.305). Les garçons ne portent pas de protection et se défient, au risque de la chute et de la blessure. Les garçons maladroits ou peu sportifs qui ne peuvent pas montrer des signes extérieurs de virilité évitent le lieu, plus encore que les filles. Dans un des skates parcs de la ville, une piste junior a été construite pour les petits. Les mamans y emmènent leurs petits garçons le mercredi et le dimanche après-midi, montrant bien que ces nouvelles pratiques ont été intégrées dans la formation des garçons, au même titre que certains sports collectifs ou les arts martiaux. Enfin dans certains quartiers de G., les skates parcs sont un lieu de rencontre nocturne entre dealers et jeunes consommateurs de drogues.

Les skates parcs de G. sont donc des lieux masculins hétéronormatifs. Ils sont neutres ou faiblement érotisés pour les garçons⁴⁸. Plutôt anxiogène pour les filles, ils peuvent être également érotiques pour elles car s'y donne à voir la « masculinité comme noblesse » (*P. Bourdieu, 1998*). L'attention des garçons se porte en effet moins sur les filles que sur la compétition qui les oppose. Le souci de contrôle social, caractéristique des politiques publiques urbaines, partant du diagnostic d'anomie des jeunes dans la ville, cherche à socialiser les jeunes garçons de façon préventive à travers ce type d'équipement (le cité stade remplit à peu près la même fonction). On peut imaginer que ce cadre est fait pour être compatible avec les autres modes de régulation institutionnelle dans la ville (éducation, police, santé, travail/chômage).

Lorsqu'il est situé dans des quartiers d'habitat social périphérique, le skate parc s'inscrit souvent dans la continuité d'espaces dans lesquels les hommes sont dominants. La virilité étant un attribut des hommes dans leurs relations au monde, la question de leur présence dans les espaces publics pose alors problème : « *Certains espaces de quartiers où les filles, les femmes et les jeunes qui ne montrent pas des signes redondants de virilité sont soumis aux risques d'agression et de viols ne sont plus des espaces publics. Ils fonctionnent comme des excroissances des espaces privés où les hommes dominants peuvent imposer leur loi* » (*D. Welzer-Lang, 2004, p.330*).

b) Discontinuités spatiales des normes spatiales de genre

On peut imaginer à travers ces deux exemples (le cours Victor Hugo à Constantine et les skates parcs de G.) comment la variable genre peut avoir une valeur heuristique sur l'interprétation et la compréhension des espaces urbains. Coupler cette approche avec les propositions faites par les géographes contemporains d'une vision renouvelée de la ville comme modèle central d'interprétation des espaces apparaît fécond et peut se connecter avec les recherches les plus récentes sur la production, la transformation et le gouvernement des espaces urbanisés.

On peut ainsi interpréter le modèle haussmannien et son imaginaire écosanitaire (éclairage publics, fontaines, jardins, mobilier urbain) comme ayant explicitement pour but d'assainir les villes, notamment en instaurant une morale spatiale dont sont exclus les usages

⁴⁸ Au contraire des lieux de répétitions des musiques amplifiées (rock, rap) fermés où le sexe est présent dans les noms de groupe, les textes, les blagues, les revues et films pornos échangés et autres pratiques masculines : le corps découpé et fantasmé de la femme sert d'objet transactionnel qui marque les limites de l'amitié virile par la construction d'une identité masculine homophobe (*Y. Raibaud, 2005*).

non conformes au modèle dominant de la famille bourgeoise (M. Lussault, 1998, C. Ghorra-Gobin, 2001, M. Parazelli, 2002). A ce modèle dominant, récurrent et mondial on peut opposer l'observation dans la ville de la diversité spatiale des règles qui organisent les relations du masculin et du féminin dans l'espace public. La rue, qui maximalise les relations par l'effet d'attraction liés à la concentration de services et par ceux de la mobilité des individus (P. Claval, 1995), est le décor idéaltypique d'une « police du genre » qui impose à chacun de se conformer à la norme correspondant à son sexe biologique.

Mais on peut aussi considérer aussi que la rue n'est pas un simple décor, plus ou moins fonctionnel pour les activités des hommes et des femmes, et/ou inscrit dans des logiques structurelles de la ville. L'hypothèse qu'elle interagit avec les faits sociaux est sensible dès lors que la rue a une mémoire qui se matérialise par l'accumulation de traces héritées d'un passé plus ou moins ancien. Patrimoine urbain, traditions marchandes, événements historiques transforment le décor en acteur : la rue devient prescriptrice et impose à son tour sa « culture » des rôles sociaux de sexe en se conformant ou se démarquant sensiblement des standards dominants. Les discontinuités importantes qu'on observe d'un quartier à l'autre, d'une rue à l'autre mais aussi aux deux extrémités d'une même rue (aussi bien dans des villes européennes que sud-américaines ou moyennes orientales) montrent à la fois la permanence des normes qui structurent le genre et les multiples détournements qui participent à leur adaptation, nécessaire pour que le « contrat social » soit accepté par tous. En ville le corps est travesti par l'exigence de répondre aux normes de genre selon les lieux, les saisons et les heures de la journée : tailleur chic et veston dans certaines rues, strings et boxers sur les quais de Paris lors de l'opération « Paris-plage ». Le corps est modelé pour rentrer dans des pantalons trop étroits, siliconé pour occuper des bustiers débordants, musclé, tatoué et bronzé pour pouvoir s'exposer dans des « marcel » ajustés. Dans d'autres lieux de la ville, une citoyenneté pudique s'exprime dans la généralisation de tenues unisexes affaiblissant les différences corporelles (à la sortie des lycées par exemple). Dans d'autres lieux encore cheveux, moustaches et barbes sont une affaire d'ordre social dans le strict respect de configurations hétéronormatives.

La rue marchande ne cesse de frôler la norme lorsqu'elle met en scène les limites autorisées du plaisir en se référant, dans ses publicités pour les marques de vêtements ou de cosmétiques au cinéma pornographique, notamment lorsqu'il évoque l'homosexualité, la bisexualité, les pratiques sadomasochistes. L'éveil du désir, nécessaire pour stimuler la consommation, joue avec la norme et stimule également « le politique », sommé de réagir sur ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas. Ce jeu de transgressions qui produit une interaction

créative entre la rue et les passant.e.s (usager.e.s, badauds, client.e.s, résident.e.s) est inégal et divers selon les rues. On peut imaginer une graduation des rues (ou des tronçons de rue) selon leur plus ou moins grande conformité avec la norme, et en particulier la norme hétérosexuelle dominante et ses variations culturelles locales, encadrées par la législation.

En ville, les phénomènes de globalisation interfèrent cependant sur les normes locales : quelle capitale aujourd'hui n'a pas son quartier chic et ses magasins de luxe, son quartier de prostitution, ses quartiers « ethniques » (chinois, indopakistanaï, arabe) imposant leurs propres normes de genre ? La vie urbaine, marquée par l'hégémonie de la société occidentale, multiplie ces possibilités. Certains espaces de rue (centres villes patrimoniaux, touristiques, festifs) montrent une division faible entre espaces masculins et féminins et l'aspect poreux des espaces hétéronormatifs et non hétéronormatifs. L'érotisme n'est pas uniquement virtuel ou fantasmé, comme sur la plage de P. décrite plus haut, il se nourrit des espaces de liberté que certaines rues spécialisées exposent (prostitution affichée, spectacles, *eros center*) et qui sont potentiellement accessibles à tous : ces quartiers et ces rues deviennent des lieux d'interrogation de l'identité sexuelle pour chaque individu. Le « quartier rouge » d'Amsterdam⁴⁹ montre ce que peut être la polarisation érotique d'une ville, notamment lorsqu'elle est parcourue par des groupes de touristes de tous âges et des deux sexes venus visiter ce quartier de la ville, après le le *Rijkmuseum* et le musée Van Gogh et avant les béguinages et la promenade sur les canaux.

Territoires érotiques et anxigènes : flux, frontières, passages

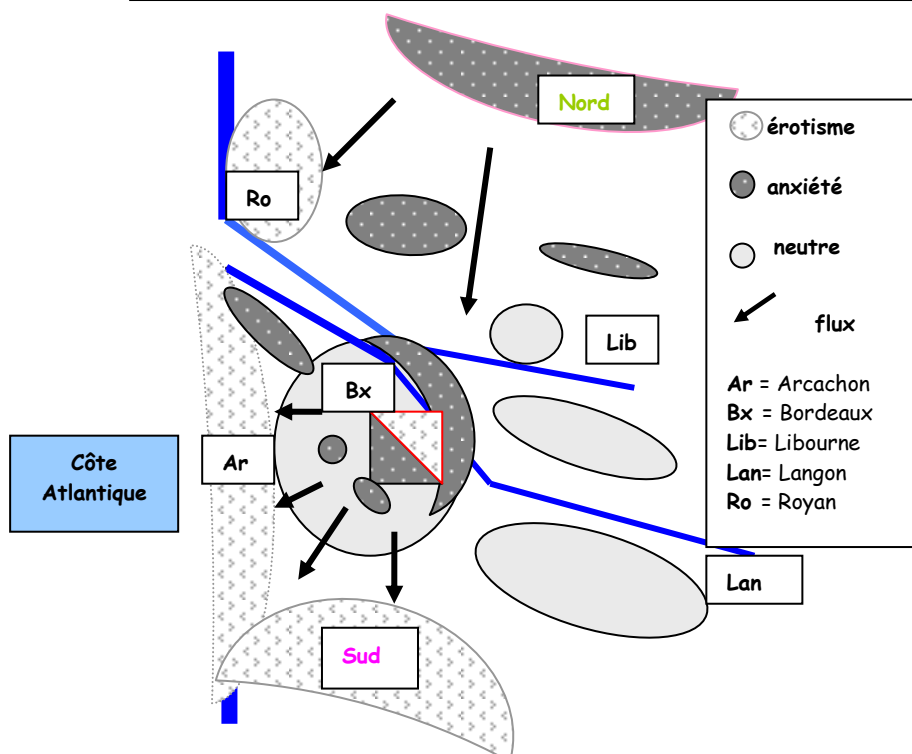
Si l'on veut tenter de projeter ces analyses et ces représentations à une échelle territoriale plus large, il faut considérer la description de territoires idéal-typiques érotiques et anxigènes plus comme un indicateur de flux, de frontières et de passages entre espaces (ce que montrent déjà les études de cas précédentes) que comme une catégorisation structurant les territoires. D'une part l'érotisation des espaces est aussi diverse que ne l'est la sexualité des individus. D'autre part les mêmes lieux peuvent être érotiques ou anxigènes selon les individus qui les fréquentent : des quartiers entiers de ville spécialisés dans le « plaisir » sont inaccessibles aux femmes qui ne sont pas des prostituées, un quartier gay peut être stressant pour un homme hétérosexuel, un lieu échangiste peut paraître érotique pour un individu d'un

⁴⁹ Quartier de prostitution, de *sex-shops* et de vente libre de cannabis, célèbres pour ses prostituées en vitrine (mais on pourrait citer aussi la rue Saint-Denis à Paris et la *Reeperbahn* de Hambourg, moins « hétéronormées »).

couple et anxiogène pour l'autre, l'ethnicité peut être vécue comme érotique ou anxiogène etc. Enfin il faut envisager la catégorie « neutre » intermédiaire entre érotisme et anxiété qui recouvre probablement la plus grande partie des espaces à certaines heures de la journée et à certaines périodes de l'année.

Ces réserves étant faites, l'opposition érotisme/anxiété proposée dans les exemples cités ci-dessus peut permettre d'analyser plus précisément certains phénomènes structurels. On peut penser par exemple que l'étalement des métropoles vers les espaces littoraux procède de ces représentations (balnéotropisme). Le verso de la plage, c'est la ville, la banlieue : à l'embrasement des banlieues pendant l'été 1981 la politique de la ville répond dès sa fondation par la mise en place de dispositifs pour « évacuer » la cité et emmener les jeunes vers la plage. L'initiative « Paris-plage » part du même principe. La ville érotise les berges de la Seine en substituant à une circulation automobile stressante et problématique une plage de sable fin occupée par une foule dévêtue. Dans ces deux cas la plage est idéalisée : d'un côté elle stigmatise un peu plus la banlieue qu'on fuit, de l'autre elle travestit et valorise le centre-ville patrimonial et touristique. La polarisation érotique de la plage fonctionne à plein pendant la période estivale marquée par les migrations d'un Nord censé être pluvieux et anxiogène vers un Sud ensoleillé et érotique. C'est ce que j'imagine par exemple sur cette carte de la Gironde (fig.3).

Fig 7, Gironde - Hypothèse de cartographie sur l'axe érotisme-anxiété : zones fantasmées positives ou négatives, zones neutres,



c) Sexe, genre et territoires : genèse d'un projet de recherche

Le paragraphe qui suit illustre comment la réflexion théorique développée ci-dessus (le sexe et le genre comme objet géographique) peut se concrétiser par une démarche de « recherche-action » entreprise à partir de problématiques spécifiques signalées par les professionnel.le.s et les bénévoles appartenant au « champ » du travail social et de l'animation socioculturelle⁵⁰. Les difficultés pour mettre en place une mixité active, la question de la parité professionnelle et politique, les discriminations et violences sexistes et homophobes apparaissent de nouveau et globalement comme un enjeu dans l'éducation et les loisirs des jeunes. Comment aborder ce sujet ? Avec quels outils théoriques ? Comment faire le lien entre un cadre de pensée théorique, un nouveau cadre juridique, les routines du système d'éducation, la transformation des modes de vie, les politiques publiques ?

Le thème des rapports sociaux de sexe est présent depuis fort longtemps dans l'histoire de l'éducation populaire et dans celle de l'animation, bien qu'elles aient été l'une et l'autre marquées par des changements importants liés notamment à la professionnalisation des acteur.e.s et à l'extension et la structuration de leurs champs d'intervention (J.-P. Augustin, J.-C. Gillet, 2000). La mixité (mouvements de jeunesse et d'éducation populaire), la parité (mouvements syndicaux et politiques), les combats pour la légalisation de l'avortement et de la contraception (mouvements féministes, planning familial) ont marqué l'histoire des animateur.e.s et font partie de leurs valeurs et ressources éthiques. Cependant, au début du XXI^{ème} siècle, il semble que ces valeurs que l'on croyait acquises ne se traduisent pas autant qu'on l'aurait voulu par un changement notable des rapports sociaux de sexes et de l'acceptation de la différence : bénévoles et professionnel.le.s de l'animation semblent même être confronté.e.s, selon leur dire, à des difficultés croissantes pour mettre en place une mixité de genre et à une recrudescence des insultes et violences à caractère sexuels. L'Institut Supérieur des Ingénieurs Animateurs Territoriaux (ISIAT), en organisant à Bordeaux les 30 et 31 janvier 2006 avec le Comité Régional des Associations d'Education Populaire (CRAJEP) le colloque « Mixité, parité, genre : quels enjeux pour l'animation ? » renouait avec cette problématique. En faisant intervenir conjointement des chercheur.e.s issus de l'Université et

⁵⁰ Programme de recherche 2009-2012 intitulé « *Mixité, parité, genre, égalité hommes-femmes et lutte contre les discriminations dans les politiques publiques, les espaces et les équipements publics destinés aux loisirs des jeunes* » financé par le Conseil Régional d'Aquitaine, le Conseil Général de la Gironde, les communes adhérentes au Grand Projet de Ville de Bordeaux rive droite et la commune de Blanquefort (Gironde). Pour l'animation socioculturelle et son rapport avec le projet d'une géographie socioculturelle, voir troisième partie.

des professionnel.le.s, ce colloque a permis également de relancer un dialogue (qui n'avait jamais été tout à fait interrompu) entre l'université, les associations féministes luttant pour la parité et/ou pour la reconnaissance de la diversité sexuelle, les associations de prévention et les associations d'éducation populaire.

Ce colloque et l'ouvrage collectif qui en est issu⁵¹ a été suivi d'effets. Des demandes de formation des animateur.e.s ont été formulées par les partenaires institutionnels: Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative (MJSVA), Centre de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), Centre Régional d'Education Physique et Sportive (CREPS), collectivités territoriales. Les mouvements et fédérations d'éducation populaire ont créé des modules sur l'éducation non sexiste dans les formations d'animateur.e.s volontaires et professionnel.le.s et expérimenté l'échange et la diffusion d'outils pédagogiques dans le cadre d'échanges de jeunes et de rencontres de professionnel.le.s d'associations de jeunesse et de mouvements féministes dans les programmes européens. Un enseignement spécialisé, absent jusqu'ici des contenus, a été élaboré dans le cadre de l'enseignement initial de l'IUT Michel de Montaigne de l'Université de Bordeaux et dans les formations d'animateur.e.s professionnel.le.s relevant du MJSVA. Des étudiant.e.s animateur.e.s se sont impliqué.e.s, plus nombreux.ses qu'auparavant, dans des stages et des actions militantes dans les associations et sur des mémoires professionnels consacrés chaque année à des sujets tels que l'éducation à la sexualité, la mixité dans les loisirs, l'homoparentalité, le renouveau du féminisme, les associations LGBT (lesbiennes-gays-bi-trans), le sexisme dans les quartiers etc.

Lors d'une journée organisée le 3 juin 2008 une partie de ce travail de recherche mené par de jeunes professionnel.le.s a été présenté devant un public composé d'élue.e.s de Bordeaux et du Conseil Général, de représentant.e.s du Centre d'Information des Droits de la Femme (URCIDFF), des associations féministes, LGBT et des associations d'éducation populaire, et de nombreux.ses professionnel.le.s et bénévoles intéressé.e.s par le sujet. Lors de ces rencontres, les professionnel.le.s des collectivités déjà engagées dans ces directions ont jeté les bases d'un réseau « Mixité, Parité, Genre » permettant de mutualiser expériences et informations qui permettent de trouver des solutions pragmatiques aux problèmes qui se posent sur leurs lieux de travail. Parallèlement des coopérations scientifiques ont été initiées par la participation de l'UMR ADES-CNRS à des réseaux nationaux et internationaux

⁵¹ « *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation* », sd. J.C. Gillet et Y. Raibaud (L'Harmattan, 2006) comprenant des articles de D. Ferrand-Bechmann (Pr. Université de Paris 8), D. Welzer-Lang (Pr. Université de Toulouse Le Mirail), E. Maruejols (ville de Floirac), M. Santos-Sainz et C. Croce (MC.IUT Michel de Montaigne), M. Maruejols (URCIDF Aquitaine), E. Gallibour (Céméa Aquitaine) etc.

spécialisés dans les études de genre donnant lieu à des communications lors de colloques nationaux et internationaux.

Les fondements de cette recherche sont clairement engagés dans une optique de changement social. Le point de départ proposé est que les inégalités entre hommes et femmes et les discriminations liées au sexe ou à l'orientation sexuelle nuisent à la paix sociale et s'opposent à une conception du développement des territoires qui prend en compte les ressources humaines comme source de richesse. Le projet de recherche s'appuie sur la capitalisation d'informations, les réseaux et les actions déjà réalisées par des associations, des services de l'Etat ou des collectivités. Le point de vue innovant de ce projet est le constat qu'inégalités et discriminations ne peuvent pas être traitées uniquement sous l'angle de la réparation faite aux victimes. En effet pendant que des mesures se mettent difficilement en place pour tenter de corriger les écarts, la société « hétéronormative » (qui décrit le couple hétérosexuel et les fonctions « naturelles » des hommes et des femmes comme la base de la construction sociale) continue d'inspirer la plupart des politiques publiques de la famille, de l'éducation, de la jeunesse, des sports ou de la culture, participant de façon implicite à la reproduction des inégalités et des discriminations. Certaines mesures (telles que celles qui permettent l'appropriation des équipements et des espaces publics par les jeunes hommes en les interdisant aux jeunes femmes) contribuent par exemple à alimenter des sentiments d'insécurité, de frustration, d'injustice et de violence psychologique qui ne sont pas sans rapport avec les violences conjugales et intrafamiliales constatées sur les mêmes territoires.

Le constat fait par les professionnel.le.s et les responsables associatifs du secteur permet de poser l'hypothèse que certains phénomènes qui apparaissent de façon disjointe sont intrinsèquement liés : le principe de mixité dans l'éducation est remis en cause dans certaines publications à caractère scientifique, le progrès vers une parité professionnelle et en politique stagne, les violences faites aux femmes et à tous ceux dont l'orientation sexuelle n'est pas conforme au standard dominant reste un sujet préoccupant. Même si les femmes sont les premières victimes de cette situation, inégalités et discriminations sexuelles concernent tous les hommes et toutes les femmes, en particulier lorsqu'ils et elles sont dans des situations précaires ou difficiles du fait de la pauvreté, de la relégation spatiale ou d'autres formes de discrimination touchant l'origine, la vieillesse ou le handicap. Il s'agit donc d'analyser et tenter d'éviter les effets pervers des politiques sociales, d'éducation et d'animation lorsqu'elles comportent en elles-mêmes les éléments qui construisent ces inégalités et ces discriminations. Le projet de recherche mené par l'Université prend donc acte d'une demande précise des associations et des collectivités territoriales sensibilisées par les professionnel.le.s

(de l'éducation, de l'animation et du travail social) qu'elles emploient. Le travail de recherche a donc pour but d'élaborer une méthodologie de recherche et de produire des données à partir des variables proposées par les partenaires de l'Université dans un but de changement social. Il n'est pas donc pas neutre. Mais quel travail scientifique est neutre ? N'est-ce pas aussi important d'afficher clairement les objectifs de changement que de décrire des réalités qui correspondent aux représentations majoritaires ou dominantes ? Le but de cette recherche est donc de produire, à partir des objectifs des commanditaires, des résultats faisant apparaître certains aspects de la réalité. Il appartiendra alors à d'autres de les réfuter.

La première finalité est de constituer une base de données suffisamment large pour qu'elle soit comparée, communiquée et médiatisée à une échelle nationale et internationale, d'autre part de tester des protocoles de recherche qui puissent être applicables dans le cadre de diagnostics territoriaux intégrant la variable sexe quels que soient les territoires de leur application. On peut également imaginer que ces protocoles pourraient être élargis à d'autres objets qui n'ont pour l'instant pas ou peu été évalué de cette manière (c'est-à-dire inégalités et discriminations sous l'angle de la mixité, de la parité et du genre) tels que la Politique de la Ville, les schémas de transports urbains, le logement social etc.

La deuxième finalité est d'ordre pédagogique : ces savoir-faire innovants, s'appuyant sur des formations de types licences et masters professionnels de l'Université de Bordeaux, de Toulouse et de Tours, sont susceptibles de déboucher soit sur des emplois spécifiques dans le cadre de missions publiques ou d'emplois associatifs, soit sur des formations continues modulaires pour des personnels déjà en poste qui seraient affectés à ces nouvelles missions par leurs employeurs.

La troisième finalité a trait au développement social, culturel et socioéconomique des territoires. A l'issue de la recherche le projet pourrait consister à travailler avec l'ensemble des partenaires du réseau (élu.e.s, services de l'Etat, grandes collectivités, associations, caisses et organismes parapublics etc.) sur un certain nombre de propositions concrètes telles qu' intégrer la variable sexe dans les dispositifs d'évaluation et de prospective du type « Agenda 21 » ou mettre en place de nouveaux protocoles éducatifs visant à l'amélioration des rapports sociaux de sexe. La construction de ce projet depuis octobre 2008 est l'œuvre d'un groupe pour l'instant informel qui se désigne sous le nom de « Réseau Mixité Parité Genre » et comprend des personnes responsables associatifs-ives, représentant.e.s de la CAF, de la DRDJS, du Conseil Général de la Gironde, étudiant.e.s en doctorat, professionnel.le.s, élu.e. locaux-ales. L'idée est de construire en parallèle avec la recherche un réseau durable de partenaires travaillant sur les thèmes de la mixité, de la parité et du genre dans l'objectif de

développer une citoyenneté respectueuse de toutes les identités par le recensement systématique des actions et projets, la mutualisation des informations, l'échange de pratiques et le développement de formations. Un des buts du réseau pourrait être par exemple de construire une charte commune définissant une « qualité égalitaire » des actions et projets menés par les différents participants au réseau. L'entrée en scène des collectivités territoriales dans le projet montre que la lutte contre les inégalités et les discriminations liées au sexe et/ou orientations sexuelles devient peu à peu un axe prioritaire dans la mise en œuvre des politiques publiques et plus précisément de nouvelles gouvernances. Il est vrai que la France a sur ces questions un retard sur beaucoup de pays européens voisins, non seulement les pays scandinaves qui ont été pionniers sur ce sujet depuis le début du XX^{ème} siècle, mais aussi sur l'Angleterre, les Pays Bas et la Belgique et à présent certains pays du Sud comme l'Espagne. La dynamique apportée par la comparaison avec d'autres villes et pays européens est donc une donnée essentielle de cette recherche.

Conclusion

Genre : le premier protocole nécessaire pour aborder la géographie du genre consiste à refuser la neutralité du discours qui fait de l'homme un universel, du masculin la généralité et du féminin la variante. On prendra donc le parti d'écrire de façon systématique « le.la consommateur.trice » les profession.nel.les » pour acter de cette volonté de déconstruire les méta-langages construits sur la naturalisation des rôles sexués et questionner à égalité le masculin et le féminin. Le deuxième protocole consiste à ne plus parler « des » genres (article genre in J. Lévy et M. Lussault) mais « du » genre comme expression des rapports sociaux de sexe marqués par la domination masculine. Le troisième protocole consiste à prendre pour hypothèse que le construit social de genre est fondé sur l'hétéronormativité qui attribue à chaque sexe des rôles et produit de façon permanente de la connaissance légitimant la « naturalisation des rôles sexués ». La catégorie LGBTQ (lesbienne-gay-bi-trans et en questionnement) en évitant avec humour la marginalisation de la « question homosexuelle » (M.H. Bourcier [2005, 2006] vs Eric Fassin [2005]) déconstruit et enrichit la notion de genre dans la perspective utopique de la *queer theory*.

Sexe : le premier protocole pour aborder la géographie du sexe est de ne pas considérer séparément l'aspect biologique du sexe (un réel exploitable à condition de questionner la biologie et son histoire) et son aspect culturel. On parlera donc du sexe aussi bien dans son acception populaire (celle qui est liée au plaisir, au désir, à la libido, à l'amour,

mais aussi à l'inverse au déplaisir, à la frustration, à l'anxiété, à la violence) que dans son acceptation « biologique » car c'est dans cette interaction que se construisent ou se déconstruisent les normes de genre. Le deuxième protocole consiste à envisager que rien n'est plus culturel que le sexe puisqu'il est un des fondements de la construction identitaire de l'individu dans la famille, la communauté ou la société. Le troisième protocole consiste à imaginer que la variable culturelle du sexe est devenue un élément central de la distance qui sépare les sociétés traditionnelles des sociétés modernes et postmodernes. Ce dernier constat nous fait poser l'hypothèse que la dimension culturelle du sexe devient une composante importante de la construction de l'individu postmoderne. L'érotisme se présente aujourd'hui dans les pays européens et les d'Amérique du Nord comme une proposition culturelle variée dans le temps et sur les espaces de loisirs. Le bouleversement des relations individuelles qui en résulte a des conséquences sur les espaces sur lesquels se déploient de nouvelles représentations et se développent de nouvelles économies, ce qui interroge la sphère politique aussi bien en terme de réglementation des rapports interindividuels que d'aménagement des espaces publics.

Genre et sexe sont bien de ce point de vue des pratiques et des représentations « géographiantes » qui peuvent s'inscrire aussi bien dans les méthodes et les approches de la géographie culturelle que dans celles de la géographie sociale. Les oppositions Sexe/Genre Nature/Culture (mais aussi Masculin/Féminin, Hétérosexualité/Homosexualité etc.) sont à l'image de l'articulation de ces courants géographiques : elles décrivent deux possibilités théoriques qui peuvent être soit construites d'une façon diamétralement opposée, soit considérées comme des polarités ouvertes à de multiples combinaisons. La présentation ci-dessus d'un programme de recherche fondé sur une action militante pour la mixité, la parité et la lutte contre le sexisme et l'homophobie montre la continuité qui peut exister entre une démarche conceptuelle et une recherche engagée, qui n'est pas sans rapport avec les nombreuses pistes qui ont été ouvertes « jadis et naguère » par la géographie sociale ; mais dans le domaine du genre il est vrai que les *Gender Studies* américaines avaient depuis longtemps montré la richesse épistémologique de la science engagée (cf. Judith Butler (2005 [1990]), D. Haraway (2007 [1991] etc.).

3. L'ethnicité comme objet géographique

Comme le genre, l'ethnicité est à la fois un processus et un objet complexe, à l'articulation de l'individu et du social. Pour rester dans les perspectives ouvertes par la

première partie de ce document, je définirai l'ethnicité comme étant le résultat d'une désignation liée à une différence visible et/ou à un ensemble de signes culturels incorporés qui peuvent être acceptés, subis ou revendiqués par un individu dans sa relation avec un groupe ayant les mêmes attributs ou avec d'autres groupes ayant des attributs différents. On retrouve ainsi dans l'ethnicité tous les ingrédients qui peuvent nourrir à la fois et simultanément une géographie sociale et une géographie culturelle : géographie de l'individu ethnique ou ethnicisé, préalable à l'interrogation sur le contexte de la construction de l'ethnicité et mise en relief, ici beaucoup plus encore qu'ailleurs, dans une perspective postcoloniale.

Dans une première partie je rappellerai les termes du débat en utilisant les travaux d'un séminaire organisé à Pessac de janvier à mai 2008. Dans une deuxième partie je présenterai le résultat d'un travail de recherche effectué dans la région de Bordeaux sur la programmation culturelle et les loisirs des jeunes dans lequel je pose l'hypothèse que le processus de construction de l'ethnicité est permanent et, qui plus est, explicite à mon avis à travers la partie culturelle de la Politique de la ville. Dans une troisième partie je présenterai un travail de recherche réalisé dans le département de Guyane française auprès des médiateurs sociaux recrutés auprès des différentes « ethnies » guyanaises. Ce travail croise les multiples systèmes de sens qui interagissent entre principe républicain de citoyenneté, héritage colonial, ethnicisation des classes sociales et recherche d'un compromis local.

a) L'usage de l'ethnicité en géographie

En rappelant que l'ethnie est une catégorie récente et en attribuant sa paternité à Vacher de Lapouge, auteur de « l'Aryen » (1886), Denis Retailé (2003, p.348 et 349) précise bien le contexte de fabrication du « concept » pour les géographes, à la fin du XIX^{ème} siècle : il s'agit à l'époque de chercher les coïncidences entre les critères raciaux immédiatement visibles et mesurables (couleur de la peau, forme du crâne, taille, pilosité), les mœurs et la culture. Cette catégorie est utile pour les géographes d'alors qui parfont leurs encyclopédies en plaçant sur les cartes le nom des tribus et en établissant l'inventaire des races, des langues et des « cultures ». Si la plupart des géographes utilisent le mot ethnie sans difficulté, c'est que les débats du XX^{ème} siècle autour des thèses racistes ont eu lieu sans que le concept d'ethnie ne soit remis en cause. Le rejet de la notion de race et du caractère déterminant des critères biologiques conforte au contraire l'idée que les cultures, transmises par filiation, sont le résultat d'une adaptation d'un groupe communautaire à son environnement dans un contexte de contacts, d'influences et de confrontation avec d'autres groupes.

Le concept d'ethnie, pour un géographe, est consubstantiel à l'idée de « terroir », entendu comme lieu de vie où un certain nombre de marqueurs culturels (langues, religion, modes de vie) se confondent avec un espace clairement délimité. Le travail de recherche d'un jeune géographe bordelais en 1968⁵² consistait ainsi à répertorier et cartographier les ethnies du bassin du lac Tchad non pas en traçant les limites fixées par le colonisateur et les administrateurs indigènes mais celles des terroirs, qu'il obtenait de la façon la plus précise possible en interrogeant les habitants sur les limites de l'ethnie, de la langue, des relations de parenté, des religions, de l'espace approprié pour l'activité agricole ou pastorale (Sauter et Pélissier, atlas des terroirs africains, 23 fascicules publiés sur l'Afrique subsaharienne)⁵³.

Dans ce cas de figure, l'ethnie est considérée comme un stade d'organisation communautaire infrapolitique (d'où l'importance de sa connaissance fine, du « renseignement », pour des raisons géopolitiques), ce qui correspond à son origine étymologique : en grec ancien l'*ethnos* (le peuple tant qu'il n'est pas politique) s'oppose au *demos*⁵⁴. Pour l'Etat républicain français, l'ethnie est antipolitique, puisque la politique commence avec l'avènement du citoyen à l'intérieur d'un Etat national : elle est donc plutôt mal vue. En Allemagne le mot *Volk* est plus souvent utilisé, dans une conception qui associe le peuple et la nation, et l'ethnie plutôt valorisée. En Angleterre la politique commence où finit le communautaire, on pourrait dire que *l'ethnic group* est « pré-politique ».

Définir l'ethnie permet de définir ce qu'est l'ethnicité, pour lequel je reprendrai la définition critique de Denis Retaillé « *L'ethnie est une catégorie devenue essentialiste qui naturalise le groupe culturel en société, l'ethnicité désignant quant à elle un mode d'identité qui ne se réfère pas à une institution bien qu'il soit mobilisateur et puissant instrument d'action* » (D. Retaillé, id, p. 348). Dans ces conditions « *le travail scientifique sur l'ethnicité permet alors de souligner par quelle voie l'ethnification se réalise : entrepreneurs politiques de type ethnarques, revendication identitaire de minorité, affirmation identitaire de domination, et même affirmation de l'exclusivité territoriale* ». (id., p.349).

Cette définition pose le problème du « toujours déjà là » de l'ethnique que certains géographes qui affirment ne pas être des sociologues ni des anthropologues « marxistes » opposent à cette vision constructiviste : comment rendre compte de la permanence des ethnies sur les terroirs africains ? Ne sont elles pas « visibles » quarante ans après la décolonisation, par exemple à travers la carte électorale de ces pays d'Afrique francophone ?

⁵²Conférence de C. Bouquet, séminaire ADES du 10/04/08, Maison des Suds, Pessac, notes personnelles.

⁵³ Id.

⁵⁴ D. Retaillé, article ethnie, 2003, p. 348.

L'analyse faite dix ans après le génocide rwandais semble montrer, à l'inverse, que celui-ci n'avait pas de fondement ethnique ancien mais qu'il était plutôt la conséquence de la partition faite autrefois par les colonisateurs entre Tutsis et Hutus pour des raisons politiques d'administration du territoire. Cette analyse confirme partiellement les hypothèses de Jean-Loup Amselle et Elikia Mbokolo (1985, 1999) : les conflits qui secouent l'Afrique seraient encore aujourd'hui des conséquences sociopolitiques et économiques de la colonisation. Loin d'être permanentes, les ethnies seraient fragiles et serviraient, en cas de crise, de fédérateurs des minorités non reconnues par le pouvoir politique.

L'hypothèse que les ethnies sont l'effet de processus d'ethnification (imposée par la puissance d'une autorité militaire et/ou politique et/ou économique et/ou religieuse) ou d'ethnisation (accentuée par la mise à l'écart d'un groupe dominé par un groupe dominant) est donc fructueuse et peut être posée dans d'autres endroits du monde connaissant des régimes ethniques particuliers, emboîtés dans les systèmes politiques.

« *L'Indouisme tamoul à l'épreuve des catégories* », communication réalisée par Pierre-Yves Trouillet, doctorant en géographie, lors du séminaire du 6 juin 2008, apporte un autre exemple qui va dans le sens d'une dénaturalisation de l'ethnicité, dans un pays où s'imbriquent de nombreuses catégories sédimentées par différentes époques : castes, religions, passé colonial, classes sociales, principes d'égalité mis en œuvre par un Etat démocratique. Ainsi la confusion ancestrale entre un système de castes hiérarchisées (fondées aux deux extrêmes sur la couleur de la peau) et des classes sociales matérialisées par la correspondance entre caste et métier offre une première « double articulation » complexe. Le fait que le mot « caste » soit d'origine portugaise donne une indication sur le regard et l'usage qu'on pu faire de ce système politico-religieux les colonisateurs portugais, français ou anglais de l'Inde. En effet l'Inde n'a pas échappé au travail d'inventaire et de classification réalisée par les géographes et ethnologues au XIX^{ème} siècle, pas plus qu'aux tentatives d'explication historique proposées par les colonisateurs.

Pierre-Yves Trouillet suppose que l'identité tamoule se crée au XIX^{ème} siècle au moment où se répand chez les colonisateurs l'hypothèse historique que la population blanche dominante venue du Nord serait composée d'aryens d'origine indo européenne (donc cousins des aryens européens). Cette hypothèse « naturalise » l'organisation par l'administration coloniale de l'opposition entre deux groupes, les aryens blancs, allochtones, producteurs des castes, et les « dravidiens » tamouls noirs, autochtones. Dans un premier temps, cela permet l'unification politique du pays autour des castes supérieures, l'affaiblissement des castes intermédiaires et l'ethnisation des dravidiens, assignés aux rôles subalternes. Dans un

second temps l'administration britannique tente de contrôler le pouvoir croissant des brahmanes blancs en octroyant des droits aux dravidiens, sur la base de statistiques ethniques. Cette politique est à l'origine de la création de partis politiques dravidiens dans un contexte comparable à la fois à une lutte d'indépendance et à une lutte des classes, puisque les dravidiens occupent les positions subalternes en terme d'emploi et de relégation spatiale. L'effet performatif de la politique ethnique du colonisateur trouve son apogée à partir de 1940 : une partition de l'Inde est envisagée entre Dravidistan, Aryanistan et Pakistan musulman : on voit là l'ampleur du phénomène d'ethnification/ethnicisation.

Aujourd'hui la géographie d'un village tamoul est un mélange complexe de toutes ces influences, polarisées entre quartier brahmane et quartier des intouchables ; mais les politiques de discriminations positives (*Affirmative Action*) mise en place par l'Etat (appuyées sur une politique de recensement ethnique) portent leurs fruits dans la représentation politique, non sans effets pervers : des « effets de seuil » amènent certaines castes à demander leur déclassement en castes inférieures pour bénéficier d'aides publiques...

Affirmative Action et recensements ethniques

Ces exemples et la manière dont ils ont traversé l'histoire suggèrent le risque qu'il peut y avoir à essentialiser l'ethnie, son terroir et sa « culture » particulière (fut-elle évolutive ou adaptative), mais aussi le risque pris lorsqu'on la nie au prétexte qu'elle est un échelon subalterne entre des citoyens égaux et libres et un Etat qui garantit cette liberté et cette égalité. Il faudra donc observer comment est présentée l'ethnie. On remarquera qu'elle apparaît le plus souvent à travers un récit légendaire connectant : d'une part une description synchronique minutieuse des éléments constitutifs de la culture ethnique (langue, religion, mœurs, économie, rites matrimoniaux, alimentation etc.) et de ses relations avec les autres ethnies et le pouvoir politique qui la recouvre ; d'autre part des explications diachroniques qui expliquent les raisons principales de ces éléments qui la caractérisent : migrations, conversion à une religion, adaptation à un « terroir » etc. Il faudra ensuite identifier qui est à la source du récit⁵⁵ pour comprendre quelles sont les « raisons » des processus d'ethnification ou d'ethnicisation, quelles sont les conséquences performatives de ce récit et de quelle manière

⁵⁵ Si on peut considérer que les « peuples du Livre » (et en particulier le peuple juif) ont écrit eux-mêmes leur histoire, on peut également constater que la totalité historique des autres ethnies du monde a été écrite par la science occidentale, le plus souvent dans une recherche de cohérence globale et/ou universalisante.

les individus qui composent le groupe ethnique le subissent ou s'en emparent (comment le pouvoir politique leur laisse s'en emparer).

La « question qui suit » est donc de savoir si l'ethnicité est un concept pertinent pour penser l'espace des sociétés et comment on peut l'envisager sur des espaces où elle paraît anachronique telle que les villes des Etats démocratiques au XXIème siècle. Deux interventions lors des séminaires ADES de Pessac (23 mai et 6 juin 2008) ont permis, en décentrant la problématique, de lui donner un éclairage pragmatique : Claire Schiff (sociologue, Université de Bordeaux) et Djemila Zeneidi (géographe, ADES) ont présenté les statistiques ethniques aux Etats-Unis et au Canada et montré quels échos ces statistiques pouvaient avoir en France. Le fait d'établir des statistiques ethniques par un recensement dans un pays démocratique n'est évidemment pas anodin et renvoie à la discussion précédente : faut-il considérer l'ethnique comme du « pré-politique » ou comme de l' « infra-politique » ? Dans le premier cas on considérera que recenser et connaître l'ethnique permet d'améliorer la représentation de tous les citoyens dans les instances de la vie publique et privée du pays, dans l'autre on craindra qu'en recensant l'ethnique on conforte les « communautés » au détriment de l'égalité de chaque citoyen face à la loi.

L'histoire des recensements ethniques aux Etats-Unis en 1790 commence par dénombrer les citoyens libres et les esclaves. En 1860, quatre catégories sont proposées : blanc, nègre, mulâtre, indien, puis entre 1870 et 1930 apparaissent successivement les chinois, les japonais, indous, coréens, philippins puis en 1930 les mexicains. En 1960, 18 catégories « raciales » sont proposées (blanc, nègre, indien, chinois etc.) plus une catégorie « ethnique » (hispanique). De multiples débats et disputes jalonnent ces recensements qui sont élaborés par des commissions de plus en plus paritaires accueillant des représentants de ce qu'en France on appellerait les « communautés ». Ainsi les blancs polonais, hongrois, allemands ou italiens ne sont pas recensés à part, mais considérés comme « de race blanche », donc assimilables en deux ou trois générations (alors que les nègres paraissent difficilement assimilables, on est encore à l'époque de l'apartheid dans la plupart des Etats du Sud). L'avis de la diaspora juive est partagé, entre la masse des nouveaux arrivants pauvres d'Europe de l'Est chassés par la montée du nazisme et de l'antisémitisme (qui voient dans le recensement une promesse d'aide particulière de l'Etat fédéral) et ceux qui sont anciennement installés (qui craignent un regain d'antisémitisme et refusent que la religion soit assimilée à l'ethnicité).

Les catégories « blancs » et « nègres » participent d'une vision séparatiste des maîtres et des esclaves rendue légitime par la différence visible. La catégorie « de couleur » puis « mulâtre » enregistre le métissage, la « goutte de sang noir » colorant de façon indélébile la

race blanche. L'arrivée des « races jaunes » s'appuie encore sur les différences visibles, mais ces hommes libres ne veulent être confondus ni avec les autochtones amérindiens, ni avec les descendants d'esclaves, ni même entre eux et revendiquent leur origine nationale : Chine, Japon, Corée. Les amérindiens ne sont pas recensés au départ car ils ont un statut particulier d'autochtones sur leurs réserves. Les mexicains immigrés apparaissent dans le recensement car des avantages commencent à être accordés à partir des années 1930 aux catégories les plus discriminées et il ne veulent pas être de reste. Cela entraîne une protestation du gouvernement mexicain : mexicain, ce n'est pas une race (sous-entendu comme nègre ou chinois).

Aujourd'hui le recensement s'appuie sur l'autodéclaration des caractères ethniques « visibles » (*Afran-American*), des origines nationales liées à des caractères ethniques visibles (*Asiatic* + origine nationale), des ethnies originaires des territoires américains du pacifique (Hawaï, Samoa, Guam, Chamorro) et d'une ethnicité liée principalement à la langue (*Hispanic*). Depuis 2000, il est possible de répondre par des réponses multiples (*one or more races*). On peut considérer aujourd'hui que ce n'est plus l'origine qui définit la race mais plutôt les catégories historiques (par exemple les *afra-american*s différents des *africans*).

Djemila Zeneidi montre que le débat provoqué en France par ces recensements ethniques⁵⁶ est instrumentalisé. Vu de la France, on regarde les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou le Canada comme des pays « ethnicistes » : le fait de recenser les ethnies serait performatif et aurait l'effet, inverse à celui officiellement annoncé, de naturaliser et d'institutionnaliser les différences. C'est ce que prouverait, par exemple, la discrimination persistante des « Noirs-Américains » (*Afran-Americans*) dans la société étatsunienne malgré les politiques de discrimination positive. En évoquant les travaux menés par les chercheurs américains sur ces recensements (*Critical Legal Studies, Critical Race Theory*) Djemila Zeneidi montre que ceux-ci ne critiquent pas tant les recensements eux-mêmes (puisque'ils ont été l'objet depuis plus d'un siècle de disputes, de critiques et de compromis) que les effets pervers de la politique d'*Affirmative Action* (se déclarer *Afran-American* pour bénéficier d'une place prévue par la loi dans les quotas des universités) et le risque que les statistiques ethniques ne soient utilisées de façon scientifique pour naturaliser les différences (étudier les occurrences entre race asiatique, race noire et diabète ou pathologies cardiovasculaires par exemple). Deux critères permettent au contraire que ces recensements ethniques participent à

⁵⁶ Les recensements ethniques en Grande-Bretagne et au Canada reposent sur des contextes historiques et sociaux différents des Etats-Unis (postcolonial pour la Grande-Bretagne, marqué par la partition linguistique au Canada, etc.). On ne peut donc pas comme souvent simplifier en opposant un modèle qui serait anglosaxon (le terme anglosaxon n'est-il pas lui-même une référence ethnique ?) à un modèle français « universaliste » sans être déjà dans le parti pris.

une meilleure intégration des citoyens dans la vie politique : d'une part l'auto-déclaration (il est possible de ne déclarer aucune race/nationalité ou ethnie, ou bien d'en déclarer plusieurs, aussi bien historiques [amérindien] que linguistiques [hispanic]) ; d'autre part le contrôle démocratique des conditions du recensement et de son utilisation positive (rôle actif des commissions paritaires qui élaborent le recensement, rôle des *critical studies*).

La communication de Françoise Liot (sociologue, université de Bordeaux) et de Joëlle Perroton (sociologue, université de Bordeaux)⁵⁷ vient apporter un éclairage à ce débat franco-étatsuniens sur l' « *Affirmative Action* » en montrant un des effets pervers de la position française sur l'ethnicité (ADES, Pessac, 10 avril 2008). Dans un pays qui refuse toute statistique ethnique, un groupe de chercheurs de Bordeaux a réalisé une étude statistique, limitée aux données disponibles, sur la concentration d'élèves ayant une « origine ethnique » dans certains collèges de l'agglomération urbaine de Bordeaux. La base de calcul se fonde sur le patronyme et/ou sur le prénom, dans un pays où la principale population étrangère immigrée ou issue de l'immigration est maghrébine ou issue de l'Afrique francophone. La méthode est discutable, la scientificité de la démarche apparaît peu sûre si ce n'est qu'il n'y avait, d'après les auteurs, pas d'autre possibilité pour approcher scientifiquement (avec une marge d'erreur calculée) la réalité d'un phénomène.

Le résultat est, par contre, probant : 10% des collèges de l'agglomération urbaine (tous situés dans les quartiers classés zone urbaine sensible) scolarisent 40% de la population étrangère immigrée ou issue de l'immigration. Le questionnaire qualitatif qui suit cette enquête quantitative nous rapproche des paradigmes de la géographie de l'individu : de nombreuses familles évitent les collèges perçus comme néfastes, non seulement parce qu'ils hébergent une population défavorisée mais parce qu'on y est pas blanc, assimilant échec scolaire et public ethnique. Cette recherche de l'homogénéité sociale par la fuite de l'ethnicité se traduit classiquement par des stratégies de contournement de carte scolaire. Il est aussi un des moteurs de la ségrégation par l'habitat (les familles cherchant à habiter dans un secteur scolaire favorable). Le fait pour la France de refuser tout recensement ethnique, de peur d'un effet performatif, n'empêche pas les processus de relégation et d'ethnisation, surtout lorsqu'on se trouve dans un pays qui n'est pas le résultat d'un « *Melting Pot* » mais dont la principale source d'immigration provient des anciennes colonies.

Logiques de l'exclusion

⁵⁷ Coauteurs avec G. Felouzis en 2005 de « L'*Apartheid* scolaire, enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges » Paris, Seuil.

La dernière source que je voudrais utiliser avant de proposer deux études de cas pratiques issues de mes recherches sur ce sujet (puis les conclusions que j'en tire pour cet exercice de style qui consiste à inventer une nouvelle manière de faire de la géographie sociale et culturelle) est un texte de Norbert Elias et de John Scotson « Logique de l'exclusion » qui date de 1965.

A partir de l'étude d'un faubourg d'une ville industrielle anglaise⁵⁸ Norbert Elias étudie la construction d'un racisme sans race (puisque tous les habitants de Winston Parva sont des blancs anglosaxons) et d'une exclusion sans fracture économique ni socioculturelle (puisque le faubourg est une ville ouvrière de création récente). En quelques générations l'organisation de la ville fait néanmoins apparaître l'existence de trois quartiers et des hiérarchies qui existent entre eux mais aussi des organisations sociospatiales complexes qui les articulent sur l'espace commun : sociétés charitables, églises, clubs des anciens, fanfares, clubs sportifs... Ces organisations participent à la construction de codes sociaux et culturels conditionnant les alliances économiques, la nuptialité, la représentation politique, etc. L'aspect idéaltypique de Winston Parva permet un certain nombre d'hypothèses, notamment celle qui suppose que la marginalisation d'un quartier et de ceux qui les habitent précède leur stigmatisation, puis l'incorporation par les habitants des quartiers stigmatisés des qualités qu'on leur prête, jusqu'à la connaissance et la reconnaissance fine par les habitants des quartiers dominants des stigmates qui marquent les habitants des quartiers dominés. Cette relation forte entre *established* et *outsiders* montre que « le groupe dominant reproduit sa domination en excluant les « outsiders » des lieux de décisions et de pouvoirs, conseils, églises, clubs, en affirmant sa cohésion sociale, en diffusant des rumeurs ou des potins, ou en affichant des préjugés dont la principale fonction est de renforcer l'image positive qu'il a de lui-même et l'image négative qu'il a des nouveaux venus (...). L'apport d'Elias est ici tranché : le racisme n'a nul besoin d'une différence physique objective préalable pour se déployer, tout simplement parce qu'il a la possibilité de la créer, de la construire. En l'occurrence, les *established* de Winston Parva procèdent à une naturalisation disqualifiante du groupe des *outsiders* à l'aide d'images les décrivant en termes de saleté, de souillure, ou en désignant leur quartier, la zone 3, comme « un trou à rats ». (M. Wieworka, préface de N. Elias et J. Scotson, 1997, p. 13). Ce constat peut être généralisé : « Même lorsqu'il existe bel et bien des différences touchant à l'apparence physique (...) la sociodynamique de la relation

⁵⁸ Dont le pseudonyme de Winston Parva regroupe en réalité plusieurs villes dont la principale est Leicester (Angleterre), sur le principe de la *Middletown* de Robert et Helen Lynd (in J. Scheibling, 1994).

des groupes entretenant des liens d'installés à marginaux est déterminée par la nature de ce lien plutôt que par l'une ou l'autre des caractéristiques des groupes considérés indépendamment » (N. Elias et J. Scotson, 1997, p.47). Les organisations sociales et culturelles intermédiaires de Winston Parva servent officiellement de lieux de rencontre institutionnels entre les membres des quartiers, permettant le brassage social et la mixité des publics. N. Elias et J. Scotson montrent cependant la faible participation de la « zone 3 » à ces organisations qui servent en fait à la consolidation et la pérennisation du pouvoir des groupes installés sur les autres. « *Un groupe ne peut en stigmatiser un autre qu'aussi longtemps qu'il est bien installé dans des positions de pouvoirs, dont le groupe stigmatisé demeure exclu. Tant qu'il en va ainsi, le stigmate de la disgrâce collectif qui s'attache aux intrus peut rester indélébile* » (id.). Les auteurs décrivent ce « double sens » des organisations sociales et culturelles intermédiaires (intégration et exclusion). Les actions caritatives menées notamment par les églises en direction de la zone 3 ont pour effet secondaire le renforcement de la position des habitants des zones 1 et 2⁵⁹. L'exemple de Winston Parva assied l'analyse de Norbert Elias selon laquelle « les relations de races » ne sont donc jamais que des relations établis-marginaux d'un type particulier. « *Que les membres des deux groupes n'aient pas la même apparence physique, ou que les membres de l'un d'eux s'expriment avec moins d'aisance et avec un accent prononcé, a simplement l'effet d'un signe distinctif qui rend les intrus plus reconnaissables* » (id.p.46).

La théorisation d'une « logique de l'exclusion » par Norbert Elias est utilisable à plus d'un titre sur les sujets traités ici. En premier lieu elle se distancie de l'idée qu'il existerait une voie rationnelle dans la réduction des exclusions et des inégalités : « *L'idéal de la rationalité dans la conduite des affaires humaines continue de nous barrer l'accès à la structure et à la dynamique des configurations installés-exclus, mais aussi des fantasmes magnifiants qu'elles inspirent – toutes choses qui sont des données sociales sui generis ni rationnelles, ni irrationnelles* » (id. p.53). En second lieu elle pose les conditions d'une expérience théorique actuelle de construction de déterminants sociaux et culturels et de leur inscription dans la légitimation des discours dominants, comme fondement d'une réflexion sur les systèmes d'exclusion tels qu'ils sont connus depuis les temps les plus anciens. L'absence complète de référence à une quelconque « naturalité » des différences induit en retour la conviction que les

⁵⁹ La zone 2 étant caractérisée comme un espace transitionnel de passage vers la zone 1, réservée aux « vieilles familles », partageant une forte histoire émotionnelle et un grand charisme de groupe capable d'affilier fortement ses membres aux normes imposées par celui-ci.

phénomènes d'exclusion sont culturellement construits et constamment culturellement construits avec les techniques et les outils du temps.

Examinons à présent comment il se pourrait que se construise, ici et maintenant, l'image ethnique dans un pays (la France) qui ne reconnaît pas les communautés.

b) Politique de la ville et construction de l'image ethnique

Ce paragraphe est le fruit d'un travail de recherche mené avec mon collègue géographe Dominique Crozat (ADES et Université de Nîmes). Nous y questionnons les processus de construction de l'ethnicité au moyen de la fête et des événements culturels à Bordeaux en tant qu'ils sont des outils de construction de l'identité, particulièrement des immigrés⁶⁰. Nous posons également la question de la légitimité culturelle sur l'énoncé communément admis en France selon lequel à une logique de marché s'opposerait une logique de politique publique censée corriger l'accès inégal aux « biens culturels » et assurer une égale intégration de tous dans la nation française. Nous mettons en valeur le rôle des acteurs avec une opposition selon qu'ils sont à l'origine des événements festifs ou dépendants de l'action publique.

Le modèle proposé présente trois types: la fête folklorique, la fête interculturelle et la fête ségrégative. On peut les comprendre comme une évolution des politiques culturelles, entendues comme discours performatif, depuis le culturel vers le social, c'est-à-dire depuis le culturel-ethnique-toléré jusqu'au culturel-d'Etat-régulé. Il ne s'agit pas d'un modèle strict : ainsi les fêtes et concerts d'influence arabe apparaissent en transition entre le premier et deuxième type selon le degré d'intégration au courant de la *World-Music* de leurs organisateurs, etc.

Le premier type est caractérisé par la revendication de l'identité du pays d'origine mais il peut se révéler susceptible de favoriser l'intégration dans la communauté française. La rapidité de cette intégration dépend de l'origine des migrants, de la durée de leur séjour, de leur niveau culturel et social mais surtout de la capacité du groupe à se structurer dans un pays où la Constitution, respectée dans les usages scientifiques et l'action publique, interdit de mentionner l'origine des individus et empêche ainsi une représentation légale ou une action collective des groupes ethniques. L'ethnicité est pensée comme une situation temporaire qui ne suscite aucune action publique : tôt ou tard, cette culture « autre » sera normalisée, c'est-à-dire éliminée et remplacée par la culture française. Ce premier type de fête est celui d'une

⁶⁰ Etrangers et français dits « issus de l'immigration ». Sur l'immigration en France voir Noiriel, Blanchard, Tripier, Dewitte (*in* bibliographie générale).

migration récente, souvent depuis des territoires ruraux. L'exode rural est aussi douloureux que l'exil national, il est à l'origine d'une fête nostalgique que nous prenons le parti d'appeler « folklorique ».

Le deuxième type concerne des initiatives prises par des entrepreneurs associatifs ou privés et débouche sur des événements plus ou moins commerciaux ouverts à une population large. La programmation de concerts et spectacles s'appuie sur les représentations largement partagées qui associent cultures et territoires (festivals de musique afrocubaine, fêtes brésiliennes, concerts de raï) et peut aller jusqu'à la mise en scène de la rencontre entre cultures du monde (festival de *World-Music*, de « musiques métisses »). Ce modèle que nous avons nommé « interculturel » se révèle beaucoup plus allusif tant en ce qui concerne la migration que la ruralité. A vocation identitaire et insistant sur des représentations surjouées, il est donc folklorisé plus que folklorique.

Le troisième type est résolument urbain, importé des Etats-Unis, fortement médiatisé et performatif. C'est la raison pour laquelle nous l'étudierons plus dans le détail car il illustre la création d'un processus ségrégatif : nous posons l'hypothèse qu'il s'agit de construire une identité ethnique pour des gens nés et éduqués en France à travers une action publique, volontariste, présentée comme généreuse. L'identité ethnique n'est plus une transition épisodique appelée à disparaître mais devient un statut, une caractéristique héritée qui doit être en permanence re-médiatisée.

Du fait du contexte légal, il est difficile d'étudier la réalité ethnique en France puis qu'il est interdit de produire des données sur le sujet. Il a cependant été possible de relever une liste de fêtes à partir de monographies sur les différents groupes ethno-nationaux vivant à Bordeaux⁶¹. Une monographie du festival des « Nuits atypiques » de Langon (Gironde), réalisé en 1997 et actualisé en 2006, apporte un éclairage supplémentaire pour comprendre les fêtes, concerts et festivals du deuxième type. Enfin Musiques de Nuit Diffusion (MND), une association aquitaine exceptionnelle par ses ambitions et la qualité artistique de ses productions a été prise comme exemple de ces réalisations qui se généralisent à présent dans toutes les villes de France.

Dans cette étude, nous nous référons aux définitions plurielles du mot culture (voir première partie de ce document), liées à des pratiques concrètes imbriquées dans un réseau de significations et de relations au pouvoir et non résumées à la seule intervention de politiques

⁶¹ Etude réalisée par des étudiants en géographie de l'Université de Bordeaux, complétée par la recension des fêtes à caractère manifestation ethnique dans les relevés pour 1999 de la SACEM de Bordeaux (217 fêtes et loisirs festifs événementiels entre 1999 et 2003).

culturelles censées corriger les inégalités d'accès aux « biens culturels ». Cela nous permet d'observer, sur ce sujet, de nombreux niveaux d'intervention de l'Etat correspondant à des versions différentes de l'idéal républicain. On note par exemple dans le premier modèle (folklorique) les négociations entre les organisateurs de la fête ethnique d'une part, les communes et les services du Ministère de l'Intérieur d'autre part. Au moment du ramadan, des concerts sont organisés dans des salles municipales des communes de la périphérie bordelaise ou à Bordeaux. Le nouvel an chinois devient une opération commerciale montrant le dynamisme économique des immigrants d'Asie. Le rapport au politique, dans ce cas, s'opère sur le mode de l'autorisation plutôt que celui de la subvention. Cette autorisation est accordée au bénéfice de la volonté d'intégration des immigrants et de la capacité de leurs portes paroles à circonscrire la manifestation dans un cadre qui ne trouble pas l'ordre public.

Dans le deuxième modèle (interculturel), lorsqu'il ne s'agit pas d'une programmation purement commerciale destinée à répondre à une clientèle de consommateurs de culture ethnique, la fête procède le plus souvent d'une idéologie interculturelle partagée entre un pôle différentialiste (« *Toutes les cultures se valent* ») et un pôle universaliste (« *les cultures populaires sont l'expression des luttes des peuples dominés* »). Au folklorisme issu des mouvements chrétiens ou laïques des festivals de Confolens (Charente), Montguyon (Charente Maritime), Oloron (Pyrénées-Atlantiques) succède un peu partout une version moderne (synchrétique), représentée dans la région de Bordeaux, par les « Nuits Atypiques » de Langon : festival de folklore modernisé, village international sous les auspices des ONG, (*Greenpeace*, *Secours Populaire*, *Amnesty International*, etc.), forums, films, débats etc. Outre les autorisations administratives accordées sans difficultés, le rapport des organisateurs de ces festivals à l'Etat républicain se fait par des subventions au titre de la francophonie (et non de la culture) dans une tradition qui transfigure le passé colonial au profit de l'universalisme de la culture française (les droits de l'homme).

Des fêtes du troisième modèle dit « ségrégatif », j'ai montré dans mes travaux qu'elles procédaient en France en grande partie de la Politique de la ville, probablement renforcée par le discours du candidat Chirac sur la fracture sociale (1995) et par sa transposition au domaine de l'action culturelle. Mon hypothèse est que cette date marque le véritable départ d'un développement culturel séparé des centres et de périphéries. Dans le cas de MND et de ses interventions sur les zones urbaines sensibles de la rive droite de la Garonne à Bordeaux (Opérations « Rap dans les cités », « Cités-musique », « Quartiers-musiques »), ces cultures urbaines (rap, hip-hop, *World-Music*, graf, sports urbains) sont dès l'origine coproduites par les centres sociaux, les maisons de quartiers et leurs animateurs. Elles sont à la fois

« intégrationnistes » puisqu'elles imposent une modernité artistique⁶² qui tend à nier les pays et cultures d'origine (notamment les cultures religieuses dans un contexte de diabolisation de l'Islam) et « ségrégationnistes » puisqu'elles leur substituent des analogies dont on peut penser qu'elles sont implicitement fondées sur la couleur de la peau (assimilation des brésiliens, des antillais, des noirs américains et des africains) et sur la violence urbaine (assimilation des quartiers périphériques des villes françaises aux ghettos, *townships* et *favelas* des grandes mégapoles mondiales). Dans le festival des Hauts de Garonne, qui prend progressivement le relais de ces actions, c'est la sphère la plus légitime de « l'Etat culturel » qui est impliquée par des subventions du Ministère de la Culture. Cette participation de l'Etat est à la fois une obligation de participer à la Politique de la ville et justifiée sur le thème de la démocratisation culturelle (rapprocher les artistes du public) et par l'idéologie créationniste (les artistes émergents participent à la critique des standards culturels dominants et donc au renouvellement des esthétiques contemporaines [M.Béra et Y.Lamy, 2003]).

De la fête folklorique à la fête interculturelle

Résidant plutôt en centre ville (Bordeaux), le public des fêtes du premier type est composé d'immigrants récents, travailleurs ou étudiants. Le nombre croissant de familles provoque un mouvement vers les quartiers périphériques d'habitat social (Pessac, Lormont, Cenon, Floirac). L'exception majeure concerne les fêtes portugaises disséminées sur tout le territoire métropolitain (excepté les quartiers d'habitat social), jusqu'à soixante kilomètres. Pragmatiquement, « folklorique » est utilisé ici un sens très extensif qui tente de cerner allusions, références, discours et métaphores relatives aux pratiques et usages du pays d'origine par les membres du groupe. La fête folklorique réactive une identité et a peu de liens avec le reste de la ville. Venus assez âgés (en général plus de 15 ans), les membres du groupe essaient de retrouver pendant quelques heures un souvenir du pays. Quelques groupes installés depuis longtemps et économiquement bien intégrés peuvent perpétuer ces liens forts avec le pays d'origine au moyen d'une structure plus solide : les sénégalais disposent de 14 associations, les fêtes portugaises valorisent un patrimoine rural vieux de quarante ans, la fête des béninois de Bordeaux est l'occasion pour tous de s'habiller avec des tenues africaines. Les associations organisatrices sont souvent nommées « amicales ». On y utilise presque exclusivement la langue d'origine, même si les plus jeunes la maîtrisent moins bien. La

⁶² Légitimée par le soutien du Ministère de la Culture, dans le cadre de la Politique de la Ville, voir L. Lafargue de Grangeneuve, 2007, 2008

première fonction de ces associations est d'abord l'entraide. Ces fêtes qui expriment une rupture de quelques heures avec le pays d'accueil, reçoivent souvent des officiels du pays d'origine (le consul), jamais de France. Les conflits internes au pays sont fréquemment importés: revendication d'une identité régionale et ethnique (les berbères marocains) ou conflits politiques : l'*Union des Travailleurs Sénégalais* a une action revendicative que ne reconnaît pas l'*Union Sénégalaise de la Gironde*. Certaines associations ont des liens avec le pouvoir en place, d'autres non, ce qui suscite une opposition (*Gabon Plus* face à *MBolo*, associations des gabonais de la Gironde). L'importation des conflits est plus rare dans les autres types de fêtes, ou alors il s'agit de conflits fortement médiatisés, réinterprétés, et devenus globaux, par exemple la question du Tibet et de l'impérialisme chinois ou la place d'un Islam militant dans le monde d'aujourd'hui.

La transition progressive des fêtes « folkloriques » vers les fêtes « interculturelles » se fait avec des événements plus ouverts sur la société française et les codes d'une culture globalisée. On peut les distinguer selon qu'il s'agit d'une inscription politique volontaire (exemple des « Nuits atypiques » de Langon), ou d'opérations menées par des entrepreneurs indépendants. Les variations entre ces fêtes et les fêtes « folkloriques » se traduisent par une autre organisation (des entrepreneurs privés remplacent souvent les associations d'entraide), d'autres événements (des spectacles de musique et de danse plutôt que des bals) et un public largement ouvert à l'ensemble de la population, étudiants et classes moyennes en particulier.

L'aspect intermédiaire des fêtes du premier type, entre espace privé et espace public, s'estompe. Plus qu'une ethnicité spécifique, cette ouverture affirme une identité culturelle qui opère à une échelle plus large, souvent continentale : l'Afrique, l'Inde, l'Amérique latine, le Monde arabe, tendant à gommer les différences régionales ou nationales au profit d'une référence fréquente aux musiques dites « métisses » ou *World-Music*. Ces événements utilisent le marketing, le sponsoring et la publicité. D'autres activités ethniques sont proposées : cours de danse, coiffure, cuisine, mode, marché « atypique » à Langon conçu sur le mode du *souk*. Les événements festifs plus petits, souvent organisés par des associations étudiantes (festival Africapac, fête des étudiants de Nouvelle Calédonie) mélangent les caractéristiques des deux premiers types. Les représentants du pays d'origine disparaissent à l'exception de certaines fêtes organisées par des Organisations humanitaires (Declic Europe Afrique Noire, Mummies Cœur Arc-en-Ciel, etc.).

Les fêtes « ségrégatives »

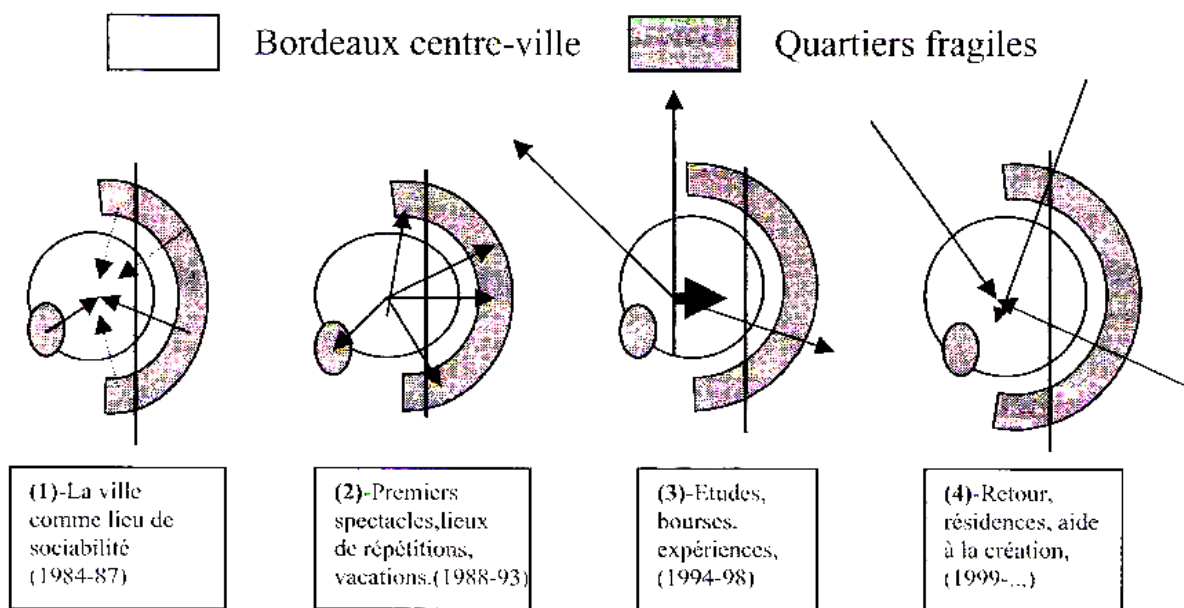
Il s'agit du type de fête sur lequel je vais le plus longuement insister car il me semble révéler des caractères novateurs. Dans le cas des opérations *Rap dans les cités*, *Cités musicales*, *Quartiers musicales* et du festival des Hauts de Garonne qui se déroulent sur les communes de la rive droite de Bordeaux, la culture des mégapoles mondiales (rap, hip-hop, graff, *capoeira*) est introduite sous la forme d'une proposition organisée en direction des jeunes des banlieues, identifiés de façon implicite comme les nouvelles classes dangereuses des périphéries. Il s'agit d'utiliser des modèles ethniques correspondant à des standards internationaux médiatisés qui auraient fait leur preuve dans la régulation des tensions sociales des banlieues. Ces événements se déroulent dans des quartiers de périphérie pauvre (habitat social dominant) identifiés comme ethniques. En conséquence, ces fêtes et événements sont intégrés dans une Politique de la ville construite autour de la prévention de la délinquance : on passe ainsi du culturel au social. Il est démontré dans les arguments qui prouvent l'utilité de ces actions la nécessité de « recréer du lien social », de « désenclaver les quartiers d'exil » par la promotion de cultures urbaines à forte connotation ethnique pour des jeunes nés en France et de culture française. Pour l'essentiel il s'agit de spectacles organisés par les collectivités territoriales (municipalités, département) et des associations qu'elles subventionnent. La culture et les loisirs deviennent ainsi un moyen de traiter sur place (et non en centre ville) les problèmes sociaux posés par une jeunesse désœuvrée et turbulente. Cette gestion culturelle des quartiers s'accompagne d'une déresponsabilisation des populations concernées qui n'organisent rien par elle-même.

Le festival des Hauts de Garonne s'articule autour de deux types d'intervention. Premièrement les interventions à caractère social et culturel (ateliers rap, danse hip-hop, graff...) sont destinées aux adolescents des quartiers d'habitat sociaux. Deuxièmement la programmation de spectacles propose des événements musicaux plus prestigieux qu'on peut classer dans les catégories *World-Music* et *cultures urbaines*, et qui attirent des publics venus de toute l'agglomération. Dans les deux cas, l'objectif affiché est de désenclaver ces espaces fortement ségrégués par leur position (sur l'autre rive du fleuve, au sommet d'une côte qui matérialise la limite entre les deux mondes, dans des immeubles de haute taille alors que le reste de la ville est assez basse) autant que revaloriser leur réputation. L'intention est louable et les moyens consacrés à ces actions sont conséquents.

Les interventions à caractère social et culturel participent à la construction d'une culture connotée comme étant celle de la « banlieue » et permettent à leur public de s'y

identifier⁶³. Fortement ethnique cette identité s'adresse en fait à des jeunes pour la plupart nés en France. Ils ont une culture française mais comme leurs parents, immigrés voici trente ou quarante ans, ils sont réputés étrangers. Coupés de leurs origines historiques et refusés comme français, on leur offre donc ainsi une référence spécifique qui a pour conséquence de les assigner à une différence ethniquement fondée. Les artistes qui sortent du quartier grâce à la maîtrise de cette référence et l'incarnent y reviennent ensuite en tant que hérauts d'une nouvelle culture, contribuant ainsi au renforcement de cette identité (figure ci-dessous⁶⁴).

Figure 8 - Mobilité des jeunes artistes de Hip-Hop L'exemple de Hamid et Anthony (Cie Révolution)



Anthony (Pessac) et Hamid (Floirac) se retrouvent avec d'autres rappeurs et danseurs au Centre Commercial de Mériadeck (Bordeaux-Centre) puis dans les caves et les parkings du Centre-ville (1). Ils sont hébergés pour leurs répétitions et leurs premiers spectacles dans les centres sociaux de la périphérie. Stages avec les artistes programmés par Musique de Nuit dans les cités, début de professionnalisation comme animateurs vacataires (2). Les « filles » les entraînent au Conservatoire. Bourse pour Nice, passage à Paris, bourse pour New-York (3). Aides croisées de l'État, de la Région et des centres culturels. Résidence au « Molière-Scène d'Aquitaine », création au Grand Théâtre et au Fémina, scènes prestigieuses de Bordeaux (4).

(Y.Raibaud, 2005)

⁶³ Ces cultures sont principalement diffusées par les médias et l'industrie du spectacle; l'intervention publique a pour effet de leur apporter une caution en montrant leur légitimité pour représenter l'identité culturelle des banlieues.

⁶⁴ Cartographie Y. Raibaud, « Ecoles de musique et territoire régional » in Augustin J.-P. et Lefebvre A. (dir.) *Perspectives territoriales pour la culture*, MSHA, Pessac, p. 169.

Lorsque les artistes émergents des quartiers jouent en ville, on insiste beaucoup sur leur biographie qui semble être la condition première de leur créativité. La diffusion des cultures urbaines mondiales par les médias stigmatise fortement l'espace des banlieues, dans un contexte général de métropolisation et de hiérarchisation des territoires urbains. L'action culturelle menée dans les cités vient apporter un surplus d'identification à ces quartiers fragiles en les mettant en contact avec des artistes représentant l'expression culturelle des ghettos des grandes mégapoles. Les quartiers porteurs des signes et attributs de cet imaginaire hip-hop, sont reflétés comme tels par les médias qui couvrent ces manifestations culturelles : immeubles dégradés et grillages, population « de couleur », gamins vêtus de vêtements amples, casquettes de base-ball et baskets, musiciens rap. Les spectacles rap ou hip-hop sont également diffusés dans les salles spécialisées de musiques actuelles en centre-ville et dans la programmation généraliste des centres culturels de banlieue. Le public des classes moyennes et supérieures est invité régulièrement à « souffrir à distance » (L. Boltanski, 1996) pour ses banlieues, à assister sans juger à la représentation d'un monde chaotique. Le spectacle fait alors office de catharsis en montrant de façon symbolique l'absurdité de la violence urbaine.

Les municipalités socialistes de la rive droite de Bordeaux sont tentées de faire la promotion de leur territoire à travers ces actions. L'idée que ces cultures « urbaines » sont susceptibles de donner une image de jeunesse et de dynamisme liée à l'interculturalité n'est cependant pas évidente et c'est la vocation sociale de ces manifestations qui apparaît en premier, contribuant un peu plus à la construction ethnique et au *labelling* de ces parties de la ville. Il est peu probable que l'identification des quartiers fragiles de la rive droite de Bordeaux aux *favelas* de Rio via la programmation du groupe brésilien *Moleque de Rua* ou aux ghettos de Johannesburg via la programmation de *l'Afrika Cultural Center* développe l'envie de venir y résider, alors que les communes périphériques de la rive gauche mettent des moyens importants pour soutenir localement une consommation culturelle caractérisant les classes moyennes et supérieures. Quel que soit le spectacle programmé et les bonnes intentions des acteurs de la culture, le processus d'animation culturelle dans ces quartiers se retourne contre sa population. L'absence de véritable implication des populations concernées dans la définition du projet festif est une explication possible de l'échec des politiques culturelles dites « d'intégration » : elles ségréguent, créent l'étranger quand il n'existe pas nécessairement sur la base d'un modèle ethnique médiatisé que ces populations finissent par s'approprier et dont elles contribuent ensuite à la diffusion et reproduction.

Ainsi, dans un pays où la dimension ethnique des phénomènes culturels est officiellement niée, l'action des pouvoirs publics participe à la construction de cette ethnicité

au dépend de jeunes qui ne sont pas des étrangers. Ce processus s'effectue sans donner à ces groupes les moyens de se structurer puisque les événements festifs organisés sont contrôlés. Les étrangers, au contraire, sont ignorés par les pouvoirs publics, ce qui empêche la transformation de leurs associations en structures communautaires ethniques comme cela se fait dans d'autres pays.

Les politiques publiques de la culture n'opposent pas, dans ce cas, une proposition alternative aux catégories esthétiques et sociales imposées par le marché. L'étiquetage des quartiers procède probablement d'une « logique de l'exclusion » telle qu'exposée ci-dessus dans la présentation du livre de N. Elias et J. Scotson : toute ville (même neuve) crée des hiérarchies territoriales et produit des organisations culturelles (églises, clubs, associations) qui aboutissent à valoriser les quartiers résidentiels et stigmatiser les populations des quartiers écartés en leur attribuant des caractéristiques qu'elles-mêmes finiront par adopter. Le modèle républicain, dans ce cas, ne fait pas mieux que les autres.

La production de cette ethnicité nouvelle peut-être comprise comme un processus d'hyperréalisation particulièrement efficace dans le monde (D. Crozat, 2008). On peut certes signaler la capacité d'artistes sortis des lieux décrits à s'emparer des modèles proposés et à les détourner à leur profit. Mais on peut aussi y voir l'efficacité performative du discours qui amène ces détournements à référer en permanence au *labelling* le renforçant un peu plus. L'hypothèse d'un *double bind* (entre encouragement à la création culturelle et assignation à une identité culturelle de quartier) nous fait imaginer que cette situation contribue à produire un système sociospatial spécifique, intégré et revendiqué par les jeunes auxquels ces discours s'adressent et au moyen desquels ils sont contrôlés (hyperintégration).

Qu'en pensent les élus de la rive droite réputés progressistes ? Bien que le débat ne soit pas clos, le discours qui semble prévaloir s'appuie sur la nécessité de trouver une nouvelle légitimité culturelle pour tenter de résoudre les problèmes sociaux à moindre coût. L'idée que des politiques publiques de la culture s'opposeraient à une logique de marché apparaît dans ce cas dépassée, non par le triomphe du marché et la déroute des politiques publiques sur des secteurs « défavorisés », mais bien parce que sur ces secteurs les intérêts convergent. Il n'est donc pas surprenant de voir s'harmoniser les actions puisqu'il s'agit à la fois de garder le contrôle des quartiers et d'initier les processus de production culturelle des nouvelles territorialités.

c) Les animateurs en Guyane

La deuxième étude de cas proposée est liée à un travail de recherche menée en Guyane à l'occasion d'une série de cours (échelonnés sur trois années) donnés à l'Université de Cayenne et destinés à un public d'animateurs socioculturels en formation continue. Ce travail réalisé avec mon collègue Eric Gallibour, sociologue, s'est prolongé par une participation comme universitaire, transcripteur de la parole des médiateurs sociaux et auteur de la synthèse finale, à un colloque organisé en 2002 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sur la médiation sociale en Guyane⁶⁵.

Beaucoup de jeunes sont engagés dans l'animation socioculturelle en Guyane française. Ce secteur d'activité professionnelle qui reste pour l'instant peu visible et peu valorisé s'est beaucoup développé par le déploiement depuis 1997 du dispositif « nouveaux emplois nouveaux services », communément appelé emplois-jeunes, et par la mise en place de formations professionnelles destinées à l'accompagner. Le travail que nous avons entrepris avait d'abord un objectif descriptif et comparatif. L'animation et la médiation sociale en Guyane aurait-elle une spécificité par rapport à la métropole ? Les protocoles de professionnalisation des animateurs et médiateurs guyanais ne seraient-ils pas au contraire une simple transposition des modèles métropolitains ? Quelle place ce nouveau groupe professionnel occupe-t-il dans la création d'une citoyenneté guyanaise, en particulier dans la participation des jeunes à la ville ? La transcription de la parole des animateurs et médiateurs sociaux montre que l'utilisation d'une technologie de l'animation transportée par l'administration de la Jeunesse et des Sports et par l'université française, si elle permet dans un premier temps la construction d'un discours d'identification des jeunes professionnels à une culture professionnelle et sa compatibilité avec les dispositifs mis en place par l'administration française, révèle parallèlement l'étendue des incompréhensions et la permanence des multiples hiérarchies sociales et ethniques qui organisent la société guyanaise. A l'opposé de ce constat, cinq ans de développement de la professionnalisation des animateurs en Guyane font apparaître l'évidence qu'une génération de jeunes guyanais s'est emparée du dispositif pour créer les éléments d'une identité professionnelle qui permettent de dépasser partiellement les clivages ethniques et sociaux.

L'opportunité d'un dispositif

⁶⁵ « La médiation sociale : un enjeu pour la Guyane ? » colloque du 28/05/02, DRJS Guyane.

Le dispositif « nouveaux emplois, nouveaux services » mis en place en 1997 par le gouvernement Jospin se situait dans la continuité d'une tradition de gestion du chômage par la création d'emplois d'utilité collective plutôt que par une indemnisation de type revenu minimum. La question du chômage des jeunes avait été prise en compte depuis la fin des années 1980 par la mise en place d'importants dispositifs de formation. Le caractère innovant de la mesure « nouveaux emplois, nouveaux services » consiste en la création d'emplois à plein-temps⁶⁶ dans le secteur public ou associatif. Les emplois dans la fonction publique étant particulièrement recherchés dans des périodes de crise, les emplois-jeunes ont été souvent perçus comme une première marche vers les concours administratifs et l'intégration dans les services de l'Etat et des collectivités territoriales. Cet effet d'aubaine pour les jeunes se démultiplie en Guyane française : 30% de moins de vingt ans, un actif sur quatre au chômage, des secteurs agricoles et industriels en plein marasme, une immigration importante, une croissance exponentielle des pôles urbains. La Guyane aurait toutes les caractéristiques des pays en voie de développement si elle n'était pas un département français dont les déficits sont automatiquement compensés par la solidarité nationale et européenne. A peine créés, il était logique que les emplois jeunes deviennent attractifs pour l'élite des communautés guyanaises. Transporté de métropole en Guyane, le dispositif est mis en place par les administrations déconcentrées de l'Etat⁶⁷ en suivant la représentation communément partagée de la nécessité d'une cohésion sociale, considérée comme une condition nécessaire au développement social et économique. La mosaïque culturelle guyanaise, son histoire chaotique marquée par la colonisation, l'esclavage et le bagne sont les principaux éléments d'un « récit » que se transmettent entre eux les cadres de ces administrations.

De la littérature scientifique aux représentations

La Guyane, reflétée par les publications scientifiques⁶⁸ mais aussi par les principaux médias nationaux apparaît en effet sous des formes contrastées qui peuvent avoir agi comme préambule à la création des emplois d'animateurs ou de « médiateurs sociaux ». La première de ces représentations consiste à décrire la Guyane comme un pays en souffrance pour lequel il est nécessaire d'agir dans l'urgence. Les données utilisées sont alors celles qui montrent une Guyane en plein essor démographique, objet d'une immigration difficilement contrôlable

⁶⁶ Et non à mi-temps comme les TUC (Travaux d'Utilité Collective) et les CES (Contrats Emploi-Solidarité) ou à temps partiel comme les CEC (Contrats Emploi-Consolidé).

⁶⁷ Composée majoritairement de « métropolitains », contrairement à l'administration des collectivités locales majoritairement créole.

⁶⁸ Castor, Othily, Cherubini, Mam-Lam-Fouck, Patient, Taubira-Delannon, Ndagano.

venue des pays voisins d'Amérique du Sud et des Caraïbes. La présence de communautés issues de cette immigration en périphérie des villes aurait pour conséquence la mise en place d'économies clandestines dans un département où le chômage dépasse le seuil de 20% et où la violence urbaine envahit des quartiers que ne pénètrent plus les « européens »⁶⁹. Le trafic de drogue, la prostitution et le sida seraient des facteurs aggravants qui marginaliseraient ces populations nouvelles, les populations autochtones (amérindiennes) étant décimées par l'alcool et la maladie ou échappant à tout contrôle de l'Etat dans leurs activités économiques illicites aux frontières (amérindiens et « bonis » brésiliens, surinaméens et guyanéens). Certains émettent l'avis que l'aide accordée par l'Etat aux plus démunis serait trop attractive pour les populations des pays voisins, attirées sur le territoire français par la qualité des prestations sociales (allocations familiales, RMI) ce qui auraient pour conséquence d'augmenter le taux de natalité et l'inactivité de ces populations. Pour d'autres l'intervention de l'Etat serait nécessaire et urgente pour éviter une catastrophe humanitaire ou sociale et favoriser *a minima* l'intégration des nouveaux arrivants et de certaines populations autochtones dans une société « multi-ethnique ». Dans ce contexte la création d'emplois d'animateurs ou de médiateurs sociaux est considérée comme un dispositif d'urgence consistant à mettre en place des intermédiaires sociaux entre les communautés et les services de l'Etat pour éviter que des pans entiers de la société et du territoire guyanais ne sombrent dans l'anomie.

La deuxième de ces représentations consiste à décrire la Guyane à partir du niveau culturel, social et scolaire de ses habitants, conséquence de la mosaïque ethnique qu'elle représente. Les structures de la société guyanaise seraient ainsi basées sur de nombreux archaïsmes issus de ses communautés qui empêcheraient notamment l'émancipation des enfants (faible intérêt pour la scolarisation, tâches ménagères affectées aux jeunes filles dès le plus jeune âge, absence structurelle du père dans l'éducation des enfants, liberté totale laissée aux enfants pendant les périodes de carnaval entraînant le fléau des grossesses précoces et le développement des MST, etc.). Le niveau d'instruction serait dramatiquement bas, une partie du temps de la scolarité étant passée à traiter les problèmes liés au multilinguisme et aux conséquences du mélange des communautés à l'école. L'absence de cohésion sociale s'expliquerait également par la faible productivité des salariés guyanais, leur manque « d'esprit d'entreprise » et les déficiences d'un secteur public davantage recherché pour la

⁶⁹ Ici plus encore qu'en métropole la confusion des critères ethniques et des critères nationaux est constante, puisque les guyanais issus des communautés et de nationalité française ne sont jamais, dans le langage courant de l'administration française, assimilés à des européens.

sécurité de l'emploi qu'il procure à ses « élites ». Dans ce contexte la formation d'animateurs et de médiateurs sociaux devrait contribuer à la mise en place d'activités périphériques visant à l'amélioration de l'intégration des enfants et des jeunes dans le système scolaire et le passage vers l'emploi à travers des dispositifs d'insertion sociale et des formations adaptées.

La troisième représentation décrit la Guyane à partir de son activité économique. Cette ancienne colonie vouée à l'agriculture par la déportation de populations africaines n'aurait jamais réussi son décollage et continuerait à vivre sous perfusion, grâce à l'aide de la métropole (B. N'Dagano, 1999). Pour les uns cette atonie de la vie économique serait une conséquence directe de l'assistance qui tuerait toute volonté d'entreprendre dans un pays protégé de la concurrence des pays voisins et marqué par l'absence d'infrastructures continentales et la persistance d'une liaison quasi organique maintenue artificiellement avec les Antilles et la Métropole. Pour les autres le statut de département d'outre-mer serait un obstacle au développement économique, l'Etat français privilégiant la base spatiale de Kourou et son importance géostratégique au détriment d'autres secteurs d'activités (exploitation des gisements aurifères, exploitations de la forêt amazonienne, etc.) sous prétexte de protection de l'environnement et des populations autochtones résidant en Guyane. Le transfert sur le continent sud-américain des normes sociales et fiscales françaises et européennes serait de plus une entrave à toute initiative économique concurrentielle avec les pays voisins, compensée par les aides massives accordées par l'Etat et de la Communauté Européenne. Dans ce contexte, la formation des animateurs et des médiateurs sociaux consisterait à favoriser les conditions d'une intégration sociale par le travail en créant des emplois innovants dérivés d'une économie liée au secteur tertiaire (coopératives artisanales, entreprises d'insertion, associations intermédiaires, emplois liés au Parc Régional de Guyane, circuits et résidences touristiques à destination des résidents guyanais ou des familles des expatriés métropolitains, habitat social associatif, etc.).

Un nouveau front, la médiation

L'évidence pour l'administration française comme pour les organisations non-gouvernementales du fait communautaire en Guyane et son incompatibilité intrinsèque avec la rationalité d'une société laïque et républicaine « à la française » se construit alors sur le diagnostic des risques d'explosion de la société guyanaise, justifié par la compilation statistique de chiffres clés et leur juxtaposition (délinquance, chômage, analphabétisme, infection par le VIH, immigration clandestine). Cette vision fonctionnelle permet d'expliquer

la société guyanaise à l'aune de la société française en général et d'adapter en conséquence les dispositifs de traitement social et culturel au contexte local. La médiation apparaît comme une notion majeure dans ce transfert des problématiques sociales de la métropole vers la Guyane. Le « *mediator* » est celui qui s'interpose, qui sépare les belligérants, puis par extension celui qui agit pour chercher des solutions. Le concept durkheimien d'anomie et la problématique de l'intégration nourrissent une réflexion sur la fonction des médiateurs dans une vision pragmatique de l'action sociale : dans une société marquée par la « *déliance* »⁷⁰ la fonction de médiation viendrait contribuer au renforcement du lien social en permettant de renouer le dialogue, d'informer et de prévenir les risques de dysfonctionnement. « *A un moment où les modes habituels de relations entre les personnes et plus largement de régulation sociale sont en panne, on peut comprendre l'importance des enjeux qui peuvent être investis dans cette fonction d'intermédiaire et plus particulièrement tout ce qui peut concerner la nécessité de « remettre des liens », de « retisser des liens sociaux » (...) de remettre des connexions là où des frontières ont généré des territoires d'appartenance exclusifs de certaines catégories de population* ». (P. Lechaux et F. Meynier, 2000).

Il s'agit bien, dans ce cas, de « remettre des liens, de retisser des liens sociaux » dans le cadre de la République. Les liens communautaires, notamment lorsqu'ils génèrent des frontières et des « territoires d'appartenance exclusif » ne sont pas les bons liens.

La médiation est présentée comme « préventive » ou « curative » et se fonde, au contraire d'un modèle anglo-saxon d'intégration différentialiste (*Community Médiation*) sur le modèle français de l'intégration républicaine à vocation universaliste qui s'effectue sur une base individuelle, à travers la notion de citoyenneté fondée sur l'égalité des droits et des devoirs. Le projet politique de la gauche française en 1997 réactive fortement ces thématiques et trouve dans la société civile guyanaise un écho favorable, relayé par l'ancienneté des réseaux laïques et socialistes qui irriguent le mouvement associatif et par ses connexions avec les ministères qui leurs sont proches (Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de la Culture). En Guyane, le Parti Socialiste Guyanais qui domine la vie politique locale par l'intermédiaire des deux grandes collectivités territoriales (Conseil Général et Conseil Régional de Guyane) trouve dans ce dispositif un moyen de contenter les élites des communautés locales en créant des emplois pour leurs enfants, tout en acceptant la thématique de la médiation et en adoptant pour partie la vision métropolitaine de la Guyane qui en découle. Plusieurs centaines d'emplois sont ainsi créés à partir de 1997. Recrutés à la hâte, mal formés, peu encadrés, ces emplois jeunes ouvrent une page de l'histoire de la

⁷⁰ Comme destruction du lien social, Gillet, 1995

Guyane en se portant aux avant-postes des conflits sociaux pour un combat contre un ennemi dont personne ne connaît précisément le visage.

Le colloque : « La médiation sociale, un avenir pour la Guyane ? »

Le colloque organisé par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports à Rémire-Montjoly (Guyane) le 28 mai 2002 illustre particulièrement la portée de l'aventure humaine lancée quatre ans plus tôt par la création des emplois jeunes et leur affectation dans tous les secteurs sensibles de la vie publique en Guyane. En estimant qu'environ deux cents emplois jeunes pouvaient être assimilés à la fonction de médiateur en Guyane⁷¹, les responsables des administrations déconcentrées et des collectivités territoriales donnent ce jour-là la portée du phénomène, d'autant que soixante médiateurs sont présents aux côtés de leurs employeurs, de responsables associatifs, d'élus locaux, de travailleurs sociaux et de fonctionnaires en charge des dispositifs, pour témoigner de la réalité de leur engagement quotidien. « *Aujourd'hui, on constate que les médiateurs en emplois jeunes sont un peu seuls* » constate d'emblée Etienne Kreschmar, conseiller technique auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports, à l'initiative de cette journée. « *Une grande majorité des médiateurs, en contact direct avec les publics ne sont dotés ni de compétences, ni d'outils nécessaires pour assurer et assumer les contacts (avec la population nda) (...) les services liés à la médiation sont principalement conçus comme des opérateurs directs à la personne, plus rarement à des groupes ou à des communautés (...) Or la sociologie des quartiers est surdéterminée par un peuplement communautaire⁷² (...) On pourrait réfléchir à l'émergence d'un métier de représentants des habitants, qui aurait en plus une fonction de traduction⁷³* ».

Les témoignages des médiateurs d'origine haïtienne, brésilienne, surinaméenne, amérindienne, boni (noirs marrons) et plus rarement créoles dans les ateliers montrent l'étendue de leurs missions : conseillers auprès des jeunes mères dans les services sociaux municipaux, auxiliaires dans les contrats locaux de sécurité des polices municipales, animateurs sportifs dans des quartiers difficiles, correspondants de nuit, relais entre les publics « précaires » et les institutions pour faciliter l'accès aux soins ou au logement, aide au devoirs pour les enfants non francophones, etc. La croyance collective dans cette utilité sociale s'exprime ce jour-là, par des témoignages extrêmes : extrême violence selon ce

⁷¹ Soit près d'un médiateur pour 1000 habitants.

⁷² Souligné par moi.

⁷³ « La médiation sociale : un enjeu pour la Guyane ? » compte-rendu du colloque du 28/05/02, DRJS Guyane.

médiateur d'un quartier difficile de Cayenne, extrême reculement pour ce médiateur linguistique du Haut-Maroni, extrême pauvreté selon cette jeune haïtienne médiatrice auprès de sa communauté, extrême écart culturel pour cette médiatrice amérindienne kalibi d'Awala-Yalimapo ou extrême précarité pour ce permanent de *Aides-Guyane* dans ses tournées nocturnes auprès des toxicomanes et des prostitué.e.s de Cayenne. Dans les quatre ateliers du colloque, les médiateurs sociaux racontent avec passion, révolte ou enthousiasme le catalogue de la « misère du monde » qu'ils croisent tous les jours. Revenus du front de la médiation, ils en rendent compte en exprimant leur amertume aux adultes représentant les pouvoirs politiques et administratifs. Les témoignages accusent en filigrane les « planqués de l'arrière », représentés le plus souvent par la hiérarchie implicite que leur imposent les services de l'Etat (assistants sociaux, enseignants, personnels hospitaliers, police, fonctionnaires territoriaux, en général métropolitains ou créoles). Les jeunes posent clairement la question : les médiateurs sont-ils utiles ? Comment les représentants de l'Etat et les élus pourraient-ils ne pas répondre aux jeunes qu'ils sont « l'avenir de la Guyane », que leur métier est indispensable parce qu'ils participent à la cohésion de la société guyanaise ? Comment refuser la demande de sens qui est formulée par ces jeunes pour la plupart issus de groupes ethniques⁷⁴ ?

La question qui est ensuite abordée par les médiateurs est précisément de savoir s'ils font un vrai métier, si celui-ci est reconnu, si les contrats vont être renouvelés. On touche un point sensible : le métier n'existe pas vraiment, il est né d'un décret invitant au travail des jeunes sans emploi. Le représentant de la Région Guyane propose l'idée qu'on est au début d'une aventure, que c'est aux jeunes d'inventer ce nouveau métier ; le directeur du Développement Social Urbain de Cayenne déclare qu'il y a une très grande marge pour des initiatives, donc des possibilités de développement personnel et professionnel ; le responsable d'un important réseau associatif affilié à une fédération d'éducation populaire invite les jeunes à s'organiser pour faire valoir l'utilité de leurs fonctions et leurs droits. Pour tous ces « adultes » dotés de responsabilité qui encadrent et contrôlent le débat, l'issue est dans la formation qui seule peut construire une identité professionnelle commune aux médiateurs en montrant qu'ils font le même métier.

L'invite à chercher dans la formation le sens d'un engagement professionnel se retourne en boucle sur sa propre objectivité, le corpus des compétences et des connaissances

⁷⁴ Comme dans l'exemple précédent (les artistes issus des quartiers) on voit la difficulté pour les jeunes appartenant à des groupes ethniques qu'il peut y avoir de s'emparer des dispositifs et de les détourner à leur profit.

des formations d'animateurs et médiateurs faisant référence à des systèmes d'analyse sociale issus de la tradition sociologique et éducative qui fonde les appareils de régulation sociale métropolitain. Le dispositif transporté de métropole en Guyane ne peut ainsi trouver de sens que dans les arguments qui l'ont fondé ailleurs et qui analyse l'anormalité guyanaise dans le fait que « *la sociologie des quartiers est surdéterminée par le peuplement communautaire* ». On ne peut pas faire plus logique dans la prolongation d'une situation coloniale et de sa justification républicaine, identique à celle qui prévalait du temps où Jules Ferry était administrateur colonial en Afrique du Nord.

Un « non-lieu » institutionnel

Le dispositif « nouveaux emplois, nouveaux services » mis en place en Guyane, s'il fonde un métier aux contours flous, lui permet d'émerger néanmoins pour deux raisons. La première est que celui-ci se construit à la marge des champs professionnels repérés de l'éducation, de la santé, de la sécurité publique, des loisirs. Aide-éducateur, le médiateur n'est pas autorisé à mener une classe ou toute autre action pédagogique. Médiateur urbain, il n'a pas les compétences de la police municipale dont il dépend. Travaillant dans les services de santé, il n'est pas autorisé à agir dans le domaine social ni pour des soins, etc. Ces tâches qui sont constitutives des référentiels professionnels de métiers repérés sont jalousement gardées par les personnes qui en ont les compétences, pour des raisons bien compréhensibles de défense d'intérêts professionnels. Cette situation crée de nouvelles hiérarchies entre des cadres d'emplois occupés le plus souvent par les métropolitains et les européens (mais aussi les créoles antillais et guyanais qui occupent la majorité des postes dans l'administration publique décentralisée) et des jeunes de niveau bac issus pour la plupart des autres communautés guyanaises. Le métier de médiateur se définit ainsi en creux dans un non-lieu institutionnel : il est ce que les autres métiers ne veulent pas faire⁷⁵.

La seconde raison qui est inscrite dans le constat précédent est que les médiateurs sociaux sont le plus souvent recrutés non pour leur compétence professionnelle mais pour leur appartenance à des communautés ou des groupes sociaux censés poser problème dans la société guyanaise. Dans le meilleur des cas on y verra un assouplissement d'une position

⁷⁵ On peut donc parler sur ce point précis d'ethnisation des classes sociales, par certains côtés comparable au processus fossilisé par l'histoire du rapport caste-métier en Inde : mais n'est-ce pas de construction de l'image ethnique qu'il s'agit ? La polarisation Blanc-Noir fonctionne également à plein : au bas de l'échelle les *businengués*, populations noires du fleuve Maroni, de nationalité française ou surinamaïenne, en haut les blancs métropolitains d'Arianespace ou de l'administration française.

radicale (visant à nier différences et discrimination par une régulation des rapports entre l'individu, rappelé à son devoir de citoyenneté et l'Etat garant de ses droits) par une prise en compte de la réalité communautaire : le médiateur est alors le « grand frère » chargé de la « traduction » entre l'Etat et sa communauté. D'un autre point de vue le médiateur social est invité par le document proposé par le « protocole de formation des médiateurs sociaux » à renseigner sa hiérarchie sur les problèmes rencontrés dans les quartiers, ou même à enquêter sur le degré de satisfaction des habitants par rapport aux politiques publiques mis en œuvre dans les quartiers : « *Ces emplois de proximité pourraient faire fonctionner une sorte de pompe de connaissances des problèmes* » qui viendrait alimenter la définition et le pilotage des politiques sectorielles et contractuelles, comme la politique de la ville (...) Les emplois jeunes ne seraient plus seuls au monde, mais seraient épaulés par le corps institutionnel. Ils auraient alors le sentiment de leur utilité professionnelle, (etc)... » (id.p.8). Le rôle d'intermédiaire peut dans ces conditions devenir difficile, la compétence linguistique et culturelle du médiateur servant de courroie de transmission pour une régulation active des tensions sociales sous l'autorité de l'administration d'Etat.

Conclusion

Sur l'ethnicité plus encore que sur les deux précédents objets géographiques il est aisé de montrer l'intérêt scientifique qu'il peut y avoir à ne pas séparer de façon tranchée les paradigmes de la géographie sociale et de la géographie culturelle. Le séminaire interdisciplinaire dont j'ai rendu compte dans le premier paragraphe montre comment une vision géographique ou anthropologique de type « culturaliste » (par exemple concernant l'Inde ou l'Afrique) peut participer à façonner les représentations en essentialisant les cultures ethniques et comment ce type de production scientifique, qui a une histoire continue depuis le XVIIIème siècle, a pu avoir des effets performatifs sur le long terme.

A l'inverse l'accusation de culturalisme renvoyée de France aux anglosaxons (et dont le débat sur les recensements ethniques est un des sommets) ne rend pas compte de l'effet de déconstruction qui est mis en œuvre par des processus démocratiques propres à la tradition politique anglosaxonne. L'autodéclaration par chaque individu de son identité ethnique ou linguistique lors des recensements étatsuniens (mais aussi au Canada, en Angleterre, en Inde), ainsi que la possibilité de se déclarer plusieurs identités (ou aucune) est un bon exemple de ce que pourrait être cette articulation entre individu et social par le truchement de l'identité, quel que soit le bilan que l'on puisse faire *a posteriori* des effets négatifs de l'*Affirmative Action*.

Le travail de Pierre-Yves Trouillet sur les castes en Inde, montrant comment des cultures ancestrales sont performées par un récit historico-scientifique porté par les colonisateurs, puis se transforment sous les effets conjugués de la modernisation économique et de la démocratie au point de recréer des systèmes hiérarchiques territoriaux complexes est exemplaire de ces croisements entre géographie culturelle et géographie sociale.

Dans le deuxième paragraphe l'approche par la culture du phénomène de la relégation territoriale à travers les musiques, les textes, les sociostyles, les itinéraires d'artistes prouve l'efficacité du découplage objet/système d'analyse. Un « pur » géographe social n'aurait-il pas pu démontrer que les cultures urbaines, fortement soutenues en France dans le cadre de la politique de la ville, réduisent les inégalités en permettant l'émancipation des jeunes habitants des quartiers sensibles (qui ne sont pas des « garçons à la peau foncée » mais des « jeunes de catégories sociales défavorisées ») ? Ne manquerait-il pas quelque chose à cette analyse ?

Dans le troisième paragraphe, la déconstruction d'un récit structurant, qui organise les politiques publiques d'intervention sociale en Guyane en fonction des spécificités ethniques et culturelles de ce département montre, à l'inverse, que la compréhension des problèmes qui se posent et des changements qui peuvent se produire repose aussi sur une analyse structurelle des compromis politiques et économiques qui régulent implicitement la coexistence ethnique. Ces compromis fabriquent donc de l'ethnicité en Guyane, dans un contexte postcolonial. L'approche microsociologique, couplée à la déconstruction des cadres de la connaissance, permet la superposition des paradigmes de la géographie culturelle et de la géographie sociale.

Conclusion de la deuxième partie

Si la musique avait été traitée sous un seul angle (diffusion, géographie régionale, géographie de l'individu, géographie des pratiques, géographie des esthétiques urbaines) l'analyse n'aurait pas montré, en comparant les sujets, à quel point chaque situation était le résultat de facteurs complexes au cœur des rapports entre l'individu et le social d'une part, des interprétations polysémiques de la notion de culture d'autre part. C'est ce traitement interdisciplinaire qui permet de sortir la musique de sa catégorie de « production artistique » pour en faire un objet social et spatial total capable d'interférer sur de nombreux systèmes de sens qui ne lui sont pas généralement ouverts : dimension politique, économique, sociale par exemple dans la plupart des cas observés.

Il en est de même pour le sexe et le genre qui auraient pu être traités uniquement sur le mode de l'identité sexuée ou sur le mode de la catégorie genre (masculin-féminin sur l'espace). La notion d'hétéronormativité, la prise en compte des émotions liées au sexe, la description de cultures masculines ou féminines et leurs adhérences sociales sont autant d'entrées qui s'inscrivent eux aussi, par leurs conséquences, dans la configuration des villes, des espaces de loisirs, de l'économie du tourisme, de la régulation sociale etc.

Enfin l'ethnicité traitée sous l'unique angle de la géographie ou de l'anthropologie culturelle n'aurait pas permis de rendre compte des dynamiques d'exclusion ou de recomposition des espaces urbains, de l'émergence de cultures nouvelles, des modifications politiques obtenues par l'accès de nouvelles catégories de « citoyens » aux commandes politiques et économiques au titre ou grâce à leur attributs ethniques.

Ce traitement des objets comme phénomènes, décrits au cœur de « situations » particulières et d'une manière plurielle permet des croisements fructueux : les objets se « branchent » entre eux. La musique noire est-elle une musique ethnique ? Que représente-t-elle dans l'imaginaire mondial collectif ? Où se relocalise-t-elle, à quoi fait-elle référence, qu'est-ce que cela produit comme territoires, comme marché, comme mode de régulation sociale ? Qu'en est-il du croisement entre sexe et race (autrement appelé intersectionnalité) dans les quartiers fragiles où se déploie la politique de la ville ? La musique a-t-elle un sexe ? Le rock, phénomène social et économique mondial, est-il aussi porteur d'une idéologie viriliste et hétéronormative ? Est-ce que les musiques masculines ont à voir avec le pouvoir économique et politique par les hommes ? Avec leur hégémonie sur la plupart des espaces publics, en particulier la nuit ?

Les questions posées par l'articulation des paradigmes scientifiques propre à la géographie culturelle et à la géographie sociale trouvent des réponses concrètes « à côté » du champ logique d'expertise des objets. La diffusion du rap est portée à la fois par un marché mondial, par des logiques d'exclusion locales, par des pratiques artistiques, par des politiques publiques. L'hétéronormativité est enseignée en famille, rappelée dans les espaces publics, à l'école, dans les médias, dans les intentions des politiques publiques en faveur de la natalité, dans les contenus implicites des manuels scolaires ; elle conditionne l'identité sexuée (heureuse ou malheureuse) de chaque individu, ses comportements face au marché de l'habillement, des loisirs, de l'immobilier. L'ethnicité régule les rapports négatifs des individus à l'altérité dans le choix de leur résidence, de l'établissement scolaire de leurs enfants, de leur vote politique ; elle produit en contrepartie de la compassion qui se traduit par l'aide humanitaire, le commerce équitable, l'adoption d'enfants étrangers, ou de l'attrance

qui se concrétise par des pratiques artistiques exotiques, du tourisme, de la décoration, de l'habillement, l'écoute de musique ethnique...

C'est donc le traitement des objets tout autant que leur nature qui révèle leur complexité et les potentiels qu'ils ont de « rendre » une richesse d'informations utilisables sous toutes sortes d'aspect par le géographe. Cette richesse souligne également à quel point les frontières entre géographie sociale et culturelle sont minces, ce que nous allons tenter de montrer un peu plus dans le chapitre suivant.

Troisième partie : une géographie socioculturelle

La dernière partie de ce livre m'amène donc à poser ma contribution dans la construction d'une démarche scientifique conforme à ce que l'on peut attendre d'un géographe d'une part, aux attentes des chercheurs, des étudiants et des partenaires professionnels de l'université avec lesquels je travaille d'autre part. Dans ce but je proposerai le nom de géographie socioculturelle à mon travail : c'est en effet ce nom qui me semble le mieux convenir à ma démarche et aux objets auxquels elle s'intéresse. Pour défendre cette option je commencerai par récapituler schématiquement la dialectique social/culturel dans les sciences sociales, les contextes sociohistoriques de cette dialectique ainsi que ses possibles conséquences dans l'évolution séparée de la géographie sociale et de la géographie culturelle. Je définirai ensuite ce que pourrait être un « paradigme socioculturel » qui pourrait fonctionner entre « individu » et « social », dans une approche interdisciplinaire de la notion de culture, et qui intègre la notion de changement social et culturel. Cela me permettra de rendre compte de pratiques déjà en œuvre aussi bien dans l'analyse des champs sociaux que dans le champ professionnel ou de l'action politique. Je proposerai de cette façon l'ébauche d'une géographie socioculturelle, m'attachant à en décrire les méthodes et les concepts-clés, à imaginer son actualité dans le cadre d'une pédagogie active de la géographie et à montrer qu'elle peut être une science de l'action efficace dans les enjeux que représentent l'aménagement et l'animation des territoires.

1. La dialectique social/culturel

a. Où est le problème ?

En principe, et s'il on en croit les principaux protagonistes qui s'expriment sur ce sujet dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés (J.-F. Staszak et L. Cailly., in J. Lévy et M. Lussault, 2003), géographie sociale et géographie culturelle se superposent pour une grande partie aujourd'hui, qu'il s'agisse de leurs champs d'investigation, de leurs références conceptuelles ou de leurs méthodes : soit que la géographie sociale ait mis de l'eau dans son vin en s'écartant d'influences exagérément structuralistes, soit que la géographie culturelle ait pris de la distance aussi bien d'une géographie « culturaliste » (régionale ou tropicale) que d'une géographie du fait culturel s'intéressant strictement à la géographie des lieux sacrés, des universités ou des musées. Pourtant lorsque Edgar Morin évoque une opposition répulsive entre deux courants de pensée (l'un réduisant la culture à des structures

organisatrices, l'autre à un plasma existentiel) il se fait l'écho de disputes internes au champ scientifique qui dépassent le cadre de l'université et se concrétisent chaque jour par l'interprétation qu'il convient de donner (en particulier dans les pays les plus développés) d'une part à un marché, des professions, des politiques publiques, des événements, des équipements qui participent à la construction et au changement de l'espace géographique, d'autre part à une production scientifique abondante et largement diffusée (pour la géographie les magazines de géographie grand public, les documentaires etc.) sur les « cultures » du monde. La polysémie du mot culture nous inviterait donc à « (...) *une grande prudence d'emploi du terme. C'est particulièrement vrai dans les sciences sociales de l'espace ou le type d'objet défini peut changer du tout au tout selon la définition que l'on donne de la culture : l'espace des productions ou des consommations esthétiques est bien différent de celui des appartenances communautaires, tous deux entrant dans l'« espace 'culturel' au sens large* » (J. Lévy, 2003, p. 217). On peut penser cependant que cet « avis de prudence » concerne au moins autant les lieux de production des sciences humaines et sociales que les lieux de production de culture extérieurs à l'université : la culture comme phénomène classant n'épargne pas le champ de l'université et de la recherche.

Roger Brunet y fait allusion dans son œuvre, et préconise dans son dictionnaire critique « Les mots de la géographie » une attitude de méfiance par rapport au fait culturel. Il écrit, non sans humour : « [le géographe] *se garde du réductionnisme qui va décrétant que 'tout est culturel'. Par habitude, et regrettablement, il conserve même l'idée que le culturel intervient en 'dernier' ressort quand on a épuisé toutes les explications possibles : si une distribution ne semble pas relever du naturel, de l'économique, du social, du politique, à la suite d'une vérification d'hypothèses d'abord avancées dans ces domaines, il conclut, en renonçant à comprendre, que 'c'est culturel', c'est-à-dire mystérieux : par exemple en France la distribution spatiale de l'alcoolisme, du suicide, des professions libérales, des régimes de succession, du travail féminin, de la fécondité, des études longues.* » (R. Brunet, 1992, p. 238). Le culturel, c'est ce qui reste quand tout a été analysé. Cette proposition, somme toute assez fréquente dès lors que le géographe doit répondre à la critique d'une géographie pas assez « scientifique », s'accroît encore si l'on prend au sérieux le rôle de la culture dans les processus de reproduction sociale.

Pierre Bourdieu y consacre une partie de son œuvre (« Les héritiers, » et « La reproduction » avec J.-C. Passeron [1964, 1971], « la distinction » [1979], « L'amour de l'Art », [1966], « Les règles de l'Art », [1996]). Dans ce dernier ouvrage il donne (méchamment) la parole à l'écrivaine Danièle Sallenave (« le don des morts », 1991) pour en

assurer l'introduction polémique : « *Laisserons-nous les sciences sociales réduire l'expérience littéraire, la plus haute que les hommes puisse faire avec celle de l'amour, à des sondages concernant nos loisirs alors qu'il s'agit du sens de notre vie ? (...) Dans la littérature, l'essence se découvre d'un coup, elle n'est livrée avec sa vérité, dans sa vérité, comme la vérité même de l'être qui se dévoile* » (D. Sallenave, citée par P. Bourdieu, 1996, p.9). Après avoir commenté, avec Raymond Queneau, que « *c'est en lisant qu'on devient liseron* », le sociologue démontre de façon méthodique et à l'aide d'une belle culture littéraire pourquoi l'Art (et en particulier la littérature) est parfaitement contingent, comment l'individu est une illusion (*illusio*) qui s'incarne en particulier à travers la figure de l'artiste bohème du XIX^{ème} siècle, et comment celui-ci correspond historiquement à une époque de transformations et de mobilités sociales qui s'exprime en particulier dans la création littéraire et artistique (par exemple *L'éducation sentimentale* de Gustave Flaubert). La culture comme expérience essentielle, existentielle, ayant sa logique propre, est donc comme toute autre production humaine dépendante des conditions socio-géo-historiques de son apparition.

Ces citations (Roger Brunet, Pierre Bourdieu) n'ont pas pour but de relancer le débat déjà instruit dans la première partie sur une possible « géographie de l'individu » ou sur les principales approches de la culture dans les sciences sociales, mais de commenter ce que peut représenter ce type d'analyse dans le cadre d'une production universitaire. Dans la citation de Roger Brunet apparaît en premier une méfiance sur la labilité de la notion de culture, son irrationalité et sa relativité scientifique par rapport aux approches « solides » : géographie physique, quantitative, politique etc. Cependant l'idée qu'au « sérieux » s'opposerait le « mystérieux » rejoint implicitement l'idée théologique qu'il existe une part d'inexplicable dans l'inventaire du monde, liée à une marge de libre-arbitre des individus⁷⁶. La culture serait créditée d'une possibilité limitée d'explication de ces marges : ce serait le rôle d'une géographie « pionnière » (mais forcément marginale) de les explorer.

Dans le cas de Pierre Bourdieu (mais l'exemple donné ci-dessus ne suffit pas à l'exprimer complètement, il faut le replacer dans le contexte de son œuvre), c'est la critique d'un auto-positionnement social des artistes et des intellectuels qui prévaut, lorsque ceux-ci prétendent détenir hors de tout contexte une « vérité » auxquels ils peuvent accéder par l'expérience existentielle de la création artistique et littéraire. Dans le texte posthume « esquisse pour une auto-analyse » (P. Bourdieu, 2001) Pierre Bourdieu explique son œuvre

⁷⁶ Sur les sujet alcoolisme et suicide, Roger Brunet ne peut pas ignorer les hypothèses sociologiques de type durkheimiennes, mais après les avoir implicitement contestées au nom de la science géographique (pour leur inégale répartition sur l'espace), il renvoie cette « inexplication » à l'étude des phénomènes culturels. On notera également dans les items « mystérieux » les deux références au travail féminin et à la fécondité.

scientifique à partir de son itinéraire d'enfant des classes populaires promu par l'école. A la différence d'un de ses maîtres professeur à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, originaire comme lui d'un milieu social très modeste⁷⁷, Pierre Bourdieu ne se sent pas à l'aise dans la peau d'un « oblat » de l'Université, un enfant du peuple consacré par l'école au service de la République au prix du sacrifice de toute parole critique vis-à-vis de celle-ci. A la posture d'intellectuel à laquelle il pourrait prétendre par son passage à l'École Normale Supérieure et son agrégation de philosophie (à l'égal de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir ou Raymond Aron), il préfère le « travail » d'anthropologue en Algérie, dans un contexte d'engagement politique, puis le « métier » de sociologue. Il s'agit pour lui de refuser de parler à partir d'une légitimité conférée par ses pairs de l'Université, afin de construire un discours scientifique « sérieux » à partir de la collecte lourde de données et d'entretiens, *corpus* indiscutable qui lui est nécessaire pour développer une pensée critique fondée sur la rigueur de ses sources. Dans son œuvre, la critique de l'origine bourgeoise et élitiste de la *nomenklatura* universitaire et ses relations avec le pouvoir politique et économique (« Les Héritiers », « Homo academicus », « La noblesse d'Etat ») s'applique constamment à la production de connaissance dans sa partie la plus académique, élitiste et aristocratique, dénoncée également comme étant la moins scientifique et la plus aléatoire.

L'individu, comme la culture qui le caractérise et semble l'autonomiser apparaît donc, chez Pierre Bourdieu, une notion historiquement et socialement située. Le « sérieux », c'est le travail, la rigueur, les données, l'analyse scientifique des entretiens. Même s'il fait la promotion d'une autre vision, dynamique, de la culture, celle-ci reste marquée comme une notion dont la principale caractéristique est d'être « classante » dans une société marquée par les rapports de domination.

Sans faire la « leçon sur la leçon », on pourrait en retour se demander si la rationalité, le travail, le sérieux ne sont pas aussi des marqueurs des cultures masculines des classes ouvrières ou paysannes, opposées au dilettantisme et à l'éclectisme de l'aristocratie et de la bourgeoisie (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, 2000, 2003), qualités qui nécessitent une intense activité sociale de classe et imposent de résider dans les beaux quartiers ou sur des lieux de villégiature fréquentés par la « bonne société » ? La culture en effet suppose du « temps libre » et des moyens (à l'image de ceux dont disposent l'aristocrate fortuné ou la

⁷⁷ A Pierre Bourdieu, fils d'un facteur de Lasseube (Pyrénées-Atlantiques), Georges Canguilhem confie « combien avait été difficile pour lui l'adaptation au monde scolaire (par exemple, lorsqu'il était arrivé, jeune interne, au lycée de Castelnaudary, il ne savait pas ce que c'était que des lavabos) ». (P. Bourdieu, 2001, p.44).

femme bourgeoise appliquée à se construire un dense capital social nécessaire à la réussite de son mari et de ses enfants [id, 2003, M. de Saint Martin, 1993]).

A lire ces sources, on ne peut donc pas imaginer partage plus idéologiquement compromis que celui de la culture dans le champ scientifique et universitaire, ce que reflètent et reproduisent les origines sociales et le sexe (et le croisement de ces deux variables) des enseignant.e.s et des étudiant.e.s dans les formations spécifiquement dédiées à l'Art ou la culture (Art, gestion ou management culturel) ou, dans une moindre mesure dans les Universités de Lettres. Il ne faut donc pas minimiser cette opposition entre social et culturel, non pas sur les bases de la discussion théorique de ce qui est constitutif d'une géographie sociale et/ou d'une géographie culturelle, mais sur les conditions mêmes de leur production, ce qu'évoque de façon très personnelle G. Di Méo dans sa conférence du 23/05/08 à la Maison de la Recherche, Paris⁷⁸.

Une victoire de la géographie culturelle ?

G. DiMéo, 23/05/08

« (...) Donc la géographie sociale se porte mal. Elle est en voie d'extinction, alors que la géographie culturelle progresse. Les géographes qui avaient une sensibilité sociale (beaucoup de ces géographes étaient des « fils du peuple ») étaient en fait plus nombreux dans ce courant de la géographie française ».

« Il y a deux sortes d'explication des géographes sur ce déclin. L'une d'elle, formulée par Martin Vanier de Grenoble serait que la géographie sociale a tellement contribué au renouveau critique de la discipline qu'elle est désormais considérée comme une désignation tautologique : ces apports, au contraire de ce que dit Roger Brunet (« la géographie a toujours été sociale »), auraient été digérés par l'ensemble de la discipline : l'effort de la géographie sociale aurait « socialisé » la géographie. Le propos spécifique perd désormais de sa portée. L'autre est que la géographie sociale, loin d'avoir colonisé l'ensemble de la géographie, aurait « manqué son coup ». La géographie sociale, malgré une tentative à Caen, n'est pas parvenue à se doter d'une revue digne de ce nom qui lui aurait donné une « lisibilité » dans l'édition, une notoriété (...) »

⁷⁸ Merci à Claire Guiu et Marie Pendants, auteures de cette prise de notes.

« Les géographes sociaux étaient des provinciaux, coupés de l'édition, des médias, de la communication. Lorsqu'a été lancée la revue Sciences Humaines ce sont plutôt les géographes culturels, parisiens, attractifs par leurs thématiques diversifiées, qui ont réussi à établir des contacts avec la revue. Ensuite la géographie culturelle a sorti une bonne revue, Géographie et cultures ».

La dialectique social/culturel, comme paradigme classant, est également perceptible dans le soin que mettent les disciplines à trouver leurs marques dans le champ de l'université et de la recherche. La sociologie de la culture en France bénéficie d'une école relativement importante (Nathalie Heinich, Antoine Hennion, Yvon Lamy, Pierre-Michel Menger, Raymonde Moulin, Catherine Paradeise...), mais est inégalement présente dans les universités, notamment celles qui sont proches de la sociologie tourainienne. A Bordeaux, au sein de l'université Victor Segalen, l'enseignement de la sociologie de la culture est pratiquement absent de l'UFR de Sociologie mais constitue une référence centrale dans l'UFR d'Anthropologie, marquée par la tradition ethnologique française. En géographie il apparaît naturel que la géographie tropicale et la géographie régionale soient culturelles (version anthropologie culturelle) mais pas dans la version qu'en pourrait donner la géographie sociale (par exemple géographie des pratiques culturelles). La dialectique social/culturel ne serait-elle pas principalement, aujourd'hui, au sein de l'université française, un des modes de distinction qui s'opère entre les équipes d'enseignement et de recherche en sciences sociales ? C'est ce que l'étude de cas suivante (l'IUT Carrières Sociales de Bordeaux)⁷⁹ nous suggère.

L'IUT Carrières Sociales de Bordeaux forme depuis 1967 des « animateurs socioculturels ». Le contexte bordelais de l'époque explique que les formations d'éducateurs spécialisés et d'assistantes sociales se soient regroupées dans un « Institut Régional des Travailleurs Sociaux » dépendant du Ministère de la Santé plutôt que dans un IUT dépendant du Ministère de l'Education Nationale. A l'IUT, deux filières se détachent du tronc commun de formation des animateurs dans les années 1990 (Gestion du Développement de l'Action Humanitaire [GDAH] et Gestion de l'Action Culturelle [GAC]) tandis que se renforce une

⁷⁹ Décrit par moi-même, chargé de cours puis enseignant depuis 1991.

tendance « Animation Sociale » dans la filière historique devenue « Animation Sociale et Socioculturelle » (ASSC). Si la présence d'enseignants de techniques artistiques au sein de la filière ASSC arrive à contenir une réduction des heures consacrées à la culture (au profit d'une augmentation des heures consacrées au diagnostic social et à l'analyse des enjeux sociopolitiques du monde contemporain), ces heures d'enseignement se transforment en un enseignement « interculturel » dans la filière GDAH (histoire des civilisations, langues, anthropologie) et en un enseignement « sociologie de l'Art et de la Culture » dans la filière GAC (politiques culturelles, histoire de l'Art, sociologie de la culture). Les distributions de postes et les profils d'enseignants consacrent peu à peu cette partition entre trois conceptions de la culture sensiblement différentes.

Cela se concrétise ensuite par le renforcement d'équipes d'enseignants et d'enseignants professionnels réunis autour d'une « culture professionnelle » propre à chaque filière puis par le recrutement d'étudiants de profils spécifiques, aptes à entrer dans un « marché de l'emploi » qui tend à valoriser les pré-requis et le « curriculum caché » des candidats : niveau culturel et « ethos de classe » dans la filière Gestion de l'Action Culturelle, vocation pour les métiers du care et empathie pour les habitants des pays du Sud dans la filière Gestion et Développement de l'Action Humanitaire, engagement et pratiques culturelles et sociales « populaires » pour les étudiants en Animation Sociale et Socioculturelle. Le facteur « classant » de la référence culturelle est renforcé par les compétences universitaires et scientifiques (de recherche) des enseignants de chaque filière. Celles-ci sont mises au service des systèmes culturels organisés que trouveront les futurs professionnels à la sortie de l'IUT (Action culturelle pour GAC, Action humanitaire et/ou animation communautaire pour GDAH, Politique de la Ville pour ASSC etc.), d'autant plus si ceux-ci sont les commanditaires d'études et de recherches sur leur secteur d'activité (Y. Raibaud, 2009).

Le débat scientifique opposant « le social » et « le culturel » est dépendant du contexte sociopolitique qui l'environne et l'Université est tributaire de ces logiques, notamment lorsqu'il s'agit de former des professionnels et de produire de l'expertise. Il est donc difficile de décréter l'effacement de frontières constamment reconstruites par des intérêts catégoriels qui orientent les carrières des enseignants et chercheurs de l'Université, d'autant plus si ces enseignants et chercheurs ont incorporé par leur histoire familiale et sociale, puis par leur cursus scolaire et universitaire, un *habitus* qui les raccroche à des « savoirs situés » proches de leur propre conception de ce que peut être la « culture ». La culture n'est donc pas qu'un

mot flou, écran ou complexe, elle regroupe un ensemble de catégories de sens qui classent et orientent la construction des objets scientifiques et des problématiques.

Que nous « disent » (à l'inverse) les nouveaux objets géographiques examinés en deuxième partie ? Les trois études de cas nous montrent une superposition des approches sociales et culturelles, pour peu qu'on les examine de façon méthodique et interdisciplinaire. Pourtant ces trois objets apparaissent de prime abord comme des objets culturels : la musique comme catégorie de production artistique, le genre comme catégorie de production identitaire, l'ethnicité comme catégorie de production culturelle. Nous allons voir à présent comment le paradigme socioculturel peut être la base d'une posture critique qui dépasse la dialectique social/culture et les apports que pourraient en tirer une géographie socioculturelle.

2. Le paradigme socioculturel

Socioculturel, l'adjectif n'est pas neuf, il est même connoté ; mais il est aussi chargé d'une histoire qu'il convient d'explorer pour tirer tous les profits nécessaires à la résolution des problèmes théoriques et pratiques posés ci-dessus.

D'abord se rassurer : aucune entrée pour socioculturel (ou même socioculture) dans le dictionnaire de Roger Brunet, ni dans celui de Jacques Lévy et Michel Lussault, pas même dans l'index (25 pages en petits caractères). Au pays de géographie, pas de socioculturel, on explore donc une terre inconnue. Ensuite s'inquiéter : l'adjectif est accolé à toutes sortes de substantifs (milieu socioculturel, équipement socioculturel, animation socioculturelle) qui sentent bon le temps de l'éducation populaire, la rencontre du peuple et des intellectuels, l'union de la gauche et les lendemains qui chantent...

Le socioculturel apparaît pétri de bonnes intentions mais pollué par l'action. Il annonce d'entrée une faiblesse méthodologique congénitale, toute question semblant avoir à l'avance sa réponse dans le projet social, toute rupture s'expliquant par la puissance du marché, les rapports de classe, la carence de l'Etat. Le socioculturel est de gauche, il est peut être (s'il a lu) bourdieusien car il sait que la culture est affaire d'héritiers, de notables, d'élite politique et économique, et que le partage des savoirs et des biens culturels peut être un facteur déterminant de changement. A l'inverse du régionaliste (passéiste et vichyssois) le socioculturel est universaliste, progressiste et résistant, il préfère l'avant-garde artistique à la conservation du patrimoine. Il est probablement resté en panne, un peu après 1968, beaucoup après 1989 et l'ouverture du mur de Berlin.

Toutes ces critiques, évoquées comme un portrait de La Bruyère, sont un peu fondées, un peu malveillantes, elles participent à la connotation du terme. Voyons tout d'abord ce qu'il pourrait recouvrir avant de devenir un « paradigme » intéressant pour la géographie.

a) A la recherche d'une définition...

Socioculturel⁸⁰ : « *relatif à la fois aux structures sociales et aux cultures qui les caractérisent* » (Dictionnaire Actuel de la langue française) ou « *qui contribuent à les caractériser* » (Dictionnaire Larousse). Bien que réduit au rang de préfixe (*socio*), c'est le social qui est déterminant : les cultures ne font que « caractériser » les structures sociales. Le préfixe *socio* indique le rapport aux structures sociales, souvent lorsqu'elles posent problème : socioéconomique (relatif aux problèmes sociaux dans leur relation avec les problèmes économiques), socioéducatif (relatif aux problèmes sociaux dans leur relation avec l'enseignement, l'éducation) etc. L'adjectif sociospatial, utilisé en géographie, est redondant pour Roger Brunet puisque l'espace est par définition social, à moins de lui donner une existence propre, une essence particulière, mais laquelle ? Peut-on en dire autant de la culture et de l'adjectif socioculturel ?

Première hypothèse : la culture est un concept qui échappe par définition aux structures sociales car elle est ce qui permet au sujet désirant d'effectuer sa puissance, sa « créativité de l'agir » dans un monde autocréateur ; ou bien, au contraire, la culture est un ensemble de construits cognitifs autonomes qui se sont peu à peu détachées des structures sociales proprement dites et préexistent aux individus et aux groupes qui en sont les héritiers. Dans ces deux cas le socioculturel n'existe pas, il peut être même nié au crédit de la purification du « culturel ».

Deuxième hypothèse : la culture est un construit social dont l'autonomie, marginale, est revendiquée par les catégories sociales possédant le plus de capital culturel (*illusio*) ; la production et la répartition de biens culturels sont un enjeu dans les rapports de domination. L'adjectif socioculturel est inadapté, structures sociales et culture étant deux modes d'organisation de l'activité humaine différents et historiquement connotés (luttres des classes vs religion par exemple) ou bien, au contraire, l'adjectif socioculturel est redondant, toute culture étant d'emblée relative aux structures sociales.

⁸⁰ L'orthographe « socioculturel » (et non pas socio-culturel) est la plus employée par les dictionnaires et par l'usage qu'en font les auteurs, ce qui semble indiquer une conceptualisation globale du terme qui dépasse la juxtaposition ou la dialectisation de ses composantes.

Une troisième définition permet une approche plus nuancée. « *Qui est fonction à la fois d'un groupe social particulier (famille, classe, etc.) et de la culture à laquelle ce groupe se rattache* » (Encyclopédie Larousse). Dans cette définition le « à la fois » suppose qu'on ne tranche pas sur la question de la « poule et de l'œuf » : la définition suppose même que social et culture peuvent être des modes d'explication complémentaires : une « famille » de « classe » ouvrière peut être de « culture » chrétienne et/ou asturienne.

Le milieu socioculturel

« *Ces jeunes filles sont issues d'un milieu socioculturel défavorisé* » (rapport de stage, étudiant IUT, 2008). « *Ce jeune garçon vient d'un milieu socioculturel aisé* » (Serge Hefez, psychiatre, journée doctorale du 23/05/08, Toulouse). La métaphore du milieu biologique dans lequel se développent les organismes vivants s'étend au social, et avec elle les idées d'adaptation, de sélection, d'évolution qui font navette entre une vision sociale du biologique qui constate la sélection des espèces les plus performantes dans le milieu naturel et une vision biologique du social qui constate une sélection « naturelle » des individus ou des groupes les plus performants dans le milieu social. Mais le concept de milieu est aussi un concept géographique ancien qui interroge le rapport de l'Homme et de son environnement. La notion de milieu est moins utilisée de nos jours dans le sens de milieu naturel (qui exigerait de définir ce que l'on entend par nature) mais reste centrale pour les géographes : « *L'idée de milieu exprime donc la question de savoir jusqu'à quel point on peut se passer (à partir de quel moment on a impérativement besoin) d'une approche de l'espace comme objet global, intégrateur, systémique, ayant une existence et une activité propres, non réductible à la somme de ses composantes.* » (J. Lévy, 2003, p. 620).

Dans la notion de milieu social, on place l'individu (le groupe) au centre d'un espace multiscalair (la famille, la classe, le voisinage, la résidence, les réseaux de sociabilité) plus ou moins déterminé par des structures sociales. La notion de milieu socioculturel vient apporter une démultiplication des composantes en y ajoutant les éléments génétiques (nationalité, origines géographiques, histoire familiale, religion) et les acquis culturels (niveau d'études, pratiques artistiques et sportives, consommation culturelle) de l'environnement. Parler d'un milieu socioculturel défavorisé sous-entend de façon implicite que le milieu social (revenus, composition de la famille, logement, sociologie du quartier) n'explique pas tout et que l'élément culturel doit être pris en compte.

Dans le rapport de stage de l'étudiant de l'IUT, lui-même de milieu aisé et à fort degré d'autonomie, l'adjectif « socioculturel » sous entend qu'il existe des facteurs culturels « aggravants » pour ces jeunes filles, ce que l'on découvre en lisant la suite en apprenant qu'elles sont « issues de l'immigration » et subissent une violence symbolique liée à leur « culture » familiale (autrement dit qu'elles sont d'un milieu qui est non seulement pauvre, mais de famille marocaine et musulmane). Dans le cas du psychiatre, l'étude clinique d'un jeune garçon suicidaire passe par la description de son milieu social (famille à haut niveau de revenus, quartier résidentiel d'une grande ville) mais aussi de l'appartenance de sa mère à une ancienne famille bourgeoise, du métier de son père (producteur de films documentaires géographiques), du milieu de son beau-père (cadre supérieur, famille artiste) et de ses goûts personnels pour les pratiques artistiques. Dans ces deux cas on propose que la superposition des composantes sociales et culturelles détermine le comportement des individus. Dans ces deux cas aussi, le diagnostic se place dans le cadre d'une intervention qui a théoriquement pour but de favoriser la prise en charge par les individus de leur parcours personnel, en toute connaissance de leur milieu socioculturel.

Il se peut que le milieu socioculturel indique un décalage entre milieu social et milieu culturel : une famille nombreuse, algérienne et musulmane, habitant dans un logement social d'un quartier périphérique dont les enfants font de bonnes études, réussissent professionnellement et ont des liens aussi bien avec leur famille qu'avec leurs voisins ou collègues de travail « français d'origine ». Dans ce cas le décalage entre milieu social et milieu culturel anticipe un déplacement possible de l'individu dans le champ social sans qu'il y ait rupture avec le milieu culturel. Pour d'autres, dont les récits peuplent l'imaginaire collectif, l'acquisition d'une autonomie sociale et culturelle se traduira par un changement de milieu socioculturel (résidence, profession, exogamie, modes de vie).

La notion de milieu socioculturel complexifie la notion de milieu social « pour le meilleur et pour le pire ». En se rapprochant par la notion de culture de la complexité du vivant (matérialisé par la métaphore du milieu biologique) elle peut participer à « naturaliser » et surdéterminer les comportements individuels et sous-évaluer les marges d'autonomie des individus par rapport à leur milieu (exemple des jeunes filles des quartiers, décrites par l'étudiant de l'IUT). On peut penser que cette « naturalisation » profite à l'observateur ou à l'intervenant et qu'il consolide ainsi, de façon inconsciente, sa position face à l'objet de son observation ou au sujet de son intervention⁸¹. Mais la notion de milieu socioculturel peut être

⁸¹ Cf. sur ce sujet, dans D. Jodelet, les processus de « mise en altérité » et leurs possibles déclinaisons dans l'espace professionnel in « Formes et figures de l'altérité », D. Jodelet, 1994.

aussi une notion dynamique qui rompe le strict déterminisme du social en acceptant une autre forme de mobilité et d'autonomisation de l'individu que celle qui consiste à être conforme au milieu social d'origine. On conçoit qu'elle soit dans ces conditions une notion facilitante dans une perspective de changement. La tentative qui consiste à agir sur le « milieu socioculturel » par l'éducation et les loisirs est, par exemple, une des composantes majeures des projets d'aménagement menés dans les zones urbaines sensibles, dans lesquelles la possibilité d'intégration par le travail s'est considérablement réduite et, avec elle, l'espoir pour des individus d'améliorer matériellement et sur place leurs conditions de vie (J.-P. Augustin et A. Montané, 2004).

Socioculture et équipements socioculturels

Le terme de socioculture, plus encore que celui de socioculturel, friserait le barbarisme si l'usage ne l'avait pas consacré, à une époque, dans les politiques publiques. Ce fut le cas en particulier dans les pays germanophones (*soziokultur*) où il s'était concrétisé dans une forme institutionnalisée d'intervention menée, en particulier, dans près de deux cents *Bundesvereinigung soziokultureller Zentren*. En 1990 le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne définit la socioculture ainsi:

« La socioculture se définit par des activités culturelles en tous genres, liées à des problématiques sociales : des activités traversant les différentes couches sociales et générations (...). La socioculture est caractérisée par un large éventail d'activités relevant tour à tour de l'action culturelle, de la formation et du travail social ; elle se rattache aussi aux grandes questions de l'actualité politique et tend vers la critique sociale » (H. Moser, E. Muller, H. Wettsstein, 2004).

La socioculture apparaît comme une tentative de créer une dynamique de promotion sociale dans laquelle la culture est instrumentalisée au service de projets institutionnels. La notion de socioculture émerge un peu partout sous cette forme dans le monde à la même époque (après la deuxième guerre mondiale) et se matérialise par des équipements qui sont désignés alors comme « socioculturels » : bibliothèques, musées, cinémas d'Art et d'Essai, centre culturels et théâtres. (B. Caceres, « Histoire de l'Education Populaire », 1964). Destinés à accompagner les grands chantiers de l'éducation populaire et de la démocratisation culturelle, ces équipements voient le jour dans les quartiers neufs des grandes villes et des

villes nouvelles des périphéries dans la plupart des pays du Nord comme du Sud⁸². Sans vouloir résumer l'immense chantier et les débats infinis qui ont accompagné cette mutation technologique de la notion de culture, on peut définir la socioculture comme une tentative politique de changer les structures anciennes de domination culturelle par la démocratisation de la diffusion des œuvres littéraires et artistiques du patrimoine d'une part, par l'encouragement à une création artistique « populaire » et subventionnée par l'Etat (à l'exemple du Théâtre National Populaire fondé par Jean Vilar)⁸³.

« Pour certain, le socioculturel serait [en France] historiquement le résultat de la conjonction, de l'interaction entre un militantisme, premier venu, et une politique gaulliste qui a donné corps à l'animation [socioculturelle] par la mise en place d'administrations et de moyens spécifiques [J. Ion, 1982]. Pour d'autres le socioculturel serait le passage d'une vision classique et élitiste de la culture à une visée plus anthropologique de celle-ci, visant à une meilleure maîtrise de la société par les individus eux-mêmes, [H. Théry, M. Garrigou-Lagrange, 1966] » (in J.-C. Gillet, 1995, p.29).

Portée à ses origines par le courant historique de l'éducation populaire, l'expansion de la socioculture est freinée, en France, par la création en 1962 du Ministère de la Culture et l'émergence du concept d'action culturelle. La socioculture peut apparaître après cela comme la marque d'une époque et se caractériser par sa fragilité en ce qu'elle apporte une « *confusion possible avec le domaine politique* » ou au contraire une « *concurrence [avec l'action culturelle mise en place par l'Etat] qui pose crûment le problème de sa légitimité* » (J.-C. Gillet, id). La mise en place, en France, d'une politique d'Etat pour la démocratisation culturelle brouille en effet les cartes : « (...) *Des frontières semblent se dessiner entre le 'socio' et le 'culturel' par l'apparition d'un champ autonome dit de 'l'action culturelle'(...)* » (id). Le socioculturel devient moins légitime, ou peut-être assiste-t-on à « *la 'culturalisation du socioculturel'* (P. Moulinier, 1981), *une 'nouvelle géographie du terrain culturel'* (M. Simonot, 1984) *qui semble concorder avec le développement de la politique gouvernementale depuis 1981 (...)* (J.-C. Gillet, id).

Le passage de témoin d'une socioculture militante à une action culturelle institutionnalisée est particulièrement visible en France après les lois de décentralisation (années 1983 et suivantes) lorsque les collectivités territoriales, à la demande de l'Etat,

⁸² Cf. « *L'animation professionnelle et volontaire dans 20 pays* », J.-C. Gillet (dir.), (France, Bordeaux, 2004), *Coloquio Animação sociocultural* (Brésil, Sao Paulo, 2005), *Perspectivas actuais de la Animación Sociocultural* (Espagne, Madrid, 2006), *Community Local and Global Challenge* (Suisse, Luzern, 2007) etc.

⁸³ Lire à ce sujet (en France) M. Besnard, V. Dubois, M. Fumaroli, P. Mignon, P. Moulinier, G. Poujols, M. Simonot, P. Urfalino ... (voir bibliographie générale).

inscrivent sous le nom d' « équipements culturels » la plupart de leurs bibliothèques, théâtres, écoles de musique et centre socioculturels. Au final, et toujours selon Jean-Claude Gillet, le socioculturel semble avoir vécu, à moins qu'il n'ait éclaté en plusieurs courants (animation sociale, culturelle, récréative ou récréologique (loisirs), socioéducative...) repérables aujourd'hui dans un nouvel espace de cohérence de cette mouvance sociohistorique, le champ de l' « animation professionnelle »⁸⁴.

Constater l'historicité d'un concept militant nous permet de mesurer ce qu'il a balayé et les ouvertures épistémologiques qu'il propose. Premièrement le paradigme socioculturel s'oppose à l'essentialisation de la culture sous la forme d'un nouveau contrat passé entre les sociétés démocratiques contemporaines et les « citoyens » qui la composent : tout individu, quel que soit son « talent » supposé, doit pouvoir, s'il le désire, s'appropriier les cultures légitimes, découvrir les cultures de l'Autre, exprimer sa propre culture ou être créateur lui-même. Le socioculturel fait entrer la culture dans le champ politique. Après lui, rien ne sera plus comme avant : les cultures savantes sont enseignées et diffusées hors les salons dans des équipements ouverts au public, les cultures populaires deviennent savantes par le soin qu'on met à les inventorier, les valoriser, les transcrire, les pratiques en amateurs sont valorisées et soutenues par des fonds publics, l'école et ses prolongements, en favorisant l'éveil culturel, augmentent le niveau d'instruction et l'accès aux études secondaires et supérieures. Un ethnologue qui étudierait l'apparition des orchestres de « bandas » dans le Sud-Ouest des années 1960 commettrait une erreur s'il n'envisageait pas les conditions de cette émergence : élévation général du niveau d'études, écoles de musique permettant l'apprentissage du solfège et de la technique instrumentale, soutenues par des subventions municipales et des bourses pour les élèves les moins fortunés. La course landaise, toute costumée et archaïque qu'elle puisse paraître aux yeux des touristes est organisée et structurées par des fédérations associatives agréées par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, adossée à des société de gymnastique associative qui forment écarteurs et sauteurs et subventionnée par les communes (J.-Y. Puyo, M. Dauga, 2000). Le musée de la course landaise, le classement d'un grand nombre d'arènes comme monuments historiques et leur restauration grâce à des fonds publics participent à légitimer ces cultures populaires qui auraient sans cela, probablement disparu.

Le cirque et le conte (mais on pourrait prendre également comme exemples la chanson française, les marionnettes, les musiques et danses traditionnelles régionales etc.) ont été les

⁸⁴ Il faudrait pour être complet rappeler l'histoire des équipements socioculturels « dédiés » à l'animation socioculturelle en France et dans le Monde et la structuration progressive de la profession d'animateur socioculturel à travers des conventions collectives, des filière administratives de la fonction publique, des formations professionnalisantes etc. cf Augustin, Gillet, Lebon, Mignon (voir bibliographie générale).

témoins de ce transfert des cultures populaires vers les cultures légitimes. Après avoir connu une traversée du désert marquée par les faillites des grands cirques familiaux traditionnels (Bouglione, Fratellini, Pinder), le cirque est « ressuscité » par le socioculturel: résidences organisées dans les petites villes et les villes moyennes, chapiteaux et tournées subventionnés par le Ministère de la Culture, options cirque dans les lycées, Ecole Nationale du cirque de Châlons-sur-Marne, festivals des Arts de la Rue d'Aurillac, Cognac, Libourne subventionnés par l'Etat et les collectivités territoriales. La figure millénaire et mondiale du conteur s'incarne aujourd'hui en France sous l'apparence d'un intermittent du spectacle qui parcourt les maisons de jeunes, les médiathèques municipales et les écoles⁸⁵.

Au Brésil le carnaval de Rio-de-Janeiro (comme ceux de Sao Paulo, de Recife, de Salvador de Bahia) est coorganisé par la municipalité et les associations de type loi de 1901 qui y participent (G. Guillot, 2009). Les sociétés de Carnaval mobilisent des bénévoles pour la confection des costumes, organisent des concours internes (présidés par des jurys composés de musiciens, de responsables associatifs et d'élus locaux) pour choisir la chanson qui représentera le quartier. Les *batucadas* répètent chaque semaine dans des salles prêtées par les municipalités sous la direction de chefs formés dans des écoles de musique et Conservatoires de la ville. Les adhérents payent leur cotisation pour avoir le droit de participer aux concours de samba qui se déroulent dans le « carnavalodrome » construit spécifiquement pour le défilé par la municipalité, avec ses milliers de places en gradins⁸⁶.

Par ces exemples on voit bien que si la « socioculture » représente une période historique nettement circonscrite en France et en Europe à la deuxième moitié du XXème siècle (dans sa forme émergente correspondant à une volonté politique de créer un homme nouveau détaché de ses anciennes adhérences sociales), elle existe bien avant et partout, dès lors que se répand l'idée qu'il est possible pour tous d'apprendre à lire, à écrire et que cela représente un espoir de mobilité individuelle ou collective dans le champ social. Les phénomènes culturels et sociaux sont donc, dans ce sens, constamment et internationalement (mais aussi inégalement) imprégnés de socioculture.

Le constat que la culture occupe aujourd'hui dans la plupart des pays du monde une place importante dans les politiques publiques oblige donc à ne plus considérer les « milieux

⁸⁵ Cf Raibaud Y. « Les allumés du verbe » synthèse du séminaire du 12 septembre 2004, Bordeaux, www.iddac.com. « Chanson française et politiques publiques » synthèse du séminaire du 4 juin 2004, Bordeaux, 2004 www.iddac.com. « Arts du cirque, arts de la rue », synthèse du séminaire du 16 mars 2004, Bordeaux, 2004 www.iddac.com

⁸⁶ Occupés de façon majoritaire par les habitants de la ville et de façon minoritaire par les « touristes » : l'activité socioculturelle est ici première par rapport à l'activité économique liée au tourisme.

socioculturels » comme des simples construits, mais comme des processus de construction plurifactoriels.

2. A quoi peut servir la géographie socioculturelle

a. Une géographie de l'action

L'inventaire du globe

Des explications qui sont données de la naissance de la géographie on peut retenir celle-ci « *La géographie, description de la Terre, est contemporaine des premiers récits, oraux et écrits, destinés à communiquer ou à transmettre les connaissances acquises lors des explorations ou des conquêtes des terres inconnues* » (J. Scheibling, 1994, p.7). Le voyage d'Ulysse, raconté par Homère, ou celui de Magellan, raconté par Pigafetta, restent les modèles de ces « géographies premières » dans lesquelles il est possible d'identifier le voyageur, ses représentations et l'expérience qu'il fait des espaces parcourus. Cette démarche géographique (que l'on peut retrouver dans l'œuvre littéraire de Nicolas Bouvier, dans la philosophie situationniste de la « dérive urbaine », dans des performances documentaires « grand public » tels que « Tête de turc », ou « Dans la peau d'un chinois ») correspond toujours à une actualité de la géographie telle qu'on peut la lire dans les travaux de Djemila Zeneidi par exemple (les cartes mentales des « sans domicile fixe » de Bordeaux, les *squats* du Havre, le mouvement punk, D. Zeneidi, 2002, 2005) ou le beau livre de Florence Aubenas *Le quai de Ouestream* (Aubenas, 2010) sur les travailleurs précaires de la région de Caen. L'inventaire du monde n'est pas fini (n'est jamais fini) puisqu'on assiste de façon permanente à une augmentation exponentielle des espaces, que ce soit par le simple fait de l'occupation et de la transformation de l'espace par une population mondiale croissante ou par le fait de l'accélération des phénomènes de mobilité qui amène les individus à occuper à l'échelle d'une journée, d'une semaine, d'une année ou d'une vie des espaces de plus en plus nombreux (M. Lussault, 2007).

Or sans ce travail de description, pas de renouvellement de la géographie, alors que se répliquent et s'améliorent sans cesse d'une part les visions surplombantes de l'espace terrestre obtenues par satellites et leur diffusion par les techniques d'information et de communication, d'autre part la compilation sans fin des stéréotypes animaux et humains et de leurs territoires écologiques. Plus la vision est surplombante (et l'on retrouve clairement dans cette production

la parenté entre les anciens démiurges de la géographie et les ingénieurs de la « guerre des étoiles » menée par les grandes nations militaires) et plus elle impose l'idée d'un écosystème global nécessitant une gouvernance mondiale. La fragilité de l'écosystème attestée par le réchauffement climatique et la fonte de la calotte glaciaire entretiennent les paradigmes d'une géographie systémique mondiale, classant les individus et les peuples d'après leur niveau de responsabilité par rapport à leur environnement naturel. La mise en spectacle de l'Afrique sert de récit légendaire en permettant de classer et de relier les « catastrophes » entre elles : guerres ethniques, famine, corruption, Sida, braconnage des espèces protégées... L'action humanitaire, multiforme, participe à ce récit et valorise le charisme des nations dominantes et leur légitimité à assurer une gouvernance mondiale. Dans les parties du monde les plus emblématiques de cette logique de « mise à l'écart », l'individu n'est pas supposé être autonome : soit parce qu'on l'envisage comme victime de déterminants structurels (la sécheresse, la crise économique, la situation politique, le patriarcat), soit parce qu'on postule qu'il est déterminé par son origine ethnique, sa religion ou manipulé par la corruption, une influence politique étrangère etc. Une carte de l'Afrique proposée aux élèves de 5^{ème} en 2007 ajoute à la présentation de géographie physique et climatique de l'Afrique une géographie « catastrophique » - foyers de guerre, diffusion du Sida, PNB par habitant et niveau d'instruction – qui n'a pas d'équivalent pour les autres continents.

a) Lire autrement l'espace des sociétés

On ne peut cependant pas généraliser la production géographique, fût-elle grand public, au ressassement des stéréotypes, même si ce sont eux qui servent le plus souvent de grammaire et de vocabulaire à l'information prétraitée des journaux écrits et télévisés. On peut en revanche identifier les ruptures de cadre que représente la variation des récits lorsqu'ils se décentrent des interprétations habituelles. Je donnerai deux exemples de ces ruptures de cadre à propos de documentaires géographiques télévisés l'un qui se rapproche d'une géographie socioculturelle, l'autre qui gagnerait à être analysé avec ses outils.

Ces deux exemples sont tirés d'une série de documentaires sur les femmes du monde diffusées par la chaîne de télévision Arte entre novembre 2007 et février 2008.

Le premier décrit des compétitions de football entre femmes péruviennes des hauts plateaux andins. On les voit accomplir d'immenses parcours à pied accompagnés de lamas, au milieu des Andes, puis disputer leur match contre les femmes d'un autre village en tenue traditionnelle (jupes et chapeau). Le documentaire filme la passion des joueuses, l'arbitrage

approximatif, les rires, les pique-niques partagés dans les vestiaires des stades, l'accueil chaleureux des habitants au retour d'un match gagné. Un réseau de promotion des femmes aidé par l'Etat, la coopération des clubs sportifs locaux, le sponsoring de quelques petites entreprises permettent de comprendre, à travers un exotisme de façade qui enchante le récit, les mécanismes de construction sociale et territoriale (les relations humaines entretenues entre villages enclavés) qui se mettent en œuvre. Ces informations permettent donc d'imaginer que les situations sont comparables à celles d'autres pays dans lesquels on ne s'étonnerait pas de telles pratiques.

L'autre se passe en Tanzanie. Une fondation américaine subventionne une association locale de femmes battues ou refusant les mariages forcés ; celles-ci ont créé avec l'aide du gouvernement de Tanzanie un village sur une concession qui leur a été donnée et vivent entre elles avec leurs enfants. Les quelques hommes qui viennent au village pour y travailler n'y habitent pas. La communauté de femmes a mis en place une coopérative de fabrication de vêtements et objets artisanaux et embelli le village pour qu'il soit conforme à ce que l'on peut imaginer être un village tanzanien traditionnel. L'économie de la communauté repose sur le tourisme : des cars passent par ce village pittoresque qui fait partie d'un circuit touristique de découverte (après une réserve zoologique naturelle). Les touristes sont accueillis par des chants et des danses traditionnelles, un repas fait avec les ressources communautaires. Un exposé leur est fait sur la condition des femmes en Tanzanie, puis on leur propose d'acheter les produits de l'artisanat local.

Dans ces deux cas, le paradigme socioculturel permet de lire autrement l'espace des sociétés. Dans le premier cas, les rencontres de football entre femmes ne sont pas le simple résultat d'un branchement entre une culture autrefois urbaine d'origine anglaise et une culture locale, ni même un processus d'acculturation qui intégrerait certaines pratiques sociales et culturelles des dominants dans un ensemble culturel communautaire. Le football, qui existe au Pérou comme dans tous les pays d'Amérique du Sud depuis le début du XXème siècle, est importé par les réseaux associatifs féministes, aidés par des clubs masculins déjà structurés et certaines municipalités péruviennes-indiennes progressistes pour améliorer la condition des femmes andines et leur permettre de sortir de leur isolement. Ces pratiques participent à la promotion de la femme par les loisirs, remettent en question la division du travail domestique (les hommes s'occupent des enfants et de la maison les jours de match) et entretiennent les réseaux de communication entre villages d'un même secteur, réseaux qui existent déjà sur les plans économique, social, politique, de la nuptialité, des fêtes etc. Dans le deuxième cas (la Tanzanie), la mise en scène de la rupture entre les femmes et la société patriarcale dont elles

sont issues a pour but de démontrer de façon explicite l'archaïsme des sociétés tribales, leur incapacité à se moderniser elle-même et le courage des femmes militantes qui rompent cet engrenage. Mais on aurait pu montrer aussi comment cette réalité est mise en scène par l'Etat, comment elle est communiquée auprès des médias internationaux, les opportunités économiques qui s'ouvrent aux femmes, la possibilité pour leurs enfants d'aller à l'école etc.

L'approche socioculturelle créditera les femmes andines et tanzaniennes d'une autonomie et cherchera à comprendre les stratégies individuelles et collectives qui se mettent en place. L'approche ethnoculturelle, dans ces deux cas, sera relativisée par une approche sociologique qui prend en compte les compromis, les modes de structuration locales des pratiques sociales. Dans le deuxième exemple la présence de cars de touristes (âgés, américains) nous indique également la dimension postcoloniale du récit et son aspect performatif, à l'origine de la plupart des sources de revenus du village : récit légendaire opposant la courageuse femme africaine, moteur du développement, à l'homme noir archaïque et dominateur dans un Etat tanzanien qui souhaite se montrer sous un jour progressiste.

L'approche des objets géographiques suppose donc qu'on situe bien comment ils sont produits. Elle suppose également que l'observateur adopte une position critique aussi bien dans le registre de la raison théorique qui consiste à « *accomplir l'effort de discerner et d'évaluer, dans le déploiement de la pensée et de la connaissance, les limites du pouvoir de l'esprit* » que dans celui de la raison morale qui consiste à « [défaire] *ce qui relève de la seule opinion morale en mettant à jour son peu de consistance et [tenter]de le dépasser* » (C. Ruby, 2003, p. 216). Elle impose enfin de clarifier la position et le statut du chercheur, notamment dans sa manière d'appréhender les objets. En conclusion de la première partie de ce document, je posais la question des différences de statut entre observeurs et observés, notamment sur leurs niveaux d'autonomie présumée. Une démarche méthodologique « purifiée » consisterait à créditer le « géographié » d'une autonomie présumée égale à celle du « géographeur » : c'est la démarche de Pierre Bourdieu lorsqu'il démontre que la production intellectuelle est aussi contingente que les objets dont elle rend compte, c'est aussi à l'opposé celle de Raymond Boudon qui crédite le sujet observé d'une intentionnalité rationnelle dans ses choix. Cependant le constat que l'autonomie de l'individu dominant, même s'il est en partie une *illusio*, est supérieure à celle de l'individu dominé n'autorise pas à garder « tel quel » ces positions méthodologiques.

La première démarche de la géographie socioculturelle consistera à énoncer précisément le degré d'autonomie du « géographeur » (par exemple pour une unité de

recherche est ce [suis-je] un chercheur du service public ? Du secteur privé ? Un ingénieur de recherche ? Un enseignant-chercheur ? Un doctorant ou vacataire ? etc.) ainsi que sa « position » par rapport à son objet de recherche : pourquoi cet objet l'intéresse-t-il ? Quelle est l'histoire de la rencontre entre ce chercheur et cet objet ? Quel lien fait-il avec d'autres objets de recherche, dans quel but ? Elle consistera ensuite à connaître le degré d'autonomie des individus et des groupes observés sur le lieu de leur observation. Comment considèrent-ils eux-mêmes « l'objet » de la recherche et le chercheur, comment se situent-ils par rapport à eux ? Quel niveau de réflexivité ont-ils sur leur situation ? Quels sont les intérêts individuels et collectifs qu'ils partagent ?

La deuxième démarche consiste à appréhender l'objet par le « milieu du champ » que représentent les différentes microsphères successives d'agrégation des individus, leurs interactions et leurs transitions avec les sphères institutionnelles. Ce positionnement permet d'aborder les objets d'une façon « délicate », sans forcer leur interprétation ni par un centrage excessif sur les individus que cet objet concerne ni par une contextualisation trop rigide à la recherche de cadres structurants.

Un entretien avec une musicienne amateur d'une batucada sur sa pratique artistique peut nous montrer comment son goût musical est devenu une pratique sociale collective dans le cadre associatif et comment cette pratique la raccroche avec des espaces sociaux et géographiques multiples (les défilés dans les fêtes locales, le lieu de répétition prêté par une mairie, la rencontre avec d'autres batucadas françaises, avec la communauté brésilienne de sa ville, le voyage à Rio-de-Janeiro qui marque le retour aux sources de la batucada etc.). Un entretien avec un membre militant d'une association d'homoparents nous renvoie à son histoire personnelle en tant qu'elle est inscrite dans une revendication déjà organisée, face à une législation qui a son histoire en France et en Europe, un discours scientifique psychanalytique ou médical, à une organisation associative qui se structure à un échelon régional ...

La troisième démarche consiste à appréhender l'objet sous des éclairages scientifiques variés, de façon à mettre en relief les différentes interprétations qui en sont données, gage que l'on approche d'une représentation la plus largement partagée. Cela peut consister à mener une recherche avec des acteurs proches de l'objet géographique concerné, capable de mobiliser des savoirs empiriques et de mobiliser les informations et les témoignages utiles à la recherche. Cela peut consister aussi à provoquer des rencontres interdisciplinaires autour d'un objet géographique à partir d'une vaste question centrale suivi d'un cadrage théorique souple. Dans la question posée le 12 mars 2007 : « *Comment la musique vient aux territoires* »,

l'objet musique n'est pas particulièrement précisé ni décliné : musique vocale, instrumentale ? Chantée, dansée ? Populaire, savante ? Actuelle, traditionnelle ? Régionale, internationale ? La notion de territoire est acceptée dans sa polysémie : sens ethologique, ethnologique, politique, culturel ? Un espace approprié, une périodisation historique, une métrique topographique. On peut penser que les « musiciens-chercheurs » mobilisés ce jour-là ont progressé dans la construction d'un langage commun, propice à leur compréhension mutuelle autour de l'objet qui les réunit.

L'idée que la définition de l'objet passe par la négociation entre des construits cognitifs venus de cultures scientifiques différentes tend à devenir une règle. Les discussions qui s'ouvrent aujourd'hui sur le sexe, le corps et le genre entre biologistes, juristes, historiens, philosophes des sciences et les autres sciences humaines, montrent les ouvertures épistémologiques qui se mettent en place entre les sciences sociales d'une part, entre les sciences sociales et les autres sciences d'autre part. L'approche interdisciplinaire permet de passer d'un corpus scientifique à un autre, tout en discutant des compatibilités et des incompatibilités épistémologiques entre sciences, grâce au fil conducteur de l'objet.

Il faut revenir enfin sur la qualité des chercheurs et sur celle des informateurs. J'ai proposé plus haut l'hypothèse que le renouvellement de la recherche passait nécessairement par celle des objets étudiés, et que ceux-ci n'apparaissent qu'à condition qu'on les « rencontre ». La croissance importante du pourcentage d'une classe d'âge arrivant au bac (60-70% dans les 5 dernières années) se répercute sur la croissance des étudiants inscrits en master recherche et en thèse, provoquant parfois le pessimisme des recteurs, présidents d'université ou des directeurs d'unités de formation et de recherche qui s'inquiètent de la démographie galopante de diplômés au regard du marché de l'emploi. Voyons pour une fois ce phénomène avec un œil positif : non seulement le nombre de travaux de recherche augmente mais ils bénéficient (certes légèrement, reproduction sociale oblige) de l'apport de nouveaux étudiants issus de « milieux socioculturels » différents, qui choisissent des objets proches de leur quotidien familial, de leur origine géographique, de leurs loisirs ou de leurs intérêts personnels, voire privés ou intimes. Enfin de nombreux professionnels en poste poursuivent des travaux de recherche ou des thèses nourris de leur expérience professionnelle.

Ces phénomènes peuvent être diversement appréciés par les milieux scientifiques : manque d'« objectivité » du à une trop grande proximité avec l'objet, dérive constatée des recherches vers des objets mineurs, peu porteurs de notoriété (et donc de financement) pour les laboratoires... Les évaluations de ces travaux ne sont pas faciles, il est parfois malaisé de réunir des jurys compétents, ou même seulement compréhensifs... Ces travaux sont souvent

interdisciplinaires et ne cadrent pas avec les orientations proposées, lors des programmes quadriennaux par les équipes de recherche... Une proposition comme celle de la géographie socioculturelle peut avoir aussi cette fonction d'être « la géographie qui n'est pas toutes les autres géographies » en accueillant les objets géographiques impurs ou insolites, pourvus qu'ils soient déconstruits et examinés avec les outils proposés tout au long de ce exposé.

Enfin la géographie socioculturelle peut participer aux côtés de la géographie culturelle à la diversification des matériaux utilisés pour « faire » la géographie. Au constat que la carte, le schéma ou la photographie ne rendent compte que partiellement du réel observé, doit répondre le recours aux autres sens : les sons, les goûts, les odeurs, le toucher et leurs déclinaisons culturelles et socioculturelles (la musique, la cuisine, les parfums, la peau) entrent dans le jeu de l'inventaire du monde. De même, si l'analyse quantitative reste l'outil minimum nécessaire à la compréhension de la science géographique par les disciplines se pensant les plus « scientifiques », il faut concevoir que d'autres sources d'informations sont aussi pertinentes si l'on accepte le postulat que la géographie est une science des représentations. La philosophie, l'art, la littérature sous leurs formes savantes ou populaires sont des géo-indicateurs pertinents (aujourd'hui comme hier) pour décrire l'espace des sociétés dans le cadre d'une « géographie humaniste », l'objectif étant de retrouver « *l'homme oublié des sciences sociales, d'aller au-delà du fait spatial pour découvrir le fait social, de passer des questions de forme aux questions de sens et d'intention* » (H. Bryant et J.-B. Racine, in J. Lévy et M. Lussault, p.473).

b) Pratiques spatiales et construction des savoirs

On a montré que le paradigme socioculturel se caractérisait par sa dynamique : aux limites de l'individu et du social, entre agir créatif et déterminants structurels, il est inscrit dans les processus de changement. Le nom de géographie socioculturelle indique donc une approche « active » des faits spatiaux. Une approche pragmatique peut être définie dans ce sens comme une approche « *fondée sur l'action, la pratique et cautionnée par l'efficacité* » (dict. Larousse, 1998).

Cependant le fait d'inscrire cette géographie dans un courant critique impose de considérer la manière dont la géographie, en nommant les choses et en organisant leurs corrélations dans des systèmes de sens, construit continuellement un « sens du monde ». L'approche pragmatique en géographie étudie le sens que peuvent avoir les actes de langage, leurs interférences dans la compréhension qu'en ont les locuteurs et les récepteurs et les

contextes de leur énonciation. Une géographie socioculturelle « pragmatique » est donc la résultante de ces deux *items*. Elle considère d'une part la nécessité de produire de la connaissance dans l'action et de l'évaluer pour son efficacité, en envisageant d'autre part la performativité des discours d'action, la manière dont ils configurent l'espace des sociétés, insensiblement mais continuellement modifiés par la répétition des actes de langage. Plusieurs exemples tirés de la deuxième partie de ce document peuvent être donnés de cette ambivalence de l'approche pragmatique.

Le versant culturel de la politique de la ville, étudié à Bordeaux sous l'angle de la programmation spécifique d'un opérateur culturel girondin en direction des banlieues dans les années 1990-2000, se traduit par la prise en compte des demandes des jeunes et des équipements socioculturels qui les encadrent par une offre d'ateliers et de spectacles de « cultures urbaines » et de « musiques du monde ». L'approche pragmatique des faits spatiaux semble bien consister, dans un premier temps, à analyser les caractéristiques sociospatiales des quartiers désignés comme éligibles à la « politique de la ville », (statistiques sociales, enclavement et ségrégation spatiale), puis leurs caractéristiques socioculturelles (âge, origine géographique des populations immigrées, niveau d'étude et/ou niveau moyen de réussite scolaire), enfin de diagnostiquer le type de proposition culturelle adaptée pour éviter que ces quartiers ne soient complètement délaissés. Mais elle consiste aussi, dans un second temps, à analyser quels sont les raisonnements et les arguments qui prévalent dans le choix de ces données, quels sont les marqueurs linguistiques et/ou culturels caractéristiques qui articulent la logique de l'offre, à quels champs lexicaux ils se rattachent et enfin quels effets performatifs ces discours et ces actions ont sur la construction sociospatiale des territoires concernés.

Voici un autre exemple de raisonnement qui s'encastre dans le précédent : dans le cadre des mêmes dispositifs, le diagnostic d' « anomie sociale », qui conduirait les jeunes à se retrouver dans des espaces publics et à développer des conduites socialement dangereuses pour eux-mêmes ou sur autrui, trouve une réponse pragmatique dans la réalisation d'équipements sportifs et autoorganisés qui participent à l'humanisation des quartiers urbains sensibles, d'une part en canalisant la violence des jeunes dans des activités positives, d'autre part en circonscrivant leurs activités dans des lieux limités qui leur sont spécifiquement attribués. Mais cette action spatiale qui se traduit par une transformation des paysages urbains peut-être lue d'une autre manière. On analysera alors à partir des arguments résumés ci-dessus que si les résultats obtenus sont conformes aux attentes, c'est que l'attente fait advenir son objet. Une approche pragmatique étudiant les mêmes arguments montrera l'aspect performatif

de ces politiques publiques sous l'angle des interférences qui se construisent entre les intentions des locuteurs et les interprétations des interlocuteurs : pour les premiers (les professionnels de la politique de la ville) la canalisation de la violence des jeunes vers des activités positives qui permettent de pacifier le quartier, pour les second (les jeunes garçons) la reconnaissance de leur hégémonie sur les espaces publics au détriment d'autres catégories de la population. L'institutionnalisation de la présence des jeunes garçons dans les espaces publics participe à leur reconnaissance mais perpétue un sentiment d'insécurité lié au sexisme, à l'homophobie et au renforcement des tensions entre classes d'âge.

L'approche pragmatique des faits spatiaux considère l'efficacité des actions avant leur conformité aux principes. Elle se raccorde bien à une démarche empirique qui fait dériver la connaissance de l'expérience quelle que soit sa forme (expérience sensorielle comprise).

Construction des savoirs

La pratique spatiale définie comme « *ensemble de comportements d'un opérateur en relation avec un espace qui constitue pour lui un contexte* » (J.-F. Staszak, 2003, p.740) est une activité humaine dont l'intelligibilité ne peut être saisie sans que l'on fasse référence aux représentations qu'a l'opérateur de ses pratiques. Dans le paradigme socioculturel nous avons postulé que les acteurs sociospatiaux avaient par définition une capacité d'agir créatif et une réflexivité (plus ou moins grands selon les contextes) sur leurs pratiques spatiales. Une des conditions de production de la géographie socioculturelle passe donc par des processus de construction des savoirs avec les « opérateurs spatiaux » qu'ils soient individuels ou collectifs. La réalisation de cartes mentales des sans domiciles fixes (et avec eux) dans le travail de recherche de Djemila Zeneidi (2002) remet en question l'idée qu'il existe une représentation cartographique unique de la ville. Ces cartes montrent les lieux et les itinéraires qui font sens quand on est un sans domicile fixe à Bordeaux, comment cette connaissance se transmet entre individus d'une même catégorie et comment ceux-ci deviennent à leur tour opérateurs dans la production d'espaces (abris, hébergements d'urgence, lieux favorables pour la mendicité, lieux de rassemblement et d'information, lieux d'approvisionnement etc.). Cette géographie n'est possible qu'à la condition de partager la vie des SDF, en les accompagnant, en les interrogeant etc. dans un processus de co-construction des savoirs dont il se peut qu'ils soient en retour les bénéficiaires⁸⁷.

⁸⁷ Mais le contraire se peut aussi, comme dans le cas des médiateurs sociaux de Guyane lorsqu'ils sont utilisés comme « informateurs indigènes » (voir ci-dessus, 2^o partie) ; la construction scientifique ne peut alors se passer

A une autre échelle je mène depuis plusieurs années un travail de recherche avec des étudiant.e.s dans l'IUT où j'enseigne sur les rapports sociaux de sexe dans les loisirs des jeunes et sur leurs déclinaisons spatiales. Depuis 2006 des étudiant.e.s féministes et militant.e.s LGBT (lesbiennes-gays-bi-trans) m'ont rejoint.e.s dans ce travail en intégrant leurs pratiques militantes et leurs compétences personnelles dans ce travail de recherche collectif. Il m'a donc été possible de créer progressivement un réseau associatif et professionnel régional qui a accepté, dans les années à venir, de participer à un certain nombre d'enquêtes et de réunions d'information sur ce sujet et sur d'autres proches de celui-ci. Cette patiente montée en puissance du dispositif portant ses fruits, il est possible depuis 2009 d'une part d'observer et d'analyser les politiques publiques de jeunesse et de loisirs de plusieurs communes de la communauté urbaine de Bordeaux sous l'angle de la variable genre, du sexisme et de l'homophobie, d'autre part de coréaliser la plus grande partie de ce travail avec des étudiant.e.s impliqué.e.s dans les réseaux associatifs mobilisés, des usager.e.s des équipements sportifs et socioculturels des communes observées, des professionnel.e.s qui les engagent, enfin d'organiser une restitution des savoirs avec le réseau associatif engagé sur cette réflexion et les partenaires institutionnels. La construction de savoirs sur les pratiques spatiales se construit dans ce cas à la manière de l'intervention sociologique préconisée par François Dubet (1994) et suppose au mieux une coproduction des conclusions du travail collectif ainsi réalisé, *a minima* une restitution publique du travail publié.

Un autre travail est en cours avec le réseau « Géographie et musique » qui s'est créé autour de deux journées scientifiques en 2006 et 2007 et de trois publications collectives. Sans revenir sur l'aspect interdisciplinaire de ce réseau évoqué ci-dessus, il faut souligner que la diversité et la complémentarité des résultats obtenus vient en grande partie de l'implication des intervenants et publiants dans des activités musicales amateurs ou professionnelles variées, qu'ils pratiquent à titre individuel, dans des associations ou des collectivités territoriales. Les publications sont donc une production d'un collectif de musiciens-chercheurs, eux-mêmes informés par les musiciens qu'ils connaissent et à qui ils restituent leur travail.

Dans le n° spécial « Géographie, musique et postcolonialisme » de la revue *Copyright Volume* (2008), une attention particulière a été portée par le comité de rédaction à la mixité socioculturelle et de genre des auteurs, aussi bien pour éviter la critique d'une publication ethnocentrique réalisée par des « chercheurs-français-blancs » que pour éviter

ni d'une réflexion sur la « trahison » (M. Godelier, 1988) ni d'une réflexion sur la « traduction » (M. Callon, 1986).

l' « ethnicisation » de celle-ci par la présence exclusive de chercheurs originaires de pays du Sud. Nous avons essayé de respecter la même politique éditoriale de mixité dans nos publications sur le genre pour éviter la critique, cette fois, d'un traitement trop féministe ou familialiste du sujet s'il avait été réalisé uniquement par des chercheuses femmes (ce qui est parfois le cas)⁸⁸. Enfin plusieurs articles écrits « à quatre mains » sur l'ethnicité (avec Rachid Mendjeli) ou sur le genre (avec Sylvie Ayrat) ont pu nous apporter aux un.e.s et aux autres, par le principe de la coécriture, une réponse à la critique qui pourrait être faite d'une position (ou d'une écriture) qui serait par trop ethno ou androcentrée.

Le paradigme socioculturel dans ce cadre impose une conscience permanente que les savoirs sont situés et que ceux-ci se concrétisent par un flux permanent d'informations produites par les lieux de pouvoir. « *Penser que la production du savoir et les résultats scientifiques sont toujours inscrits dans un contexte implique que l'on renonce aux méta-récits et aux discours totalisants, notamment à ceux qui s'expriment au nom de l'objectivité et de la neutralité* » (A. Merrifield, 2001, p.139). Pour Donna Haraway, philosophe et historienne féministe la théorie des savoirs situés permet alors « *de dégager un espace intellectuel et politique où des voix, ailleurs réduites au silence, peuvent se faire entendre* » (in A. Merrifield, id).

Cependant le rapport entre les pratiques spatiales et la production de savoirs ne se joue pas uniquement en terme de contestation frontale des savoirs scientifiques situés. Un des projets des *cultural studies* est justement de montrer le détournement qui permet aux cultures populaires de résister à l'ordre culturel industriel et aux idéologies qui le portent, et de comprendre qu'elles sont au cœur de la production des nouveaux espaces dont il convient de faire l'inventaire ; les systèmes d'éducation et de communication étant centraux dans les processus de changement, il convient alors d'éviter qu'ils ne soient détournés au profit des dominants. Il est donc nécessaire de penser l'organisation, la production et la diffusion des savoirs sur d'autres lieux que ceux qui lui sont habituellement consacrés.

⁸⁸ ... et qui peut se défendre du point de vue d'une science engagée « féministe ». Peut-on être un chercheur homme « féministe » ? Non, bien sûr, et le contraire serait une ruse, un cheval de Troie permettant aux hommes de faire de « l'entrisme » dans un champ scientifique pour l'instant réservé. On peut être par contre un homme proféministe et penser que la lutte des femmes a un rapport avec d'autres systèmes de domination dont les hommes sont eux-mêmes victimes.

c) Enseigner la géographie socioculturelle

Poser la question « à quoi sert la géographie socioculturelle » suppose de savoir à quoi sert la géographie, à qui et à quoi elle a servi. Si on peut aujourd'hui analyser le rôle et les fonctions de la géographie dans l'histoire et les effets qu'elle a produits, il faut attendre l'époque contemporaine pour qu'elle se présente elle-même comme une « science » rationnelle, donc peu contestable. C'est ainsi qu'elle apparaît dans les programmes scolaires au XIX^{ème} siècle (aux côtés de l'histoire et des « sciences naturelles ») pour devenir une discipline à part entière sous la III^{ème} République. L'étude des programmes et instructions officielles de l'Education Nationale (l'Instruction Publique) depuis Jules Ferry donne un indication assez précise sur l'évolution de la discipline en France dans l'histoire contemporaine : d'abord par les choix politiques qui l'imposent sous forme de programmes et se traduisent par des circulaires et des directives fortement orientées par le contexte historique et géographique de l'époque, ensuite par les apports successifs des nouveaux courants de la recherche, qu'elle soit pédagogique ou proprement scientifique.

Bien que les auteurs de dictionnaires de géographie soient assez discrets sur la manière dont s'organise l'enseignement de la géographie (pas d'entrée enseignement ou pédagogie dans le dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés de J. Lévy et M. Lussault, une entrée de quelques lignes dans « les mots de la géographie » de Roger Brunet), il existe une production critique assez abondante, rédigée sous formes d'articles, et quelques livres qui font références, en particulier ceux d'Isabelle Lefort (« *La Lettre et l'esprit, Géographie scolaire et géographie savante en France* », CNRS, 1992 et « *La géographie et ses enseignements* » Doin, 1992). D'autres références « *Enseigner l'histoire et la géographie, un métier en constante rénovation* » sont des productions internes au champ des recherches pédagogiques (INRP, 1992) comme le sont d'autres ouvrages proches tels que « *Enseigner la géographie à l'école* » (P. Giolitto P., 1992) ou « *Pratiquer la géographie au collège* » (F. Hugonie, 1992) qui ajoutent au projet pédagogique de l'enseignement de la géographie les apports de la nouvelle géographie ou de la géographie « humaine » ou « humaniste ». Enfin il faut mentionner la place tenue par la question de l'enseignement de la géographie dans les synthèses réalisées par Jacques Scheibling (« *Qu'est-ce que la géographie* », 1994) ou par Antoine Bailly et Robert Ferras (« *Eléments d'épistémologie de la géographie* », 2004). Il n'est pas dans mon propos de synthétiser l'ensemble de ces productions. Le résumé et le commentaire que j'en ferai sont donc strictement relatifs aux aspects pédagogiques de la géographie socioculturelle.

La première information qu'on trouve chez ces auteurs est l'histoire de la création de la géographie comme discipline pédagogique. En France, les logiques républicaines mises en place par la III^{ème} République se traduisent, à travers les lois scolaires de Jules Ferry, par un enseignement de l'histoire et de la géographie à tous les niveaux de la scolarité, depuis la section enfantine. Le constat qui semble avoir été à l'origine de cette généralisation, après la défaite de 1870, est que la géographie a été négligée en France, alors que chez l'ennemi héréditaire allemand, elle tient une place centrale:

« L'exemple de l'Allemagne est mis en avant pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elle est le pays des [grands voyageurs et géographes de langue allemande du XIX^{ème} siècle, nda] Humboldt, Ritter ou Ratzel. Ensuite parce que l'enseignement de la géographie a permis de former les 'voyageurs de commerce' qui parcourent le monde pour vendre les produits allemands. Enfin parce que l'enseignement de l'histoire et de la géographie concourent à aviver le sentiment national. En France au contraire la géographie est en mauvaise posture ; les maîtres sont mal formés ; les manuels inexistantes. Selon E. Levasseur et A. Himly, l'utilité de l'enseignement de la géographie est triple : la géographie est une meilleure préparation aux études économiques ; elle est utile pour soutenir l'expansion coloniale, préparer les hommes à parcourir le monde et assurer le rayonnement de la nation ; elle doit contribuer à faire aimer la patrie et à préparer la revanche (...) Il s'agit de tendre vers un objectif central : la réhabilitation de la patrie dans son intégrité territoriale et son affirmation au plan mondial ». (J. Scheibling, 1998, p.167).

Mais on trouve également dès 1887 dans les programmes et instructions officielles du Ministère de l'Instruction Publique une autre idée pédagogique forte, celle qu'il faut partir de l'observation de la réalité observée

« En 1887, les I.O. (instructions officielles) prévoient de la géographie à tous niveaux. En section enfantine des 'causeries familières et petits exercices préparatoires, servant surtout à provoquer l'esprit d'observation chez les enfants en leur faisant simplement remarquer les phénomènes les plus ordinaires, les principaux accidents du sol'. Au cours élémentaire 'Les points cardinaux sont appris par cœur mais trouvés sur le terrain dans la cour, dans les promenades, d'après la position du soleil. Exercices d'observation proposés : les saisons, les phénomènes atmosphériques, l'horizon, les accidents du sol. L'explication des termes géographiques (montagnes, fleuves, mers, golfes, isthmes, détroits) part toujours d'objets vus par l'élève et procède par analogie, par la méthode intuitive et descriptive'(..) » (A. Bailly et R. Ferras, 2004, p.157).

L'articulation des objectifs pédagogiques et des méthodes dans l'enseignement de la géographie est, à l'époque, une innovation méthodologique pleine de sens si on la rapporte au contexte, celui de l'idéologie de la « Grande Nation » fondée sur des principes universels⁸⁹. L'éveil géographique de l'écolier français se fonde sur l'étude de son milieu naturel, observable avec les outils d'une science positiviste, dont il ne faut pas oublier qu'elle se place dans le cadre d'une compétition ouverte entre l'Etat laïque et l'Eglise (qui dénonce une école sans Dieu) et qu'elle impose le français au détriment des langues régionales. C'est donc une nouvelle « vision » du monde qui est proposée. Tout ce qui pourrait être lié à une organisation territoriale ancienne est renommé et remis en ordre. Cela explique aussi l'importance donnée (après une première phase de découverte intuitive et descriptive) à l'apprentissage mécanique des nouveaux découpages républicains (canton, département, préfectures et sous-préfectures).

« Au cours moyen on étudie la 'Géographie de la France et de ses colonies : géographie physique, géographie politique avec une étude plus approfondie du canton, du département, de la région' et 'exercice de cartographie au tableau noir et sur cahier, sans calque'. Au cours supérieur c'est 'Révision et développement de la géographie de la France, puis géographie physique et politique de l'Europe, enfin une géographie plus sommaire des autres parties du monde' ». (id).

L'articulation géographie intuitive et descriptive / géographie académique se construit sur le schéma vidalien : de l'observation de la géographie physique à l'observation de l'adaptation de l'homme à son environnement, puis à la France et à sa place dans le monde. Le fait que l'homme s'adapte harmonieusement à son environnement trouve ses explications à la fois dans les ressources naturelles exceptionnelles de la France (située sur le 45^{ème} parallèle, riveraine à la fois d'une mer intérieure et de l'océan Atlantique, également répartie entre zones montagneuses, zones de plateaux et zones de plaines etc.) et dans la capacité de ses habitants à avoir su construire une civilisation florissante, fondée à présent sur des lois rationnelles et scientifiques, donc universelles. Il est donc normal de concevoir, comme le montre la planisphère affichée dans toutes les classes, la France au cœur du monde.

Le projet a ses limites. La première, de taille, est la prétention des peuples voisins à être, eux aussi, le centre du monde. La seconde est la résistance des classes dominantes anciennes et de celles qui ont été nouvellement promues (en particulier celles qui ont profité

⁸⁹ Cette lecture des instructions officielles se rapproche de celle que l'on peut faire de l'histoire universelle d'Etienne Lavissee (proche idéologiquement des franc-maçons et des partisans d'un Etat laïque) et son application dans des manuels scolaires jusqu'à une date récente. Histoire, géographie et sciences naturelles enseignées conjointement dans les écoles sont constitutifs du récit républicain de la « Grande Nation ».

de l'école comme « ascenseur social ») à voir se démocratiser l'accès au savoir. Cela peut expliquer le retour cyclique de l'histoire et de la géographie académiques, justifiés sur le plan pédagogique par la nécessité d'évaluer (de trier) les élèves, lors des examens et des concours, sur des critères impartiaux. Le savoir « encyclopédique » l'emporte toujours, dans ce cas là, sur les autres savoirs.

Après la guerre de 1914-1918 esprit revanchard et esprit libertaire se partagent l'Europe. De nombreux instituteurs et enseignants en France sont des « anciens combattants » rêvant d'un monde meilleur, tel Célestin Freinet qui, même minoritaire, diffuse son modèle contestataire d'un savoir académique. A la constitution des savoirs par l'expérience (observation du climat, promenades botaniques) Célestin Freinet ajoute leur « construction », démocratique et critique, par les élèves eux-mêmes : refus des manuels, appropriation des modes de production de l'écrit (imprimerie), coopération dans la collecte de connaissances, relativisation des savoirs par la correspondance scolaire, critique des savoirs académiques. A l'observation de la nature s'ajoute l'observation de la vie sociale, économique et politique du village ou du quartier : rencontre avec les paysans, les artisans, le conseil municipal, diffusion et vente du journal de l'école etc. Ces méthodes actives engagées dans un projet politique explicite sont contenues par l'institution qui maintient un contrôle strict des connaissances purement « scolaires », correspondant à des programmes nationaux, dans les examens (notamment au certificat d'études primaires ou au concours des bourses d'enseignement secondaire). Ce « contrôle des connaissances » apparaît de plus comme une garantie de l'égalité des chances dans les procédures de classement. Cependant les instructions officielles pourraient avoir eu écho de cette contestation des savoirs académiques lorsqu'elles précisent, en 1923 : « *Au cours élémentaire on étudie la terre entière en faisant connaître villes, montagnes, fleuves mais il serait abusif de faire retenir plus d'une cinquantaine de noms propres de cette nature* ». (cité par A. Bailly et R. Ferras, id, p. 157).

L'idée que la géographie (et l'histoire) ont à voir avec le monde et en particulier les conflits mondiaux apparaît dans les instructions officielles de 1938 : « *Au cours supérieur on doit rechercher dans la description d'une grande région du globe le ou les caractéristiques fondamentales, les définir sans les isoler de leur cortège de conséquences* » (id.). Les journaux et les actualités cinématographiques, accessibles au plus grand nombre, rendent compte régulièrement d'événements mondiaux (guerres, famines, exodes) qui nécessitent leur repérage sur les cartes et qu'on soit capable d'en analyser sommairement les causes et les

conséquences à partir des « caractéristiques fondamentales »⁹⁰. Les élèves sont invités à « (...) s'appuyer sur des images sensibles. On s'aide de cartes, de photographies, de statistiques (...) Questions posées : quel secours la géographie apporte-t-elle à la connaissance du monde moderne ? Quelle réponse apporte-t-elle aux questions que pose la vie de chaque jour ? Comment contribue-t-elle à former l'esprit de l'élève » (id.).

On est peut-être, à ce moment là, à l'apogée de la géographie vidalienne, que ce soit par ses « bons » côtés (une géographie intuitive fondée sur le « bon sens » naturel et l'évidence, une géographie inductive partant de faits sensibles pour aller aux idées, une géographie active car les élèves recherchent matériaux et documents) ou par ses défauts historiques : le milieu naturel, le possibilisme, le régionalisme et surtout l'ethnocentrisme et le colonialisme dans lequel baigne la société française comme d'autres sociétés européennes.

Après le nationalo-centrisme de la période vichyssoise, et toujours d'après les auteurs cités, les programmes semblent n'avoir que peu changé jusqu'en 1968. Cependant Jacques Scheibling mentionne l'influence des méthodes de pédagogie active dans l'enseignement de la géographie d'après-guerre : « *Inspirées par le plan Langevin-Wallon, les 'classes nouvelles' créées au lendemain de la guerre avaient introduit de nouvelles méthodes de pédagogie active. La géographie a eu la part belle avec les « études de milieu » qui permettaient aux élèves d'aller sur le terrain. Malgré leur abandon ultérieur, le pli était pris d'appuyer l'enseignement sur des exemples concrets, sur des documents, sur des études de cas puisés dans les milieux proches. Les partisans de l'Ecole Freinet, ceux du GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) et d'autres militants pédagogiques ont grandement contribué à la diffusion de ces méthodes actives* » (J. Scheibling, 1994, p. 170). Ces expériences pédagogiques servent de creuset aux propositions qui vont surgir après la contestation de l'académisme et de l'école « ennuyeuse » en 1968, soutenus par les recherches faites dans des lieux pilotes tels que l'INRP (Institut National de la Recherche Pédagogique). Par l'effet mécanique de la démocratisation scolaire, en particulier avec la Loi dite Haby qui instaure le collège unique presque en même temps que la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, « (...) l'appel à un enseignement thématique, à la fusion de l'histoire et de la géographie, à l'interdisciplinarité [prend] à contre-pied les enseignants du second degré, habitués à un public déjà sélectionné, à des programmes hiérarchisés et nettement définis ».

Il est une autre influence notable qui vient se superposer aux évolutions pédagogiques ainsi décrites. Différents courants de géographie « sociale » (rappelons qu'à l'époque cette

⁹⁰ Cf les 26 volumes de la bande dessinée Tintin et Milou (prix Ptolémée au festival de Saint Dié en 1995, pour Tintin au Tibet).

dénomination vague pouvait regrouper aussi bien des géographes structuralomarxistes tels que Jacques Lévy, des futurs géographes culturels comme Paul Claval, des géographes « tiers-mondistes » comme Yves Lacoste ou même ce qui allait devenir la « nouvelle géographie » de l'analyse spatiale avec Roger Brunet) commencent à attaquer la science géographique française « vidalienne » (ce qui est en fait plus à l'époque un front commun anti-vidalien qu'une réelle critique épistémologique de son œuvre et de celle de ses successeurs). Les conséquences se font sentir dans les manuels scolaires par effet de transmission académique : les jeunes géographes (ils sont minoritaires dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie au lycée par rapport aux historiens) sont nombreux à être issus des nouveaux courants.

Une des tendances les plus importantes par ses répercussions au niveau de l'enseignement est celle de la « nouvelle géographie » de Roger Brunet. D'une part sa distanciation par rapport à l'histoire (les formes et les structures spatiales s'autonomisent de leur contexte historique) lui donne une nouvelle légitimité, d'autre part l'apogée de la période gaulliste de la planification se concrétise par le recours à des modèles géographiques dans l'aménagement planifié du territoire. Cette nouvelle géographie comme « science de la spatialité en soi » (refusant à la fois le rapport avec la nature et le rapports avec l'histoire) se traduit par une réelle influence dans les manuels scolaires : la « banane bleue » fait une percée dans les années 1980 et il est peu de manuels de géographie de lycée aujourd'hui qui ne fasse pas allusion à la géographie chorématique, notamment lorsqu'il s'agit de géographie économique.

Quelles conclusions pouvons nous tirer de tout ceci ?

Premièrement étudier l' « histoire de la géographie » par le biais de « l'histoire de l'enseignement de la géographie », c'est étudier les mécanismes d'élaboration des récits légendaires qui construisent, dans la période moderne, les idéologies territoriales. La « Grande Nation » républicaine et coloniale, l'approche positiviste de la science par l'expérience, les interrelations entre l'Homme et son environnement sont les conditions contemporaines de la construction de la plupart des récits qui se perpétuent aujourd'hui. Ceux-ci continuent d'être vulgarisés dans les productions littéraires, pittoresques, exotiques ou touristiques qui constituent le socle de connaissances collectif dont disposent les élèves en dehors de leurs cours de géographie, qu'elles soient acquises à l'école à travers d'autres disciplines (français, langues étrangères, musique) ou à l'extérieur, en particulier par les médias. Ce récit géographique et les outils qui lui sont indéfectiblement attachés (la carte, le reportage photographique, l'approche ethnoculturelle) pèse, par exemple, sur les objets

géographiques que j'ai présentés dans la deuxième partie de ce travail, nécessitant de façon permanente un long et parfois fastidieux travail de déconstruction⁹¹. La géographie chorématique et l'analyse spatiale pourraient bien être (en dehors de leur viabilité scientifique que je ne conteste pas et de leur efficacité qui vient probablement aussi de leur performativité) un deuxième épisode de ce grand récit, correspondant à la valorisation à toutes les échelles territoriales des systèmes d'expertise et des personnels qui leur sont attachés. Enfin il semble bien que les thèmes et les objets de la géographie culturelle sont à leur tour mobilisés aujourd'hui dans la construction de nouveaux savoirs partagés, gages de cohésion sociale : le retour de la nature dans une vision sensible de sa fragilité, les paysages, le patrimoine font partie d'un récit renouvelé dont on peut voir la matérialisation en France dans les chartes de Pays ou l'Agenda 21 par exemple.

Deuxièmement la description de l'enseignement de la géographie tel qu'il est rapporté par les auteurs cités ci-dessus se réfère à des sources écrites qui proviennent principalement des instructions officielles, secondairement des manuels et des écrits universitaires sur ce sujet. Les auteurs n'envisagent pas les marges d'autonomie de ceux qui la pratiquent sur le terrain. Seul un travail d'enquête ethnographique sur la « géographie en train de se faire dans les classes » pourrait rendre compte de la réalité de son enseignement et du « détournement » quotidien que les enseignants de géographie peuvent faire de leur discipline au profit de leurs propres systèmes de représentation. On trouve aussi dans l'histoire de cet enseignement de la géographie l'idée toujours vivace en France (et d'une grande modernité) que l'école peut être le lieu d'une pédagogie par l'expérience, de l'appropriation des savoirs et de la construction de nouveaux savoirs. Les écrits pédagogiques tels que ceux émanant du GFEN ou de l'INRP⁹², de même que ceux accumulés depuis près d'un siècle par l'école Freinet montrent qu'il a toujours existé une alternative organisée (et pas seulement une résistance passive) aux programmes officiels : d'abord parce qu'en France le débat politique a très vite été interne à l'école, ensuite parce que l'école est localisée et a dû s'adapter aux lieux et milieux dans lesquels elle s'inscrivait⁹³. Le débat biaisé qui opposerait pédagogisme et encyclopédisme (A. Bailly et R. Ferras, 2004) ne peut se passer d'une réflexion longitudinale sur les conditions de

⁹¹ Comme par exemple la légende de l'origine du jazz, du village africain aux champs de cotons américains et au jazz moderne.

⁹² Groupe Français d'Education Nouvelle et Institut National de la Recherche Pédagogique

⁹³ Cf. la difficile revendication d'une géographie régionale dans les DOM, aujourd'hui reconnue (Mam-Lam Fouk, 1996, 1997 pour la Guyane). Voir aussi le personnage de Jean, instituteur indépendantiste renvoyé de l'Education Nationale pour avoir écrit une histoire et une géographie de la Guadeloupe dans le roman « La Vie scélérate » de Maryse Condé, 1987.

la production de la géographie. Dire que celle-ci est une production culturelle permet aussi de relire, dans l'histoire, les tentatives de résistance à cet ordre culturel et de les relier entre elles.

Troisièmement cette histoire de l'enseignement de la géographie et de sa contestation interne (vue sous l'angle critique de la géographie socioculturelle) peut se confronter à d'autres expériences similaires menées dans d'autres pays. Dans un article sur le « savoir situé », Andy Merrifield (In J.-F. Staszak et alii, 2001) revient sur les expériences pédagogiques réalisées par des géographes « radicaux » américains et en particulier les « expéditions géographiques » de W. Bunge (entre 1970 et 1980).

Les expéditions géographiques (W. Bunge, in A. Merryfield, 2001, 138-150)

« Le projet des expéditions géographiques est d'abord de ramener les problèmes généraux (...) à l'échelle du terre-à-terre, de la vie quotidienne des gens. (...) Une telle géographie [choque] parce qu'elle intègre toute la gamme des expériences humaines : (...) pas seulement le pays aménagé pour les loisirs, mais aussi le pays saccagé, pas seulement les riches, mais aussi les pauvres, pas seulement le beau mais aussi le laid (...). L'expédition s'efforçait d'être une recherche démocratique plutôt qu'élitiste (...) et les géographes professionnels travaillent à l'unisson avec les géographes de base, ces « laïcs » au savoir empirique construit sur l'expérience : membres d'associations de résidents, militants de quartier, citoyens socialement responsables de tout poil (...). Une autre condition essentielle était que le pouvoir même de l'expédition – Qui embauche et qui licencie les chercheurs ? Qui signe les chèques ?- doit être aux mains des personnes qui sont explorées.

Un premier programme de recherche et d'éducation communautaire fut établi pour les habitants Noirs de Détroit. L'objectif principal était de trouver un moyen par lequel les géographes puissent rendre leurs savoirs en aménagement urbain et en pédagogie accessibles aux Noirs de la ville-centre. (...) Les géographes professionnels (les explorateurs) mirent en place (dans le quartier) des cours gratuits sur la cartographie et divers aspects géographiques de l'aménagement urbain, validés par l'université du Michigan en cas de succès. L'objectif était d'arriver à ce que toute personne noire (...) puisse venir s'inscrire directement au cours, sans que soit requis un niveau préalable. (...) Chaque participant était impliqué dans une recherche portant sur des questions telles que la politique des découpages électoraux de la ville, les problèmes de transport, la cartographie ou la géographie de la mortalité infantine. (...) Comprendre le problème complexe de la lutte pour l'espace entre les voitures et les

hommes – et notamment comment il se posait en termes différents pour les enfants riches des banlieues et pour leurs congénères pauvres des centre villes – devint un thème central, tout comme l’antagonisme entre usages communautaires et usages non communautaires de l’espace. La qualité environnementale des espaces urbains en général fut scrutée en détail : espaces cachés, espaces privés, espaces des faibles, espaces sans jouets, espaces où les rats attaquent les bébés, tous furent explorés avec une attention considérable. (..) [les femmes] L’espace caché de la maison devint un objet pertinent d’enquête géographique (...) Explorer ces espaces cachés, c’était dévoiler des groupes souterrains et dérobés qu’il convient de connaître pour vraiment comprendre les groupes visibles et reconnus.

Cet exemple a laissé sa trace aux Etats-Unis comme une avancée épistémologique, proche de celle de la philosophe des sciences et féministe Donna Haraway, qui a repris largement le concept de « savoir situé » (D. Haraway, 2007). Il pose la question des rapports entre pédagogie et praxis mais en mettant l’accent sur le souci de construire une « pédagogie et une praxis situées ». En étant lié à l’objet de sa recherche le géographe « *gagne une tribune depuis laquelle il peut fidèlement regarder le monde dans une rencontre dialoguée avec les autres différents de lui-même. La position du géographe qui participe aux expéditions est simultanément celle du professeur et de l’étudiant et le savoir sur des réalités urbaines particulières est atteint grâce à une réflexion et une action commune dans lesquelles le chercheur et celui qui est l’objet de sa recherche se découvrent eux-mêmes* » (A. Merryfield, 2001, p. 150).

Cette avancée correspond bien sûr à une époque particulière de l’université américaine (marquée par l’effervescence mondiale du monde étudiant des années 1968 et suivantes, par les mouvements Noirs-Américains pour l’égalité des droits et la contestation de la guerre du Vietnam). Cependant les courants états-uniens qui préconisent une approche critique des « savoirs situés » sont proches de ceux qui avaient fondé les courants de l’éducation nouvelle en France ou la pédagogie des opprimés en Amérique du Sud (Paulo Freire). Le postulat d’autonomie et de capacité d’agir des femmes et des hommes sur l’espace, perçu et pris comme paradigme par le géographe, permet d’associer les résidents des quartiers (que ce soit de façon individuelle ou déjà organisée, familles, « bandes », groupes informels ou associations) dans une construction culturelle de leurs savoirs, fondée sur le cumul et la capitalisation de leurs expériences. La valorisation des savoirs passe par l’effacement relatif du géographe au profit du collectif, allant jusqu’à la certification universitaire des individus les plus engagés dans le processus de construction du savoir. On imagine que le projet de ce

travail comme son but est de participer à l' « *empowerment* » des populations concernées, c'est-à-dire au développement collectif de leur « puissance d'agir ».

Les paragraphes qui précèdent, portant sur l'enseignement de la géographie, ses objets et ses méthodes, permettent ainsi d'approcher de plus près les possibilités de la géographie socioculturelle. Le paradigme socioculturel, comme l'éducation nouvelle ou les expéditions géographiques, se place au cœur des processus de changement. Ceux-ci mettent en jeu l'individu et ses multiples adhérences sociales et culturelles sur le lieu (les lieux) de sa (ses) résidence(s). Il s'agit donc de permettre à chacun de mieux connaître ces lieux par la production collective de savoirs spécifiques.

Outre l'enseignement que j'assure à l'IUT Michel de Montaigne auprès d'étudiant.e.s de premier cycle universitaire, j'ai eu l'occasion d'expérimenter cette approche depuis 2000 avec cinq promotions de cadres associatifs et territoriaux en formation continue à l'IUT Michel de Montaigne⁹⁴. Ces femmes et ces hommes, âgé.e.s de quarante ans en moyenne, occupent trois principaux types d'emplois. Premièrement ceux de chef de projet ou de coordinateur : chef de projet pour la Politique de la ville, le Développement durable du territoire, coordinateur d'une organisation non gouvernementale, coordinateur d'un plan local d'insertion par l'économie... Deuxièmement les emplois de direction d'un équipement ou d'un service : directeur d'un centre culturel, d'un centre social, d'une association ou d'un service de développement local ou d'économie sociale, d'une mission locale pour l'emploi des jeunes, d'une régie de quartier, d'un service municipal des sports... Troisièmement ceux, enfin de conseiller technique ou de chargé de mission auprès de la direction d'un équipement, d'un service ou d'une collectivité locale, chefs de cabinet ou directeur des services des collectivités locales. Dans les formations successives que j'ai assurées (3 promotions de formation au diplôme de Directeur de Projet d'Animation et de Développement et 2 promotions de formation au Master Spécialité d'Ingénierie d'Animation Territoriale), j'ai eu la possibilité de mettre en œuvre un enseignement qui s'appuie sur le principe de la formation par compétences (Unités de Compétence Capitalisables), sur un recours systématiques aux études de terrain et sur les savoirs partagés par le groupe de cadres en formation d'autre part.

Chaque promotion de quinze ou vingt professionnel.le.s représente une diversité sociale, culturelle et géographique remarquable par le simple fait des parcours professionnels des personnes recrutées pour la formation : un ancien syndicaliste agricole devenu directeur

⁹⁴ Raibaud Y., (2006), « La formation des cadres de l'animation » in *Agora Débats/ Jeunesse* n°39, 1 p.74 - 86. Gallibour E. et Raibaud Y., (2008), « Les cadres de l'animation, qui sont-ils ? », in *Agora Débats/ Jeunesse* n° 48, p. 62 - 74.

d'une entreprise d'insertion, une athlète de haut niveau reconvertie en directrice d'une base de loisirs, une jeune diplômée d'histoire engagée dans une ONG, un cadre camerounais du ministère de la jeunesse et des sports, un ancien employé des impôts devenu chef de cabinet du maire dans une petite ville industrielle d'un département rural... Les visites d'un certain nombre de sites où l'un.e ou l'autre d'entre eux.elles réalisent leur travail principal sont l'occasion de travaux collectifs portant sur le territoire exploré, s'appuyant sur des rencontres avec les acteurs locaux. Des voyages d'études (Québec, Espagne, Brésil, Suisse) permettent de relativiser des savoirs parfois trop hexagonaux par la connaissance d'autres contextes et la rencontre avec des professionnels étrangers. L'intervention dans la formation d'universitaires et de professionnels qui auraient pu paraître « hors champ » (un philosophe, une DRH de grande entreprise, un directeur d'institut d'études politiques, un dirigeant syndical national, une présidente de coopérative, un artiste plasticien en « résidence » dans une ville de périphérie) participe à faire progresser la réflexion collective et son application sur les dossiers individuels réalisés par chacun à partir du travail sur le mémoire professionnel. La « dédramatisation » de l'évaluation (7 dossiers sur deux ans, précédés d'un travail collectif jury/formateurs/étudiants sur les situations et les critères d'évaluation) permet aux personnes en formation d'élaborer progressivement leurs propres « savoirs d'action » et d'optimiser leur compétence professionnelle. Cette stratégie de formation, outre le fait qu'elle produit des mémoires originaux par leur proximité avec le terrain professionnel, est aussi un espace de valorisation de trajectoires professionnelles menées le plus souvent hors université. Le niveau 2 de formation professionnelle comme le master 2 universitaire valident les parcours de personnes qui ont arrêté parfois leur formation initiale au niveau d'un BEP ou d'un bac professionnel. Il s'agit donc non seulement de reconnaître les parcours de vie et les savoirs particuliers qui y sont attachés, mais aussi d'interroger les savoirs universitaires à partir d'autres points de vue que ceux qui sont classiquement développés par les enseignants et les étudiants des formations initiales.

Pour ces cadres (territoriaux, de développement), ces directeurs-trices (d'équipements sportifs ou culturels), ces aménageurs d'espaces publics, le dévoilement de la dimension spatiale des faits sociaux et culturels apparaît comme une entrée pragmatique dans la lecture qu'ils ont de leur contexte professionnel. L'approche par la géographie socioculturelle met au centre de l'analyse des enjeux locaux les notions de place, de scène, de circulation, de frontières, de territoires. Elle relativise un mode de construction du réel qui surévalue les déterminants sociaux et culturels, ce qui est souvent le propre des démarches de diagnostic, au profit d'une appréhension plus fluide des « situations » toujours renouvelées qui composent le

paysage et l'actualité de l'intervention sociale, culturelle ou économique locale. La géographie socioculturelle se propage dans les diagnostics partagés que les cadres ainsi formés mettent en place avec les résidents de leur quartier, les salariés de leur entreprise, les réseaux associatifs. Cette façon de « faire » collectivement la géographie du quartier, de ses transports, des lieux de vie collectifs (et qui peut à son tour se matérialiser par des cartes ou des schémas) peut aisément se « brancher » sur les dispositifs locaux de consultation, souvent réduits à de simple formalités ou des appareils creux, et les faire vivre : enquêtes d'utilité publique, commissions municipales, démocratie participative. Faire de la géographie ainsi peut devenir un acte individuel (comprenant les enjeux spatiaux, je construis les conditions d'une mobilité choisie), un acte collectif (je négocie les espaces vitaux de ma famille, mon groupe, ma communauté), un acte citoyen (je reconnais les principes de droit et d'égalité dans les espaces publics et privés), un acte politique (je dénonce les inégalités, les ségrégations, les expulsions) etc. La géographie peut ainsi changer de main en changeant les « allants de soi » de la morale spatiale dominante, puissamment appuyée sur l'appareil lourd et apparemment incontestable de la représentation cartographique et médiatique du monde. Dire que la géographie dominante (par exemple celle qui fixe et justifie les frontières des inégalités) est une géographie culturelle (par exemple celle qui enchante l'altérité) ne doit pas nous faire renoncer à utiliser l'approche culturelle dans la géographie sociale. Au contraire c'est en diffusant et en démocratisant les savoirs géographiques que le « jeu culturel » peut s'ouvrir à de meilleures négociations dans les luttes spatiales.

Conclusion

La proposition d'une géographie socioculturelle s'appuie donc plus sur une définition autonome d'un « paradigme socioculturel » que d'une tentative de compromis entre géographie sociale et géographie culturelle. Cependant la géographie socioculturelle se situe généalogiquement plutôt dans la lignée de la géographie sociale pour toutes sortes de bonnes et de mauvaises raisons.

Commençons par les mauvaises : la culture reste partout dans le monde et en particulier en France un paradigme classant et stigmatisant. Le paradigme culturel classe lorsqu'il s'impose par le biais de la créativité individuelle (l'artiste créateur, l'architecte, le philosophe), favorable aux sexe, race et classe supérieurs, même si cette domination se « justifie » par la promotion et la cooptation de « créateurs » femmes, ethniques ou issus des classes populaires (généralement assignés à une création conforme au standard qui les caractérise), modélisant ainsi la naturalisation des hiérarchies culturelles. Le paradigme culturel stigmatise lorsqu'il dénie à un individu le fait d'être autre chose que la culture sexuelle, ethnique, ou sociale qu'on lui attribue. Le détour par l'Université comme lieu de production de culture, tel que je l'ai présenté au début de la troisième partie, montre que ces qualités classantes et stigmatisantes de la culture sont présentes « à tous les étages », en particulier dans les Universités de Sciences Humaines et Sociales. Pierre Bourdieu a donc raison de prendre au sérieux la culture, en particulier lorsqu'il « fait la sociologie » des artistes et des intellectuels.

Les bonnes raisons ensuite : la première est le souci d'interroger toute situation spatiale, aussi complexe soit-elle, en se posant la question des rapports sociaux qui la caractérise, avec l'hypothèse préalable que ces rapports sociaux se placent souvent (le plus souvent, toujours ?) dans le cadre de rapports de domination. La géographie sociale pourrait être cette géographie qui se donne comme principe de « *voir fidèlement depuis le point de vue de ceux qui sont dominés* » (D. Haraway, 1991), ce qui ne signifie pas qu'elle ne doive pas envisager aussi le point de vue de ceux qui sont dominants pour comprendre l'organisation des rapports sociaux de domination et les espaces qu'ils créent. Cela ne signifie pas non plus que les individus « dominés » n'ont pas de marge d'autonomie, ou tellement peu qu'elle s'exprimerait à travers une production culturelle résiduelle ou subalterne. L'apport des *cultural studies* (*gender studies*, *black studies*, *postcolonial studies*) est essentielle si l'on veut faire le passage entre la géographie culturelle et la géographie sociale. La géographie des minorités, la géographie féministe, la géographie postcoloniale, la question de la culture dans

l'économie, la géographie des paysages sont autant d'approches qui « rebranchent » la géographie culturelle sur une approche sociale des faits spatiaux en valorisant d'autres productions culturelles productrices d'espaces.

La deuxième consiste à ne pas refuser l'apport d'éléments structurants lorsqu'ils sont utiles à la modélisation des objets décrits et/ou situations analysées : le contexte social, économique, politique, la topographie, l'histoire, s'ils peuvent être suspects de construire par avance l'objet observé, sont toujours nécessaires pour comprendre *a minima* les métarécits qui enchantent le réel et sont à l'origine des idéologies territoriales (M. Lussault, 2007).

La troisième est la promotion d'une géographie qui prend en compte la construction de l'espace tel qu'il se fait au jour le jour et aux échelles sociales et territoriales les plus variées, et non seulement aux échelles extrême de l'individu ou d'un monde « globalisé ».

Le paradigme socioculturel évite aussi bien l'« opposition répulsive entre deux modes de pensée » (E. Morin, 1987) qu'une trompeuse dialectique qui imaginerait le dépassement historique des contraires. L'opposition entre individualisme méthodologique et constructivisme est contournée par la graduation des prises en compte de l'autonomie de l'individu : c'est le « milieu du champ » qui est pris en compte sans jamais nier les extrême, le moment où le sujet s'agrège au binôme (couple, paire), ou au collectif, mais aussi le moment où le collectif se scinde, se dispute et cherche des compromis avec « plus petit que soi ». L'opposition entre social et culturel se démultiplie dans les appréhensions variées et graduées de ce qui peut être culturel dans la compréhension des comportements humains sur l'espace. Le paradigme socioculturel évite de considérer les cultures comme de simples construits en montrant que ce sont des phénomènes en construction permanente dans lesquels des personnes luttent pour leur reconnaissance individuelle ou collective. Mais il évite également de considérer que les cultures sont propres à chaque individu ou groupe en montrant la complexité des constructions identitaires qui amènent chaque individu à être d'un et plusieurs lieux à la fois, les interactions qui existent entre les catégories sociales et les catégories culturelles, les enjeux politiques et économiques qui en découlent, la matérialisation de ces dynamiques dans l'occupation de l'espace.

C'est pour cela que je prends le parti d'écrire « socioculture » et non « socio-culture », « socioculturel » et non « socio-culturel » : le paradigme socioculturel devient un modèle explicatif autonome pour rendre compte des phénomènes qui se relient entre eux dans une logique scientifique. Une approche socioculturelle de la musique, du sexe et du genre et de l'ethnicité montre que ces trois objets peuvent être « occurrents », se « brancher » entre eux (par exemple « cultures » « noires » « masculines ») pour peu qu'on les observe

successivement ou simultanément à travers des comportements, des pratiques, des lieux, des productions artistiques, des politiques publiques.

Le paradigme socioculturel ne tombe pas non plus du ciel... J'ai montré quels en étaient la généalogie et l'héritage. Cette généalogie et cet héritage ne me pèsent pas particulièrement si l'on considère que leurs côtés péjoratifs, minorants, sont l'effet d'interactions historiquement situées, en particulier en France. Enoncer qu'une bibliothèque ou un théâtre de banlieue est un équipement socioculturel en 1960 et ne l'est plus en 1990 suffirait à expliquer le détournement du terme et sa déqualification. Constaté que l'animation socioculturelle est une profession intermédiaire et souvent précaire (F. Lebon, 2008) montre plus le risque de recul des processus démocratiques qui ont permis au siècle dernier l'élévation du niveau d'instruction, de santé et plus généralement du niveau de vie des populations mondiales que le déclassement d'un terme qui décrit la structuration d'une profession dans les nouveaux modes de gouvernance locale et son importance dans la formation des territoires.

A l'inverse reconstruire les filiations en décrivant une possibilité de faire une géographie socioculturelle critique et pragmatique ouvre des perspectives dans le domaine de l'enseignement, du conseil et de la formation des professionnels qui se situent, très nombreux aujourd'hui, entre le public et le privé, les citoyens, les communautés et l'Etat, à différents niveaux des échelles territoriales etc. Le bref retour (qui mériterait d'être approfondi) sur les corrélations qui existent entre le projet républicain d'instruction publique, l'enseignement de la géographie et l'histoire des courants de la géographie en France permet de s'interroger sur le « projet » de la géographie contemporaine, son éthique et sa responsabilité face aux questions de gouvernance mondiale qui sont posées par les instances nationales et internationales (par exemple à travers de nouveaux « métarécits » programmatique tels que le réchauffement climatique, le terrorisme, le communautarisme ...)

Enfin comme je l'ai montré dans le paragraphe sur le sexe et le genre, une géographie socioculturelle capable de décrire de nouveaux objets géographiques à partir d'approches conceptuelles et empiriques croisées peut devenir rapidement une géographie opérationnelle dans une fonction d'expertise. A l'inverse, comme je l'ai également suggéré à plusieurs reprises dans ce texte, l'approche par la géographie socioculturelle du champ de la culture organisée se heurte aux rigidités d'un programme institutionnel fermé qui n'accepte pas ou peu les approches critiques. Cela démontre d'autant plus la fonction symbolique de la culture organisée en France et souligne l'urgence et l'utilité des travaux interdisciplinaires critiques sur ce sujet. Plus généralement la culture, en France et dans le Monde, apparaît comme une

« boîte noire » dans laquelle s'inscrit de façon codée la plus grande partie des problèmes sociaux actuels et leurs traductions dans la gestion et l'aménagement de l'espace. Ce constat me semble être une orientation prioritaire pour le renouvellement de la géographie sociale.

Bibliographie analytique

1. Géographie générale

- André Y., Bailly A., Ferras R., Guérin J.-P., Gumuchian H., (1989) *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Anthropos, Paris.
- Augustin J.-P., (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Nathan, Paris.
- Augustin J.-P., Gillon P., (2004), *L'Olympisme. Bilan et enjeux politiques*, Armand Colin, Paris.
- Badie B., (1995), *La fin des territoires*, Fayard, Paris.
- Bailly A. et Ferras R., (2004), *Eléments d'épistémologie de la géographie*, Armand Colin, Paris.
- Bailly A. et Beguin H., (1991), *Introduction à la géographie humaine*, Masson, Paris.
- Benko G., Strohmayr U., (1997) (dir.), *Space and Social Theory : interpreting Modernity and Postmodernity*, Blackwell, Oxford.
- Berdoulay V., (1981), *La formation de l'école française de géographie (1870, 1914)*, CTHS, Paris.
- Berque A., (1996), *Etre humains sur la terre. Principes d'éthique de l'écoumène*, Gallimard, Paris.
- Billard G., Chevallier J., Madoré F., *Ville fermée, ville surveillée. La sécurisation des espaces résidentiels en France et en Amérique du Nord*, Presses Universitaires, Rennes.
- Bonnemaison J., (2000), *La géographie culturelle*, CHTS, Paris.
- Brown, M.-P., (2000), *Closet Space. Geographies of metaphor from the body to the globe.*, Routledge, Londres.
- Brunhes J., (1956), *La Géographie humaine*, PUF, Paris.
- Brunet R. et Sallois J., (1986), *La France : les dynamiques du territoire*, GIP/Reclus, Paris.
- Brunet R., Ferras R., Théry H., (1992), (dir.) *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus/La Documentation française, Paris.
- Bussi M., (2001), *L'espace négocié. Démocratie électorale et développement local*, Mémoire d'HDR, Université de Rouen.
- Bussi M., (2006), « Géocratie », in Séchet R. et Veschambres V., (dir.), *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presse Universitaire, Rennes, p. 63-71.
- Bryant H. et Racine J.-B., (2003), article « Humanistic Geography », in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, s.d. J. Lévy et M. Lussault, p. 473 et 474.
- Burgess E.-W., (1925), *Growth of the City*, American Sociology Society.
- Bunge W., (1962), *Theoretical Geography*, Land Studies in Geography, Chicago.
- Buttimer A., (1979), « Le Temps, l'Espace et le Monde vécu », *L'espace géographique* n°4, p. 243-254.
- Christaller W., (1933), *Die zentralen orte in Süddeutschland*, Fischer, Iéna.
- Christin R., (2000), *L'imaginaire voyageur ou l'expérience exotique*, L'Harmattan, Paris.
- Cailly L., (2003), article « Géographie sociale » in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, s.d. J. Lévy et M. Lussault p. 852 à 855.
- Claval P., (1981), *La logique des villes, Essai d'urbanologie*, Litec, Paris.
- Claval P., (1995), *La Géographie culturelle*, Nathan, Paris.
- Claval P., (2001), *Histoire de la géographie*, PUF, Paris.
- Crozat D., (2008), Scène, musique et espaces hyper réels, *Géocarrefour*, n°83-1, p. 15-23.
- Crozat D. et Fournier S. (2005), De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et invention des lieux, *Annales de Géographie*, n°643, 2-2005, p. 307-328.
- Crozat D., Pato e Silva, I. (2007), Aprender a performatividade. Para uma desconstrução do processo de produção discursiva. Lisboa, *Cidades-Comunidades e Territórios*, n°14, juin 2007, p.71-86
- Dardel E., (1952), *L'Homme et la terre, nature de la réalité géographique*, PUF, Paris.
- Duncan J. et Ley D., (1993), *Place/Culture/Representation*, Routledge, Londres.
- Di Méo G., (1991), *L'Homme, la Société, l'Espace*, Anthropos, Paris.
- Di Méo G., (1996), *Les Territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris.
- Di Méo G., (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris.
- Di Méo G., (2001), (dir.), *Géographie en fêtes*, Ophrys, Paris.
- Di Méo G., (2008), La géographie culturelle, quelle approche sociale ? in *Annales de géographie* n° 660-661, p. 47 à 66.
- Dodier R., Rouyer A., Séchet R., (2008), *Territoires en action et dans l'action*, Presses Universitaires, Rennes.
- Durand M.-F., Lévy J., Retaille D., (1992), *Le Monde, Espaces et Systèmes*, Dalloz, Paris.
- Eyles J., (1985), *Sense of Place*, Silverbook Press, Warrington.
- Ferrier J.-P., (1984), *La Géographie, ça sert d'abord à parler du territoire ou le métier des géographes*, Edisud.
- Frémont A., (1976), *La Région, espace vécu*, PUF, Paris.
- Frémont A., (1988), *France, géographie d'une société*, Flammarion, Paris.
- Georges P., (1990), *Le Métier de géographe*, Armand Colin, Paris.
- D. Gibant (2006), « Géographie sociale ou géographie postmoderne ? Les formations sociospatiales plutôt que la communauté dans l'étude des dynamiques métropolitaines américaines » in Séchet R. et Veschambres V., (2006), (dir.), *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presse Universitaire, Rennes, p. 243-261.
- Frémont A., Chevalier J., Hérin R. et Renard J., (1984), *Géographie sociale*, Masson, Paris.
- Giolitto P., (1992), *Enseigner la géographie à l'école*, Hachette, Paris.
- Grafmeyer Y., Joseph J., (1979), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, PUF, Paris.
- Graveri-Barbas M., (2005), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Presses Universitaires, Rennes.
- Grésillon B., (2001), *Berlin. Métropole culturelle*, Belin, Paris.
- Hägerstrand T., (1970 [1953]), *Innovation Diffusion as a Social Process*, University of Chicago Press, Chicago.
- Harvey D., (1985), *The Urbanization of Capital*, Basil Backwell, Oxford.
- Harvey D., (1989), *The Condition of Postmodernity*, Basil Backwell, Oxford.
- Hugonie G., (1992), *Pratiquer la géographie au collège*, Armand Colin, Paris.
- Jackson P., (1992), *Maps of Meaning. An introduction to Cultural Geography*, Routledge, Londres.
- Knafou R., (1997), *L'Etat de la géographie. Autoscopie d'une science*, Belin, Paris.
- Lacoste Y., (1981), *Géographie du sous-développement. Géopolitique d'une crise*, PUF, Paris.
- Lacoste Y., (1990), *Paysages politiques*, Le livre de poche, Paris.
- Lacoste Y., (1993), *Dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, Paris.
- Lefebvre H., (1974), *La production de l'espace*, Anthropos, Paris.
- Lefort I., (1992), *La lettre et l'esprit, géographie scolaire et géographie savante en France*, éd. CNRS, Paris
- Lévy J., (1991), *Géographies du politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Lévy J., (1993), *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Lévy J., (1995), *Egogéographies*, L'Harmattan, Paris.

Lévy J., (1998), *Europe : une géographie*, Hachette, Paris.

Lévy J., (1999), *Le tournant géographique*, Belin, Paris.

Lévy J. et Lussault M., (2003), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris.

Livingstone D.-N., (1992), *The geographical Tradition*, Blackwell, Oxford.

Lipietz A., (1988), *L'après fordisme et son espace*, in *Esprit* n° 41, Paris.

Lussault M., (1993), *Tours : images de la ville et politique urbaine*, Maison des sciences de la ville, Tours.

Lussault M., (2007), *L'Homme spatial*, Le Seuil, Paris.

Mitchell D., (2000), *Cultural Geography. A critical Introduction*, Blackwell, Oxford.

Mondada L. (2003), article « Performativité », in Lévy J. et Lussault M. (dir.), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, p. 704.

Moriconi-Ebrard F., article « Géographie quantitative, in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, p. 757.

Noïn D., (1979), *Géographie de la population*, Masson, Paris.

Noïn D., (1976), *L'espace français*, Armand Colin, Paris.

Paquot T., (2005), *Demure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter*, Editions de l'Imprimeur, Paris.

Pinchemel P. et Pinchemel G., (1992), *La face de la Terre. Eléments de géographie*, Armand Colin, Paris.

Retaillé D., (1995), « Ethnographie, naturalisation des formes socio-spatiales », in Claval P. et Singaravelou, *Etnogéographies*, L'Harmattan, Paris, p.17-38.

Retaillé D., (1997), *Le Monde du géographe*, Presse des sciences du politique, Paris.

Retaillé D., (2003), article « Ethnie », in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, s.d. J. Lévy et M. Lussault p. 348-350.

Rochefort R., (1961), *Le travail en Sicile. Etude de géographie sociale*, PUF, Paris.

Scheibling J., (1994), *Qu'est-ce que la géographie ?*, Hachette, Paris.

Séchet R., (1996), *Espaces et pauvretés. La géographie interrogée*, L'Harmattan, Paris.

Séchet R. et Veschambres V., (2006), (dir.), *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presse Universitaire, Rennes.

Siegfried A., (1947), *Géographie électorale de l'Ardèche*, Armand Colin, Paris.

Soja E.-W., (1989), *Postmodern Geographies, the Reassertion of Place in Critical social studies*, Verso, Londres.

Soubeyran O., (1997), *Imaginaire, science et discipline*, L'Harmattan, Paris.

Staszak J.-F., (1997), (dir.), *Les Discours du géographe*, L'Harmattan, Paris.

Staszak J.-F., (1995), *La géographie d'avant la géographie. Le climat chez Aristote et Hippocrate*, L'Harmattan, Paris.

Staszak J.-F., B. Collignon, C. Chivallon, B. Debarbieux, I. Géneau de Lamarlière, C. Hancock, (2001), *Géographies anglosaxonnes*, Belin, Paris.

Staszak J.-F., (2003), article « Géographie culturelle » in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, s.d. J. Lévy et M. Lussault p. 217 et 218.

Thrift N., Olds K., (1996), "Refiguring the Economic in Economic Geography" trad. Française C. Hancock et I. Géneau de Lamarlière in Staszak et alii (dir.) *Géographies anglosaxonnes*, p. 174-189.

Tuan Yi-Fu, (1977), *Space and Place: the Perspective of Experience*, University of Minnesota Press, Minneapolis.

Veschambres V., (2008), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux de la patrimonialisation et de la démolition*, Presses Universitaires, Rennes.

Viala L., (2006), « Pour une nouvelle géographie urbaine critique » in Séchet R. et Veschambres V., (dir.), *Penser et faire de la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Presse Universitaire, Rennes, p. 47-62.

Vidal de La Blache P., (1922), *Principes de géographie humaine*, Librairie Armand Colin, Paris.

Werlen Benno, (2000), *Sozialgeographie*, Haupt/UTB, Bern-Stuttgart.

Zeneidi-Henry Djemila, (2002), *Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre*, éd. Bréal, Paris.

2. Histoire des idées, philosophie

Althusser L., (1994), *Sur la philosophie*, Gallimard, Paris.

Arendt H., (1972), *Le Système totalitaire*, Le Seuil, Paris.

Austin J.-L., (1991), *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris.

Baudrillard J., (1996), *Illusions, désillusions esthétiques, le complot de l'Art*, Sens et Tonka, Angers.

Barel Y., (1979), *Le Paradoxe et le système*, Presses universitaires, Grenoble.

de Certeau, Michel, (1980), *L'invention du quotidien*, UGE, Paris.

Debord G., (1992 [1967]), *La société du spectacle*, Gallimard, Paris.

Deleuze G., (1969), *Logique du sens*, éd. de Minuit, Paris.

Deleuze G. et Guattari F., (1980), *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*, Les éditions de Minuit, Paris.

Derrida J., (1987), *Psyché. Invention de l'autre*, Galilée, Paris.

Dewey J., (1993 [1937]), *Logique*, PUF, Paris.

Foucault M., (1961), *Histoire de la folie à l'âge classique. Folie et déraison*, Plon, Paris.

Foucault M., (1975), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris.

Gauchet M., (1985), *Le désenchantement du monde*, Gallimard, Paris.

Giddens A., (1994), *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris.

Hegel G.W.F., (1822 [1955]), *La raison dans l'histoire*, Plon, Paris.

Heidegger M., (1927), *Etre et Temps*, Gallimard, Paris.

Husserl E., (1950), *Idées directrices pour une phénoménologie*, Gallimard, Paris.

Jonas H., (1990), *Le principe de responsabilité. Une éthique pour une civilisation technologique*, Editions du Cerf, Paris.

Kant E., (1757), *Géographie physique*, coll. « bibliothèque de la Pleiade », Gallimard, Paris.

Kristeva J., (1981), *Le langage, cet inconnu*, Le Seuil, Paris.

Latour B., (1989), *La science en action*, La Découverte, Paris.

Latour B., (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, Paris.

Lytard J.-F., (1988), *La condition postmoderne*, Les Editions de Minuit, Paris.

Lytard, J.-F., (1992), *La phénoménologie*, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris.

Merleau-Ponty M., (1976), *Phénoménologie de la perception*, Gallimard, Paris.
 Morin Edgar, (1984), *Sociologie*, Fayard, Paris.
 Morin E., (1990), *Introduction à la pensée complexe*, ESF éditeur, Paris.
 Mounier E. (1962), *Introduction aux existentialismes*, Gallimard, Paris.
 Rawls J., (1987), *Théorie de la justice*, Le Seuil, Paris.
 Sartre J.-P., (1960), *Critique de la raison dialectique, vol. 1 et 2*, Gallimard, Paris.
 Sloterdijk P., (2002), *Bulles. Sphères I*, Pauvert, Paris.
 Spinoza B., (1999), *Ethique*, PUF, Paris.
 Stengers I., (1987), *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, Le Seuil, Paris.
 Wittgenstein L., (2005), *Recherches philosophiques*, Gallimard, Paris.

3. Autres sciences humaines et sociales

Agulhon M., (1970), *La République au village*, Paris, Plon.
 Anzieu D., (1995), *Le Moi-Peau*, Dunod, Paris.
 Augé M., (1993), *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, Paris.
 Beck U., (2001), *La Société du Risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris.
 Beck U., (1998), *Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités*, in lien social et politique n° 3.
 Becker H., (1985 [1962]), *Outsiders*, Métailié, Paris.
 Boltanski L. et Thévenot L., (1991), *De la justification, l'économie des grandeurs*, Gallimard, Paris.
 Boltanski L., (1996), *La souffrance à distance*, Gallimard, Paris.
 Boltanski L., Chiappello E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, Paris.
 Braudel F., (1986), *L'identité de la France*, Arthaud-Flammarion, Paris.
 Bourdieu P., (1980), *Le sens pratique*, Editions de Minuit, Paris.
 Bourdieu P., (1982), *La leçon sur la leçon*, Editions de Minuit, Paris.
 Bourdieu P., (1984), *Homo academicus*, Editions de Minuit, Paris.
 Bourdieu P., (1993), *La misère du monde*, Le Seuil, Paris.
 Callon M., (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques dans la Baie de Saint-Brieuc », dans *L'Année sociologique*, n°36.
 Crozier M. et Friedberg E., (1977), *L'Acteur et le Système*, Le Seuil, Paris.
 Godelier M., (1984), *L'idéal et le matériel*, Fayard, Paris.
 Hall E.-T., (1978), *La dimension cachée*, Le Seuil, Paris.
 Dubet F. et Lapeyronnie D., (1992), *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, Paris.
 Dubet F., (1994), *Sociologie de l'expérience*, Le Seuil, Paris.
 Durkheim E., (1930), *De la division du travail social*, PUF, Paris.
 Elias N., (1974), *La société de cour*, Calmann-Lévy, Paris.
 Elias N. et Scotson J., (1965 [1997]), *Logiques de l'exclusion*, Arthème Fayard, Paris.
 Fischler C., (1990), *L'Homnivore*, Odile Jacob, Paris.
 Garfinkel H., (1967), *Studies in Ethnomethodology*, Polity Press, Cambridge.
 de Gaulejac V. et Taboada Leonetti I., (1994), *La Lutte des places*, Declée de Brouwer, Paris.
 Goffman E., (1967), *Les cadres de l'expérience*, Les Editions de Minuit, Paris
 Goffman E., (1968), *Asiles*, Les Editions de Minuit, Paris
 Goffman E., (1974), *Les rites d'interaction*, Les Editions de Minuit, Paris.
 Habermas J., (1987), *La théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, Paris.
 Jodelet D., (1989), *Les représentations sociales*, PUF, Paris.
 Lahire Bernard, (1998), *L'Homme pluriel*, Nathan, Paris.
 Lévi-Strauss C., (1958), *Anthropologie structurale*, Plon, Paris.
 Maffesoli M., (1988), *Le temps des tribus*, Méridiens Klincksieck, Paris.
 Maffesoli M., (1997), *Du nomadisme*, Le Livre de Poche, Paris.
 Mauss M., (1968, [1950]), *Sociologie et anthropologie*, PUF, Paris.
 Nora P., (1987 à 1993), (dir.) *Les lieux de mémoire, vol 1 à 7*, Gallimard, Paris.
 Paugam S., (1993), *La société française et ses pauvres. L'expérience du Revenu Minimum d'Insertion*, PUF, Paris.
 Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., (2007), *Sociologie de la bourgeoisie*, La Découverte, Paris.
 Touraine A., (1973), *La production de la société*, Le Seuil, Paris.
 Touraine A., (2006), *Un nouveau paradigme pour comprendre le monde d'aujourd'hui*, Essais/Poche, Paris.
 Watzlawick P., (1984 [1978]), *La réalité de la réalité*, Le Seuil, Paris.
 Watzlawick P. (1988 [1981]) « L'invention de la réalité. Comment savons-nous ce que nous croyons savoir ? Contributions au constructivisme » Le Seuil, Paris.
 Weber M., (1959), *Le savant et le politique*, Plon, Paris.

4. Sujet, individu, acteur

Arendt H., (1983 [1958]) *La condition de l'homme moderne*, Calmann-Lévy, Paris.
 Aubert N., (2004), (dir.) *L'individu hypermoderne*, Erès, Toulouse.
 Badiou A., (1982), *Théorie du sujet*, Seuil, Paris.
 Boudon R., (1977), *Effets pervers et ordre social*, PUF, Paris.
 Bourdieu P., (1986), *L'illusion biographique*, Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n° 62-63.
 Bourdieu P., (2004), *Esquisse pour une auto-analyse*, Raisons d'agir, Paris.
 Butler J., (2007), *Le récit de soi*, PUF, Paris.
 Castel R. et Haroche C., (2001), *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi. Entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Fayard, Paris.
 Chazel F., (1993), (dir.) *Action collective et mouvements sociaux*, PUF, Paris.
 Cyrulnick B., (1999), *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, Paris.
 Dubar C., (2000), *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, PUF, Paris.
 Dubet A., (2007), *L'expérience sociologique*, Repères, Paris.

Dubet F. et Wieviorka M., (1995), (dir.), *Penser le sujet. Autour d'Alain Touraine*, Fayard, Paris.

Dumont L., (1977), *Homo aequalis*, Gallimard, Paris.

Enriquez E., (1984), *Individu, création et histoire*, Connexions n°44

Elias N., (1991), *La société des individus*, Fayard, Paris.

Freud S., (1923), *Le Moi et le ça*, PUF, Paris.

de Gaulejac V., (2009), *Qui est « je » ?*, Le Seuil, Paris.

Goffman E., (1973), *Les mises en scène de la vie quotidienne*, Les Editions de Minuit, Paris.

Honneth A., (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Le Cerf, Paris.

Kaufmann J.-C., (2001), *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Nathan, Paris

Kaufmann J.-C., (2004), *L'invention de soi*, Armand Colin, Paris.

Lainé A., (2003), *Le Concept de sujet et sa place dans l'histoire de vie*, Institut international de sociologie clinique, Paris.

Lévi P., (1986), *Si c'est un homme*, Julliard, Paris.

Mann P., (1991), *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Armand Colin, Paris.

Martucceli D., (2002), *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Paris.

Mounier E., (1962), *Introduction aux existentialismes*, Idées NRF, Paris.

Mucchielli L., (2001), *L'identité*, PUF, Paris.

Parsons T., (1951), *The social system*, The free press, Glencoe Illinois.

Ricoeur P., (1990), *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris.

Sartre J.-P., (1979 [1943]), *L'Être et le Néant*, Gallimard, Paris.

de Singly, F., (2000), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Nathan, Paris.

de Singly, F., (2005), *L'individualisme est un humanisme*, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Tönnies F., (1887), *Communauté et société*, PUF, Paris.

Touraine A. et Khosrokhavar F., (2000), *La Recherche de soi. Dialogue sur le sujet*, Fayard, Paris.

Wieviorka M., (2000), *La Différence*, Baland, Paris.

5. Culture

a. **Ethnologie, anthropologie, cultural studies**

Amselle J.-L., (1981), *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Anthropos, Paris.

Amselle J.-L., (2001), *Branchements, anthropologie de l'universalité des cultures*, Flammarion, Paris.

Bhabha H. - K., (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, Paris.

Bastide R., (1968), Acculturation, in *Encyclopedia Universalis, Vol 1, p. 102-107*, Paris.

Benedict R., (1950 [1934]), *Echantillons de civilisations*, Gallimard, Paris.

Boas F., (1940), *Race, Language and Culture*, Macmillan, New-York.

Constant F., (2000), *Le multiculturalisme*, Flammarion, Paris.

Cuche D., (1996), *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris.

Geertz C., (1973), *The Interpretation of Cultures*, Basic Books, New-York.

Hall S., (1999 [1977]), *Codages-décodages*, Réseau n° 68, p. 27 à 39.

Hoggard R., (1970[1957]), *La culture du pauvre*, Ed. de Minuit, Paris.

Levi-Strauss C., (1955), *Tristes tropiques*, Plon, Paris.

Levi-Strauss C., (1962), *La pensée sauvage*, Plon, Paris.

Malinowski B.-K., (1968 [1944]), *Une théorie scientifique de la culture*, Maspero, Paris.

Mead M., (1963 [1928]), *Mœurs et sexualité en Océanie*, Plon, Paris.

Mattelart A. et Neveu E., (2003), *Introduction aux Cultural Studies*, La Découverte, Paris.

Sayad A., (1978), *Les usages sociaux de la culture des immigrants*, éd. CIEMI, Paris.

Tylor E.-B., (1876), *La civilisation primitive*, Reinwald, Paris.

Urry J., (1990), *The tourist Gaze*, Sage, Londres.

Williams R., (1966), *Culture and Society, 1780-1950*, Harper and Row, New-York.

Williams R., (1974), *Television: Technology and Cultural Form*, Fontana, Londres.

Zukin S., (1995), *The Cultures of the Cities*, Blackwell, Oxford.

b. **Perspectives territoriales, sociologie de la culture, politiques culturelles.**

Arendt H., (1972), *La crise de la culture*, Gallimard, Paris.

Augustin J.-P., Berdoulay V., (2000), (dir.), *Géographies Culturelles, Revue Sud-Ouest européen*, n°8, Toulouse.

Augustin J.-P., Lefebvre A., (2004), (dir.), *Perspectives territoriales pour la culture*, MSHA, Pessac.

Augustin J.-P., et Latouche D., (1998), (dir.), *Lieux culturels et contextes de ville*, MSHA, Pessac.

Augustin J.-P., et Favory M., (1998), Bordeaux et la métropolisation culturelle du département in *Revue Sud-Ouest européen*, n°2, p79-81, Toulouse.

Becker H., (1988), *Les mondes de l'art*, Flammarion, Paris.

Benhamou F., (2000), *L'économie de la culture*, Repère, La Découverte, Paris.

Béra M. et Lamy Y., (2003), *Sociologie de la culture*, Armand Colin, Paris.

Bourdieu P., (1979), *La distinction*, Les Editions de Minuit, Paris.

Bourdieu P., (1992), *Les règles de l'Art*, Le Seuil, Paris.

Callède J.-P., (2002), (dir.), *Métamorphoses de la culture*, MSHA, Pessac

Chazel F., (1987), *Pratiques culturelles et politique de la culture*, Presse Universitaires, Bordeaux.

de Certeau M., (1973), *La culture dans la société*, Futuribles, Paris.

Crozat D., (1998), *Géographie du bal en France. Diversité régionale. Production culturelle de l'espace local. Acteurs*. Thèse de doctorat, Université Lyon II (en ligne).

Donnat O. et Cogneau D., (1989), *Les pratiques culturelles des français*, La découverte, Paris.

- Donnat O., (1996), *Les amateurs*, DEP, Paris.
- Donnat O., (1997), *Les pratiques culturelles des français, enquête 1997*, DEP, Paris.
- Dubois V., (1999), *La Politique culturelle : genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Belin, Paris.
- Elias N., (1975 [1969]), *La civilisation des mœurs*, Arthème-Fayard, Paris.
- Favory M., (2000), « Les bestiaires et l'espace, raisons géographiques de la passion taurine dans le Sud-Ouest européen » in *Sud-Ouest Européen* n° 8, p. 5-14.
- Fumaroli M., (1992), *L'Etat culturel, essai sur une nouvelle religion*, de Fallois, Paris.
- Grignon C. et Passeron J.-C., (1989), *Le Savant et le Populaire*, Le Seuil, Paris.
- Lalo C., (1921), *L'art et la vie sociale*, Doin, Paris.
- Lahire B., (2004), *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, Paris.
- Langel A. et Teillet P., (2004), « Le rôle de la culture dans les recompositions territoriales », *rapport de recherche* OPC de Grenoble/Datar, Grenoble.
- Lamy Y., (1994), « La décision culturelle dans le cadre local », in Larrieu B. (dir.), *L'Entre deux Mers à la recherche de son identité*, éd. du Clem 1994, pages 203 à 214.
- Lamy Y., (1996), (dir.), *L'alchimie du patrimoine*, MSHA, Pessac.
- Lamy Y. et Liot F., (2002), « Les résidences d'artistes », in Callède J.-P., (dir.), *Métamorphoses de la culture*, MSHA, Pessac, pages 213 à 235.
- Liot F., (2004), *Le métier d'artiste*, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, Paris.
- Lucchesi M., (1996), *L'Art*, Quintette, Paris.
- Malraux A., (1951), *Les voix du silence*, Gallimard, Paris.
- Marx K. et Engels F., (1936), *Sur la littérature et l'art*, éd. sociales et internationales, Paris.
- Menger P.-M., (2002), *Portrait de l'artiste en travailleur*, Seuil, Paris.
- Moulin R., (1992), *L'Artiste, l'institution et le marché*, Flammarion, Paris.
- Poirier P., Rab S., Reneau S., Vadelorge L., (1995), *Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales*, la Documentation Française, Paris.
- Rigaud J., (1995), *L'exception culturelle*, Grasset, Paris.
- Saez G., (1977), *Gestion traditionnelle et participation: les contradictions de l'action socio-culturelle*, IEP-CERAT, Grenoble.
- Saez G., (1988), « Vers un mode culturel local », *Revue Pour* n° 77, Paris.
- Saez J.-P. et alii, (1995), *Identités, Cultures et Territoires*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Thiriot F., (2004), *Offre artistique et patrimoniale en région*, L'Harmattan, Paris, 2004.
- Urfalino P., et Friedberg E., (1989), *Les politiques culturelles dans les villes et leurs administrateurs*, La Documentation Française, Paris.
- Urfalino P., (1998), *La philosophie de l'Etat esthétique*, Politix n° 24.

6. Géographie et Musique

a. Articles programmatiques, ouvrages généraux, recensions.

- Augustin J.-P., (2009), « L'ouverture musicale en géographie », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 283-292.
- Bell T., (1995), « A Geography of American Folk and Popular Music », *Journal of Cultural Geography*, n° 94, p. 434-435.
- Carney G.-O., (2003 [1987]) (dir.), *The Sounds of People and Places of American Music from Country to Classical and Blues to Bop*, Rowman and Littlefield Publishers, Landham.
- Carney G.-O., (1980), « Geography of Music: A Bibliography », *Journal of Cultural Geography*, n° 1, p. 185-186.
- Connel J. et Gibson C., (2003), *Sound Tracks. Popular Music, Identity and Place*, Routledge, London.
- Guibert G., (2006), *La production de la culture. Le cas des musiques amplifiées en France*, Seteun et Irma éditions, Saint Amand-Tallende.
- Guiu C., (2006), (dir.), « Géographie et musiques: quelles perspectives » n° 59 de la revue *Géographie et cultures* n° 59, et « Géographie et musique : état des lieux », id, p. 7 à 26.
- Guiu C., (2007), *Espaces sonores, lieux et territoires musicaux : les géographes à l'écoute*, www.cafe-geo.net/article=1911.
- Guiu C., (2009), « Géographies sonores : rythmes et contrepoints », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 28 à 59.
- Guiu C., (2009), « Géographie et musique : orientation et sélection bibliographique » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 293 à 309.
- Kong L., (1995), « Popular Music in Geography Analysis », *Progress in Human Geography*, n° 19, p. 293-322.
- Lefebvre A., (2009), « Musique et territoire: entre produit culturel et fait de culture » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 275-282.
- Lévy J., (1999), « Les promesses de l'improbable: Espace et musique », in Lévy J., *Le Tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Paris, p. 295-322.
- Nash P.-H., (1975), « Music and Cultural Geography », *The Geographer*, n° 22, p. 1-14.
- Pocock D., (1988), « The Music of Geography », *Humanistic Approaches in Geography*, University of Durham, p. 62-71.
- Raibaud Y., (2005), *Territoires musicaux en région, l'émergence des musiques amplifiées en Aquitaine*, MSHA, Pessac.
- Raibaud Y., (2006), « Les fêtes musicales : expérience de la ville et performativité » in *Géographie et cultures* n°59, p. 87 à 104.
- Raibaud Y., (2008), (dir.), « Géographie, musique et postcolonialisme », revue *Copyright Volume* n°6, éditions Seteun, Angers.
- Raibaud Y., (2008), « Les musiques du monde à l'épreuve des études postcoloniales » in revue *Copyright Volume*, n°6, Seteun, Angers, p. 5-16.
- Raibaud Y., (2009), (dir.), *Comment la musique vient au territoire*, MSHA, Pessac.
- Romagnan J.-M., (2000), « La musique : un nouveau terrain pour les géographes », *Géographie et Cultures* n° 36, p. 107-126.
- Stokes, M., (1997), (dir.), *Ethnicity, Identity and Music*, Berg, Oxford.
- Violita S., (1980), « The Geography of Music » in Mandal R.-B. et Shina V.-N.-P., (dir.), *Recent trends and Concepts in Geography*, Concept Publishing New-Dehli, p. 353-366.
- Waterman S., (2006), « Geography and Music », *Géojournal*, n° 65, p. 1-2.

b. Environnement sonore

- Amphoux P., (1991), (dir.), *Aux écoutes de la ville. La qualité sonore des espaces publics européens. Méthode d'analyse comparative. Enquête sur trois villes suisses*, Cresson/Irec, Grenoble, Lausanne
- Amphoux P., (2007), « La notion d'ambiance », in Capron G. et Haschar-Noé N. (dir.), *L'espace public urbain : de l'objet au processus de construction*, Presses universitaires du Mirail, Toulouse.
- Augoyard J.-F., (1979), *Pas à pas. Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Le Seuil, Paris.
- Augoyard J.-F., (1995), L'environnement sensible et les ambiances architecturales, in *L'espace géographique*, n° 4, p. 302 à 318.
- Berque A., (2000), « Acoustique n'est pas musique (et géométrie n'est pas géographie) », *L'Espace Géographique*, n° 2, p. 279-280.
- Chelkoff G. et Thibaud J.-P., (1992), « L'espace public, modes sensibles. Le regard sur la ville », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, p. 7.
- Chen S., (2005), « Sounding out the city : music and the sensuous production of place », in Dear M.-J. et Flusty S., (1982), *The Spaces of Postmodernity. Readings in Human Geography*, University of Southern California, Blackwell Publishers, p. 262-276.
- Corbin A., (1994), *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIXème siècle*, Albin Michel, Paris.
- Dhomont F., (1988), (dir.), *Espaces du son, vol 1 et 2*, Musiques et Recherches, Ohain.
- Hellström B. et Rémy N., (1999), (dir.), *Espaces, musiques, environnement sonore*, CRESSON, Grenoble.
- Martignoni A., (2006), « Notes : objets et paysages sonores », *Géographie et Cultures*, n° 59, p. 127-133.
- Matless D., (2005), « Sonic geography in a Nature Region » in *Social and Cultural Geography*, n° 65, p. 745-766.
- Orlarey Y., (2000), *La ville, espace de créations sonores. Rencontres musicales pluridisciplinaires*, Grame, Lyon.
- Pecqueux A., (2009), « L'écoute musicale mobile. Notes à propos de ce que la mobilité urbaine fait à l'écoute de la musique » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, MSHA, Pessac, p. 61-72.
- Roulier D., (1998), « Pour une géographie des milieux sonores », *Eso. Travaux et Documents*, n° 9, octobre 1998.
- Sémidor C., (2006), « Listening to a city with the soundwalk method. Special Issue *Soundscape* » in *Acta Acustica united with Acustica*, vol. 92, p.959-964.
- Sémidor C., (2007), « Le paysage sonore de la rue comme élément d'identité urbaine ». *Flux* n°66/67, numéro spécial *La rue, entre réseaux et territoire*, p.120-126
- Thibaud J.-P., (1992), *Le baladeur dans l'espace public urbain. Essai sur l'instrumentation de l'interaction sociale*, Thèse de doctorat, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- Thibaud J.-P., (2001), « La méthode des parcours commentés », in *L'espace urbain en méthodes*, dir. M. Grosjean, Ed. Parenthèses, Marseille.
- Touché M., (1994), *Connaissance de l'environnement sonore urbain, l'exemple des lieux de répétition*, CRIV-CNRS, Paris.

c. Approches sociales et culturelles.

- Belalimat N., (2008), « La guitare des ishumar. Emergence, circulation et évolution, in *Géographie, musique et postcolonialisme*, Revue Copyright Volume n° 6, p. 95 à 111.
- Béru L. (2009), « Le rap engagé, une expansion du local au global sur des critères sociaux, spatiaux et ethniques » in Raibaud Y. (dir.) *Comment la musique vient aux territoires*, p. 127-140.
- Boutouyrie E., (2005), *Artialisation et ontogénèse des lieux contemporains. Etude du courant musical psychedelic transe*, Thèse de doctorat dir R. Knafo, Université de Paris I Sorbonne.
- Boutouyrie E., (2008), « Goa aux portes des métropoles : communautés transnationales et musique techno » in *Géographie, musique et postcolonialisme*, Revue Copyright Volume n° 6, p. 124-133.
- Calogirou C., (1996), « Le Florida, lieu musical entre banlieue et centre-ville », in *Annales de la recherche urbaine*, page 49-57.
- Charlon M., (1982), *Paysages de la création musicale: Grenoble, la situation des musiques urbaines non classiques*, IEP, Grenoble.
- Chérubini B., (2009), « Métissage musical et imaginaire de la créolité. De l'insularité réunionnaise à l'espace monde » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 251-274.
- Dubus C., (2009), « Le rap entre lieu et réseau : Etats-Unis, France, Tanzanie, in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, (id.), p. 141-152.
- Grésillon B., (2009), « La musique à Berlin : une symphonie en trois mouvements », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 105-120.
- Goré O., (2009), « La musique bretonne entre régionalisme culturel et politiques publiques de la culture », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 235-250.
- Goreaud-Ponceaud A., (2008), « Banghrâ et imaginaire de diaspora », in *Géographie, musique et postcolonialisme*, Copyright Volume n° 6, p. 33-45.
- Guillot G., (2009), « Implantations musicales : Brésil et Bretagne à Bordeaux » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires* p. 197-208.
- Jamar P., (2007), « L'Art lyrique en Provence : une diffusion au-delà du périmètre spatial et musical de l'opéra », in *Géographie et Cultures* n° 59, p. 71-86
- Lafargue de Grangeneuve L., (2006), « Comment Marseille est devenu l'autre capitale du rap français. Politique musicale et identité locale » in *Géographie et Cultures* n° 59, p. 57-70.
- Lafargue de Grangeneuve L., (2009), « Le développement différencié du hip-hop dans l'agglomération bordelaise : le rôle des politiques publiques », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 223-234.
- Langlois S. et Palard J., (2008), (dir.), *La Conscience de génération en France et au Québec, Actes du colloque Champlain Montaigne*, MSHA/Presses Universitaires de Laval (Canada).
- Lanou E., (1999), *Itinéraire de la musique instrumentale en Guyane*, éd. Anne C, Cayenne.
- Legrain L., (2009), « Façonner des musiques et des territoires : l'expérience d'écoute des Dakhad de Mongolie » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la Musique vient au territoires*, p. 85-104.
- Mansion-Vaquié J., (2009), « Métissage musical : l'exemple du ska-rock festif en Aquitaine in, Raibaud Y. (dir.) *Comment la musique vient aux territoires*, p. 209-220.
- Moulard-Kouka S., (2009), « Le rap à Dakar. Mise en perspective du local et du global dans une culture populaire urbaine au Sénégal » in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, (id) p. 153-164.
- Pendant M., (2006), « Les bandas revisitent les lieux » in *Géographie et Cultures* n° 59, p. 27 à 41.
- Pendant M., (2009), « Territoires musicaux et inspirations hispaniques : bandas du Sud-Ouest et penas musicales du Sud-Est », in Raibaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, p. 167-178.
- Raibaud Y., (2000), « L'Aquitaine et les musiques amplifiées » in « *Géographie culturelles* », *Sud-Ouest Européen* n°8, p. 39-48.

- Raubaud Y., (2001), « De la pratique amateur à l'institutionnalisation par le biais de la vie associative : l'exemple des écoles de musique » in Gillet J.-C., (dir.), *Associations, des espaces entre utopies et pragmatisme*, Presses Universitaires de Bordeaux, p.79-96.
- Raubaud Y., (2001), « Musiques amplifiées : de nouveaux équipements pour les jeunes » in *Agora Débats/Jeunesse n°24*, p. 41-55.
- Raubaud Y., (2004), « Ecoles de musique et territoire régional » in Augustin J.-P. et Lefebvre A., (dir.) *Perspectives territoriales pour la culture* MSHA, Pessac, p.155 à 191.
- Raubaud Y., (2008), « Les jeunes et l'expression musicale » et « Les musiques actuelles et l'université de Bordeaux » in Langlois S. et Palard J., (dir.), *La Conscience de génération en France et au Québec, Actes du colloque Champlain Montaigne*, MSHA/Presses Universitaires de Laval (Canada), p 107-110 et 131-136.
- Raubaud Y., (2009), « Géocinéma : Crossing the Bridge », in Raubaud Y. (dir.) *Comment la musique vient aux territoires*, p. 121-124.
- Rérat P., (2007), « Le rap des steppes : l'articulation entre logiques globales et particularités locales dans le hip-hop mongol » in *Géographie et Cultures n° 59*, p. 43-55.
- Rivron, V., (2005), *Enracinement de la littérature et anoblissement de la musique populaire : étude comparée de deux modalités de construction culturelle au Brésil (1888-1964)*. Thèse de doctorat en Anthropologie, EHESS, Paris.
- Rougier T., (2009), « Les chansonniers improvisateurs du Nordeste brésilien : une parole en mouvement dans une société en voie de transition, in Raubaud Y. (dir.), *Comment la musique vient aux territoires*, (id), p. 73-84.
- Tagg P. (1987[2008]), « « Lettre ouverte sur les musiques 'noires', 'afro-américaines' et 'européennes', in Raubaud Y. (dir.), *Géographie, musique et postcolonialisme*, revue *Copyright Volume n°6*, 2008, p. 135-161).
- Vaillant A., (2009), « Territoires de la batucada : circulations et appropriations d'une pratique musicale brésilienne » in *Comment la musique vient aux territoires*, (id) p. 179-196.

d. Autres sciences humaines et sociales

- Adorno T., (1979), *Philosophie de la nouvelle musique*, Gallimard, Paris.
- Adorno T., (1972), *Réflexions en vue d'une sociologie de la musique* Paris, Le Seuil, Paris.
- Arnaud D., (1988[1983]), *Dictionnaire encyclopédique de la musique, t.1 et 2 (The New Oxford Companion to Music)*, trad.française, Robert Laffont, Paris.
- Anzieu D., (1976), « L'enveloppe sonore de soi », in *Nouvelle revue de psychanalyse*, n°13, Gallimard, Paris.
- Attali J., (1977), *Bruits*, PUF, Paris.
- Bazin H., (1993), *La culture hip-hop*, Desclée de Brouwer, Paris.
- Blacking J., (1980), *Le sens musical*, Ed de Minuit, Paris.
- Blanchet P.,(1985), *Heavy metal story* Calman-Lévy, Paris.
- Cachin O., (1996), *L'offensive rap*, Gallimard, Paris.
- de Candé R., (1969), *La Musique, histoire, dictionnaire, discographie*, Le Seuil, Paris.
- d'Angelo M., (1997), *Socio-économie de la musique en France*, La Documentation française, Paris.
- d'Angelo M., (1983), *La Muse et la cité. L'institution musicale et le système social français*, IEP, Paris.
- Darré A., (1996), (dir) *Musique et politique, les répertoires de l'identité*, Res Publica, Rennes.
- Dister A., (1996), *Cultures rock*, Ed. Milan, Paris.
- Elias N., (1971), *Mozart, sociologie d'un génie*, Le Seuil, Paris.
- Escal F. et Imberty M., (1997), *La musique au regard des sciences humaines*, vol. 1 et 2, L'Harmattan, Paris.
- Escal F., (1979), *Espaces sociaux, espaces musicaux*, Payot, Paris.
- Frances R., (1972), *La perception de la musique*, Vrin, Paris.
- Gatier E., (1998), *Musiques de Nuit Diffusion, une association de service public*, mémoire GAC/IUT Bordeaux.
- Green A.-M., (1997), *Des jeunes et des musiques : rock, rap, techno*, l'Harmattan, Paris.
- Green A.-M., (1993), *Les adolescents et la musique*, éd. EAP, Issy les Moulineaux.
- Gumpowicz P.,(1986), *Les travaux d'Orphée, 150 ans de vie musicale amateur*, Les Aubiers, Paris.
- Halbwachs M., (1939), *La mémoire collective chez les musiciens* in revue philosophique de France et de l'étranger, éd. Félix Alcan, Paris.
- Hennion A., (1983), *Les conservatoires et leurs élèves*, La Documentation Française, Paris.
- Hennion A., (1993), *La passion musicale, une sociologie de la médiation*, Métailié, Paris.
- Hennion A., (1994), *Comment la musique vient aux enfants*, Anthropos, Paris.
- Hucher P., (1997), *Le jazz*, Flammarion, Paris.
- Imberty M., (1979), *Entendre la musique, sémantique psychologique de la musique*, Dunod, Paris.
- Lapassade G., Rousselot P., (1990), *Le Rap ou la fureur de dire*, Louis Talmart, Paris.
- Laurent N., (1998), *Structuration et professionnalisation des Musiques Amplifiées*, Mémoire GAC/IUT de Bordeaux.
- Faure S. et Garcia M.-C., (2005), *Culture hip-hop, jeunes des cités et politiques publiques*, La Dispute ; Paris.
- Malson L. et Bellest C., (1987), *le jazz*, PUF, Paris.
- Mayol P., (1986), *Maxi-rock, mini-bruits*, Cenam, Paris.
- Menger P.-M., (1987), *Formes et sens de la production musicale populaire*, Harmoniques, Paris.
- Menger P.-M., (1983), *Le paradoxe du musicien*, Flammarion, Paris.
- Menger P.-M., (2002), *Portrait de l'artiste en travailleur*, Le Seuil, Paris.
- Nattiez J.-J., (1975), *Fondements d'une sémiologie de la musique*, UGE, Paris.
- Pistone D., (1979), *La musique en France de la Révolution à 1900*, Honoré Champion, Paris.
- Rebatet L., (1969), *Une histoire de la musique, des origines à nos jours*, Robert Laffont, Paris.
- Teillet P., (1992), *Le discours culturel et le rock, l'expérience des limites de la politique culturelle de l'Etat*, Thèse de doctorat, Université de Rennes I.
- Yonnet P., (1983), *Rock, pop, punk: masques et vertiges du peuple adolescent*, Le Débat, Paris.

7. Sexe et genre

- Autain C., (2004), *Droits des femmes. L'inégalité en question*, Les essentiels Milan, Paris.

- Badinter E., (1992), *XY de l'identité masculine*, Odile Jacob, Paris.
- Badinter E., (2003), *Fausse route*, Odile Jacob, Paris.
- Bailllette et Liotard P., (1999), *Sport et virilisme*, éd. Quasimodo & fils, Montpellier.
- Bajos N. et Bozon M., (2008), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris.
- Bard C., (2004), (dir.), *Le genre des territoires, féminin, masculin, neutre*, Presses Universitaires, Angers.
- Barrère C., (2007), « Corps-à-corps aux jardins. De l'imaginaire sexuel comme révélateur de la crise des espaces urbains » in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 35-46.
- Barthe-Deloizy F., (2003), *Géographie de la nudité, être nu quelque part*, Bréal, Paris.
- Barthe F. et Hancock, (2005), (dir.), « Le genre, constructions spatiales et culturelles », *Géographie et Cultures*, n° 54.
- Baudelot C. et Establet R., (1992), *Allez les filles!*, Le Seuil, Paris.
- Baudelot C. et Establet R., (2007), *Quoi de neuf chez les filles ?*, Nathan, Paris.
- Béréni I. et alii, (2008), *Introduction aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, de Boeck, Bruxelles.
- Blidon M., (2007), « Sexualités et espaces publics. Visibilité paradoxale et pacte de l'opacité », in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 21-34.
- Boivin, N., (2007), « Géographie et sexe ; du lieu au territoire sexuel, de Sade à Foucault », in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 9-14.
- Borillo D., (2000), *L'homophobie*, PUF, Paris.
- Borillo D. et Lochak D., (2005), (dir.), *La liberté sexuelle*, PUF, Paris.
- Bourcier M.-H., (2006), *Queer Zones 1. Politique des identités sexuelles et des savoirs*, éd. Amsterdam, Paris.
- Bourcier M.-H., (2007), *Queer Zones 2. Sexpolitiques*, La Fabrique, Paris.
- Bouquet B., (2007), « Cachez-moi ce genre que je ne saurais voir », in *Des femmes et des hommes : un enjeu pour le social ?*, Empan n°65, p.18-26.
- Bourdieu P., (1998), *La domination masculine*, Liber Seuil, Paris.
- Bozon M., (2005), *Sociologie de la sexualité*, Armand Colin, Paris.
- Bozon M. et Bajos N., (2008), *Enquête sur la sexualité en France : pratiques, genre et santé*, La Découverte, Paris.
- Butler J., (1990 [2006]), *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris.
- Carrié J., (2007), « Du jeu à la norme : l'art du travestissement » in *Des hommes et des femmes : un enjeu pour le social ?*, Empan, n°65, p.13-17.
- Chivallon C., (2001), « Les géographies féministes, un plaidoyer convaincant pour la constitution de connaissances situées », in *Géographies anglo-saxonnes*, Belin, Paris, p. 57-94.
- Cooper B., (1997), « Gender, Movement and History : social and spatial Transformations in 20th century Maradi Niger » trad. D. Glanderton, in Staszak et alii (dir.) *Géographies anglosaxonnes*, p. 80-94.
- Clauzard P., (2002), *Conversations sur l'homophobie : L'Education comme rempart contre l'exclusion*, L'Harmattan, Paris.
- Coignet G., (2007), « Sexuation et sexualisation des espaces publics d'une capitale arabe face à la métropolisation. L'exemple d'Amman, Jordanie » in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 47-55.
- Coutras J., (1996), *Crise urbaine et espaces sexués*, Armand Colin, Paris.
- Coutras J., (2003), *Les peurs urbaines et l'autre sexe*, L'Harmattan, Paris.
- Croce C., (2006), « L'art transgenre », in Gillet J.-C., Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 49-59.
- Denèfle S., (2004), (dir.), *Femmes et villes*, Presses Universitaires François Rabelais, Tours.
- Denèfle S., (2008), (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes.
- Denèfle S., (2008), « Ouvrir la ville aux femmes : rêves et réalités » in in Denèfle S. (dir.) *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 9-18.
- Dejours C., (2000), « Le masculin entre sexualité et société », in *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, p. 263-289.
- Delphy C., (2008), *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, La Fabrique, Paris.
- de Singly F., (1996), *Le Soi, le Couple et la Famille*, Nathan, Paris.
- Despentes V., (2006), *King Kong Théorie*, Grasset et Fasquelle, Paris.
- Duret P., (1999), *Les jeunes et l'identité masculine*, PUF, Paris.
- Eribon D., (1999), « Ce que l'injure me dit. Quelques remarques sur le racisme et la discrimination » in *L'homophobie, comment la définir, comment la combattre*, éd. Prochoix, Paris.
- Eribon D., (1999), *Réflexion sur la question gay*, Fayard, Paris.
- Faludi, S., (1993 [1992]), *Backlash, la guerre froide contre les femmes*, éd. des femmes, Paris.
- Faludi S., (1992), *Stiffed. The Betrayal of the American Man*, Vintage, Londres.
- Fassin E., (2006), Préface à l'édition française de Butler J., *Trouble dans le genre*, La Découverte, Paris.
- Fassin E., (2005), *L'inversion de la question homosexuelle*, éd. Amsterdam, Paris.
- Firdion J.-M. et Verdier E., (2003), *Homosexualité et suicides. Etudes, témoignages et analyses*, H&O Editions, Paris.
- Fize M., (2003), *Les pièges de la mixité scolaire*, Presse de la Renaissance, Paris.
- Foucault M., (1999), *Les anormaux, cours au collège de France. 1974-1975*, Collection Hautes études, Le Seuil Gallimard, Paris.
- Gardey D., et Lowy I., (2000), (dir.), *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, éd. des archives contemporaines, Paris.
- Germes M., (2007), « (In)visibilités de la sexualité. Une problématique géographique sur la construction des espaces sociaux », *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 17-21.
- Giddens A., (2004), *La transformation de l'intimité, sexualité, amour et érotisme dans les sociétés modernes*, Hachette, Paris.
- Gillot G., (2005), « Faire sans le dire. Les rencontres amoureuses du Caire », in revue *Géographie et Culture* n°54, p.31 à 52.
- Godelier M., (1982), *La production des grands hommes*, Fayard, Paris.
- Goffman E., (2002), *L'arrangement des sexes*, La dispute, Paris.
- Graveri-Barbas M., (2008), « Introduction : avant d'arriver à un monde meilleur il faut d'abord le rêver » in Denèfle S. (dir.) *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 19-24.
- Gross M., (2003), *L'homoparentalité*, Que sais-je n°3675, PUF, Paris.
- Guenif-Souilamas N. et Macé E., (2004), *Les féministes et le garçon arabe*, L'Aube, Paris.
- Guillaumin C., (1992), *Sexe, Race et Pratique du pouvoir. L'ide de nature*, Côté-femmes, Paris.
- Gumuchian H., (2004), « Genre et territoire dans la géographie française : un silence qui interroge » dans « Genre et territoire : regards croisés de la Méditerranée à l'Afrique », *Montagnes méditerranéennes*, n°19, p. 13-14.
- Hancock C., (2002), « Genre et géographie : les apports des géographies de langue anglaise », in *Espace, population, sociétés*, 2002-2003, p. 257-264.

- Hancock, C., (2004 a), « L'idéologie du territoire : en géographie : incursions féminines dans une discipline masculiniste » in Bard C., *Le genre des territoires, masculin, féminin, neutre*, Angers, p. 165-174.
- Hancock C., (2004b), « Genre et accès à l'espace public en Turquie », dans « Genre et territoire : regards croisés de la Méditerranée à l'Afrique », *Montagnes méditerranéennes*, n°19, p. 71-74.
- Haraway D., (2007), *Manifeste Cyborg et autres essais*, Exils éditeurs, Paris.
- Héritier F., (1996), *Masculin/féminin. La pensée de la différence*, Odile Jacob, Paris.
- Huerre P., Pagan-Reymond M., Reymond J.-M., (2003), *L'adolescence n'existe pas*, Odile Jacob, Paris.
- Iacub M. et Maniglier P., *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Bréal, Rosny.
- Jaurand E., (2005), « Territoires de mauvais genre ? les plages gays », in *revue Géographie et Culture* n°54, p.71-84.
- Kaufmann J.-C., (1995), *Corps de femmes, regards d'hommes. Sociologie des seins nus*, Nathan, Paris.
- Kebabzah H., (2004), « La ségrégation sexuée dans les quartiers populaires », in *Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ?*, Ville, école, intégration, diversité n° 138, CNDP-CRDP, p.129-136.
- Lagrange H., (1999), *Les adolescents, le sexe, l'amour*, La Découverte et Syros, Paris.
- Largueche E., (1997), *Injure et sexualité*, PUF, Paris.
- Laufer J., Marry C., Maruani M., (2001), (dir.), *Masculin-Féminin, questions pour les sciences de l'homme*, PUF, Paris.
- Le Feuvre N., (2008), « The European Year for Equality for All in France », in ATHENA (Advanced Thematic Network in Activities in Women's Studies (dir.) *The Making of European Women's Studies*, Vol VIII, Utrecht, Utrecht University Press: 61-68.
- Le Feuvre N. et Laufer, J., (2008), « Quand l'avancée en mixité est le fait des hommes : propos introductifs », in Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat & Alain Vilbrod (dir.) *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Presses universitaires de Rennes, p. 207-214.
- Le Feuvre N., (2008), « La féminisation des professions 'masculines' : enjeux sociaux et approches sociologiques », in Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat & Alain Vilbrod (dir.) *L'inversion du genre : Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, Presses universitaires de Rennes, p.307-324.
- Lelièvre C., et Lec F., (2005), *Les profs, l'école et la sexualité*, Odile Jacob, Paris.
- Louargant S., (2002), « De la géographie féministe à la *gender geography* : une lecture francophone d'un concept anglophone », *Espaces, populations, sociétés*, 2002-2003, p. 397-410.
- McDowell L., (2005), « Les espaces de la masculinité : les hommes et les garçons au travail », in *Géographie et cultures* n° 54, p. 103-120.
- Marry C., (2001), « Filles et garçons à l'école : du discours muet aux controverses des années 1990 », in *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, p.25-42.
- Mejias J., (2005), *Sexe et société*, Bréal, Rosny.
- Michel A., (2007), *Le féminisme*, Que sais-je n°1782, PUF, Paris.
- Mosconi N., (2004), « De l'inégalité des sexes dans l'éducation familiale et scolaire », in *Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ?*, Ville, école, intégration, diversité n°138, CNDP-CRDP, p.15-22.
- Mossuz-Lavau J., (2002), *La vie sexuelle en France*, éd. de la Martinière, Paris.
- Pabijanek K. (2008), « Architecture of Gender, or queering the Map of one central european City » in Denèfle S. (dir.) *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 189-197.
- Piveteau J.-L., (1996), « Notre territorialité n'est-elle pas essentiellement masculine ? », *Géographie et cultures* n° 20, p. 69-80.
- Preciado B., (2005), Biopolitique du genre, in Rouch H., Dorlin E. et Fougeyrollas-Schwebel D (sd), *Le corps entre sexe et genre*, L'Harmattan/ Cahiers du Cedref, p.61-84.
- Puig de la Bellacasa, (2005), Les corps des pratiques : politiques féministes et (re)constructions de « la nature », in Rouch H., Dorlin E. et Fougeyrollas-Schwebel D (sd), *Le corps entre sexe et genre*, Paris, L'Harmattan/ Cahiers du Cedref, p.13-36.
- Raibaud Y., (2005), « Des lieux construits par le genre », in *revue Géographie et Culture* n°54, p.53 à 70.
- Raibaud Y., (2007), « Genre et loisirs des jeunes » in *Empan* n°65, p. 67 à 74.
- Raibaud Y., (2007), « Le genre et le sexe comme objets géographiques », in *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Cahier ADES n° 2, Pessac, p. 97-108.
- Raibaud Y., (2008), « Masculinité et espaces publics : l'offensive des cultures urbaines » in Denèfle S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 141-153.
- Redjel N., (2008), « L'affirmation de la différence à travers le cas du boulevard Victor Hugo à Constantine, Algérie » in Denèfle S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 47-59.
- Révenin R., (2007), (dir.) *Hommes et masculinités de 1789 à nos jours*, Autrement, Collection Mémoires/Histoires, Paris.
- Rouch H., Dorlin E., et Fougeyrollas-Schwebel D., (2005), (dir) *Le corps, entre sexe et genre*, L'Harmattan/ Cahiers du Cedref, Paris.
- Santos-Sainz M., (2006), « Les stéréotypes de genre dans les médias » in Gillet J.-C., Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 37-48.
- Simon S., (2004), *Homophobie 2004 France*, éd. Le bord de l'eau, Latresne.
- Séchet R., (2008), « La sexualité, vecteur de l'utopie. Introduction » in Denèfle S. (dir.) *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes p. 155-162.
- Staszack J.F., (2005), « Vos problèmes de couple expliqués par la géographie », in *Géographie et cultures* n°54, p. 11 à 29.
- Tellier T., (2008), « A quoi rêvent-elles ? La part des femmes dans la vie sociale des nouveaux ensembles urbains. Années 1960-1970. » in Denèfle S. (dir.), *Utopies féministes et expérimentations urbaines*, Presses Universitaires, Rennes, p. 35-46.
- Théry I., (2007), *La distinction de sexe : une nouvelle approche de l'égalité*, Odile Jacob, Paris.
- Tin L.-G., (2003), (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, PUF, Paris.
- Tin L.-G., (2008), *L'invention de la culture hétérosexuelle*, éd. Autrement, Paris.
- Urbain J.D., (1995), *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaire*, Payot, Paris.
- Welzer-Lang D., (2000), (dir.), *Nouvelles approches des hommes et du masculin*, P.U. du Mirail, Toulouse.
- Welzer-Lang D., (2004), *Les hommes aussi changent*, Payot, Paris.
- Welzer-Lang D., (2007), *Utopies conjugales*, Payot, Paris.
- Welzer-Lang D., (2009), *Nous, les mecs. Essai sur le trouble actuel des hommes*, Payot & Rivages, Paris.
- Zeneidi-Henry D., (2005), « Les punks ou la comédie des genres : une analyse à l'épreuve des pratiques spatiales et corporelles » in *Géographie et Cultures* n° 54, p. 85-102.

8. Ethnicité, immigration, postcolonialisme

- Affergan, F., (1983), *Anthropologie en Martinique*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris.
- Amselle, J.-L., (2001), *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Flammarion, Paris.
- Amselle J.-L., M'Bokolo E., (1985), *Au cœur de l'ethnie*, La Découverte, Paris.
- Anderson, B., (1996), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris.
- Appadurai A., (2001), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris.
- Ardoino, J., (2005 [2002]), « Regards croisés sur le métissage », *Rencontres euro-caribéennes*, Fort-de-France.
- Barth F., (1995), *Les groupes ethniques et leurs frontières*, PUF, Paris.
- Bataille P., (1998), « Repérer les discriminations racistes dans le travail et à l'embauche », *Migrants formation*, n° 113, p. 90-97.
- Begag A., (2002), *Les dérouilleurs*, Seuil, Paris.
- Benitez-Rojo A. (1996), *The repeating Island: the Caribbean and the Postmodern Perspectives*. Translates by James Maraniss., Duke University Press, Durham.
- Bhabha H.-K., (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Payot, Paris.
- Bastide R., (1971), *Anthropologie appliquée*, Payot, Paris.
- Bastide R., (1969), « Psychologie des peuples et relations inter-ethnique », *Revue de psychologie des peuples*, n°4, p. 340-357.
- Blanchard P., Deroo E., Manceron G., (2001), *Paris Noir*, Hazan, Paris.
- Blanchard P., Bancel N., et Lemaire S., (2005), *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, La Découverte, Paris.
- Bouvet L., (2007), *Le communautarisme. Mythes et réalités*, Lignes de repères, Paris.
- Castor E., Othily G., (1984), *La Guyane, Les grands problèmes. Les solutions possibles*, éd. Caribéennes, Cayenne.
- Cherubini B., (1988), *Cayenne : Ville créole et polyethnique*, Karthala-Cenaddom, Paris.
- Chivallon C., (2004), *La diaspora noire des Amériques, expériences et théories à partir de la Caraïbe*, CNRS Editions, collection Espaces et Milieux, Paris.
- Clifford, J., (1997), *Routes: Travel and Translation in the late twentieth century*, Cambridge, Mass: Havard University Press.
- Clifford, J., (1996), *Malaise dans la culture: l'ethnographie, la littérature et l'art au XXe siècle*, Ensba.
- Condé M. (1987), *La Vie Scélérate (roman)*, Seghers, Paris.
- Crenn C., Velasco H., (2009), « Ethnie, ethnicité, race dans les sciences humaines et sociales : quels usages ? », *Séminaire de recherche ADES*, communications de D. Zeneidi, C. Schiff, P.Y. Trouillet, A. Goreaud-Ponceau, C. Bousquet, Y. Raibaud, (à paraître).
- Crozat D. et Raibaud Y., (2008), La construction politique de l'ethnicité par les fêtes à Bordeaux, in *La fête au présent, mutations des fêtes au sein des loisirs*, L'Harmattan, Paris, p. 163-174.
- Dakhlija J., (2006), « Musulmans de France, histoire sur le tapis », *Multitudes*, n° 26, p. 155-163.
- Dewitte P., (1985), *Les mouvements nègres en France*, L'Harmattan, Paris.
- Establet C., (1991), *Etre caïd dans l'Algérie coloniale*, Editions CNRS, Paris.
- Fanon, F., (1961), *Les damnés de la terre*, Maspéro, Paris.
- Fanon, F., (1971), *Peaux noires masques blancs*, Seuil, Paris.
- Fassin D. et Fassin E., (2006), (dir.), *De la question sociale à la question raciale*, La Découverte, Paris.
- Felouzis F., Liot F., Perrotton J., (2005), *L'apartheid scolaire. Enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Le Seuil, Paris.
- Ferro M., (2005), : 129-135. « La colonisation française : Une histoire inaudible ». In Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire, *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris : La Découverte, p. 129-135.
- Gagné N., (2001), « Théorisation et importance du terrain en anthropologie. Etude de la construction des notions « d'identité » et de « mondialisation »" *Anthropologie et sociétés*, vol 25, n°3, p.103-122
- Galap J., Raveau F., Chiche J., (1985), « Ethnicité antillaise : de l'émigration à la deuxième génération », *Cahiers d'Anthropologie et Biométrie Humaines*, Paris, Vol. III, n°3-4, p.123 -188.
- Gallibour E. (1996), *Du bidonville au logement social. L'accès des immigrés haïtiens à l'habitat en Guyane française*, Rapport PIR-villes/CNRS, Université de Bordeaux II.
- Geertz C., (1996), *Ici et là-bas : L'anthropologue comme auteur*, Métailié, Paris.
- Gilroy, P., (2003), *L'Atlantique noir : Modernité et double conscience*, Kargo, Paris.
- Guenif-Souilamas N., (2006), *La République mise à nu par son immigration*, La Fabrique, Paris.
- Guenif-Souilamas N., (2006), « La Française voilée, la beurette, le garçon arabe et le musulman laïc : Les figures assignées du racisme vertueux », in id. p. 109-130.
- Jacobs J.M., (1996), *Edge of Empire. Postcolonialism and the City*, Routledge, London, New-York.
- Hancock C., (2001), La géographie postcoloniale « l'Empire contre attaque » in *Géographies anglo-saxonnes, tendances contemporaines*, ouvrage collectif, Belin, Paris, p. 95-98.
- Leiris, M., (1996), *Cinq études d'ethnologie*, Denoël, Paris.
- MacLeod K. (1999), « Authenticity within hip hop and other cultures threatened with assimilation », *Journal of Communication*, vol. 49, n° 4, p. 139-145.
- Mam-Lam-Fouck S., (1996), *Histoire générale de la Guyane française*, Ibis Rouge, Cayenne.
- Mam-Lam-Fouck S. (1997), *L'identité guyanaise en question*, Ibis Rouge, Cayenne.
- Ma Mung E., (2000), *La diaspora chinoise - géographie d'une migration*, éd. OPHRYS, Gap.
- Ma Mung E., (1995), « Non lieu et utopie : la diaspora chinoise et le territoire », in *Diasporas*, GIP Reclus, p.163-174.
- Maurin E., (2004), *Le ghetto français : Enquête sur le séparatisme social*, Le Seuil, Paris.
- Mbembe A., (2005), « La République et l'impensé de la "race" ». In Blanchard, P., Bancel N., et Lemaire S., *La fracture coloniale : La société française au prisme de l'héritage colonial*, p. 132-153.
- Mendjeli R., (1993), L'intégration comme ressource politique, nouvel électorat et/ou nouvelles élites, *Horizons Magrébins*, n° 20/21
- Mendjeli R. et Raibaud Y., (2008), « Politique de la ville et construction de nouvelles images ethniques : peut-on parler de postcolonialisme ? » in *Copyright Volume* n° 6, p.83-92.
- Ndagano B., (1994), *La Guyane entre mots et maux*. Presses Universitaires Créoles et L'Harmattan, Paris/Cayenne.
- Ndagano B., (2000), *Nègre tricolore*, Servedit-Maisonneuve et Larose, Paris.
- Nettl, Bruno, (1956), *Music in Primitiv culture*, Harvard University Press, Cambridge.
- Ndiaye Pap, (2008), *La condition noire, essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, Paris.
- Noiriel G., (2007), *Immigration, antisémitisme et racisme*, Fayard, Paris.
- Patient S., (1980), *Guyane pour tout dire. Le mal du pays*, éd. Caribéennes, Cayenne.
- Périna M., (1997), *Citoyenneté et sujétion aux Antilles francophones : Post-esclavage et aspiration démocratique*, L'Harmattan, Paris.
- Pierret R., (2007), « Les enfants de harkis, une jeunesse dans les camps », *Pensée Plurielle*, n° 14, p. 179-192.
- Poutinat P., Streiff-Fenart J., (1995), *Théorie de l'ethnicité*, PUF, Paris.
- Price, S., (1995), *Arts primitifs regards civilisés*, Ensba, Paris.
- Raibaud Y., (2008), (dir.) « Géographie , musique et postcolonialisme », , n° 6 de la revue *Copyright Volume*, Sétéun, Angers.

- Raibaud Y. (2008), « Peut-on parler de musique noire ? (mais peut-on ne pas en parler...) » in *Copyright Volume* n°6, p. 22-26.
- Régent F., (2007), *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions, 1620-1848*, Grasset, Paris.
- Retailé D., (2003), article Ethnicité in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, s.d. J. Lévy et M. Lussault, p.348 et 349.
- Rigouste M., (2004), « Les représentations de l'Autre : la casquette et la barbe », *Migrations Société*, n° 93-94, p.77-83.
- Rinaudo C., (2000), *L'ethnicité dans la cité : Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, L'Harmattan, Paris.
- Robine J., (2006), « Territoires des enfants de l'immigration et rivalité de pouvoir », *Hérodote*, n° 120, p. 118-148.
- Rosenberg T., (1993), *Voyeurs of Imperialism in The National Geographic before World War Two*, traduction, C. Hancock in *Géographies anglosaxonnes* (2001).
- Rufin F., (1994), *L'aventure humanitaire*, Gallimard, Paris.
- Sala-Molins L., (1987), *Le code noir ou le calvaire de Canaan*, PUF, Paris.
- Saïd E.W. (1978) *Orientalism*, Routledge, Londres.
- Sayad A., (1978), *Les usages sociaux de la culture des immigrés*, éd. CIEMI, Paris.
- Sberna B., *Une sociologie du rap à Marseille : Identité marginale et immigrée*, L'Harmattan, Paris.
- Spivack G.C. (1988) Can the subaltern speak ? in *Marxism and the Interpretation of Culture*, p. 271-213, Routledge, New-York.
- Tripier M., (1990), *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, L'Harmattan, Paris.
- Vacher de Lapouge G., (1896), *Les sélections sociales*, Thorin et fils, Paris.
- Wacquant L. (2007), *French Working Class Banlieue and Black American Ghetto : From Conflation to Comparison*, *Qui parle ?*, 16, 2, Paris.
- Wenner L., (1995), « The good, the bad and the ugly: Race, sport, and the public eye », *Journal of Sport and Social Issues*, vol. 19, n° 3, p. 227-231.
- Wilson, Brian (1997) « "Good Blacks" and "bad Blacks": Media constructions of African-American athletes in Canadian basketball », *International Review for the Sociology of Sport*, vol. 32, n° 2, p. 177-189..

9. Animation socioculturelle.

- Akin S. et Douard O. (2003), « Qui sont les animateurs aujourd'hui ? » in Douard O.(dir.) *Dire son métier. Les écrits des animateurs*, L'Harmattan « Débats Jeunesses », Paris.
- Augustin J.-P., (2006), (dir.), *Vers les métiers de l'animation et du sport : la transition professionnelle*, La Documentation française, Paris.
- Augustin J.-P., Gillet J.-C., (2000), *L'animation professionnelle : histoire, acteurs, enjeux*, L'Harmattan coll. Débats Jeunesse, Paris.
- Augustin J.-P., (dir.), « L'animation et ses analogies », revue *Agora Débats/Jeunesse* n° 39.
- Augustin J.-P. et Ion J., (1993), *Des loisirs et des jeunes . Cent ans de groupements éducatifs et sportifs*, Editions ouvrières, Paris.
- Augustin J.-P. et Montané A., (2004), « Différenciation et dualisation de l'action publique : le cas des quartiers fragiles et de la jeunesse urbaine » in « Le territoire, instrument providentiel de l'Etat social », n° 54 de la revue *Le social et le politique*, éd. St Martin, Montréal, p. 81-93.
- Ayral S. et Raibaud Y., (2008), « La animación y los chicos difíciles », in V. Ventosa (dir.), *Los agentes de la animacion sociocultural* , Ed. CCS, Madrid, p. 213-226.
- Ayral S. et Raibaud Y., (2009), « Les garçons, la mixité et l'animation » in *Agora Débats/Jeunesse*, n° 51, L'Harmattan, (à paraître).
- Bacou M., (2006), Genre et animation dans les centres de loisirs, in Gillet J.-C. et Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris, p. 73-86.
- Belfiore Wanderley M. et Carbajal Arregui C., (2006), (dir.), *Coloquio Animação Sociocultural*, Artcolor edta, Sao Paulo.
- Besnard P., (1985), *L'Animation socioculturelle*, PUF, « Que sais-je », Paris.
- Bessin M., (2005), « Le travail social est-il féminin ? » in Ion J., (dir.), *Le travail social en débats*, La découverte, « Alternatives sociales », Paris.
- Boltanski L., (1982), *Les cadres : la construction d'un groupe social*, Editions de Minuit, Paris.
- Bouffartigues P. et Gadéa C., (2000), *Sociologie des cadres*, La Découverte, Paris.
- Cacérés B., (1964), *Histoire de l'éducation populaire*, Le Seuil, Paris.
- Crenn C., (2008), « Chez nous, c'est Marrakech » ou l'animation en territoire rural prise dans les toiles de la mondialisation, in Jakob M.-C., et Reichmuth J. (dir.), *Community Development local and Global Challenge*, Lucerne, p. 177-183.
- Davaine M., (1982), *Les Métiers de l'animation : rapport au ministre du Temps libre*, La Documentation Française, Paris.
- Debeauvais R., Loth R. et Pussier M., (2006), *Résultats de l'enquête auprès des entreprises de la branche animation*, Observatoire des Métiers de l'Animation, CPNEF Animation, Paris.
- Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, (2000), *L'Animation socioculturelle*, La Documentation Française, Paris.
- Demazières D., (2004), « Médiation et médiateurs sociaux : entre nomination et professionnalisation », *Formation Emploi*, n° 86.
- Derras O., (2002), *Le mouvement associatif au Maghreb*, Editions CRASC, 2002.
- Dessertine D., Durand R., Eloy J., Gardet M., Marec Y. et Têtard F., (2004), *Les Centres sociaux 1880-1980. Une résolution locale de la question sociale ?* Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq.
- Dumazedier J., (1988), *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*, Méridiens –Klincksieck, Paris.
- Ferrand-Bechmann D., (1992), *Bénévolat et solidarité*, Syros, Paris.
- Ferrand-Bechmann D., (2004), (dir.), *Les bénévoles et leurs associations*, L'Harmattan, Paris.
- Gillet J.-C., (1995), *Animation et animateurs*, L'Harmattan, Paris.
- Gillet J.-C., (2001), (dir.), *Les associations, des espaces entre utopies et pragmatismes*, Presses Universitaires, Bordeaux.
- Gillet J.-C. (2004), (dir.), *L'animation professionnelle et volontaire, 3 continents, 20 pays, 27 contributions, 33 auteurs*, t.1 et 2., L'Harmattan, Paris.
- Gillet J.C., (2006), *L'animation en questions*, Eres, Toulouse.
- Gillet J.-C., Raibaud Y., (2006), (dir.), *Mixité, parité, genre et métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris.
- Gallibour E., (2006), Compétences des animateurs guyanais, in *Agora Débats Jeunesse* n° 39, p. 46 à 58.
- Gallibour E., (2006), « Point de vue de l'égalité des sexes dans le champ de l'animation bénévole et professionnelle » in Gillet J.-C., Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 159-170.
- Gallibour E. et Raibaud Y., (2006), « La formation des animateurs en Guyane française : entre transfert de technologie et aide au développement » in Gillet J.-C. *L'animation dans tous ses états ou presque* L'Harmattan, Paris, p.155-191.
- Gallibour E. et Raibaud Y., (2008), « Los directores-as de la animación en Francia », in V. Ventosa (dir.), *Los agentes de la animacion sociocultural* , Ed. CCS, Madrid, p. 238-259.
- Gallibour E. et Raibaud Y., (2008), « Les cadres de l'animation, qui sont-ils ? », in *Agora Débats/ Jeunesse* n° 48, p. 62 - 74.

- Herman E., (2006), Le genre en centre de loisirs : faire avec et « mettre de soi », in Gillet J.-C., Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 87 à 101.
- Huet A., (1994), *L'action socio-culturelle dans la ville*, L'Harmattan, Paris.
- Ion J., Miège B. et Roux A.-N., (1974), *L'appareil d'action culturelle*, éditions universitaires, Paris.
- Jakob M.-C. et Reichmuth J., (2008), (dir.), *Community Development local and Global Challenge*, éd. Interact, Lucerne.
- Langlois S., Palard J., (2008), (dir.), *La conscience de génération en France et au Québec*, MSHA/Presses Universitaires de Laval (Canada).
- Lebon F., (2005), *Une politique de l'enfance, du patronage au centre de loisirs*, L'Harmattan, Logiques Sociales, Paris.
- Lebon F., (2009), *Les animateurs socioculturels*, Coll. Repères, La Découverte, Paris.
- Lebon F., (2004), « Une initiation au métier d'animateur : le BAFA », in *Agora Jeunesse* n° 36, p. 40 à 51.
- Lebon F. et de Lescure O., (2007), *Les animateurs socioculturels et de loisirs, morphologie d'un groupe professionnel*, Paris, INJEP.
- Letourneux F., (2007), *Les métiers de l'animation*, L'Étudiant/UFCV, Paris.
- Maruejols E., (2006), « Loisirs des jeunes dans le secteur public : comment éviter l'exclusion des filles ? » in Gillet J.-C., Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 115-122.
- Mayol P., (1997), *Les enfants de la liberté*, L'Harmattan coll. Débats/jeunesse, Paris.
- Mignon J.-M., (2005), *Le métier d'animateur*, La Découverte, Paris.
- Moser H., Müller E., Wetterstein H. et Willener A., (1999), *Soziokulturelle Animation*, Interact Verlag, Luzern, (2004) trad. Française Liliane Morend, Genève.
- Moulinier P., (1978), « L'animation, un métier pas comme les autres », in revue *Pour* n° 59.
- Nunos Peres A., et de Sousa Lopes M., (2006), (dir.), *Animação, Cidadania e Participação*, APA éd., Grafica do Norte, Chaves.
- Nunos Peres A., et de Sousa Lopes M., (2007), (dir.), *Animação sociocultural Novos Desafios*, APA éd., Grafica do Norte, Chaves.
- Peyre M. et C.G.T/USAOC, (2005), *Le livre noir de l'animation socioculturelle*, L'Harmattan, Paris.
- Poujol G., (1989), *Profession : animateur, Privat, Toulouse*.
- Poujol G. et Mignon J.-M. (2005), *Guide de l'animateur socioculturel*, Dunod « Guides », Paris.
- Raibaud Y., (2006), « Les dérouilleurs de la Guyane. Animateurs et médiateurs sociaux dans la création d'une citoyenneté guyanaise », in *Revoir la ville : Guyane, Surinam, Brésil, Réunion. Similitudes et dissemblances*, L'Harmattan, p. 271-286.
- Raibaud Y., (2006), « Animation musicale et professionnalisation » in Augustin J.-P. *La transition professionnelle vers les métiers de l'animation et du sport*, (rapport de l'Observatoire National de l'Animation et du Sports), La Documentation française, Paris, p. 209-221.
- Raibaud Y., (2006), « Animacion cultural y desarrollo : el papel de la cultura en las recomposiciones territoriales » in Ventosa V. (dir.), *Perspectivas actuales de la animacion sociocultural*, Editorial CCS, Madrid, p.253 à 269.
- Raibaud Y., (2006), « La formation des cadres de l'animation » in *Agora Débats/ Jeunesse* n°39, 1 p.74 - 86.
- Raibaud Y., (2008), « Les animateurs des cultures urbaines participent-ils à la construction de nouvelles images ethniques ? » in Jakob M.-C. et Reichmuth J. (dir.), *Community Development local and Global Challenge*, Lucerne, p. 209-215
- de Sousa Lopes M., (2006), *Animação sociocultural em Portugal*, Grafica do Norte, Chaves.
- Simonot M., (1987), *Les Animateurs socioculturels : étude d'une aspiration à la vie sociale*, PUF, Paris.
- Sue R., (1995), *Temps libre et ordre social*, PUF, Paris.
- Vari J., (2006), Les animatrice face aux garçons « difficiles » : un impensé, l'autorité féminine », in Gillet J.-C. et Raibaud Y., (dir.), *Mixité, Parité, genre et métiers de l'animation*, p. 103 à 113.
- Ventosa J.-V., (2006), (dir.), *Perspectivas actuales de la Animacion Sociocultural : cultura, tiempo libre y participacion social*, éd. CCS, Madrid.
- Ventosa J.-V., (2008), (dir.), *Los agentes de la Animacion Sociocultural*, éd. CCS, Madrid.
- Welzer-Lang D., (2006), L'intervention socioculturelle auprès des garçons dans une perspective genrée, in Gillet J.-C. et Raibaud Y., (dir.), *Mixité, parité, genre dans les métiers de l'animation*, L'Harmattan, Paris, p. 125-137.

Géographie Socioculturelle

Introduction.....	p. 5
-------------------	------

Première partie : les métamorphoses de la géographie sociale

1. Genèse, questions, hypothèse.....	p.9
a. Dans la tradition de la géographie sociale.....	p.9
b. Le tournant culturel de la géographie	p.17
c. Est-ce la façon de faire la géographie ou le monde qui change ?.....	p.23
2. Vers une géographie de l'individu	p.27
a. Individu, sujet, acteur ?.....	p.27
b. Faire de la géographie autrement.....	p.35
c. Cinq ouvertures pour la géographie sociale.....	p.39
3. La place de la culture dans la géographie sociale.....	p.40
a. Culture et sciences sociales.....	p.41
b. Géographie et culture.....	p.47
c. Géographie de l'individu, géographie culturelle, géographie sociale : approche critique.....	p.50

Deuxième partie : géographie sociale et culture, trois études de cas

1. La musique comme objet géographique.....	p.57
a. Musique et territoires : ce que la géographie peut en dire.....	p.58
b. Fêtes musicales : expérience de la ville, performativité, compromis..	p.68
c. Musiques du monde.....	p.73
1. Le sexe et le genre comme objet géographique.....	p.85
a. Masculin, féminin et hétéronormativité sur les espaces.....	p.87
b. Discontinuité des normes spatiales de genre.....	p.96
c. Sexe, genre et territoires : genèse d'un projet de recherche.....	p.100
3. L'ethnicité comme objet géographique.....	p.105
a. L'usage de l'ethnicité en géographie.....	p.106
d. Politique de la ville et construction de l'image ethnique..	p.115
e. Les animateurs socioculturels en Guyane.....	p.124

Troisième partie : une géographie socioculturelle

1. Le paradigme socioculturel.....	p.135
a. Une dialectique social/culturel ?.....	p.136
b. A la recherche d'une définition.....	p.144
2. A quoi peut servir la géographie socioculturelle ?.....	p.151
a. Lire autrement l'espace des sociétés	p.151
b. Pratiques spatiales et construction des savoirs.....	p.157
c. Enseigner la géographie socioculturelle.....	p.162

Conclusion générale.....	p.171
--------------------------	-------

Bibliographie analytique.....	p.176
-------------------------------	-------

Du même auteur

Territoires musicaux en région, l'émergence des musiques amplifiées en Aquitaine, MSHA, Pessac, 2005, 330 p.

Mixité, parité, genre : quels enjeux pour l'animation ?, J.-C.Gillet et Y. Raibaud, (dir.), l'Harmattan, Paris, 2006, 285 p.

Géographie , musique et postcolonialisme, Y. Raibaud, (dir.), n° 6 de la revue Copyright Volume, Sétéun, Angers, 2008, 299 p.

Géographie et musique : comment la musique vient au territoire, Y. Raibaud (dir.), MSHA, Pessac, 2009, 314 p.

Transitions professionnelles dans le monde associatif et l'animation, Gallibour E. et Raibaud Y., (dir.), Collection Logiques sociales, éd. L'Harmattan, 2010, 220 p.

Collection Logiques Sociales dir. Bruno Péquignot

Géographie socioculturelle

Yves Raibaud

Plus qu'une nouvelle façon de représenter l'espace, c'est d'une autre manière de faire la géographie qu'il s'agit. Cela commence par un soupçon : à qui profite la géographie ? Le monde qu'elle prétend décrire n'est-il pas le monde qu'elle entend construire ?

Ce livre propose quelques réflexions sur l'évolution de la géographie sociale et culturelle contemporaine : géographie de l'individu, lutte des places, métropolisation, globalisation composent un nouveau paysage conceptuel dans lequel la notion de culture prend une place croissante. L'auteur interroge ces mutations à partir d'objets qui ne relèvent pas *a priori* du domaine de la géographie : la musique, le genre, l'ethnicité. La démarche se réfère au principe de sérendipité qui consiste à stimuler la recherche à partir d'objets qui semblent étrangers au champ scientifique initial.

La géographie socioculturelle qui s'en dégage ouvre une entrée intermédiaire entre géographie sociale et géographie culturelle, capable d'apporter une lecture renouvelée des événements et phénomènes classiquement traités par la géographie tels qu'économie, géopolitique, aménagement, urbanisme. L'auteur en propose une application pratique en termes de pédagogie et d'expertise, ce qu'il a expérimenté depuis plusieurs années dans l'ingénierie de projets d'aménagement, d'animation et de développement durable des territoires.



Yves Raibaud est maître de conférences habilité à diriger les recherches à l'IUT Michel de Montaigne de l'Université de Bordeaux et membre de l'UMR 5185 ADES CNRS.

Après une carrière de cadre des collectivités territoriales dans le domaine de la culture et l'insertion par l'économie, il a été responsable entre 1999 et 2009 de formations de directeurs de projets d'animation et de développement, et d'ingénieurs animateurs territoriaux.

Ses recherches et ses publications portent sur le rôle de la culture dans le développement local, les territoires musicaux, le genre et les loisirs des jeunes.

- L'Harmattan 2010 -